

MF
 QUOTIDIEN
 Téléphone 027/23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

PRINCE
 AMEUBLEMENTS

VETROZ
 Tél. 027/36 24 39
 MEUBLES-RING

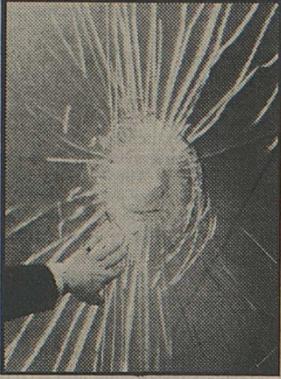
Zurich

Hold-up à la Banque Cantonale

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

500 000 FRANCS EN 1 MINUTE

Le système d'alarme était en révision



Les bandits ont tenté de faire sauter la vitre blindée d'un guichet.

ZURICH (ATS). - Cinq individus armés, dont deux ont été arrêtés, ont attaqué, hier matin, le siège central de la Banque Cantonale de Zurich. Ils ont emporté un butin de 500 000 francs, dont 150 000 francs ont déjà été récupérés. Une importante opération de recherche a été lancée à travers toute la Suisse.

Les cinq bandits ont pénétré vers 9 heures dans la salle des guichets. Ils ont exigé, en français, que le personnel et les clients se couchent sur le sol. Deux

hommes ont passé derrière les guichets et se sont emparés de l'argent qui s'y trouvait, soit un demi-million de francs. Le hold-up a duré à peine plus d'une minute. Ils ont ensuite pris la fuite à bord d'une voiture portant plaques fribourgeoises. Le véhicule, qui avait été volé durant la nuit à Fribourg, a été retrouvé un peu plus tard. L'installation d'alarme étant actuellement en révision, la police a dû être avertie par téléphone.

Voir page 39

Jacques Chirac ou la tentation du pire

Trois événements viennent coup sur coup de faire brutalement monter la température sur la scène politique française. Samedi après-midi, devant les assises de son parti, Jacques Chirac s'est, au cours d'une allocution d'une heure quarante, déclaré à trois reprises en opposition catégorique avec la politique gouvernementale: il a d'abord dénoncé le délayage électoral des autres partis de la majorité pour, ensuite, récuser la politique économique et sociale du gouvernement, enfin, sa politique européenne.

Vingt-quatre heures après, le premier ministre, M. Raymond Barre, répliquait sèchement au maire de Paris, en dénonçant «l'élégance du menton» et la gestion de son prédécesseur entre 1974-1976, puis en déclarant qu'il soutiendrait personnellement la liste de l'UDF au cours de la campagne pour les élections européennes.

Enfin, lundi soir sur «Antenne 2», Jacques Chirac faisait encore monter la tension en accusant Raymond Barre de ne pas respecter les institutions de la V^e République et, surtout, en affirmant bien haut que si la situation économique actuelle se maintenait, le président de la République n'aurait aucune chance d'être réélu...

Le Gouvernement Barre pourra-t-il rester encore longtemps en fonction, alors que la majorité qui le soutient est virtuellement en morceaux et que le président de la République est lui-même mis en cause? Ce nouvel accès de fièvre dans la vie politique française n'est pas fortuit. Il apparaît comme le résultat d'une lente dégradation des rapports entre partis de la majorité. Le RPR, pour sa part, ne cesse de dénoncer «la machine à laminer le gaullisme» et, pour mieux convaincre, les fidèles de Jacques Chirac évoquent l'élection à la présidence de l'Assemblée nationale de M. Chaban-Delmas, adversaire de toujours du président du RPR, la formation du Gouvernement Barre qui fit appel le plus souvent à des anti-gaullistes notoires, enfin, l'échec à Strasbourg aux élections cantonales de M. André Bord, ancien ministre de la V^e République. Laminé à terme, le RPR n'exercerait pas sur le gouvernement l'influence qu'il est en droit d'attendre de ses 155 députés élus de haute lutte en 1978. L'UDF, qui regroupe les trois autres partis de la majorité présidentielle accuse, de son côté, Jacques Chirac de ne pas respecter la prééminence du chef de l'Etat, pourtant voulue par les institutions de la V^e République et surtout elle le soupçonne de conduire un jeu personnel destiné à harceler le gouvernement, à provoquer une dissolution suivie d'une victoire de l'opposition qui faciliterait le retour, en 1981, de Jacques Chirac considéré alors comme un sauveur...

Comment arbitrer entre le rapproche de persécution avancé

Suite page 38

P.S.

le coup de GRIFFE

Ces hommes d'un grand courage, qui ne sont pourtant pas des surhommes, viennent de passer un hiver décevant. Ils sont las.

Vont-ils marcher sur Berne, casser des vitrines? Font-ils seulement entendre leur voix?

Même l'Angleterre se réveille, prenant soudain conscience d'un petit fait oublié: savoir que, en

Hôteliers, où êtes-vous?

économie, avant de distribuer les richesses, il faut les créer. - Mais eux, nos hôteliers, premiers auteurs de notre fortune touristique, qui leur rend justice?

Entre eux et l'opinion, le courant ne passe plus.

A la mort de l'admirable président des hôteliers suisses que fut le Valaisan Franz Seiler, leur société centrale s'est tue. Depuis 1967, ils semblent abandonnés...

Pas complètement, direz-vous, puisqu'un très bel organe s'exprime en leur nom, faisant chaque fois vibrer notre corde patriotique: celui de M. Pierrot Moren, président de la Société suisse des cafetiers.

Honneur à cet autre Valaisan, qui a su monter au pupitre dans le concert des voix du tourisme et de l'hôtellerie.

N'empêche que sa société, malgré les rallonges qu'elle a glissées dans sa raison sociale, n'est pas très représentative des intérêts hôteliers.

En plaine, il n'y a le plus souvent, entre le café et l'hôtel, qu'une porte à franchir. Mais l'hôtellerie saisonnière de montagne, c'est autre chose. Hôteliers, réveillez-vous!

B.O.

L'effort de l'éducation

Pour continuer les réflexions entreprises à l'occasion de l'Année de l'enfant, il n'est pas inutile de rappeler que l'éducation est un entraînement à l'effort. La croissance de l'homme ne s'opère pas automatiquement. Elle ne s'obtient que par un travail appliqué et soutenu.

Aussi les méthodes éducatives, très permissives et libérales, qui visent à supprimer l'effort, n'aboutissent à rien. Elles engendrent des êtres mous, sans initiative et sans idéal.

Souvent des procédés moins parfaits pédagogiquement, mais plus exigeants, obtiennent des résultats meilleurs que les méthodes sophistiquées, où l'application et l'effort n'ont pas assez de place.

L'effort, qui est à la base de l'éducation, concerne tout l'homme.

La discipline et la force corporelles ne sont pas à négliger.

Elles ne s'acquièrent qu'au terme de longs et pénibles exercices. Les jeunes, qui refusent

A L'ÉCOUTE DU MONDE

l'effort physique, s'amolissent dans la paresse.

Il ne s'agit pas cependant de faire des géants avec des muscles de bœuf et une cervelle de linotte ou un cœur de pigeon. Il y a là un déséquilibre et une désharmonie fréquents aujourd'hui.

Pour éduquer, il faut beaucoup instruire. On ne s'en souviendra jamais assez dans l'atmosphère superactiviste de notre temps, où l'on croit qu'il suffit d'agir pour être un homme.

Or, le développement intellectuel et moral est difficile et

astreignant, bien plus que n'importe quelle activité manuelle.

Pour arriver à des résultats, il demande une culture sérieuse de l'esprit, en rapport avec les aptitudes natives. Non pas une accumulation d'informa-

Suite page 3

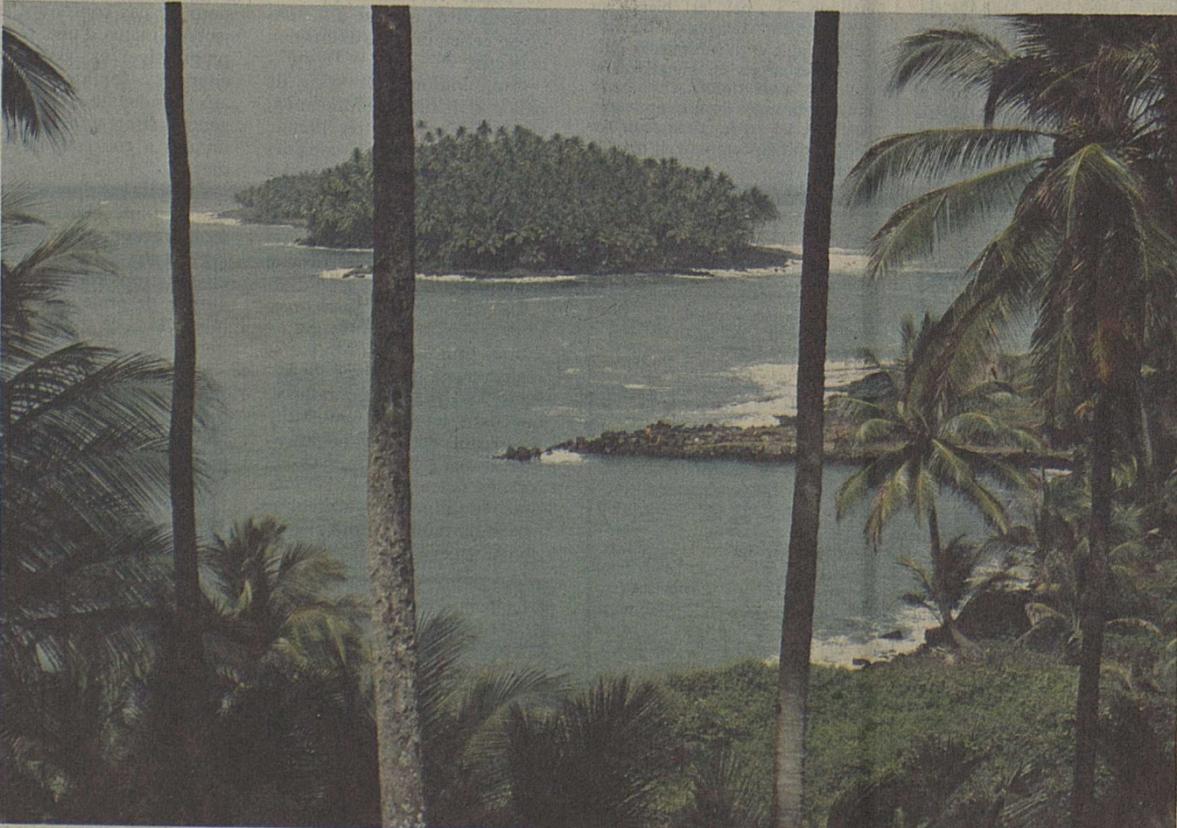
I.D.

Une audience mémorable de Jean Paul II

«Nous avons besoin de prêtres qui soient des constructeurs et non des démolisseurs»

Voir page 3

A la découverte de la merveilleuse Guyane



Aux Iles du Salut, l'Eden s'accommode de l'enfer... Voici, vue de l'île Royale, l'île du Diable, paradisiaque... C'est là, notamment, que fut reclus le capitaine Dreyfus.

Lorsqu'on évoque les départements français d'outre-mer, on pense le plus souvent aux Antilles. Plages enchanteuses, mer d'azur, voile, chaise longue, sable chaud...

Nous avons eu l'occasion, pour notre part, de découvrir une autre contrée, fantastique: la Guyane. Ce département-là, vaste 2,2 fois comme la Suisse, oppose au tourisme de délasserment, qu'offrent Guadeloupe et Martinique, un tourisme de découverte. Un tourisme exaltant, qui se nourrit de discrétion, d'intimité, de respect des visiteurs pour les visités et vice versa.

Nous présenterons cette «terre sacrée» en deux articles, commençant aujourd'hui par la partie la plus facilement visible, la plus connue aussi de la Guyane: le baigne.

Un baigne qui forgea l'histoire de cette fabuleuse contrée. Transportons-nous donc aux Iles du Salut, tout en nous réservant, dans un prochain article, de partir à la découverte d'une Guyane moins lugubre, mais plus secrète, plus intime encore...

(r.)

Voir pages 10-11

Le mythe de la violence sacrilège

par Michel de Preux
 Voir page 2



La TV romande a-t-elle violé la concession?

Le Conseil fédéral demande des comptes
 Voir page 3



NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

Qu'est-ce que l'usure?

L'article 157 du Code pénal suisse définit le délit d'usure comme le fait d'exploiter l'état de gêne ou de dépendance, la faiblesse d'esprit, de caractère ou, tout simplement, l'inexpérience d'une personne, pour se faire promettre un avantage pécuniaire en évidente disproportion avec ses propres prestations.

Il faut, donc, distinguer plusieurs éléments importants visés par cet article du Code: l'infériorité (même passagère) de la victime, l'exploitation de cette infériorité par le fait d'en tirer des avantages pécuniaires disproportionnés aux prestations. Il s'agit donc toujours d'une certaine relation contractuelle entre les deux parties.

On peut, par exemple, commettre un délit d'usure, en obtenant de quelqu'un un loyer exorbitant, lorsqu'on sait que le locataire a immédiatement besoin d'un appartement pour sa mère malade, ou que le locataire, étant très jeune ou venant d'un pays lointain, n'a absolument aucune idée de la valeur économique de l'argent ou des loyers pratiqués sur le marché suisse.

Il importe, donc, de bien distinguer entre l'usure et le délit d'escroquerie qui comporte un élément de tromperie. Dans notre cas le bailleur n'induit pas ses victimes en erreur. Il ne fait aucun élément d'information: les renseignements sur la grandeur de l'appartement et son équipement ou les modalités de paiement sont tous exacts. Seulement, la victime a beau posséder des éléments d'information dont il n'a que faire vu son inexpérience, son état de gêne, voire de détresse.

De même, si un prêteur exige un taux d'intérêts de 25 % et qu'il l'obtient vu l'état de gêne,

la faiblesse d'esprit ou la légèreté notoire de sa victime - il s'agit d'un cas d'usure caractérisée, le taux étant très supérieur à tout ce qui est légalement et usuellement pratiqué dans notre pays.

Cependant, ce n'est pas n'importe quelle stupidité irresponsable de la victime qui sera protégée par la loi. En effet, si l'ignorance ne découle pas d'une faiblesse d'esprit (l'incapacité de se renseigner ou d'évaluer la valeur des renseignements) ou d'une grande inexpérience mais simplement de la paresse de se renseigner, de la négligence, il ne s'agit plus d'« exploitation » dans le sens du présent article.

Mais s'il existe une réelle exploitation de l'infériorité objective (faiblesse d'esprit, inexpérience) ou subjective (désespoir, état de manque extrême) le délit est consommé dès que la victime promet l'avantage excessif. Donc, on devient usurier avant même d'obtenir réellement l'avantage disproportionné à la prestation. Et l'avantage est excessif dès qu'il dépasse la limite fixée par la loi ou la coutume dans tel ou tel domaine de contrats, lorsqu'il s'agit de violation expresse des bons usages en affaires compte tenu des circonstances.

On se rapporte, donc, à la loi et à l'usage dans les affaires et non à la situation personnelle de la victime. Vous ne pouvez point dire « oui, c'est vrai, je lui ai pris 3000 francs pour un trois-pièces non meublé, mais alors, si vous saviez comme il est riche. Il peut vraiment se le permettre ». Peut-être la victime ne sera pas conduite à la ruine par le loyer excessif, n'empêche qu'il s'agit là d'un cas d'usure.

Portalis

Jean Paul II publiera sous peu trois documents importants

Trois importants documents de Jean Paul II paraîtront sous peu. Ils concerneront respectivement les universités et facultés d'études ecclésiastiques, la cathéchèse et le sacerdoce.

APRÈS DEUX RENVOIS

Un de ces trois documents, intitulé *Sapientia christiana*, est une mise à jour des normes édictées par Pie XI dans la Constitution apostolique *Deus scientiarum Dominus* du 24 mai 1931. Paul VI se proposait de le promulguer le jour de l'Assomption de l'an dernier. La mort l'en empêcha. Jean Paul II examina le document et il se proposait, lui aussi, de le promulguer, lorsqu'il mourut brusquement. Jean Paul II reprit le projet de la Constitution apostolique *Sapientia christiana*, et, fort de son expérience d'ancien professeur d'université, y apporta quelques compléments. Ceux-ci, paraît-il, concernent notamment le devoir de vigilance de l'épiscopat touchant l'orthodoxie de l'enseignement dans les facultés d'études ecclésiastiques.

Le document sur la catéchèse, annoncé par Jean Paul II dans son Encyclique programmatique, fait état des travaux du dernier synode international des évêques, consacré à la catéchèse, et plus spécialement à celle de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi, toute la chrétienté bénéficiera des travaux du dernier synode des évêques. Quant au prochain synode, fixé à l'automne 1980, il s'occupera de la famille.

LE SEL DE LA TERRE

L'intérêt est vif pour le document concernant le sacerdoce. Il paraîtra probablement le jeudi saint. Ce document sur le sacerdoce a des précédents. Conscients du rôle décisif du prêtre dans la vie de l'Eglise, saints Pie X, Pie XI, Pie XII et Jean XXIII publièrent des documents sur le sacerdoce: ce sont l'exhortation *Haerent animo* de Pie X (1908), encore citée de nos jours, l'Encyclique *Ad catholici* de Pie XI (1936), une exhortation apostolique de Pie XII à l'occasion

de l'Année Sainte (1950), une Encyclique de Jean XXIII sur le curé d'Ars (1959), sans compter le décret du concile Vatican II sur « le ministère et la vie des prêtres ».

Comme il l'a déjà montré au cours des premiers mois de son pontificat, Jean Paul II s'emploiera

De notre correspondant à Rome Georges Huber

à restaurer ce que son prédécesseur immédiat appelait « la grande discipline de l'Eglise », c'est-à-dire une discipline fondée sur des convictions profondes, qui se manifeste aussi par des signes extérieurs. Essor et déclin de l'Eglise ne sont-ils pas intimement liés au tonus spirituel et à l'engagement pastoral de l'épiscopat et du clergé, ainsi que l'a rappelé le concile ?

AVANT DE CHOISIR...

On s'interroge ici sur la succession du cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat. Certains s'étonnent que le pape n'ait pas encore choisi celui qui sera son premier collaborateur. Cette lenteur - si lenteur il y a - n'étonne pas les personnes qui connaissent bien Jean Paul II. Avant de prendre des décisions, il étudie mûrement les dossiers. Il questionne, il s'informe, il deman-

de des renseignements de première main. Ainsi, il reçut dernièrement en audience les recteurs de sept universités et instituts ecclésiastiques supérieurs de Rome. L'audience dura une heure. A la fin, au lieu de congédier ses interlocuteurs, le pape les invita à souper. Ainsi la séance de travail continua dans la salle à manger du pape, Jean Paul II harcelant de questions ses commensaux.

« COMMENT POURRAIS-JE AVOIR UNE CONNAISSANCE PERSONNELLE...? »

Autre exemple de la préoccupation de Jean Paul II de se bien informer avant de prendre une décision. En décembre dernier, il reçut une lettre de démission du cardinal Marty. Alléguant l'approche de son 75^e anniversaire (18 mai 1979), l'archevêque de Paris présentait au pape sa démission, conformément aux décisions du concile Vatican II. « Un diocèse comme celui de Paris, ajoutait le cardinal Marty, a besoin d'un archevêque plus jeune pour dynamiser l'élan apostolique ».

Un mois plus tard, le cardinal Marty reçut une lettre de Jean Paul II: « Ma réponse voudrait être aussi fraternelle et aussi nette que votre demande... Voici deux mois seulement que j'assume le ministère pontifical. Comment pourrais-je avoir une connaissance personnel-

le, assez précise et complète, de la situation religieuse française, et des activités de l'Eglise en votre pays? »

Alléguant encore d'autres raisons, Jean Paul II demanda au cardinal Marty de rester en charge jusqu'en mai-juin 1980...

« Comment pourrais-je avoir une connaissance personnelle, assez précise et complète... », ces mots caractérisent bien le pape venu de derrière le rideau de fer.

AU-DESSUS DES TRADITIONS

Sa popularité, déjà grande, va croissant. Le pape a des gestes chargés de charité pastorale, qui remuent le menu peuple. Ainsi, lorsqu'il accepta de bénir le mariage de la fille d'un boueux, qui lui en avait fait la demande avec une délicate simplicité. Ainsi lorsque, visitant un hôpital, il accepta, séance tenante, de baptiser le bébé, parfaitement sain, d'une jeune maman gravement éprouvée dans sa santé. Ainsi encore, lorsqu'il reçut l'autre jour le roi Baudouin et la reine Fabiola de Belgique, ...en bousculant les traditions: le couple royal assista à la messe du pape, dans sa chapelle privée, puis, tous trois prirent ensemble le petit déjeuner, et conversèrent pendant plus d'une heure... On n'avait jamais vu cela...

Jean Paul II estime que si l'étiquette et les traditions ont leurs exigences, la charité pastorale, elle, a les siennes, urgentes et libératrices.

De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

EN TOUTE CLARTÉ

Les courageux propos, tenus récemment à la TV française par le célèbre écologiste René

Dumont, incitent à poursuivre l'analyse du phénomène guerrier considéré sous l'angle socio-économique, qui avait déjà fait l'objet d'un certain nombre de nos entretiens.

Ainsi, les pays de l'Occident industrialisé et les pays de l'Est consacrent 400 milliards de dollars par an au financement de leurs budgets militaires, alors qu'ils se révèlent incapables de trouver les quelque 400 millions qui suffiraient à résoudre raisonnablement les principaux problèmes de l'écologie et du tiers monde.

Et il serait illusoire d'espérer que ces chiffres donnent un reflet pessimiste de la réalité. Car c'est plutôt le contraire qu'affirme aussi bien la tendance à la hausse des crédits sollicités et obtenus, dans les principaux Etats concernés, que les sommes considérables dépensées en équipements militaires par les pays soudainement enrichis par l'augmentation considérable du prix de l'or noir.

Comment cela est-il possible, se demandent les hommes de bonne volonté, frappés de stupeur et d'angoisse à l'annonce de cette véritable aberration collective ?

Oui, comment le désir de paix qui habite profondément et sincèrement la très grande majorité des hommes, considérés individuellement, finit-il par se transformer en investissements guerriers ?

Dans quel satanique creuset s'opère donc la terrifiante transmutation ?

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que ce mortel tour de passe-passe se réalise aussi bien dans les nations les plus démocratiques que dans les pays totalitaires. Et qui plus est, sans que les citoyens des premiers, pourtant réputés détenteurs de la puissance publique, se sentent le moins du monde coupables de quoi que ce soit !

Avant de pénétrer plus profondément dans le sujet, il est indispensable d'élucider un point capital: il s'agit de l'attitude de fond qu'il convient d'adopter à l'égard des armées constituées dans des pays à vocation incontestablement pacifique, dont la Suisse peut à juste titre passer pour le prototype.

Il est bien évident que la remise en cause de la guerre en soi aboutit forcément, de proche en proche, à la remise en cause de la quotité des dépenses militaires elles-mêmes.

Mais il serait faux de déduire de cette constatation que ceux qui ont le courage et l'intelligence d'appeler à une prise de conscience universelle à l'égard de ce terrible fléau, doivent être suspectés de compromettre la sécurité de la nation à laquelle ils appartiennent.

Loin d'être considérés a priori comme des suspects, ils devraient au contraire bénéficier de la plus large audience.

A une double condition toutefois :

Qu'ils soient assez réalistes pour ne pas confondre les objectifs finaux d'une réduction progressive et générale des énormes sommes sacrifiées aux armements, avec les exigences stratégiques et économiques à court et moyen termes.

Et qu'ils expriment leurs thèses en toute clarté et sans la moindre ambiguïté.

C'est sur ce fond-là que nous continuerons, la semaine prochaine, de projeter quelque lumière dans ce royaume des ténèbres. Edgar Bavarel

Le journal de tous les sports

Avis aux candidats. Nous recommandons aux personnes répondant à des offres d'emploi de joindre à leurs lettres des photocopies de certificats ou autres documents de valeur. La restitution de ces pièces ne peut être garantie. PUBLICITAS

Le mythe de la violence sacrilège

Depuis la Révolution française, l'idée de progrès et d'émancipation individuelle et sociale est associée à l'apologie de la violence sacrilège. La force brutale, insurrectionnelle et instinctive découle depuis lors sa légitimité historique en épousant la cause de la destruction des pouvoirs sacrés et en provoquant ainsi le sens des grands événements collectifs. Mais il arrive paradoxalement qu'à chaque fois, ces épousailles et ces illusions lyriques débouchent sur le non-sens, la cruauté des régimes révolutionnaires passant, et de loin, celle des prétendus tyrans que la révolution venait d'abattre.

Aujourd'hui, les femmes d'Iran luttent pour conserver, sous le régime de la République islamique,

superficielles et plutôt fausses que vraies.

Voilà bientôt deux siècles que nous refusons le pouvoir venu d'en haut, et voilà deux siècles que nous courons allègrement de révolutions bourgeoises en guerres nationales, de guerres nationales en guerres totales, et de guerres totales en guérillas permanentes.

La restauration de la civilisation et de la culture passe désormais par la restauration du principe d'autorité, et par son authentique compréhension. Il ne sert de rien de ressasser indéfiniment les mêmes jérémiades sentimentales cruelles, ou cruellement sentimentales, comme on voudra, telle celle-ci: « L'évolution de la situation en Iran incarne une des plus désa-

divines. Ainsi désacralisées, les princes ne pouvaient plus résister à la poussée révolutionnaire et impie. René Guénon énonce cette règle générale d'une évolution historique qui s'achève à l'époque contemporaine en nous expliquant que chaque révolte d'une caste entraîne sa condamnation par la caste qui lui est inférieure. Le pouvoir temporel reçoit sa légitimité du pouvoir spirituel, et l'avènement à la puissance politique de la bourgeoisie consacre à la fois la laïcisation de l'Etat et le matérialisme croissant de la société. Cette évolution se reproduit dans les relations entre les sexes lorsque l'égalité juridique entre hommes et femmes se fonde non sur un principe spirituel d'amour, d'estime et de courtoisie, mais sur une revendication légaliste et strictement individualiste.

Ce qui fit le crime de Louis XVIII, aux yeux des démocrates, fut précisément ce par quoi il manifesta l'authenticité chrétienne de sa vocation royale: en octroyant une charte au peuple français, le fils d'Henry IV et de saint Louis rappelait, comme naguère le shah d'Iran, et aujourd'hui encore le roi Juan Carlos, que les libertés

civiques et l'égalité de droit ne sont pas mauvaises en soi, à condition d'être accueillies comme des dons venus d'en haut et méritant reconnaissance, et non pas exigées comme des droits absolus, ou revendiquées comme des privilèges à distribuer arbitrairement.

Aucune des conquêtes juridiques et sociales de la démocratie ne mérite le mépris. Mais c'est l'esprit démocratique lui-même qui vicie ses propres conquêtes, nées en profondeur, non d'elle-même, mais d'une maturation religieuse de la pensée. Les droits de l'homme, en particulier, ne sont que fumée verbale sans le dogme et le mystère de l'Incarnation. S'il n'était pas Fils de Dieu, l'homme n'aurait aucune raison de ne pas être un loup pour l'homme. Ainsi l'appel, longtemps obscurci, à la liberté personnelle, à l'égalité de droit et à la limite du pouvoir étatique, a, bel et bien, un enracinement religieux. Laïciser cette origine et transformer la quête de ces droits en sacralisant la violence révolutionnaire dans le but de renverser l'ordre immuable de l'être, tel est le crime sacrilège de l'esprit démocratique et révolutionnaire.

gréables découvertes du XX^e siècle: tout renversement d'un régime autocratique ne porte pas automatiquement en soi le progrès politique, économique et social.» (Emmanuel Todd, article cité); non seulement pas « automatiquement » et « en soi » mais JAMAIS: ce n'est pas simplement un constat historique, c'est une loi spirituelle, plus forte que tous les sentiments individuels et les volontés modératrices et moralisatrices. Il ne sert de rien de s'attendrir sur les excès des révolutions tant qu'on tolère en soi, en son esprit, une part quelconque, si minime soit-elle, de complicité avec l'idée que la violence révolutionnaire puisse être tant soit peu féconde.

Le prince n'est pas l'égal de Dieu. Le citoyen n'est pas l'égal du prince, et la femme n'est pas l'égal de l'homme. On ne sortira jamais de ces lois immuables. Elles sont celles de la vie première. Elles manifestent la structure hiérarchique de l'être. Toute pensée qui s'y oppose débouche, tôt ou tard, sur le néant, le non-être, l'absurde.

J'ai parlé tout à l'heure d'authentique compréhension; voici pourquoi: la longue hérésie des clercs fut de nier l'appel de l'esprit à la liberté, et de maintenir un contre-sens religieux terrible: celui d'une promesse de salut dans l'au-delà et pour l'au-delà, tout en consacrant, de fait, une oppression pour ce monde. A son tour, l'hérésie des princes, libérateurs de la tutelle religieuse dans l'ordre temporel, fut de séparer ce qui n'aurait jamais dû l'être: le pouvoir civil de ses sources religieuses et

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais. Tirage contrôlé: 38122 exemplaires (FRP 26.5.1977). Le quotidien du Valais romand. Atteint plus de 69% des ménages. TARIF DE PUBLICITE NOIR-BLANC dès le 1.1.1979. Annonces: 10 col. x 25 mm. --58,5 le mm. Réclames: 6 col. x 44 mm. 2,35 le mm. Réclames tardives: 6 col. x 44 mm. 2,80 le mm. Communiqués de sociétés: 6 col. x 44 mm. 1,20 le mm. Gastronomie: 6 col. x 44 mm. 1,40 le mm. Mortuaires: 6 col. x 44 mm. --90 le mm. Contrats d'annonces: 1 000 mm. 3 % 15 000 mm. 12,5 % 50 000 mm. 22,5 % 2 500 mm. 5 % 22 500 mm. 15 % 75 000 mm. 25 % 5 000 mm. 7,5 % 30 000 mm. 17,5 % 150 000 mm. 27,5 % 10 000 mm. 10 % 40 000 mm. 20 % Contrats de réclames: 1 mm. réclame = 1 mm. annonce Rabais de répétition: 3 x 5 % 13 x 10 % 52 x 20 % 6 x 7,5 % 28 x 15 % Avis et remerciements mortuaires - in memoriam annonces politiques. TARIF COULEUR dès le 1.1.1979. Annonces: noir + 1 coul. vive --75 le mm. (min. 500 mm.) Réclames: noir + 1 coul. vive (sociétés locales) --73 le mm. (min. 500 mm.) 2,90 le mm. (min. 150 mm.) noir + 2 coul. vives --86 le mm. (min. 1/4 p.) 3,30 le mm. (min. 1/8 p.) noir + 3 coul. vives --98 le mm. (min. 1/4 p.) 3,30 le mm. (min. 1/8 p.) trichromies --98 le mm. (min. 1/4 p.) 3,30 le mm. (min. 1/8 p.) quadrichromies --98 le mm. (min. 1/4 p.) 3,30 le mm. (min. 1/8 p.) Rabais: comme pour noir/blanc (contrats et répétition). TARIFS SPECIAUX dès le 1.1.1979. Pavé en manchette à gauche du titre Fr. 121 -- Pavé en manchette cahier sports Fr. 110 -- Supplément pour emplacement prescrit 20% du brut

Presse et canton du Jura Rapports intenses

L'Association de la presse jurassienne, qui se distingue des autres sections cantonales de la Fédération suisse des journalistes en ce que sa présidence est assurée par un collège, négocie actuellement avec le premier Gouvernement jurassien, et plus spécialement avec son président M. François Lachat et le chargé des relations publiques, M. Charles-André Gunzinger, un ancien journaliste, une convention qui régira les rapports futurs entre la presse et les autorités. Cette convention fait actuellement l'objet de consultation auprès des membres de l'APJ. Elle prévoit notamment l'accréditation sera obtenue par tout journaliste, suisse ou étranger, qui rend compte régulièrement de l'activité des autorités politiques et judiciaires du canton. Un journaliste travaillant occasionnellement dans le Jura aura de même droit à recevoir toute la documentation dont il aura besoin. La convention, qui se caractérise par sa brièveté, aborde néanmoins les questions pratiques, telles que la place réservée aux journalistes accrédités au Parlement et même au sein du bâtiment de l'administration centrale. Elle stipule également que, comme les députés, les journalistes ont droit à des places de stationnement réservées à Delémont, pendant les séances du Parlement. La convention dispose que tous les projets importants traités par le Parlement, sur la base d'un travail préparatoire d'une commission, font l'objet d'une conférence de presse. De même, toute la documentation remise aux députés doit également parvenir aux journalistes. Les conférences d'information doivent être fixées de manière que soit facilitée la tâche des journalistes, car la convention admet le principe selon lequel la qualité de l'information est liée à l'amélioration des conditions de travail des journalistes. De même, les journalistes doivent avoir accès au centre de documentation de l'Etat et aux statistiques que ses services émettent. La convention précise en outre que l'information relative aux séances du gouvernement doit avoir lieu au plus tard le lendemain de celles-ci, ce qui paraît toutefois difficile à respecter, vu l'abondance des problèmes traités et parfois leur complexité.

A propos du droit à l'information

Mais les journalistes jurassiens voudraient aller plus loin encore et inclure dans cette convention un véritable droit à l'information.

Faut-il en faire une disposition spéciale ou l'aborder de manière globale au sein du préambule de cette convention ? La décision n'est pas prise. Mais les journalistes jurassiens ne semblent pas se satisfaire de l'assurance que l'information officielle sera diffusée selon des modalités bien arrêtées. Ils entendent que tout journaliste accrédité puisse obtenir, sur tout sujet, une information désirée. Cependant, ils se rendent compte qu'une telle exigence peut contrecarrer les intérêts mêmes de l'Etat, la raison d'Etat ou d'autres notions similaires. C'est pourquoi il sera sans doute nécessaire de prévoir au maximum les cas dans lesquels ce droit à l'information n'est pas applicable. Au demeurant, la toute récente Constitution jurassienne dont la liste des droits fondamentaux est pourtant ample, ne contient aucune norme relative au droit à l'information. Mais, sur le plan juridique, rien n'empêche le Gouvernement jurassien, si telle est sa volonté, d'inclure dans un règlement de service une disposition allant au-delà des textes légaux et constitutionnels, dans la mesure où elle ne leur est pas contraire évidemment. Le comité central de la Fédération suisse des journalistes suit de près les tractations en cours entre sa section jurassienne et les autorités cantonales. En effet, dans aucun autre canton les relations de la presse et des autorités ne font l'objet d'un accord quelconque, de sorte que l'exemple jurassien pourrait faire tâche d'huile. En outre, sur le plan politique, le résultat des négociations entre le gouvernement et l'association de la presse pourrait venir confirmer ou infirmer l'image résolument novatrice qu'on se fait du canton du Jura à l'extérieur. C'est dire que la partie qui se joue présentement à Delémont est intéressante sous de multiples aspects et mérite d'être suivie de près...

Victor Giordano

L'EFFORT DE L'ÉDUCATION

Suite de la première page

tions mémorisées. Cela donne de l'érudition, mais pas de véritable culture.

La culture exige une application et une concentration de l'esprit pour acquérir des connaissances à la portée du sujet, pour les assimiler, pour les ordonner et les rendre efficaces.

Avec la culture de l'esprit, une éducation intégrale suppose aussi un développement simultané du vouloir et de l'affectivité.

A elle seule, l'instruction ne fait que des marchands d'idées, sans impact profond sur le réel humain. Quand elle ne s'accompagne pas d'un vouloir du bien, elle engendre parfois des malfaiteurs habiles et dangereux.

En dehors de l'application du vouloir, l'instruction est du reste impossible sur une large échelle. Car l'esprit de l'homme, si souvent dispersé et distrait, ne s'attache pas à son objet, avec force et persévérance, en vertu du seul attrait du donné qui lui est présenté. Il doit être tenu attentif, contraint même à des recherches suivies et patientes par un effort volontaire, ferme et courageux.

De son côté, le développement de la volonté ne peut pas se passer de connaissance. Des exercices volontaires forcés, sans un éclairage suffisant de l'esprit, ne conduisent pas à une force et à une ampleur harmonieuses du vouloir. La volonté humaine s'ouvre et se fortifie à la lumière de l'intelligence, par un élargissement progressif des motifs du vouloir.

On comprend, dès lors, qu'il ne faille pas cultiver l'effort pour lui-même. Il faut l'éclairer tout le long de son parcours et le mettre au service du bien le plus élevé de la personne.

Les deux pôles de l'âme humaine, l'intelligence et la volonté, sont inséparables. Ils

grandissent en s'appuyant l'un sur l'autre.

Mais, si l'effort ne doit jamais être ni supprimé, ni négligé, il demande à être facilité. Par des méthodes de travail bien étudiées et par la mise en action du mécanisme merveilleux des habitudes. Celles-ci s'incrustent dans le comportement des facultés humaines. Elles le rendent plus aisé, plus prompt et plus sûr.

L'effort de l'homme doit être soutenu aussi par la joie qu'il procure. Personne ne supporte longtemps la fatigue sans réconfort et sans joie. La joie de la croissance et de l'efficacité est une récompense qui paie et justifie la peine et l'effort.

Jamais non plus, l'exigence de l'effort ne doit être disproportionnée aux capacités du sujet. Celui-ci veut être amené à accepter librement l'effort

qu'il peut donner, à la lumière d'une compréhension d'autant plus large que le travail qui le sollicite est plus lourd.

Aussi, même quand on est obligé de recourir à de la sévérité et à des sanctions, il faut toujours soutenir ces exigences par un éclairage de l'esprit, afin que la peine imposée soit acceptée et bénéfique.

L'éclairage de l'esprit, qui est à la base de l'effort éducatif, porte sur les espaces immenses du bien, sur la connaissance de l'homme, sur le choix des tendances qui sont en lui, sur la résistance à l'égoïsme, sur les appels à la générosité auxquels peu d'hommes restent longtemps insensibles.

Les bulldozers, que l'on embraie en plein champ, marchent vers des régions de la terre des hommes plus justes et plus paisibles.

I.D.

«Les banques ne sont pas responsables de la hausse du franc suisse»

ZURICH (ATS). - « Ce n'est pas la place financière suisse qui est à l'origine des difficultés monétaires de la Suisse, mais l'effet perturbateur des cours de change flottants ». C'est en ces termes que le président du conseil d'administration du Crédit Suisse, M. Oswald Aepli, s'est exprimé hier à Zurich devant les actionnaires réunis. Après une analyse détaillée des facteurs qui ont contribué à la hausse du franc suisse, M. Aepli a conclu que les reproches que l'on fait aux banques d'avoir causé ou accentué la montée du franc ne sont pas fondés. De plus, « si notre place financière suisse n'avait pas procédé à de considérables exportations de capitaux, le flottement à la hausse aurait été encore beaucoup plus accusé », selon lui.

Le directeur du Crédit Suisse constate tout d'abord que notre balance des revenus s'est sensible-

ment améliorée malgré une révalorisation massive du franc. L'actuel système des cours de changes flottants n'a pas fonctionné dans le sens d'une diminution des exportations de la Suisse à la suite de la hausse du franc. Au lieu d'excédents ordinaires négligeables, la balance des revenus a soudain présenté dans les années 1975 à 1978 des soldes actifs records de plus de huit milliards de francs par an. Ceci a été à l'origine, selon M. Aepli, d'une demande proportionnelle de francs. « Cette évolution tient principalement à la balance commerciale ». Les importations sont devenues meilleur marché et les exportations ont subi un renchérissement réduisant ainsi le déficit commercial. En termes réels cependant, les exportations se sont notablement accrues à cause notamment des efforts entrepris par l'industrie suisse pour conserver ses débouchés. Les importations ne

se sont d'autre part pas accrues en raison du tassement de l'activité économique en Suisse. L'excédent record de la balance des revenus et la pression à la hausse qui en résulte sur le franc sont donc imputables à la quasi-résorption du déficit commercial qui a passé à un demi-milliard de francs alors qu'auparavant il était de 6 à 7 milliards.

Six ans de réclusion pour trafic d'héroïne

BÂLE (ATS). - La Cour correctionnelle de Bâle a condamné un vendeur de voitures de 27 ans à dix ans de réclusion pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. L'accusé avait fait du trafic d'héroïne avec la complicité de deux Syriens et s'était ainsi approprié une somme de 35 000 francs.

D'une interview tronquée aux déclarations de Jean Dumur La TV romande a-t-elle violé la concession? Le Conseil fédéral prie la SSR de s'expliquer

BERNE (ATS). - Dans une lettre datée du 28 mars dernier, le Conseil fédéral prie M. Stelio Molo, directeur général de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) d'examiner l'exécution et l'émission de l'interview du vice-premier ministre iranien Entezam et de vérifier s'il y a eu violation de la concession. En outre, le Conseil fédéral aimerait connaître la position de M. Molo à propos des déclarations de M. Jean Dumur à la télévision après une interview du conseiller fédéral Kurt Furgler.

Rappelons que la Télévision suisse romande avait diffusé, le 13 mars dernier, une interview de M. Entezam dans laquelle ce dernier avait déclaré que des mesures de rétorsion n'étaient pas à exclure si les autorités helvétiques ne renouaient à l'Iran la fortune que le shah aurait prétendument déposée en Suisse. Or, la TV avait omis de diffuser la partie de l'entretien au cours duquel M. Entezam avait pondéré ses déclarations en précisant que les autorités iraniennes allaient examiner les moyens légaux mis à leur disposition par le Conseil fédéral pour récupérer éventuellement ces fonds. La SSR a toutefois par la suite reconnu son erreur et l'a

rectifiée en diffusant le texte intégral de l'interview. Dans sa lettre, le Conseil fédéral demande à M. Molo de répondre à la question s'il y a eu violation de l'article 13 de la concession. En vertu de cet article, la SSR doit diffuser une information complète et objective. Elle n'a pas le droit de diffuser des émissions qui mettent en danger la sécurité intérieure et extérieure de la Confédération.

Les déclarations de M. Dumur sur la sellette

Autre point soulevé par le Con-

seil fédéral : les déclarations de M. Jean Dumur, chef du Département de l'information à la Télévision romande, le 21 mars. Ce même jour, le conseiller fédéral Kurt Furgler avait pris à partie, devant le Conseil national, la SSR, qualifiant de suggestives les questions posées à M. Entezam - le terme de suggestif et repris dans la lettre - et se demandant si la diffusion de cette émission avait été opportune.

Interviewé le même soir par la TV romande, M. Furgler avait renouvelé ses déclarations. C'est alors que M. Dumur a fait sa déclaration. A son avis, M. Furgler s'est livré à des considérations personnelles qui ne sont pas nécessairement partagées par le reste du Conseil fédéral. Non, répond le Conseil fédéral dans cette lettre, M. Furgler a exprimé l'avis du Conseil fédéral. Mais c'est au sujet de la conclusion de M. Dumur que le gouvernement aimerait avoir les explications du directeur général Molo. Citons ce passage : « Il est dans le rôle de

l'information, à la télévision comme dans les journaux, de mener l'enquête en toute circonstance sur les problèmes les plus délicats de la vie intérieure et extérieure, et de poser aux personnalités clés d'une situation les questions qui viennent normalement à l'esprit. (...) Mais nous sommes convaincus que toute émasculature du droit à l'information est un coup porté au système démocratique. » Or, relève le Conseil fédéral, la SSR occupe une position particulière par rapport à la presse car elle possède un monopole et ses activités s'appuient sur une concession.

Enfin, le Conseil fédéral demande à M. Molo de lui indiquer les mesures qui ont été prises sur le plan interne pour « assurer à l'avenir, de la part de la SSR, une surveillance efficace de ce genre d'émission, aussi bien au stade de leur conception que de leur réalisation, respectivement leur émission ». (Ndlr : cette lettre n'existant qu'en langue allemande, les citations sont donc des traductions).

Une audience mémorable de Jean Paul II « Nous avons besoin de prêtres qui soient des constructeurs et non des démolisseurs »

Ainsi que nous l'annoncions hier, le pape a reçu hier, dans la salle des audiences, les 7000 étudiants des 16 universités pontificales et instituts ecclésiastiques supérieurs de Rome, avec leurs professeurs (950), ainsi qu'avec le personnel et les membres de la congrégation pour l'éducation catholique.

Accueilli chaleureusement,

le pape a prononcé son discours d'une voix lente et ferme, créatrice d'une atmosphère de sérénité. Il fut souvent interrompu par des applaudissements.

Une formation solide

Il insista notamment sur la nécessité pour le prêtre d'une formation solide : culture profane générale, culture spéciale, fondée sur la théologie. Celle-ci sera le fruit de l'étude et de la foi, elle s'alimentera dans un colloque intime continu avec le maître intérieur. La théologie doit être vécue.

« Nous avons besoin de prêtres dotés d'un sens théologique solide, nous avons besoin de prêtres à l'écoute de l'Écriture sainte, de la tradition et du magistère. Nous avons besoin de prêtres qui, en enseignant la foi et la morale, soient des constructeurs et non des démolisseurs ».

Tout cela, ajouta le pape, tout cela suppose solidité doctrinale, honnêteté intellectuelle, adhésion au magistère vivant, union intime au Christ : en un mot, tout cela suppose une maturité spirituelle supérieure.

Où tourner les regards?

Le clergé catholique doit être à la hauteur des temps. « Alors que l'humanité s'achemine vers l'an 2000, il n'est pas permis au peuple de Dieu de s'attarder sur la route, de s'arrêter ou de reculer, l'Eglise doit

s'avancer en tournant le regard tout à la fois en arrière, en avant et par-dessus tout en haut, vers son Seigneur, car c'est de lui qu'elle tient inspiration, force, résistance, courage.

La crise : coups et contrecoups

Jean Paul II évoqua enfin la crise traversée par l'Eglise dans la période post-conciliaire. Cette crise est un fait indéniable, elle a pris parfois des formes radicales et revêtu un caractère de contestation qui

De notre correspondant à Rome Georges Huber

s'est porté jusque sur le sacerdoce, sur la vocation sacerdotale et sur le séminaire comme institution. On n'a pas oublié la fièvre de certains débats. Or, « les discussions ont appelé des précisions et elles ont provoqué d'opportunes mises au point » par les autorités.

« Aujourd'hui, on peut dire que, grâce à cet effort critique et auto-critique, un progrès est en cours : de la phase « né-

gative » nous commençons à passer à une mise en application « positive » des décrets de Vatican II, c'est-à-dire à l'authentique renouveau (ou aggiornamento) voulu par Jean XXIII, initiateur du concile ».

Nous ne sommes pas seuls

En terminant, le pape exprima le souhait que, dans la mouvance de ce renouveau spirituel, aillent augmentant les vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires. « Toutes les difficultés ne sont certes pas surmontées, mais il est temps de reprendre le chemin en comptant sur l'appui du Christ : s'il a confié son Eglise à des hommes, il leur a aussi donné l'assurance de sa présence agissante ».

Georges Huber

Au cours de son discours, le Saint-Père annonça la promulgation d'une constitution sur l'enseignement ecclésiastique supérieur et la parution pour le jeudi saint d'une lettre au clergé catholique. (Voir page 2)

La Banque Nationale en 1978 Déficit de 2593 millions Cause: les interventions sur le marché des changes

BERNE/ZURICH (ATS). - Par suite de la situation monétaire exceptionnelle de l'année écoulée, le compte de profits et de pertes de la Banque Nationale Suisse accuse une perte de 2593 millions de francs, couverte par les réserves latentes sur l'encaisse-or. Les amortissements sur les devises - dont le montant atteignait à la fin 1978 quelque 29 milliards de francs, ont constitué l'essentiel des charges. Ces amortissements ont atteint 4434,8 millions de francs contre 1224 millions l'année précédente. Comme le résultat de l'exercice 1978 est exceptionnel et vraisemblablement unique, comme l'indique le 71^e rapport annuel de la BNS, il n'y a pas lieu de renoncer au versement des dividendes (1,5 millions de francs). La somme du bilan de la Banque Nationale s'élevait à la fin de l'année à 46,42 milliards de francs. Du côté des recettes, les intérêts sur les placements de devises dominent avec une somme de 1257,7 millions de francs. Le montant des placements et les taux d'intérêts ayant augmenté, ces recettes se sont accrues de quelque 325 millions de francs par rapport à 1977. Le produit du portefeuille

de titres s'est inscrit à 52,2 millions de francs.

Pour éviter des mouvements trop brusques des cours de change et pour amener une correction, la Banque Nationale a recouru à des interventions sur le marché des devises, à des actions sur le niveau de l'intérêt et à la lutte contre l'afflux de fonds étrangers.

Cinquante maîtres de la peinture à Lausanne

LAUSANNE (ATS). - Une exposition de grands artistes suisses et français des XIX^e et XX^e siècles s'ouvrira demain à la galerie Val-lotton, à Lausanne, où elle sera visible jusqu'au 5 mai. Elle présente un ensemble de 130 pastels, aquarelles et dessins de plus de 50 maîtres, parmi lesquels Auberjonois, Barraud, Bieler, Bocio, Bonnard, Bosshard, Buchet, Carzou, Chavaz, Chiné, Clément, Derain, Domenjod, Dunoyer de Segonzac, Giacometti, Hermanjat, Picabia, Pissarro, Soutter, Steinlen, Vallotton et Vaudou.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Allet, téléphone, 55 14 04.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistances sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/311269.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de Ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage E. Frey S.A., Sion, jour et nuit, téléphone 22 98 98.

Service de dépannage du 0,8%. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Grans, tél. 027/23 16 02

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Vœffray, tél. 22 28 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Château-neuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivalurum. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratflori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

District d'Hérens-Conthey:

Nendaz-Station. - discothèque scotch-bar Lapin-Vert ouvert tous les soirs de 22 à 3 heures.

Galerie Grande-Fontaine. - Expo Dominko et J.-M. Schwaller, jusqu'au 21 avril.

OJ du CAS. - Haute-Route valaisanne, dernières inscriptions chez Paul Kohl, au 43 22 30 Mercredi 4 avril, dernier délai.

OJ du CAS. - 7-8 avril, course à l'Asphubel. Rendez-vous à 13 h. à la Planta. Inscriptions chez Siegenthaler, 22 09 63.

CSFA. - 7 et 8 avril, sortie peaux de phoque: inscriptions au 23 30 52 (Germanier) en dehors des heures de bureau jusqu'au 5 avril; 5 avril, 12 h. rencontre Haute-Route; 29 avril marche, bisse de Varone; 6 mai, vallée Blanche, inscriptions pour ces deux courses à la séance du mardi 25 avril, hôtel Elite.

CAS, groupe de Sion. - Courses organisées les 7 et / ou 8 avril dans la région d'Aoste. inscriptions au stamm qui aura lieu au local de la rue de Savièse le jeudi 5 avril de 18 h. 30 à 19 h. 30 ou auprès de Marcel Fauchère, Sion, tél. privé 22 05 40, professionnel 23 35 45.

A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 48 84.

Fondation Pierre Gianadda, musée gallo-romain: du 1.10 au 31.5., de 10 à 12 h. et de 14 à 18 heures, et exposition «L'enfant dans le monde» jusqu'au 29 avril.

Bibliothèque municipale. - Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.

C.S.F.A. - Dimanche 8 avril, course à peaux de phoque au petit col de Ferret. Inscriptions lors de la réunion mensuelle du jeudi 5 avril.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 65 23 39.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan, tél. 71 15 44.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 71 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. - Tél. 71 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 71 62 62, J.-L. Marmillod, 71 22 04, Antoine Rithner, 71 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 71 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 71 43 37.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 71 44 10. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32; Jean, tél. 71 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 46 21 25.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie City, téléphone 23 62 63.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.



Un menu

Anchois aux œufs durs
Côtelettes de mouton grillées
Purée au jus
Gâteau de semoule à la confiture

« Une âme, telle une balance sensible, doit longuement osciller avant de trouver son équilibre. »
Jean Rostand

Le plat du jour

Gâteau de semoule
Versez en pluie dans 1 litre de lait bouillant 250 g de semoule. Ajoutez 125 g de sucre, 30 g de beurre, 1 pincée de sel. Mélangez bien, cuisez doucement. Liez la semoule cuite de 4 jaunes d'œufs. Ajoutez 60 g de beurre frais et terminez avec 4 blancs d'œufs battus en neige. Versez dans un moule caramélisé en ne le remplissant qu'aux trois quarts. Cuisez au four et au bain-marie trente minutes. Démoulez une fois refroidi et servez avec de la confiture.

Recette de la soupe paysanne

Temps de préparation : vingt minutes.
1 kg de pommes de terre, 1 litre et demi d'eau, 50 g de beurre, cerfeuil (ou persil), sel, poivre, 8 blancs de poireaux, 1 petit pot de crème, 1 cuillère à soupe de condiment liquide.
Faites revenir au beurre les poireaux coupés en petites rondelles, puis versez l'eau bouillante. Salez, poivrez. Ajoutez les pommes de terre coupées en carré. Laissez cuire une heure environ à bon feu. Lorsque la soupe est prête, versez dans une soupière la crème, une louche de soupe et le condiment liquide. Remuez. Versez le reste de soupe. Saupoudrez de cerfeuil haché et servez avec des croûtons frits frottés d'ail et une noix de beurre frais.

Diététique

Combien un litre de bière apporte-t-il de calories ?
Un litre de bière apporte entre 350 et 400 calories, car, outre l'alcool, elle contient en moyenne 40 g de sucre au litre; elle est riche en éléments minéraux (calcium, phosphates, fer...) et en vitamines du groupe B grâce à

la levure. Elle est apéritive et diurétique et il n'y a pas de contre-indication à une consommation modérée, sauf pour les diabétiques que sa richesse en sucres risquerait de déséquilibrer. Tout le problème de cette boisson provient de sa teneur en alcool, qui varie de 2^e pour la bière de ménage, à 8 à 9^e pour les bières dites « de luxe ». Et quoique moins fréquent que l'alcoolisme par le vin, à l'exception des régions où la bière est la boisson traditionnelle, les statistiques montrent bien que le danger n'est pas hypothétique, loin de là.

Votre maison

Comment peut-on enlever les taches de graisse ou d'huile sur les tissus de couleurs non stables ?
Employez du tétrachlorure de carbone à l'air libre. Ne jamais employer de détachant inflammable près d'une flamme (n'oubliez pas, si vous travaillez dans la cuisine, la veilleuse des réchauds). En appliquant le détachant, frottez toujours des bords vers le centre de la tache pour éviter que celle-ci ne s'étende.
Employez peu de détachant à la fois et travaillez vite. Répétez l'opération aussi souvent que nécessaire. Vous brossez plutôt que vous ne frottez puisque frotter abîme certains tissus. Pour éviter de laisser un rond autour de la tache, une fois qu'elle aura disparu, appliquez le détachant en mouvements réguliers et aérez bien le tissu pour qu'il sèche le plus vite possible.
Ma cave, même avec les lampes de 100 Watts, même après avoir lavé les fenêtres, demeure très sombre. Comment la rendre plus claire ?
Il fera beaucoup plus clair dans votre cave si vous chalez les murs. La chaux est préférable à l'huile pour les caves qui ont tendance à être humides.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: affaibli.
A l'exception des valeurs énergétiques et alimentaires, les cours se sont généralement effrités.
FRANCFORT: meilleure.
Dans un marché plus actif, de nombreux titres de premier rang ont clôturé sur une note haussière.
AMSTERDAM: irrégulière.
Dans un marché calme, seules les valeurs bancaires se sont adjugé quelques florins.

BRUXELLES: irrégulière.
Dans un volume de transactions réduit, seuls quelques titres ont fait preuve d'une bonne disposition.
MILAN: en baisse.
Tous les secteurs ont poursuivi leur mouvement de baisse durant une séance maussade.
LONDRES: en baisse.
Dès l'ouverture, le Stock Exchange s'est orienté à la baisse, sous la conduite des titres industriels.

BOURSE DE ZURICH		BOURSE DE NEW YORK	
	2.4.79	3.4.79	
Suisse	2.4.79	3.4.79	2.4.79
Brigue-Viège-Zermatt	99 d	100	35 5/8
Gornergratbahn	940 d	940 d	69 3/4
Swissair port.	843	838	30 1/2
Swissair nom.	830	828	10 1/8
UBS	3340	3325	40 1/2
SBS	393	384	33 7/8
Crédit Suisse	2350	2340	56 1/8
BPS	1955	1945	27 1/4
Elektrowatt	2015	1975	139 1/4
Holderbank port.	563	556	63 3/4
Interfood port.	4300	4350	52 5/8
Inter-Pan	64	64	43 3/4
Motor-Columbus	775	775	47 1/4
Oerlikon-Bührle	2505	2505	32 5/8
C ^o Réassurances port.	5200	5200	56 7/8
Winterthur-Ass. port.	2370	2350	28 1/4
Zurich-Ass. port.	12500	12400	16 5/8
Brown, Boveri port.	1855	1855	66 1/2
Ciba-Geigy port.	1255	1260	19 7/8
Ciba-Geigy nom.	690	700	314 1/8
Fischer port.	705	710	45 1/2
Jelmoli	1470	1460	28 5/8
Héro	3050	3060	24 1/8
Landis & Gyr	1070	1060	53 1/4
Losinger	760	760 d	23 3/8
Globus port.	2380 d	2425	57 1/2
Nestlé port.	3590	3590	22 1/8
Nestlé nom.	2395	2395	68 7/8
Sandoz port.	4325	4290	25
Sandoz nom.	1995	1990	80 3/4
Alusuisse port.	1445	1430	38 3/4
Alusuisse nom.	574	576	30 1/2
Sulzer nom.	2720	2710	49 1/2
Allemagne			
AEG	57.25	58	7 1/8
BASF	124	124.5	7 1/8
Bayer	124.5	125	38 3/4
Daimler-Benz	268	270.5	40 1/2
Commerzbank	181	181	7 1/8
Deutsche Bank	245.5	247	38 3/4
Dresdner Bank	198.9	199	49 1/2
Hoechst	122	122	7 1/8
Siemens	230	230	7 1/8
VW	207	208	24 1/4
USA et Canada			
Alcan Alumin.	60.5	60.5	23 3/8
Amx	92	88.5	57 1/2
Beatrice Foods	36 d	36.5	22 1/8
Burroughs	119	119	68 7/8
Caterpillar	101	101	25
Dow Chemical	47.25	47	80 3/4
Mobil Oil	125.5	126.5	38 3/4
Divers	2.4.79	3.4.79	
AKZO	24.75 d	24.5 d	30 1/2
Bull	22.25	22.75	10 1/8
Courtaulds	3.9	3.9 d	40 1/2
de Beers port.	12	11.75	

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Un film de Samperi
LE BATAILLON EN FOLIE
où le major se défoule dans un climat érotique et hallucinant...

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Une aventure explosive
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Ce soir à 21 heures - 16 ans
FANTOMAS CONTRE SCOTLAND-YARD
mit deutsche Titel
avec de Funès et Jean Marais
Un comique policier à voir!

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures, soirée à 21 heures - 18 ans
LE RÉCIDIVISTE
Dustin Hoffman
Il cherchait simplement à refaire sa vie !
En nocturne à 23 heures - 18 ans
FANTOMAS CONTRE SCOTLAND-YARD
mit deutsche Titel
avec de Funès

HAUTE-NENDAZ Cinálpin

Ce soir à 21 heures - 14 ans
UN ESPION DE TROP
avec Charles Bronson et Lee Remick

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU
avec Claudia Cardinale et Michel Piccoli

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
SERVENT PEPPERS
avec Peter Franpton et les Bee Gees

FULLY Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Demain à 20 h. 30 - 18 ans
LE MONSTRE EST VIVANT
Dès vendredi - 16 ans
LA CAGE AUX FOLLES

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Les gâtées de l'escadron chez les filles !
LES FILLES DU RÉGIMENT
Un film irrésistible à « Grand Fou-Rire »

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
Drôle, tendre et infiniment intelligent...
c'est l'évasion totale !
LE CIEL PEUT ATTENDRE
Une comédie de et avec Warren Beatty
avec Julie Christie et James Mason

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Film d'art et d'essai
MOLIERE (2^e partie)
écrit et réalisé par Ariane Mnouchkine
Dès demain soir à 20 h. 30 - 10 ans
Pierre Richard et Aldo Maccione dans
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 71 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - Admis dès 14 ans
On dit qu'il est encore meilleur que le premier !
LES DENTS DE LA MER (N° 2)
Deux heures de suspense et d'angoisse!

MONTHEY Plaza
Tél. 025 71 22 61

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Franco Nero c'est
KEOMA
Un superbe western comme on en voit plus !

BEX Rex 63 21 77

Aujourd'hui : RELACHE

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^s, GENÈVE

Chemical Fund	D	7.49	8.19
Technology Fund	D	8.68	9.49
Europafonds	DM	25.20	26.50
Unifonds	DM	17.15	18.10
Unirenta	DM	38.25	39.50
Unispecial 1	DM	61.05	64.20

Crossbow Fund	FS	3.91	3.99
CSF-Fund	FS	16.54	16.89
Intern. Tech. Fund	D	9.15	9.27

TÉLÉVISION

tv Suisse romande

17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamiau
Une émission de jardin d'enfants.
17.30 Téléjournal
17.35 Objectif
- Raconte-moi Baubourg
- Sélection de films primés au 2^e Festival international du film pour l'enfance et la jeunesse à Lausanne.
- Il était une fois l'homme

18.15 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est « Terre des hommes » Genève qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde.

18.35 Pour les petits
Calimero
18.40 Système D
Le jeu des incolables
19.00 Un jour, une heure 1^{re} partie
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure 2^e partie

20.00 Passe et gagne
Le jeu des incolables
20.25 25 ans ensemble:
Duel à cache-cache
Ce soir, en direct de Rolle: 8^e de finale opposant: M. Philippe Chaignat, d'Echandens, à M^{me} Micheline Dunand, de Paudeux.

21.25 Ouvertures



La parole aux enfants d'une classe... Un reportage réalisé à Genève avec des enfants de 11 ans.
22.25 Téléjournal
22.35 Football

tv Suisse alémanique

17.10 TV-Junior
Pas à pas ou la vie des enfants handicapés

18.00 Carrousel
Musique et informations
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 L'hôtel de la belle Marianne
L'héritage. Série avec Nadja Tiller

19.35 Point chaud
20.00 Téléjournal
20.25 Telearena
En direct du Studio 1: Vivre avec la mort. Pièce de Walthar Kauer. Avec Elisabeth Fricker, Sandra Markus, Trudi Roth, Peter W. Loosli

22.55 Téléjournal
23.10-24.00 Football
Match de ligue nationale Reflets filmés

tv Suisse italienne

13.00-13.45 Elections cantonales tessinoises
Résultats du Grand Conseil
17.50 Téléjournal
17.55 Pour les tout-petits
18.00 Pour les petits
18.15 Pour les enfants
18.50 Téléjournal
19.05 In casa e fuori
Réalités familiales et sociales

19.35 Rencontres
Faits et personnalités de notre temps: Reinhold Messner. L'alpinisme impossible

20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Elections cantonales tessinoises
Commentaires
21.15 Arguments
22.00 En musique du Studio 3
Ce soir: Memo Remigi
22.50 Téléjournal
23.00-24.00 Mercredi-sports
Football - Nouvelles

tv France 1

11.15 Réponse à tout
11.33 Midi première
12.00 TF1 actualités
12.37 Les visiteurs du mercredi
12.45 Scoubidou. 13.05 La boîte à idées. 13.10 Sibor et Bora. 13.13 Le courrier des 6-10. 13.17 Chanson. 13.20 Barbapapa. 13.28 Mission spatiale santé. 13.33 Du nouveau pour nous. 13.38 Les fous du volant. 13.49 Jacques

Trémolin, raconte une histoire. 13.54 Prince Noir. 14.17 Le club des 10-15. 14.18 Pop. 14.22 Dossier spécial: l'habitat historique. 14.42 Ça, c'est du sport. 14.57 Déclic. 15.20 Attention, c'est super. 15.23 Chanson. 15.26 Vous nous avez écrit. 15.30 La parade des dessins animés. 15.53 Les infos. 16.13 Mon ami Ben. 16.49 Mercredi-sports

16.55 Sur deux roues
Plein cadre sur... les premiers tours de roues
17.00 TF quatre
17.27 1, rue Sésame
17.57 C'est arrivé un jour
Le terrain vague
18.12 Une minute pour les femmes
18.20 Actualités régionales
18.44 Les inconnus de 19 h. 45
19.03 TF1 actualités
19.35 La lumière des justes (4)
Série de Yannick Andrei
Avec: Chantal Nobel, Michel Robbe, Nicole Jamet, Georges Wilson, Olivier Hussenot

20.33 A la poursuite des étoiles
A quoi rêvent les astronomes?
21.25 Football
Championnat d'Europe des Nations: résumé du match Tchecoslovaquie - France, à Bratislava
22.10 TF1 actualités

tv Antenne 2

11.03 Qui de neuf?
11.15 Le sixième sens (3)
Feuilleton de Louis Gros-pierre. Avec: Roger Karl, Ginette Leclerc, Maurice Auffer, etc.
11.45 A2 1^{re} édition du journal
12.20 Page spéciale
12.35 Magazine régional
12.50 Une Suédoise à Paris (24)
Feuilleton de Patrick Saggio. Avec: Merete Degen-kow

13.03 Les mercredis d'Aujourd'hui madame
14.15 Robinson suisse
Jean Lafitte (2) d'Anthony Lawrence. Avec: Martin Illner, Pat Delany, Willie Aames, etc.
15.15 Récré A2
15.55 Football
Coupe des Nations: Tchecoslovaquie - France, en direct
17.45 Flash informations
17.55 Des chiffres et des lettres

18.20 Actualités régionales
18.45 Top club
19.00 Journal 3^e édition
19.35 Les Muppets
20.05 Mi-fou, mi-raison
21.20 Voir
22.10 Journal 4^e édition

tv France Régions 3

17.00 Travail manuel
17.30 FR3 jeunesse
17.55 Tribune libre
Le parti communiste marxiste-léniniste
18.10 Soir 3
18.20 Actualités régionales
18.40 La télévision régionale
18.55 Il était une fois l'homme
19.00 Les jeux de 20 heures
19.30 Les hommes
Un film de Daniel Vigne. Avec: Michel Constantin, Marcel Bozzuffi, Nicole Calfan, etc.
21.05 Soir 3

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.15 La mode à Munich. 17.00 Pour les enfants, série. 17.10 Pour les jeunes. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Die Quelle, téléfilm. 21.45 Magazine culturel. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Football. 23.45-23.50 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 16.15 Trick-bonbons, série. 16.30 Pustelblume, série. 17.00 Téléjournal. 17.10 La ferme Follyfoot, série. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Früh übt sich. 19.00 Téléjournal. 19.30 Erwachendes Land, série. 20.15 Bilan. 21.00 Téléjournal. 21.20 Van der Valk, série. 22.05 L'information des consommateurs. 22.10 Turquie 79. 22.55 Trotzky à Coyoacan, téléfilm. 0.40 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Sesam-street. 18.30 Telekolleg I. 19.00 Rock'n'Roll Music, série. 19.50 Die blaue Dahlie, film. 21.25-22.30 Le journal d'André Malraux.

tv Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-12.10 Diamentum zum Frühstück, film. 17.00 Princesse Mélanie. 17.25 Pour les enfants. 18.00 Tony Randall: Franklin amoureux, série. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 La flûte enchantée, opéra. 23.00-23.05 Sports et informations.

CREDIT SUISSE

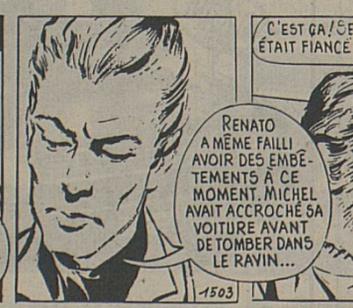
Dividende 1978

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 3 avril 1979, le coupon no 14 de nos actions au porteur et nominatives sera payable sans frais à partir du 4 avril 1979, au siège central à Zurich ainsi qu'à tous nos sièges en Suisse, à raison de:

	brut	net
par action au porteur	80.—	52.—
par action nominative	16.—	10.40

(après déduction de 35% d'impôt anticipé)

D^r CLAUDETTE



RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.

6.00 Top-matin
Le journal d'informations et variétés

6.00, 7.00, 8.00 Editions principales

6.20 Top-secret
6.30 Top-régions
6.40 Quelqu'un
6.50 Top-sports
7.20 Top-enfants
7.32 Billet d'actualité
7.45 Echanges
8.05 Revue de la presse romande

8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.35 A propos
par Catherine Michel
8.45 Top à Benjamin Romieux
9.05 La puce à l'oreille
Musique, évasion, contact, service avec l'équipe du matin

10.30 Avec Antoine Livio
12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion
Est-ce la fête ?
Un jeu de Michel Dénériaz

12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité

13.30 La petite affiche
par Janry Varnel

Radio romande II

14.05 La pluie et le beau temps
par Jacques Donzel
16.05 Feuilleton
Le préau (23)
de Georges Borgeaud
16.15 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert
17.05 En questions
par Jacques Bofford
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Soir-sports
18.30 Le journal du soir
19.00 Revue de la presse suisse alémanique
19.05 Actualité-magazine
19.20 Radio-actifs
Quarante minutes de musique, de débats réalisés par les jeunes

20.05 Masques et musique
21.00 Mercredi-sports
Présentation : Jean-Claude Gigon
22.05 Blues in the night
par Madeleine Caboche

Beromunster

19.35 La librairie des ondes
par Gérard Valbert et Yves Court
20.05 (s) Les concerts de Genève
Orchestre de la Suisse romande dirigé par Horst Stein, Kyungf Wha Chung.
F. Mendelssohn
W. Walton, A. Scriabine
22.00 Le temps de créer
Ce soir : poésie
23.00 Informations

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.

6.05 Bonjour
8.00 Notabene
10.00 Agenda
11.55 Pour les consommateurs
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
14.05 Musique légère
15.00 Notes et notices
16.05 Pour les aînés
17.00 Tandem
18.30 Sport
18.45 Actualités
19.30 Marche écossaise, Debussy; Carmen, suite N° 1, Bizet; Les Forains, ballet, Sauguet; España, rhapsodie pour och. Chabrier
20.30 Prisme : thèmes de ce temps
21.30 Pour les consommateurs
22.05-24.00 Music-box

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.

Musique et informations

8.45 Radioscolaire
9.00 Radio-matin
11.50 Les programmes du jour
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Chansons et musiques populaires
14.05 Radio 2-4
16.05 Après-midi musical
18.05 La côte des Barbares
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Cycles
20.30 Blues
21.00 Café, pousse-café et récit
21.30 Disco-mix
23.05-24.00 Nocturne musical

L'amour c'est...

... ne jamais oublier les bonnes manières, même quand on est marié.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved
© 1977 Los Angeles Times

météo

Pour tous les goûts...

Nord des Alpes, Valais, Grisons: nébulosité très changeante: éclaircies alternant avec des giboulées. Température voisine de 6 degrés cet après-midi. Vents modérés d'ouest à sud-ouest. Nouveau gel nocturne probable.

Evolution pour jeudi et vendredi: même type de temps. A Sion hier à 13 heures: couvert, quelques éclaircies, 8 degrés. 3 à Zurich et Berne (neige), 5 à Bâle, 7 à Locarno, 9 à Genève, -11 au Sântis, 3 à Moscou et Amsterdam, 5 à Paris, 7 à Londres, 12 à Madrid et Varsovie, 13 à Milan, 14 à Lisbonne, 15 à Rome, 17 à Nice, 18 à Athènes et Tunis.

L'ensoleillement en Suisse en 1978: Monte Brè (TI) 2195 heures, Locarno 2084, Montana 2043 (95%), Sion-Gravelone 2005 (99%), Lugano 2004, Weissfluhjoch 1980, Sion-aérodrome 1901 (99%), Saint-Moritz 1840, Genève-Cointrin 1705, Lausanne 1694 heures.



Centre commercial
MAGRO

Grand choix
de chocolats de Pâques

Suchard CAILLER
Tobler Bloch
Lindt
Choisir Lindt
révèle votre bon goût

SION-UVRIER

MACHINES A LAVER

marques suisses, d'exposition, neuves avec garanties

Gros rabais

Facilités de paiement

Fr. 30.-

par mois
12 mois minimum
Nos occasions
dès Fr. 390.-
Réparations
toutes marques
sans frais
de déplacement

SAM

appareils ménagers
La Chaux-de-Fonds
Tél. 027/23 34 13

A vendre d'occasion

chambre à coucher noyer

comprenant:
2 lits jumeaux
4 tables de nuit
1 armoire 3 portes
1 dressoir
1 coiffeuse

A la même adresse:
6 portes
avec encadrement
parfait état
Le tout Fr. 1500.-

Tél. 027/86 33 30
36-23557

A vendre

pour cause de cessation de commerce
1 balance mod. STW
capacité 150 kg
2 essoreuses une a eau, une électrique
1 grand ventilateur
1 clark d'une tonne
1 baraque de chantier
1 cuve thermique
Matériel en bon état
Prix intéressant

Tél. 025/71 18 69
36-100221

Réparations

Appareils ménagers
toutes marques

F. Chamorel
Tél. 025/71 31 50
021/61 65 85
22-120

Préparez la belle saison



Valisère - Fortex Charmant - Mayoclub - Rasurel
Tropic - Corine Dalmaz - Anita - Nina Ricci
Christian Dior - Schiesser - Fürstenberg - Yolène

Maillots de bain et bikinis

Gr. 36-52 - Profondeur des bonnets A à DD
hauteurs de culottes: du string au short

Robes de plage, jupes longues, peignoirs
et linges assortis

**Maillots de bain de grossesse
et prothèse**

BOUTIQUE
fronfron
Rue des Vergers 13
SION
Tél. 23 59 23

**Confection rideaux
moderne et style**

plus petit travail de couture

Réfection salons, chaises, moderne et style. Choix de tissus.

Jean-Marc Roessli, tapissier-décorateur
Av. de France 15, Sion, tél. 027/23 49 02
(atelier) 36-23590

A vendre dans immeuble résidentiel à
Sierre (environ 10 km de Crans-Montana)

un appartement

4 chambres, cuisine, douche, WC, salle
de bains, garage communautaire, cave,
ainsi qu'un grand balcon.

Tél. 027/55 82 17 36-23605

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Un journal indispensable à tous.

DAIHATSU



Charade 8950.-
XG-4

SIDA SA, importateur Daihatsu
1964 Châteauneuf-Conthey

Pour un essai Daihatsu:
Conthey-Sion: Garage 13 Etoiles, 027/36 23 15 - Sierre: Garage 13 Etoiles, 027/
55 76 51 - Martigny: Garage 13 Etoiles, 026/227 72 - Monthey: Garage 13 Etoiles,
025/4 10 39 - Glis-Brig: Garage Valaisia, 028/23 43 40

Cette semaine
dans

Le magazine de la femme actuelle
bouquet
BERNE-LAUSANNE

Un grand concours
pour toutes les mariées
de Suisse romande

TAHITI:
Du rêve
et des réalités...

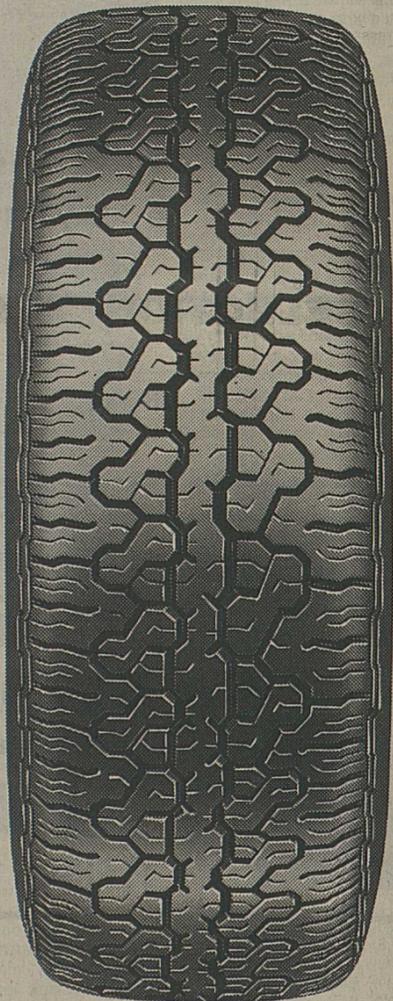
TV ROMANDE:
Leysin à l'heure
et aux rythmes du disco

THÉÂTRE:
Une Neuchâteloise brûle
les planches parisiennes

un peu ...
beaucoup ...
passionnement ...
bouquet

En vente
partout

LE PREMIER PNEU RÉUNISSANT LES 6 PLUS RÉCENTS PROGRÈS DE LA TECHNOLOGIE. FIRESTONE S-211.



Firestone
S-211
pneu à ceinture d'acier.

1.
Un profil ouvert, comportant des rainures longitudinales et des canaux de drainage latéraux, résiste mieux à l'aquaplaning que les profils fins encore courants de nos jours.



La sécurité par temps de pluie est considérablement plus grande.

2.
Le nouveau mélange de la bande de roulement, comportant des matériaux organiques et synthétiques, améliore les coefficients de frottement et d'adhérence.

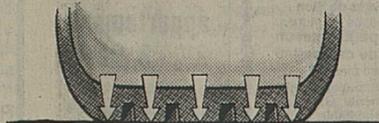
La bande de roulement adhère mieux à la route mouillée et fournit un kilométrage maximum.

3.
Les flancs se bombent moins que sur un pneu ceinturé habituel.



Les mouvements du volant sont transmis sur la route plus vite et de manière plus précise. Le pneu garantit une plus grande stabilité latérale.

4.
Les forces physiques en présence dans le pneu ont été modifiées de telle sorte que la pression d'appui soit égale sur toute la surface de contact.



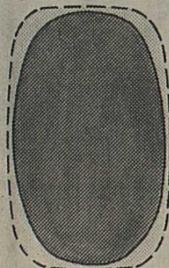
Le pneu dure plus longtemps car il roule de manière absolument régulière.

5.
En ligne droite, la surface de contact du pneu est ovale et non plus rectangulaire comme pour les autres pneus, car l'ovale réduit le frottement entre la chaussée et la bande de roulement.



La diminution du frottement réduit l'usure du pneu et la consommation d'énergie.

6.
Lors du freinage, l'ovale de la surface de contact devient presque rectangulaire, ce qui augmente l'adhérence d'env. 19%.



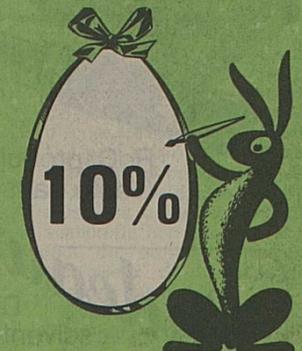
L'augmentation d'adhérence lors du freinage raccourcit la distance de freinage.

OFFRE DE PÂQUES 79

Tapis Discount vous offre jusqu'à 15.4 5% de rabais supplémentaire sur tous les articles



Offre permanente 10% sur tous nos RIDEAUX COUPONS DE TAPIS toujours 50-70% meilleur marché



Actuellement grande baisse sur tous nos tapis d'Orient, en choix plus de 250 pièces Tapis mur à mur, milleux à des prix sans concurrence



Gérant: Walter Biaggi

Fermé le lundi
A votre disposition pour la pose de vos tapis notre personnel spécialisé

BURGENER S.A.
Route du Simplon 26
3960 SIERRE
027 / 55 03 55

Votre partenaire en matière de mode

FEMINA
MODES

• A la Place du Midi à Sion
• Au Centre Placette à Sierre

NF l'i**N**formation en Valais **NF**

Golf.



A vendre

- 2 VW pick-up 71, impeccable
- 1 VW pick-up 69, moteur et peinture neufs
- 1 VW pick-up 70, peinture neuve
- Simca
- Chrysler 160 71, peinture neuve, 56 000 km
- Chrysler
- Valliant 2000 67, 14 PS
- fourgon VW Combi 64, vitré, moteur et peinture neufs
- Datsun Cherry coupé 73, 75 000 km
- Véhicules vendus expertisés, garantis
- Crédit possible
- Pour bricoleur bas prix: Rover 2000, 69 Ford Escort 1300, 69 Morris, 850, 68, Taunus 20 M, 68

1100-1600 cm³, 50-110 ch (37-81 kW), Contenance du coffre: jusqu'à 1100 l.

Garage de Muzot Veyras Agence Datsun Tél. 027/55 12 25 36-2890

La Golf a tout pour plaire. Prix compris.

Golf M, fr. 11150.- (+ frais de transport).

SIERRE		Garage Olympic, A. Antille		55 33 33	
SION	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82	SAXON	Garage J. Vouillamoz	6 33 33
SION	Garage des Deux-Collines, A. Frass	22 14 91	MARTIGNY	Garage Olympic S.A.	2 12 27
CHAMOSON	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60	ORSIÈRES	Garage B. Monnet	4 12 50
MONTHEY	Garage G. Froidevaux	71 22 56	CHAMPÉRY	Garage de Champéry	79 12 76
MONTHEY	Garage G. Guillard	71 23 46	LES EVOUETTES	Garage du Haut-Lac	81 17 34
			VOUVRY	Garage de Vouvry	81 13 86



Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse: **Banque Procrédit**
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP _____ Lieu _____

Pour vous Madame

Un nouveau maquillage **RoC** pour les peaux délicates et sensibles



- * Des teintes mode
- * Des formules nouvelles
- * Une présentation élégante

Demandez un conseil au personnel compétent de votre pharmacie.

RoC, produits de beauté hypo-allergéniques sans parfum (vente dans toutes les pharmacies).

Cadeau

Du 15 mars au 30 avril, les pharmacies suivantes se feront un plaisir de vous offrir, lors de votre achat de produits de maquillage RoC (min. Fr. 30.-) un nouveau rouge à lèvres RoC de votre choix:

Gland: pharmacie de Gland, Grand-Rue. Montreux: pharmacie du Casino, avenue du Casino 40. Nyon: pharmacie Nyonnaise, rue de la Gare. Saxon: pharmacie de Saxon. Martigny: pharmacie Lauber, avenue de la Gare 7.



Chics et pratiques

Nos manteaux (Croydor - Alconda Sura)

pluie mi-saison sport, ville et fantaisie

Grand choix dans toutes les tailles

Au magasin

FRIBERG Confection-nouveautés Martigny-Bourg

Tél. 026/2 28 20

DANS UN CADRE NOUVEAU ET PLAISANT

Grezi chez CONFECTION BEX (025) 63 27 84

Madame, Mademoiselle, Plus de problème pour vous habiller 2 rayons spécialisés

SELECTION TAILLES « 36 - 42 » « 44 - 52 »

CHOIX : Manteaux - Blazers - Robes - Blouses - Jupes Tricotages, etc.

Citoyen suisse cherche à Verbier-Station, personnellement et pour clients

terrains sans servitudes pour construction de chalets (une ou plusieurs familles) ou affaires déjà construites

Conditions: accès en voiture toute l'année directement au garage situé dans la maison ou possibilité d'aménagement postérieure. Prix réalistes selon SIA. Gestion ultérieure par agence indigène possible.

Seules les offres avec documentation complète avec plan de situation, plan horizontal, coupe longitudinale et plan de façade, évent. avec photo, indications des valeurs officielles, assurées et courantes, charges et droits, prix de vente et hypothèques actuelles sont à adresser à: Bureau d'ingénieur Fischer, ing. ETS, 2572 Sutz (Bienne). Contact personnel jusqu'au 15 avril au 026/76773, Verbier, Jacky 2, le matin jusqu'à 8 h. 30.

A vendre près de Sion dans les vignes petite maison de campagne en pierre. Situation dominante. Garage. Habitable tout de suite. Hypothèque à disposition. Agence AFIVA Av. Gare 9, Sion 027/23 44 77 36-85

Martigny, Maladière 8

2 pièces

hall, cuisine, bains, WC, Fr. 280.- + charges. Confort moderne, à proximité des magasins, transports et CFF

Pour visiter: 026/2 26 64 Gérances P. Stoudmann-Sogim SA Maupas 2 Lausanne 021/20 56 01

Je cherche

appartement 2 1/2 - 3 pièces

Ville de Sion pour le 1er mai.

Tél. 027/41 47 87 après 15 heures *36-23558

Chandolin-sur-Saint-Luc A vendre

terrain 500 m2

équipé Fr. 45.- le m2

Tél. 021/26 37 23 36-23416

A vendre ou à louer, vallée de Bagnes, situation centrale en bordure de route cantonale

immeuble - grande surface

complètement équipé - eau, électricité, chauffage, égouts - importante place de parc pouvant être affecté comme: - atelier artisanal - local industriel - dépôt pour tous genres d'entreprises, d'activité ou de commerces - logement collectif pour vacances, à deux pas de la station de Verbier

S'adresser sous chiffre P 36-23465 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Vernayaz

appartement de 4 pièces

Tout confort. Libre tout de suite.

Tél. 026/8 26 09 36-400364



9 ch Fr. 2700.-

Goldoni

HONDA

AGRIA

Important!

FLEISCH S.A., SAXON

Transporteurs Motoculteurs Motofaucheuses Motosarclieuses Débroussailleuses Moteurs de 3 à 18 ch

Achetez chez le spécialiste qui vous garantit les pièces et le service après vente.

Tél. 026/6 24 70

Savez-vous pourquoi, sur cette machine, on fait si rarement des fautes de frappe? Parce qu'on peut se le permettre.



Si une faute de frappe n'est plus un drame, on n'est plus nerveux à l'idée d'en faire. Par conséquent, on est plus sûr de soi, plus détendu, et on tape plus vite. Et pourquoi les fautes de frappe ne sont-elles plus un drame avec la machine

à tête imprimante IBM 82C? Parce que la touche de correction permet de les corriger rapidement et impeccablement. N'auriez-vous pas envie d'avoir le droit de faire autant de fautes de frappe que le cœur vous en dit?

A l'attention d'IBM.

Téléphonez-moi pour que nous prenions rendez-vous en vue d'une démonstration sans engagement de l'IBM 82C.

Nom: _____

Entreprise: _____

Découper et envoyer à: IBM Suisse, succursale de Lausanne, 7, av. du Théâtre, 1002 Lausanne.

Veillez me faire parvenir votre documentation sur la machine à écrire à tête imprimante IBM 82C.

Je souhaite faire la connaissance de la machine à écrire à tête imprimante IBM 96C (dotée du clavier suisse normalisé).

Adresse: _____

F 80

Téléphone: _____



IBM Suisse



SUR NOS ECRANS
par
Hermann Pellegrini



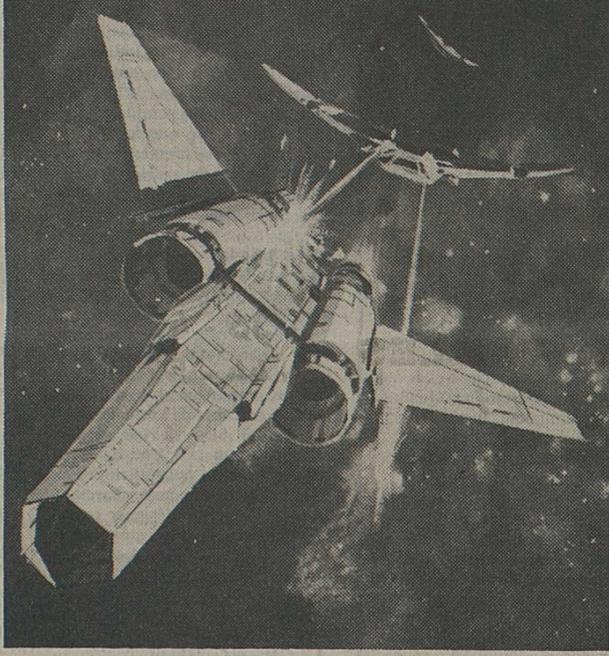
Supertechne...

Galactica

la bataille de l'espace

de Richard A. Colla

Avec son remarquable 2001 *Odyssée de l'espace*, Stanley Kubrick a ouvert la voie à de nombreuses productions consacrées à la conquête de l'espace ou à la guerre que se livrent les planètes dans un univers de science-fiction. Sur le grand ou le petit écran, les robots du futur apportent un sang neuf au cinéma d'aventures, sur le plan technique seulement. Car les scénarios illustrés par les collègues de Kubrick sont notablement inférieurs à leur modèle et surtout indignes de l'ingéniosité des techniciens. Ce défaut était déjà évident dans *La guerre des étoiles*. Il est accablant dans *Galactica*. Et, c'est bien connu, les prouesses techniques ne parviennent pas à effacer la fâcheuse impression laissée par une intrigue dénuée de tout intérêt ou par l'idiotie des personnages et des situations.



Galactica: des maquettes impressionnantes.

Richard A. Colla peut invoquer une excuse: son film est un montage de quelques épisodes d'une série télévisée américaine diffusée par la chaîne ABC qui a pulvérisé les records d'audience avec *Racines* et *Drôles de dames*. La version contractée du feuilleton déforme peut-être le récit initial.

Les « chasseurs d'idées » chargés d'écrire le scénario de *Galactica* n'ont pas fait preuve de beaucoup d'imagination. Ils ont plagié *La guerre des étoiles*. A des milliers d'années-lumière, dans une quelconque galaxie, la guerre sévit. Les chefs décident de tenter une réconciliation. Les hommes disséminés sur plusieurs planètes acceptent de serrer la main des Cyclons, affreux robots programmés pour semer la terreur et vivant sous un régime totalitaire. Hélas, les bons vont être les victimes des fourbes d'en face qui profitent de la paix pour anéantir leurs concurrents. Heureusement, deux jeunes militaires sauvent *Galactica*, recueillent les rescapés du massacre et décident de mettre le cap sur la terre, malgré les abîmes de l'espace-temps. Le voyage, vous vous en doutez, sera mouvementé.

Il paraît qu'il faut découvrir dans ce récit des allusions à la Bible ou encore une illustration de l'éternel combat entre le bien et le mal. Les treize planètes de *Galactica* seraient une transposition des treize tribus d'Israël. Le commandant Adama figurerait Moïse et Baltar, Judas. Je vous laisse juger de la valeur de cette interprétation, inventée par des avocats à l'imagination fertile qui durent défendre la chaîne ABC accusée de plagiat!



Galactica, des robots programmés pour tuer.

Il vaut mieux regarder ce film au premier degré, le considérer comme une bande dessinée et écarter les thèses symboliques et mythologiques. Et alors, on peut prendre plaisir à voir cette machine dont les engrenages baignent dans l'huile. La maquette d'une citadelle intersidérale ressemble à Beaubourg. Un robot amusant prend les formes d'un ours en peluche. Les planètes sont habitées par des êtres aux visages d'animaux. Les armadas spatiales se jettent les unes contre les autres. Les séquences pleines de bruit et de fureur se succèdent. Des duels épiques se déroulent parmi les astéroïdes. Des engins explosent, les vaisseaux se disloquent. Les effets optiques et phoniques constituent une prouesse de tous les instants, organisée par le grand spécialiste des trucages John Dykstra.

Si la virtuosité technique vous laisse de glace, *Galactica* vous agacera. Car il ne faut pas aller chercher dans ce film autre chose qu'un étalage de trucages astucieux, une succession de performances électroniques. Quinze productions de ce type sont actuellement en chantier aux Etats-Unis. Le filon est donc rentable. Le film de Richard A. Colla est d'ailleurs le prolongement spectaculaire de ces jeux qu'on peut pratiquer chez soi avec un gadget branché sur le poste de télévision.
Sierre, cinéma Casino.

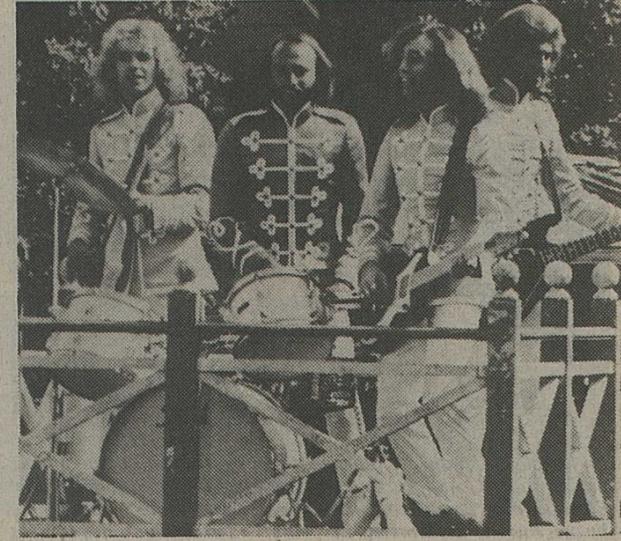
SERGEANT PEPPER'S LONELY HEARTS CLUB BAND

de Michael Schulz

Robert Stigwood, le producteur de *La fièvre du samedi soir* et de *Grease*, a commis un nouveau forfait. Avec la complicité de Michael Schulz, il a mis en images les chansons des Beatles passées à la moulinette disco. Le résultat de cette collaboration est d'une consternante nullité. Comment les Bee Gees et Peter Frampton ont-ils pu se prêter à une telle mascarade? Arrivés au sommet du hit parade, ils devraient offrir à leurs admirateurs leurs propres pro-

actualisés et les a fourrés dans un conte enfantin dont le bon goût n'est pas la principale caractéristique. Il a même oublié d'écrire les dialogues de liaison! Qui peut croire un seul instant aux sombres complots du cruel M. Mustard ou aux malheurs des musiciens ou encore à l'intervention du bon génie qui remet tout en ordre? Le pseudo-merveilleux de l'épisode final désarme la critique.

Que dire de la réalisation? C'est du «bout à bout», un



Sergent Pepper's Lonely Hearts Club Band: les Beatles passés à la moulinette disco par les Bee Gees.

ductions au lieu de massacrer celles du sympathique groupe anglais. Leurs fans y trouveraient leur compte et les autres pourraient continuer à savourer le dernier album des Beatles sans voir surgir devant leurs yeux les images vulgaires de Michael Schulz qui prétend dénoncer les combines du show-business et ne parvient qu'à exalter ses aspects les plus discutables.

Le scénariste ne s'est pas foulé la rate. Il a pris les textes des chansons des Beatles, les a

collage malhabile d'anecdotes dont la faiblesse n'est pas masquée par une débauche de décors, de costumes, d'effets spéciaux, l'agitation des vedettes ou des figurants.

Les Américains ont boudé ce film, après avoir porté aux nues *La fièvre du samedi soir* et *Grease*, deux succès sans précédent dans l'histoire contemporaine du cinéma. Ont-ils estimé que Robert Stigwood se payait leur tête?

Sion, cinéma Capitole.

VOUS POUVEZ AUSSI ALLER VOIR...

* La raison d'Etat d'André Cayatte

A l'écran, André Cayatte s'est taillé une solide réputation de défenseur des causes justes et des grandes idées humanitaires. Ici, il exprime ses convictions en attaquant le honteux commerce des Etats marchands d'armes qui tirent de gigantesques profits de l'industrie de la mort. Louable

intention. Mais alors, pourquoi a-t-il saboté son sujet en le traitant dans le style du mélo, à la limite de la caricature? Le spectateur doué d'un minimum d'esprit critique sera choqué par la lourdeur de la démonstration, le partage simpliste des protagonistes en bons et méchants, l'in vraisemblance du récit et surtout l'humour involontaire du personnage incarné par Jean Yanne. La gravité du sujet exigeait de la

mesure, un sérieux documentaire qui font défaut à André Cayatte.
Sierre, Bourg.

Au cinéma du Bourg encore, vous verrez avec plaisir

** La ballade des Dalton de Morris et Gosciny

pour la qualité de sa réalisation, son humour, ses clins d'œil aux cinéphiles. Le récit bien agencé, avec la collaboration de Pierre Tchernia, se déroule dans un Far West de pure fantaisie. Il met en valeur la drôlerie inventive du regretté Gosciny et favorise la rencontre de personnages farfelus. Le rêve des Dalton nous vaut une savoureuse parodie des comédies musicales des années 30-40. L'animation est en net progrès par rapport aux productions précédentes des studios Idéfix qui ont su rendre le trait incisif de Morris avec une fidélité exemplaire.

** Cri de femmes de Jules Dassin

Après huit ans d'inactivité, Jules Dassin est revenu au cinéma pour tourner, en Grèce, un film déconcertant, tantôt fascinant, tantôt irritant, une œuvre qui emmêle trois thèmes. *Cri de femmes* présente un reportage sur le métier de comédien, une méditation sur la tragédie antique et la recherche des correspondances qui peuvent exister entre la Médée d'Euripide et une Médée d'au-

jourd'hui. Jules Dassin tente de répondre à une question tout au long de son film: «Comment peut-on tuer ce qu'on hérite le plus?» Il explore alternativement la fiction et la réalité. Il n'a malheureusement pas toujours réussi à plier la personnalité volcanique de Melina Mercouri à toutes les finesses du scénario. La réalisation, par instants éblouissante, nous rappelle que Jules Dassin fut un grand metteur en scène.

Martigny, Etoile; Saint-Maurice, Zoom, séances d'art et d'essai.

* Le ciel peut attendre

Produit, réalisé et interprété par Warren Beatty, ce film est une comédie plaisante, désinvolte et soigneusement mise en scène. La mort, ici apprivoisée, rendue aimable par des serveurs honnêtes et dévoués, la mort n'engendre aucune tristesse. Elle permet aux auteurs de créer un climat où règnent la fantaisie, l'humour tempéré. Sur le même thème, Ernst Lubitsch avait tourné un chef-d'œuvre, en 1943. Son film était du champagne. Celui de Warren Beatty ressemble à de la limonade.
Martigny, Etoile.

Des Dents de la mer 2

on remarquera surtout la méchanceté, la voracité croissante de la vilaine bête venue des profondeurs de la mer. Encore un coup et elle dévorera les escorteurs de la VI^e flotte! L'effet de surprise ne jouant plus, il

fallait bien le remplacer par un autre piment.
Monthey, Montheolo.

* Keoma d'Enzo G. Castellari

Ce western italien de bonne facture tourne en dérision les

constantes morales de l'Ouest américain tout en délivrant un message humaniste d'une réelle générosité. Déconcertant.

Monthey, Plaza.

Hermann Pellegrini



Jean Yanne dans La raison d'Etat.



Le rêve des Dalton: une savoureuse parodie des anciennes comédies musicales.

À LA DÉCOUVERTE D'UNE « TERRE SACRÉE »

LA GUYANE



C'est à bord de cette petite vedette – ancrée ici dans la baie de l'île Royale – que, partant de l'estuaire de la rivière Kourou, l'on prend la mer pour rallier les îles du Salut. Des vagues fort honorables sévissant en ces parages, le pilotage de ce bateau capricieux exige un certain doigté. Notre timonier était (heureusement) impeccable...

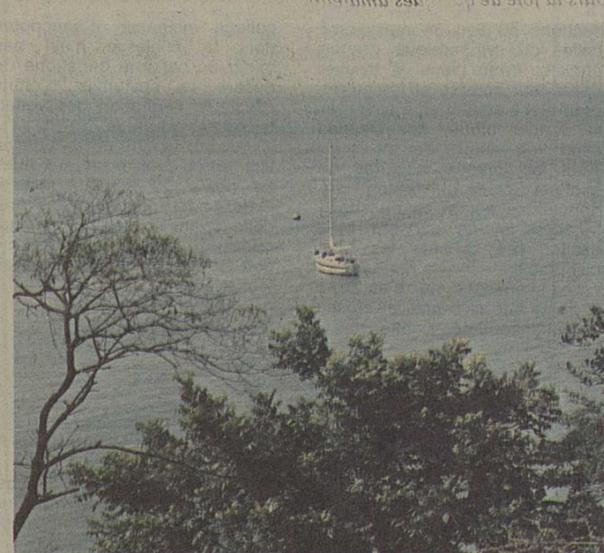


Voici l'île Royale – la plus importante des îles du Salut – telle qu'elle apparaît quelques instants avant qu'on n'y débarque. Les constructions que l'on distingue ici, qui font partie de l'ancien bagne, sont utilisées aujourd'hui encore par les quelques habitants de l'île (gardien du phare, tenanciers du restaurant, etc.).

Le tourisme s'avère parfois un peu perplexant tout un poème



La fameuse « rampe des blagueurs » (ci-dessus) où l'on ne blague pas du tout! On la gravit en silence, sous un soleil impitoyable. C'est par cette voie que, du mini-port de l'île Royale, on accède au bagne, installé au sommet. En cours « d'ascension » des trouées dans le rideau de verdure permettent, çà et là, d'admirer un coup d'œil magnifique (ci-dessous).



Contrée fabuleuse, la Guyane ne fut repérée par Christophe Colomb, semble-t-il, qu'à son troisième voyage vers les Amériques, soit en 1498. Et encore n'y mouilla-t-il pas, se bornant à longer les côtes sans s'arrêter. Mais le « pays que l'on n'ose nommer », la « terre sacrée » – c'est ainsi que des spécialistes de l'histoire précolombienne ont traduit le mot Guyane – n'allait pas tarder à connaître un sort différent. Et même une histoire mouvementée, dont les étapes successives ont laissé des traces profondes que la vorace forêt amazonienne n'a pas toujours réussi à effacer.

A cette époque, la Guyane recouvrait en fait un vaste territoire limité à l'ouest par l'Orénoque et le Rio Negro, au sud par l'Amazone, à l'est et au nord par l'Atlantique. C'est une bonne vingtaine d'années après le passage hâtif de Colomb que les conquérants du vieux continent s'intéressèrent brusquement à cette immense contrée, après que les premiers d'entre eux se furent laissés conter par les Indiens que la Guyane abritait – quelque part – la cité fabuleuse de Manoa del Dorado...

Il s'ensuivit une ruée de Portugais, Espagnols, Anglais, Français et Hollandais, ruée à laquelle

tristement célèbre l'an dernier par le massacre de la secte du « temple du peuple », se trouve elle-même à l'ouest du Surinam.

Pour en revenir à la Guyane « tout court » (c'est-à-dire française), précisons encore qu'elle est limitée au sud par les monts Tumuc-Humac, qu'elle partage avec le Brésil. D'une superficie de 91 000 kilomètres carrés, représentant donc un sixième de la France métropolitaine ou un peu plus de deux fois la Suisse, son territoire est recouvert par la forêt à raison de 94%. Ce qui fait que 95% de ses quelque 53 000 habitants résident sur la bande côtière, principalement à Cayenne, bien sûr, qui abrite environ 65% du total de la population guyanaise.

Si donc la densité de population s'établit à moins de 0,6 habitant au km², pour l'ensemble du territoire, elle dépasse les 90 habitants au km² à Cayenne et « s'effondre » à 0,03 habitant au km² dans l'intérieur des terres!

Devenu département d'outre-mer en 1946, la Guyane reste curieusement tournée presque exclusivement vers la métropole, pourtant distante de plus de 7000 km et d'où elle importe

Un tourisme pas comme l'autre

on ne doit sans doute pas les pages les plus reluisantes de l'histoire de la colonisation! C'est, malgré tout, dans cette effervescence que la France prit ses premières options solides sur la Guyane, la fin du XVI^e siècle voyant ses colons installés plus ou moins confortablement sur l'île de Macumbro, devenue depuis lors presque (par les vertus de la sédimentation) de Cayenne (par celles de la colonisation)... Peu de temps après, Henri IV nommait un lieutenant général chargé d'organiser tous les territoires situés entre l'Amazone et l'île de la Trinité. Les années qui suivront, soit en gros la première moitié du XVII^e siècle, feront de la contrée un champ de bataille d'où, peu à peu, sortira le partage de l'entité guyanaise entre les nations européennes.

Laissons donc – momentanément – nos braves colons s'étriper, pour situer le pays qui nous intéresse ici, c'est-à-dire la Guyane française. Bordée au nord par l'océan Atlantique, elle dispose d'un littoral long de 360 km, entre les embouchures des deux grands fleuves que sont le Maroni et l'Oyapock. Ce dernier, à l'est, lui sert de frontière avec le Brésil, tandis que le Maroni la sépare de son voisin de l'ouest, le Surinam (Guyane hollandaise). Notons en passant que la Guyana (Guyane britannique) qui s'est rendue

pratiquement tout ce qui lui est nécessaire. On produit peu, ici; et l'on exporte encore moins. Aussi la balance commerciale penche-t-elle à raison de 95% du côté des importations. Quant aux exportations, elles se limitaient, jusqu'il y a peu, au bois et aux crevettes à peu de chose près. Or depuis quelque temps est apparue en Guyane une nouvelle industrie, ou plutôt un nouvel artisanat d'exportation: le tourisme. Mais un tourisme – nous allons le voir – bien pensé, adapté parfaitement au pays et s'adressant à des visiteurs actifs, prêts à sacrifier aux véritables joies de la découverte un confort ou des gadgets qui font slogans ailleurs. Précisons-le donc d'emblée: les adeptes de la chaise longue et du « bronzage » industriel n'ont rien à faire en Guyane; les Antilles, c'est à 1500 km d'ici...

Nous avons eu la chance, en compagnie de cinq confrères suisses, de goûter aux merveilles de ce tourisme guyanais, grâce à l'obligeance de l'agence de voyage Lavanchy, dont le siège est à Lausanne; de la compagnie Air-France; des sociétés hôtelières PLM et SHRM; des deux «tour operators» guyanais, enfin, soit Takari Tours (du nom d'une longue perche de bois qu'utilisent les piroguiers du Maroni) et la branche tourisme de la SOMARIG (Société maritime et industrielle de la Guyane).

Les Iles du Salut enfer et paradis

S'il est vrai que les principaux atouts du jeune tourisme guyanais sont sa forêt tropicale, ses fleuves fantastiques et les populations si attachantes – noires ou indiennes – qu'on y rencontre, on aurait tort, pourtant, de dédaigner le littoral et plus encore – nous semble-t-il – de s'offusquer de ce que les vestiges des bagnes sinistrement fameux fassent partie du patrimoine touristique exploitable des Guyanais. Si, en effet, on ne saurait s'intéresser à un pays en se moquant de son histoire, comment, dès lors, visiter la Guyane en faisant fi de toute la période des déportations?...

C'est ainsi que nous nous retrouvons, un beau matin, sur le bord de la rivière Kourou, où une vedette va nous prendre en charge. Ce sera alors la descente de l'estuaire, puis la mer, qui mettra à rude épreuve certains estomacs... Une heure de bateau, en tout, pour atteindre les Îles du Salut. Un nom charmant, n'est-ce pas, pour désigner ce qui fut l'un des centres nerveux de toute l'organisation pénitentiaire guyanaise durant un siècle...

Héritage de « l'opération Kourou »

En fait, pour élucider cet apparent paradoxe, il convient de remonter à 1763, année où fut organisée ce qu'on appelle la fameuse « opération Kourou ». A cette époque, en effet, après diverses tentatives plus ou moins fructueuses de peuplement, le duc de Choiseul, alors ministre des colonies et de la marine, décida

contre l'avis de rimentés de coup». C'est de son des pluie... – parmi lesquels un certain – débarquaient eut notamment voquer l'ire de tallés. Les effij mécontentema autres la fourme pluies et des is

Par J.J.

paludisme, fierent à une v 10 000 morts i Parmi les re nombre se ren îles du Diabl fait îles du Salo seule de ces ts du Diable – lat septentrionale étant l'île Sse Royale.

Un spectacle fascinant

C'est sur cetu reprenons con ferme, pour e tement la «rans Une allée dall l'on gravit en s silence! Il paré champions du teignent jamais rampe, d'où r groupe, excepti tourne pour l'o, leurs pas regré

Dans un article

nous partir verte de l'auy de la forêt, o connaissances lations peu re combien atté nes ou noire. Nous le fleuve Marot tantôt maje; de vie huld mense forte

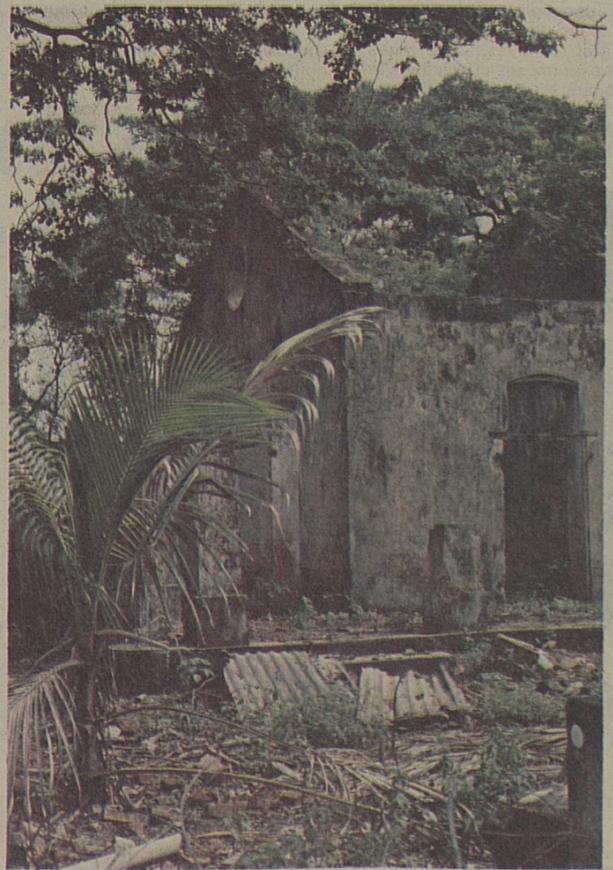
A gauche: lâl de briques n tant de souffs plus à l'assé végétation i prolifique. O ici, en dépit d relativement t.

PHOTO

A droite: unâ installations n cimetière au cules. C'est u ceux qui, par gardiens, ne è l'île. Les détau le même trish e se contenter q



«L'épreuve» de la «rampe des blagueurs» est largement récompensée. Parvenu au sommet de la Royale, on débouche sur cette esplanade. Un spectacle fascinant! Toute la vérité tragique du bagne, présentée dans un écrin de verdure paradisiaque...





...mais étant un artisanat et non une industrie, le contact avec ses responsables est vraiment décontracté et sympathique. Voici Jacques, notre guide, tout de même un des journalistes suisses sont une race à part... En arrière plan, un bistrot génial - pompeusement baptisé « Karting »...



La végétation totalement exubérante de l'île enchante les pauvres petits Européens que nous sommes, tout droit sortis d'un hiver qui n'existe pas ici. On distingue, à travers cette généreuse verdure, la digue de la « piscine » des bagnards.

du Salut: paradis

colons expérimentés un « grand » en pleine saison 10 immigrants auraient d'ailleurs de Suisses Kourou, ce qui effet de proportions déjà insupportables de ce sabotage entre les vivres - des typhoïdes,

ondel... abouti- hécatombe: d'un an! un certain ent alors aux septisées de ce ourd'hui, une s'appelle île ette et la plus deux autres eph et l'île

tière que nous avec la terre er immédia- blagueurs». é pentue, que soleil... et en effet, que les verbeux n'at- s'net de cette nom. Notre illement tacti- ne va d'ail- on effort. Ar-

ochain... la décou- Guyane: celle nous ferons de des popu- reuses mais tates, indien- au fil du otôt furieux, s: un sillon dans l'im- azonienne.

elles cellules o témoins de ns, ne résiste résolu d'une iculièrement t le constater défrichement t.

à l'écart des nitencier, un ches minus- ue reposent r enfants des erent jamais u connurent eurent, eux, quins...

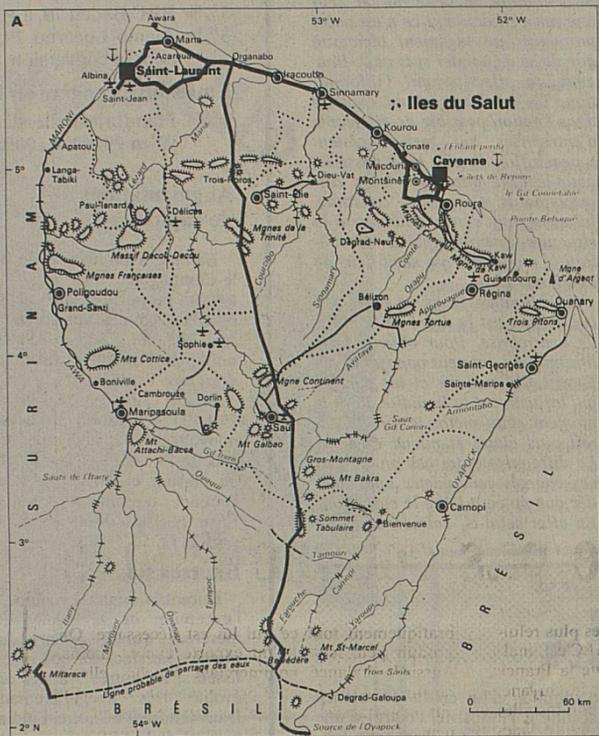
rivé au sommet de l'île, on plonge dans un spectacle fascinant: un replat herbeux et ombragé, verdoyant, que ceint une série de bâtisses, plus ou moins en ruines. C'est le baigne! Des cellules, sans toit, où l'abondante végétation a déjà repris ses droits; une chapelle; un hôpital qui menace de s'effondrer; la maison des fous...

En empruntant un petit chemin, discret, qui redescend vers l'ouest, on débouche dans un cimetière aux tombes minuscules: c'est là qu'on inhumait les enfants des gardiens. Comme sur l'esplanade du baigne proprement dit, c'est un contraste saisissant entre la désolation et l'exubérance de la végétation. Seule la société des hommes a pu rendre au diable ce paradis naturel qui avait été le salut des rescapés de 1763.

Lorsque, au contraire, on porte ses pas vers l'est de l'île, on découvre un vaste bâtiment, bien conservé: c'est l'ancien local des gardiens, qu'on a judicieusement transformé en restaurant. C'est là que dans un premier temps, un délicieux « planteur » effacera les dernières séquelles de la « rampe des blagueurs »... C'est là aussi que, goûtant à la fraîcheur de ces vieux murs chargés d'histoire, l'on pourra se remémorer quelque peu le passé de la Guyane en tant que terre de déportation.

Sinistre engrenage

Un sinistre destin qui trouve sans doute ses racines, une nouvelle fois, dans l'opération Kourou. Après son échec retentissant, Choiseul en avait rejeté toute la responsabilité sur la Guyane elle-même.



La Guyane: une superficie 2,2 fois supérieure à celle de la Suisse, mais une population plus de dix fois inférieure. 95% des 53 000 habitants sont concentrés sur le littoral. On distingue sur cette carte, au large de Kourou, les îles du Salut.

La Guyane, disait-il, est un cimetière pour les Européens. Comme l'expliquait Rodolphe Robo sur l'antenne de Guyane-Inter, Choiseul ne pouvait se douter alors qu'en propageant une telle réputation, il amorçait un engrenage dont les rouages devaient être: déportation politique en Guyane, baigne en Guyane, désintérêt économique de la métropole et, par voie de conséquence, stagnation économique du pays.

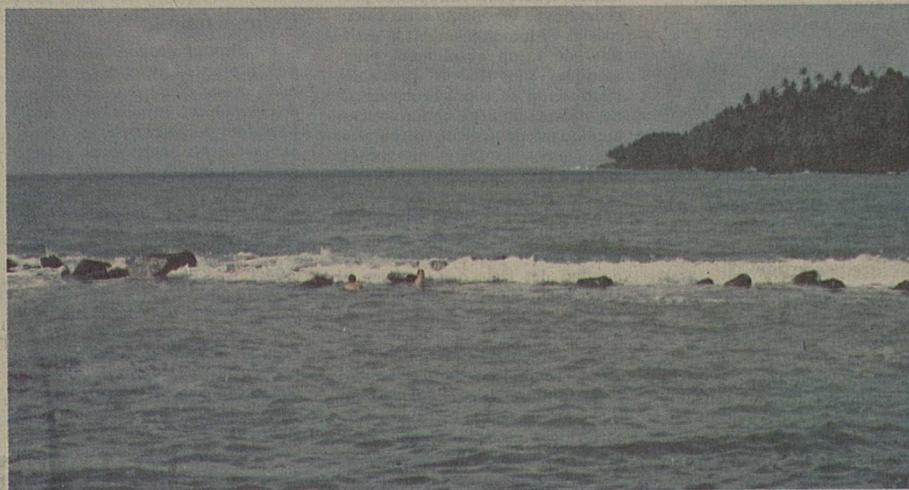
Le baigne devint, en définitive, un nouveau mode de peuplement du territoire; un palliatif, en

quelque sorte, aux échecs de la colonisation. Ainsi, un bagnard condamné à une peine allant jusqu'à cinq ans devait, celle-ci purgée, effectuer en sus son « doublage ». C'est-à-dire qu'il devait encore rester en Guyane durant un laps de temps égal à celui qu'il avait passé au baigne. Et si la peine excédait cinq ans, le bagnard était définitivement banni; jamais il ne verrait la France... On note à ce propos que sur 70 000 condamnés envoyés ici, 5000 à peine retourneraient en métropole!

Ce système a eu au moins un effet bénéfique: le racisme, nous a-t-on dit, n'existe pas en Guyane. La population du pays, très hétéroclite, est composée en gros de 66% de Créoles, de 12% de métropolitains, de 3,3% d'Indiens, de 6,7% de Noirs de diverses tribus et de 12% d'étrangers. Or les Guyanais d'origine ont tellement vu, de génération en génération, des blancs moins bien traités qu'eux-mêmes, que tout complexe d'infériorité ou de supériorité, d'une race ou d'une autre, est impossible.

Echec aux requins

Mais laissons là - à regret - cette île Royale. Nous allons la quitter, quinze ans après les derniers bagnards... Ce pénitencier fut, en effet, en service jusqu'en 1954. Avant de reprendre la mer, cependant, nous nous offrirons une agréable « trempette » dans la « piscine »: c'est ainsi que l'on nomme le coin de plage que les détenus ceinturèrent d'une solide digue de pierres, afin de se protéger des requins qui infestent les eaux de ces parages. Nous étions quelque peu sceptiques - confessons-le - quant à la présence effective de ces « charmants » squales dans la région; nos doutes se dissipèrent pourtant lorsque la charmante patronne du restaurant de l'île nous ouvrit... son congélateur! Nous nous sommes volontiers contentés d'une rencontre de ce genre, comme nous apprécierons, quelques jours plus tard, de faire connaissance avec un brave caïman, dans une assiette!...



Afin de pouvoir se baigner à l'abri des requins, les bagnards argient, construisit la digue que l'on aperçoit ici, à l'aide d'imposants blocs de roche. Comme on le voit, cette « piscine », qui n'est utilisable qu'à marée haute, fait toujours la joie de quelques amateurs.



Cette maison, toujours bien entretenue, était en son temps le refuge des gardiens. Aujourd'hui, c'est un sympathique restaurant que les visiteurs découvrent non sans plaisir... On y sert - avec un charmant sourire - une cuisine créole d'excellente qualité.



Cité autonome, cité isolée surtout, le baigne disposait d'un équipement assez important. Ici, quelque peu lugubre, l'hôpital qui, s'il est toujours debout, menace néanmoins l'effondrement en maints endroits.

LE CASH-FLOW



COMPTE SALAIRE

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

expression chère aux analystes financiers, et que des entreprises, notamment suisses (commerciales et industrielles), mettent en évidence dans leurs rapports de gestion, signifie quoi? Quelles sont ses raisons d'être, ses modes de calcul, ses genres éventuels, sa valeur pratique?

Ses buts

Les investissements croissent sans cesse. Leur importance devient toujours plus grande. De plus, la plupart des investissements sont à l'heure actuelle autofinancés par voie inflationniste. En effet, ce sont des bénéfices réalisés par l'entreprise qui sont affectés au financement des investissements; mais ces mêmes bénéfices proviennent en majeure partie du fait que, les ayant précédé, les prix de vente des produits lancés sur le marché ont été sensiblement augmentés. Autrement dit, le financement de l'instrument de travail, qui constitue les investissements industriels était assuré tout d'abord par l'apport de capitaux par les partenaires; puis, l'entreprise affectait, au cours des exercices successifs, au développement et au renouvellement de son instrument de travail une part appréciable des bénéfices réels. Ces bénéfices vrais provenaient de la pratique de prix de vente normaux et non gonflés artificiellement en vue d'assurer un autofinancement manipulé.

Dès lors la pratique s'est instaurée que pour l'évaluation de l'entreprise et l'appréciation de sa gestion on se référerait en particulier à la somme des ressources propres à l'entreprise et disponibles pour elle en vue d'assurer à l'avenir, à un moment déterminé, ses investissements additionnels.

Caractère essentiel

C'est là une notion toute générale, empirique et imprécise du cash-flow. Dans la pratique, ce caractère essentiel, qui sert de dénominateur commun au cash-flow recouvre plus ou moins d'éléments constitutifs, aux contours souvent imprécis, voire même divergents.

Modes de calcul

Considérant le cash-flow comme étant le meilleur critère de bonne gestion de l'entreprise, de son développement et de son épanouissement éventuels, on applique diverses méthodes pour son calcul. Des entreprises citent un cash-flow sans le définir et sans même mentionner sa calculation. Toutes font intervenir dans ce calcul, pour autant qu'elles procèdent à un calcul, le bénéfice net non distribué, c'est-à-dire celui obtenu après la déduction du dividende. Mais si pour certaines il s'agit du bénéfice net de l'entreprise, pour d'autres la retenue ne porte que sur le bénéfice net non distribué de l'exploitation. Dans ce second cas, il s'agit donc d'une notion plus restreinte. A ce bénéfice ainsi conçu de façon divergente viennent s'ajouter les amortissements industriels; mais alors que certaines entreprises font figurer la somme globale des amortissements, d'autres limitent cette prise en charge aux amortissements des seules immobilisations. Encore des spécialistes de ces modes de calcul retiennent, dans l'application de cette notion, les trois éléments que voici: le bénéfice net non distribué + la somme des amortissements industriels + la somme des renouvellements. Quelques entreprises procèdent avec originalité à un calcul spécial. Si toutes calculent le cash-flow de façon absolument pragmatique, sans l'avoir préalablement défini avec précision, certains définissent cette notion tout en appliquant des calculs disparates, des genres de ceux suséposés. Voici, à titre d'exemples, trois spécimens de cash-flow en usage dans une seule et même entreprise: cash-flow des secteurs de marchandises (= produit brut sous déduction des frais des secteurs cd superdiscount, magasins spécialisés, gastronomie et vente en gros); cash-flow tous secteurs (= cash-flow des secteurs de marchandises + les résultats neutres d'immeubles, de titres et de capital); cash-flow global de l'entreprise (= cash-flow de tous les secteurs sous

déduction des frais pour les prestations de service - administration, publicité générale, centrale d'achat, ainsi que les impôts et intérêts passifs - (tirés du message aux actionnaires de la Maison Mercure S.A., Berne, du 9 février 1979, p. 3).

De plus, des entreprises ne déduisent pas, en effectuant ce calcul, les charges des capitaux investis à long terme; elles partent de l'idée implicitement qu'elles ne font plus guère appel au marché financier pour s'alimenter en capitaux à long terme. Elles considèrent pratiquement les charges des capitaux empruntés à long terme selon la méthode de financement traditionnelle comme étant négligeable. Allant même plus loin dans cette voie, certaines ne déduisent pas même des bénéfices la charge générale des intérêts à moyen terme, se limitant à porter en déduction les intérêts bancaires à court terme; effectivement ceux-ci deviennent sans cesse plus lourds; ils ne peuvent pas encore être considérés comme quantité négligeable, à moins que les taux d'intérêt ne diminuent encore sensiblement. Parfois des entreprises passent d'un mode de calcul à un autre au cours des ans. Cet empirisme n'est pas fait pour faciliter l'emploi et l'interprétation du cash-flow.

Commentaires

Un institut économique, à Zurich, a procédé, voici quelques années, à une étude toute empirique de l'emploi de l'expression de cash-flow dans des entreprises en Suisse. Sur six cents rapports de gestion qu'il a soumis à une analyse, cinquante-sept d'entre eux contiennent une notion de cash-flow et onze ne précisent d'aucune façon ce que recouvre cette notion. Des modes de calcul, reproduits plus haut, le plus fréquent est celui qui fait intervenir le bénéfice net non distribué et les amortissements industriels. Bien que la définition de ces deux dernières notions soit elle-même souvent très floue en pratique, il semble que les entreprises veulent mettre en lumière l'action

des opérations influant sur les produits et les charges.

Ainsi par exemple, on dégage le pourcentage pour une entreprise et pour une période donnée des ressources qui lui sont propres et disponibles par rapport à son chiffre d'affaires; ces ressources propres et disponibles serviront à financer les investissements en perspective. De leur côté de nombreux conseillers d'entreprise se servent de cette expression de cash-flow pour décrire ce qu'est le fonds de roulement net de l'entreprise. (Le cash-flow dans les entreprises suisses, par M. Paul Weilenmann, revue L'expert comptable suisse, N° 5, 1977, p. 6-11). Le rôle des intérêts actifs et passifs, des attributions aux fondations sociales, des variations des réserves et provisions latentes, de celles des disponibilités, des gains de réalisation d'investissements à la suite de leur vente, du cash-flow brut et du cash-flow net, demeure également à décrire pour que cette notion qui est encore dans son enfance, puisse servir de critère indiscutable. Le fait qu'elle est âgée de moins de vingt ans constitue une raison de plus pour manifester à son égard beaucoup d'esprit critique. Jusqu'alors, la crédibilité en cette notion peut être mise en doute et ce n'est point prononcer un jugement téméraire que de se demander si le cash-flow améliore effectivement l'information. Un péril très grand consiste dans l'action possible de dirigeants d'entreprises qui rechercheraient un cash-flow le plus haut possible, pour le faire miroiter à leurs correspondants. Ce mirage constitue, lui aussi, une cause, inhérente à la structure institutionnelle, de l'inflation monétaire qui sévit dans de nombreux pays.

En définitive, ce qu'on cherche à connaître c'est le degré de liquidité de l'entreprise. Pour obtenir cette information, on peut opposer directement les produits et les charges qui influent la liquidité. Pour le moment cette méthode directe paraît plus claire et mieux crédible. La différence entre ces produits et ces charges sera mieux appréhendée que ne peut l'être le cash-flow. En effet celui-ci, calculé de façon

indirecte en partant du bénéfice net, aboutit, par des chemins encore fort embroussaillés, à des notions très disparates. Pourquoi vouloir s'engager dans un chemin tortueux et rocaillieux, mal éclairé et pas balisé pour le moment, quand existe une voie sûre et aisée?

Fernand Frachebourg

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emissions de la semaine

- 3% Ville de Zurich 79/87, à 100% du 29.3. au 4.4.79, réservé pour la conversion.
- 4% Lostalio 79/89, à 100% du 2 au 6.4.79, réservé pour la conversion.
- 3 1/2% Centrale des lettres de gages 79/94, à 100% du 2 au 6.4.79, 83% pour la conversion. Banque de Paris et des Pays-Bas, Genève 79, du 3 au 9.4.79.
- 4% Brigue-Viège-Zermatt 79/89, à 100% du 3 au 9.4.79, 36% pour la conversion.
- 4% Brasserie Eichhof Lucerne 79/91, à 100% du 4 au 10.4.79, 30% pour la conversion.
- 3 3/4% BBC Baden 79, à 100% du 4 au 10.4.79.
- 3 1/2% Blenio Locarno 79, à 100% du 6 au 12.4.79, réservé pour la conversion

Emission étrangère en francs suisses

- 4% Pfandbriefstelle der Oest. Landes-Hypothekenbank Wien 79/90, à 100% du 30.3. au 5.4.79

Augmentations de capital

Banque hypothécaire de Bâle-Campagne, du 26.3. au 6.4.79, proportion une action nouvelle pour 6 anciennes au prix de Fr. 800.—, valeur nominale Fr. 500.—, valeur du droit env. Fr. 45.—.

Crédit suisse, du 9 au 25.4.79, proportion 1 action nouvelle pour 10 anciennes au prix de Fr. 1250.— pour le titre au porteur et Fr. 250.— pour l'action nominative. Valeur théorique des droits Fr. 93.— port. et Fr. 16.— nom.

Bourses suisses

Durant la semaine écoulée, à l'exception de la séance du mercredi qui a apporté de grandes satisfactions aux investisseurs, les autres séances ont évolué très irrégulièrement. D'un vendredi à l'autre, l'indice général de la SBS a finalement reculé de 0,9 point au niveau de 336.1. Cette évolution en dents de scie est due à différents éléments parmi lesquels il faut naturellement mentionner l'annonce par les pays de l'OPEP de l'augmentation prochaine du prix du brut de 9%. Bien que cette augmentation semble convenable, elle ne réjouit pas les investisseurs, car elle va provoquer une hausse de l'indice des prix à la consommation et déséquilibrer la balance commerciale de certains pays. Autre élément, positif celui-ci, la stabilité du marché des changes. En effet, durant cette dernière huitaine, les principales devises étrangères se sont montrées soutenues et le cours du dollar a même avancé légèrement pour terminer au niveau de Fr. 1705.— la veille du week-end. Le Deutsche Mark, pour sa part, clôture à Fr. 90.90 pour 100 DM.

Bourse de New York

En raison de la très bonne tenue du marché de Wall Street

durant la séance de mardi, qui a enregistré à elle seule une avance de plus de 17 points de l'indice Dow Jones, la semaine a été finalement positive. Les trois dernières journées boursières se sont par contre montrées irrégulières avec des dégagements sur des titres comme Mc Dermott, Westinghouse Electric et Combustion Engineering, à la suite de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Three Mile Island en Pennsylvanie. D'un week-end à l'autre, l'indice en question a avancé de 7,37 points à 862,18.

Bourse de Londres

Le marché londonien s'est très bien comporté la semaine sous revue. L'annonce de la chute du gouvernement travailliste de M. Callaghan a réjoui une partie des investisseurs et a provoqué une hausse généralisée des cours. La veille du week-end par contre, on a enregistré de nombreuses prises de bénéfices qui ont sensiblement corrigé les gains précédents. L'indice termine au niveau de 529,10 contre 525,20 le vendredi précédent.

Bourses allemandes

Les perspectives d'un développement intéressant du commerce extérieur pour l'industrie allemande pour l'année en cours par rapport à 1978 ainsi que l'augmentation modérée du prix du pétrole ont favorisé un climat favorable sur les marchés allemands, sous la conduite des titres bancaires et des automobiles. La veille du week-end, l'annonce de la hausse du taux d'escompte a légèrement refroidi l'atmosphère. L'indice gagne finalement 3,36 points et clôture à 247,50.

Bourse de Paris

Ce marché est toujours soumis au régime de grève.

Construction de cent logements à Delémont

Une société immobilière de Bienne annonce la construction à Delémont de cinq blocs locatifs, de huit étages chacun, contenant au total cent six appartements qui seront situés à peu de distance du centre commercial de la capitale du Jura. Un consortium a été constitué par les entrepreneurs de la région intéressés à cette réalisation qui doit permettre une détente sur le marché du logement qui est caractérisé par une pénurie particulièrement vive à Delémont.

Revendication des milieux touristiques

Au moment où il est question que le Parlement jurassien tienne

une séance extraordinaire consacrée au problème de l'emploi, les milieux touristiques jurassiens saisissent la balle au bond et s'adressent par lettre, aux députés, leur présentant la situation du tourisme dans le Jura. Celui-ci est, au demeurant, une branche importante de l'activité économique puisque plus de 1200 personnes sont occupées dans l'industrie hôtelière et quelque 2500 dans le secteur du tourisme. L'évaluation du chiffre d'affaires du tourisme ne ressort pas de statistiques officielles précises mais il est possible de la situer à quelque 50 millions de francs par année ce qui est relativement considérable pour une population de moins de 70 000 habitants. Les milieux touristiques, s'ils re-

vent les carences des équipements sportifs dans le Jura, indiquent aussi qu'ils n'entendent pas promouvoir un tourisme d'un type différent de celui qui est en vogue et que son côté populaire caractérise. Au contraire, les responsables touristiques recommandent de n'en rien changer et de ne pas sacrifier les beautés naturelles à des constructions qui en dépareraient le visage. Mais ils indiquent aussi que le taux d'occupation de l'infrastructure existante est nettement insuffisant puisque voisin de 20%. En l'améliorant notablement, ce qui doit être possible, on pourrait créer de nouveaux emplois dans ce secteur. Les milieux touristiques jurassiens préconisent de profiter de l'importante publicité que constitue la création du canton pour provoquer un essor de l'industrie touristique. Après en avoir dessiné les contours, ils émettent quelques idées et revendications qui pourraient faire l'objet d'interventions devant le Parlement jurassien. A savoir, premièrement, la désignation d'une commission extra-parlementaire chargée de proposer aux autorités des mesures visant à créer de nouveaux emplois en relation avec le développement du tourisme; deuxièmement, en cas

d'adoption d'un crédit de relance destiné à l'industrie, l'octroi d'une part de ce crédit à l'économie touristique; troisièmement, la mise en travail d'un projet de loi cantonale sur le tourisme à l'image des autres cantons suisses; quatrièmement, l'ouverture, dans des délais brefs, d'un office jurassien du tourisme situé sur le territoire du nouveau canton.

On notera à ce sujet que l'office jurassien actuel, c'est-à-dire Pro Jura, est installé à Moutier et que l'étendue de son activité, de part et d'autre de la frontière cantonale Jura-Berne, pose divers problèmes que la proposition numéro 4 permettrait de résoudre.

v.g.



Finances fédérales Les banquiers favorables à la réforme

Vu la priorité qu'il faut accorder à une politique financière raisonnable, l'Association suisse des banquiers se prononce fermement en faveur du projet financier soumis en votation populaire le 20 mai 1979. Elle considère le nouveau régime proposé pour les finances fédérales comme absolument nécessaire, parce que le pays a besoin d'une gestion solide et économique du budget de la Confédération et parce qu'aucune des solutions de rachat proposées ou envisagées jusqu'à présent ne paraît répondre aux exigences de l'heure.

Le projet financier, comme tous les projets fiscaux, ne présente pas, de l'avis de l'Association suisse des banquiers, que des propositions sans inconvénients. Ainsi, le relèvement des tarifs de l'impôt fédéral direct peut avoir des répercussions négatives. Une imposition excessive des revenus élevés n'aboutit pas à une augmentation des recettes fiscales, mais tout au plus, ainsi qu'on l'a constaté dans beaucoup de

pays, à une contraction de la matière fiscale.

L'innovation essentielle est l'introduction du système de l'impôt sur la valeur ajoutée, en lieu et place de l'actuel impôt sur le chiffre d'affaires. Il est en effet de plus en plus urgent de libérer notre économie, qui dépend des exportations de biens et de services, de l'impôt sur le chiffre d'affaires frappant l'industrie d'exportation. L'Association suisse des banquiers soutient donc le passage à l'impôt sur la valeur ajoutée, même si les banques et leurs clients - les épargnants - doivent supporter les répercussions problématiques du prélèvement de la taxe sur les conseils et la gérance de fortunes, que le Parlement a introduit pour des motifs politiques. Seule une politique financière équilibrée et raisonnable des pouvoirs publics peut permettre d'éviter que la charge fiscale ait un effet paralysant sur l'activité des entreprises et des individus. Mais cela ne peut se faire sans qu'à long terme les comptes de la Confédération et des autres corporations publiques soient équilibrés.

Mobilière Suisse, société d'assurances

Les répercussions des inondations au Tessin

L'exercice 1978 a été marqué, d'un côté, par un réjouissant accroissement du volume des primes et par le succès inattendu de l'assurance RC des véhicules à moteur nouvellement introduite, et, d'autre côté, par les inondations catastrophiques de l'été dernier qui ont suscité un degré de charge très supérieur à la moyenne. L'encaissement de primes global a progressé de 38,24 millions de francs ou 8,8% pour atteindre 469,80 millions de francs. La croissance s'est même inscrite à 10,0% en affaires directes, les branches incendie, pertes d'exploitation et dégâts d'eau enregistrant des résultats inférieurs à la moyenne tandis que les branches vol, bris de glaces, machines, casco, responsabilité civile, accidents et maladie se situaient au-

dessus de la moyenne. A l'instar de l'année précédente, le volume des affaires indirectes a subi l'influence pernicieuse de changes défavorables; ce secteur a laissé un bénéfice réjouissant.

En dépit des prestations extraordinairement élevées des réassureurs et d'un cours des sinistres généralement favorable dans les autres branches, des inondations catastrophiques au Tessin et en Suisse orientale entraînent une hausse sensible du degré de charge en affaires directes. Afin de faire face à cette situation, la société a jugé à propos de puiser, pour un montant de 4 millions de francs dans la réserve pour catastrophes constituée justement en vue de garantir la couverture de tels cas; au début de l'exercice, cette réserve

était de 58 millions de francs. Ce prélèvement ne motiva aucune réduction des attributions au fonds de bénéfices des assurés et n'incita pas la société à s'écarter d'un bilan-type traditionnellement prudent.

Grâce à d'importants investissements nouveaux, le revenu des capitaux a atteint 30,1 millions de francs, ce en dépit d'intérêts en chute libre. Après des amortissements et des mises en réserve pour un montant de 14,3 millions de francs, le revenu des capitaux s'inscrivait à 15,8 millions de francs.

Ce bénéfice net atteignait 10,2 millions de francs après amortissements et mises en réserve. De ce montant, 4 millions de francs furent attribués au fonds de bénéfices des assurés, 5 millions à la réserve extraordinaire, 0,9 million aux institutions de prévoyance en faveur du personnel, 0,05 million à la fondation du jubilé et 0,15 million à divers degrés, 0,8 million de francs ont été reportés à compte nouveau.

La lettre de gage: un placement sûr.

Prélude à Paris - Roubaix: Gand - Wevelgem

Joop Zoetemelk prendra-t-il sa revanche?



Le Hollandais Joop Zoetemelk tentera de prendre sa revanche du Tour des Flandres, mais il ne sera pas le seul à envisager une victoire finale!

APRÈS le Tour des Flandres disputé dimanche dernier, les coureurs cyclistes vont se retrouver mercredi près de la citadelle de Gand pour participer à la « classique » Gand-Wevelgem, qui servira de prélude à Paris-Roubaix de dimanche prochain.

Le Hollandais Jan Raas, brillant vainqueur du Tour des Flandres sera évidemment au départ. Il a prouvé dimanche qu'il était en condition physique optimale. De plus, son équipe est, à l'heure actuelle, l'une des plus puissantes formations que l'on puisse trouver dans le cyclisme professionnel. Si Raas ne peut rééditer son exploit, il pourra être suppléé par l'un de ses coéquipiers Guericke Knetemann, champion du monde en titre, Henk Lubberding ou Piet Van Katwijk.

Seulement, il y a les Belges. Ils seront 127 au départ (contre 39 Français, 30 Hollandais et 25 Italiens) avec le désir de se racheter. Tous ne peuvent prétendre à la victoire, mais plusieurs d'entre eux sont capables de l'emporter. Et l'on pense évidemment en premier lieu à Roger De Vlaeminck, récent vainqueur de Milan - San Remo et 12^e dimanche, à 1'30" de Raas. Ferdi Van den Haute, le vainqueur de l'an dernier, est de taille à réaliser la passe de deux, aidé en cela par des équipiers, dont Herman Van Springel. Il y aura également Daniel Willems, grande révélation de l'année, ainsi que Walter Godefroot, Fons De Wolf, Marc De Meyer, Walter Planckaert, Eddy Schepers et toute la meute des coureurs flamands, sans oublier Michel Pollentier, qui renouera avec la compétition et dont on ne peut situer actuellement la condition.

Plusieurs coureurs étrangers pourraient venir jouer les trouble-fête. L'Italien Francesco Moser par exemple, très en vue dimanche dernier, de même que les Hollandais Joop Zoetemelk et Hennie Kuiper ainsi que le Français Guy Sibille. Bernard Hinault sera également au départ et retrouvera ainsi les routes de son premier grand succès après un dimanche de repos.

Gand - Wevelgem sera donc un très sérieux test avant Paris-Roubaix. L'an dernier, les meilleurs de la classique flamande s'étaient retrouvés aux premières places au vélodrome de Roubaix, ce qui est assez significatif.

Le départ sera donné à 10 h. 30, les coureurs devant atteindre Wevelgem vers 16 h. 45, après un parcours de 250 kilomètres par Bruges, Ostende, Nieuport, La Panne et la région des « Monts » Rodeberg, Baneberg, Kemmelberg, cette dernière difficulté étant située à une quarantaine de kilomètres de l'arrivée. Mais il faudra également compter avec le temps. Si les conditions atmosphériques actuelles se maintiennent, pluie et vent devraient être au rendez-vous et pourraient jouer un rôle non négligeable dans le déroulement de l'épreuve.

Sélection nationale pour le Tour du Vaucluse

Après le Tour de Corse et Paris - Nice, les amateurs suisses pourront à nouveau participer à une course open. Il s'agit du Tour du Vaucluse qui se disputera du 12 au 16 avril. Le champion suisse Urban Fuchs sera le leader d'une formation qui comprendra Urs Berger, Peter Egolf, Bernard Gavillet, Siegfried Hekimi et Georges Luthy. Ces coureurs seront dirigés par Robert Ochsner, ancien entraîneur national des juniors.

Championnat des vétérans du VC Monthey

Nouvelle formule

La commission technique du VC Monthey a adopté une nouvelle formule pour le championnat interne 1979 des vétérans.

Tout d'abord, ce championnat est réservé aux cyclistes âgés de 40 ans et plus. Le programme prévoit six épreuves dont la plus longue ne dépassera pas 50 km, pour les quatre premières épreuves, chaque concurrent terminant la course recevra 5 points, seul les deux dernières manches attribueront un nombre progressif de points, d'autre part la participation à deux randonnées cyclotouristes (sur trois au programme) permettra de glaner 5 points par sortie. Ce système ramènera à sa juste valeur ce championnat des « anciens », permettant à tous de participer à une compétition dont le but essentiel est de pratiquer en groupe un sport qui doit apporter joie et santé. La première course aura lieu samedi prochain 7 avril sur le circuit de Muraz-Illarsaz. A tous les cyclistes de 40 ans et plus, rendez-vous à 13 h. 30 précises au café du Soleil à Muraz (pour les nouveaux venus, bulletin d'adhésion sur place).

● L'Italien Giovanni Battaglin a pris la tête du classement général du Tour du Pays basque, en remportant la deuxième étape, courue sur 180 km, entre Echarrri Aranaz et Azpeitia. Il a battu au sprint l'Espagnol Javier Elorriaga. Le peloton, dont le sprint a été gagné par l'Espagnol Miguel Maria Lasa, a terminé à 1'10".

FOOTBALL

Ils demandent asile à l'Ouest

L'entraîneur de l'équipe d'Allemagne de l'Est juniors, Jörg Berger, a demandé asile à la République fédérale d'Allemagne. Le secrétaire général de la fédération ouest-allemande, M. Hans Passlack, a précisé que l'entraîneur de la RDA avait pris contact avec lui par téléphone et annoncé son intention de se présenter prochainement.

Selon M. Passlack, Jörg Berger aurait quitté son équipe la semaine dernière, à

l'occasion d'un match contre une sélection yougoslave, à Subotica, une ville du nord de la Yougoslavie située à quelques kilomètres de la frontière avec la Hongrie. Il se serait ensuite rendu à Belgrade, où il aurait demandé l'asile politique à l'ambassade de la république fédérale.

Il y a deux semaines, un footballeur est-allemand, Lutz Eigendorf (22 ans) comptant six sélections, avait mis à profit un match de Dynamo Berlin-Est à Kaiserslautern pour demander également asile en RFA.

De la Bundesliga aux USA

L'attaquant de Borussia Dortmund, Willy Lippens (34 ans) jouera dès samedi sous les couleurs des « Tornados » à Dallas, aux Etats-Unis. Pour 40 000 marks par mois, Lippens offrira ainsi son habileté tactique au club américain qui s'est déjà assuré les services de l'ancien « libero » d'Eintracht Frankfurt, Gert Trinklén, du Portugais Simoes et du Brésilien Jairzinho.

L'équipe suisse à l'entraînement

L'équipe suisse a remporté difficilement le premier des deux matches d'entraînement qu'elle doit disputer en RFA avant de se rendre à Luxembourg. A Ludwigsburg, elle a battu l'équipe locale (deuxième division) par 80-74 après prolongation (30-21 70-70). La sélection a surtout cherché à soigner le jeu mais elle n'y est pas toujours parvenue.

Marqueurs : De Tiani (4), Cedraschi (13), Nussbaumer (2), Zbinden (9), Porchet (2), Roubaty (8), Zali (16), Brichetti (2), Portmann (8), Ruckstuhl (16).

TENNIS

LES SUISSESSES À NICE

Seule la championne nationale, Petra Delhees, parmi les engagées helvétiques, a été admise dans le tableau principal du tournoi international féminin de Nice.

Ses camarades ont dû passer par les qualifications, où elles ont toutes échoué. Toutefois, Monica Simmen n'a été éliminée qu'au 4^e tour, s'inclinant devant la Hollandaise Nesker.

Au premier tour, Petra Delhees a battu l'Américaine Jean Nachand en deux sets, 7-5, 6-3.

RÉSULTATS

Tournoi de qualification. - 1^{er} tour : Monica Simmen (S) bat Moos (Ho) 6-4, 6-3; Isabelle Villiger (S) bat Alders (Ho) 6-4, 6-0; Ann Pelljo (Esp) bat Annina von Plan-

ta (S) 7-6, 1-6, 7-5. 2^e tour : Simmen bat Parker (GB) w.o.; Villiger (S) bat Carde (Fr) 6-2, 5-7, 6-2. 3^e tour : Simmen (S) bat Corinne Vanier (Fr) 6-3, 2-6, 6-0; Perry (NZ) bat Villiger (S) 6-2, 6-3. 4^e tour : Nesker (Ho) bat Simmen (S) 6-3, 6-1. **Tournoi principal.** - 1^{er} tour : Petra Delhees (S) bat Jean Nachand (EU) 7-5, 6-3.

● **Tournoi de Nice (doté de 50 000 dollars), simple messieurs, 1^{er} tour :** Jean-Louis Haillet (Fr) bat Patrice Dominguez (Fr) 6-3, 7-6; Corrado Barazzutti (It) bat Vladimir Zednik (Tch) 6-4, 6-4; Carlos Krimayr (Bré) bat Werner Zirmgibl (RFA) 7-5, 3-6, 6-4; Brian Fairlie (NZ) bat Gilles Moreton (Fr) 6-2, 4-6, 6-1.

Classement provisoire du Grand Prix

John McEnroe, en remportant son deuxième tournoi en deux semaines (New Orléans et Milan) a nettement amélioré sa position au classement du Grand Prix 1979. Sa victoire à Milan sur John Alexander a valu à l'Américain 175 points supplémentaires. D'autre part, à Stuttgart, Wojtek Fibak a créé une certaine surprise en battant Guillermo Vilas, tandis qu'à Dayton, Butch Waltz a triomphé de Marty Riessen.

Le classement : 1. Jimmy Connors (EU) 802 points; 2. Roscoe Tanner (EU) 782; 3. Arthur Ashe (EU) 554; 4. John McEnroe (EU) 515; 5. Brian Gottfried (EU) 466; 6. Vitas Gerulaitis (EU) 420; 7. Guillermo Vilas (Arg) 331; 8. Wojtek Fibak (Pol) 314; 9. Bjorn Borg (Su) 285; 10. Harold Solomon (EU) 257. **Double :** 1. Tom Okker (Ho) 172; 2. Stan Smith (EU) 155; 3. John McEnroe (EU) 148; 4. Wojtek Fibak (Pol) 148; 5. Peter Flemming (EU) 113.

Günthardt battu par McEnroe

En seizième de finale du tournoi du Grand Prix de Rotterdam, le Suisse Heinz Günthardt a dû se contenter de limiter les dégâts face au grand favori, l'Américain John McEnroe, lequel s'est imposé par 6-2, 6-1.

NATATION

Trois records suisses à Genève

Les nageurs de Genève-Natation, après leur ample moisson de médailles aux championnats suisses d'hiver de Winterthur, se sont remis à l'eau, hier soir, à la piscine des Vernets, où ils ont établi trois nouveaux records suisses en relais. Ces performances confirment les difficultés rencontrées à Winterthur avec les conditions du bassin et elles sont réjouissantes à moins de quinze jours du tournoi des Cinq Nations, qui aura lieu à Pâques, à Montreux. On notera à ce sujet que François David a nagé le premier parcours du 4 x 100 m en 54"7, ce qui représente six dixièmes de mieux que son temps de la finale du championnat suisse.

● **SKI.** - Slalom spécial à Caspoggio (Lombardie du Nord) : 1. Petar Popangev (Bul) 106"27 (50"59 et 55"68); 2. Toshihiro Kaiwa (Jap) 107"87 (50"80 et 57"07); 3. Tomaz Cerkovnik (You) 109"16; 4. Alex Giorgi (It) 109"65; 5. Marc Girardelli (Lux) 109"76; 6. Tiziano Bieler (It) 109"87. Puis: 11. Werner Rhyner (S) 110"60.

OLYMPISME

Londres pourrait faire acte de candidature pour 1988

Londres pourrait faire acte de candidature pour accueillir les Jeux olympiques de 1988, a affirmé le *Guardian*.

La demande officielle pourrait être faite lors du congrès annuel du « Comité olympique international » en 1981, si le conseil municipal du « Grand Londres » approuvait l'idée, poursuit le quotidien britannique. Un budget de 50 000 livres sterling a été dégagé pour étudier la possibilité de construire les installations olympiques sur le site des anciens docks de Londres, à l'est de la capitale.

Le projet, note encore le quotidien, serait accueilli favorablement par Lord Killanin, le président du Comité olympique international. Selon le journal, ce dernier a déclaré, à Montevideo, que « la Grande-Bretagne, qui a inventé ou développé tant de disciplines olympiques et a une forte tradition d'organisation d'événements importants, doit être un des principaux candidats ».

Vers une solution du problème chinois

Le président du Comité international olympique (CIO), Lord Michal Killanin, a déclaré à Montevideo, qu'il s'attendait à une solution du problème chinois, mais il s'est refusé à préciser si elle pourrait intervenir au cours de la prochaine réunion du CIO à Montevideo.

Lord Killanin a donné à la presse un aperçu du programme de la 81^e assemblée du CIO et il a indiqué que l'audition des délégations des comités olympiques de la Chine et du Taiwan et l'examen de ce problème « prendront beaucoup de temps ».

La session de Montevideo

L'éventualité d'une exclusion de Taiwan du Comité international olympique a été qualifiée de « ridicule » par M. Laurence Ting, son représentant à la session des travaux du CIO, qui se tient actuellement à Montevideo.

M. Ting a ajouté que la position de Pékin, telle qu'elle a été présentée par un de ses délégués (Taiwan ne serait qu'une province de la Chine) en vue de l'éliminer du CIO, « n'a aucun sens ».

Taiwan, toujours selon M. Ting, ne s'oppose pas à la réadmission de la Chine au sein du CIO, à condition qu'elle se conforme aux normes et règlements olympiques, « mais notre réaction sera vive si la Chine communiste exige notre exclusion ».

HOCKEY SUR GLACE

Une candidature d'Arosa

Le 10 avril, le comité central de la Ligue suisse de hockey sur glace recevra officiellement la candidature d'Arosa pour l'organisation du tournoi B du championnat du monde de 1981.

La Ligue internationale de hockey sur glace devrait accueillir favorablement la demande de la station grisonne. Le directeur de la station, M. Hansruedi Zuend, annonce que la capacité de la patinoire serait portée à 7000 places avec l'installation d'une tribune supplémentaire. Ljubljana et Sapporo ont également fait acte de candidature.

BASKETBALL

Coupe d'Europe des champions

La finale de la coupe d'Europe des clubs champions, qui opposera le 5 avril à Grenoble, Bosna Sarajevo (You) et Emerson Varese (It) sera la 22^e édition de cette épreuve.

Depuis 1958, année de la première finale, la coupe d'Europe a été tout d'abord dominée par les clubs soviétiques avec Riga, Moscou et Tbilissi. Ensuite, ce sont le Real Madrid et Varese qui ont alternativement gagné, ces deux

clubs se retrouvant le plus souvent en finale. Une exception, cependant ces dernières années, avec l'étonnant succès du Maccabi Tel Aviv, victorieux, en 1977, de Varese (76-67).

C'est le Real Madrid qui, avec 6 succès, détient le record des victoires dans cette compétition. Il précède Varese (5), Tska Moscou (4) et Riga (3). Il est à noter que depuis plusieurs années, les clubs soviétiques ne participent que par intermittence aux coupes européennes.

La Supermirafiori, c'est la joie de vivre! L'époque des berlines qui lambinent s'achève - et la Supermirafiori n'y est pas étrangère! Car elle ne se contente pas de vous offrir un confort hors pair: son capot abrite un vigoureux moteur de 1,6 litre à deux arbres à cames en tête. Vous voulez donner un peu de piment à votre randonnée dominicale? - Eh bien, sollicitez discrètement les 96 chevaux de votre Supermirafiori!



La Supermirafiori, c'est le meilleur rapport prix/contre-valeur! Car vous obtenez une voiture de la classe moyenne supérieure au prix d'un véhicule de la classe moyenne inférieure.

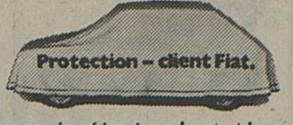


La Supermirafiori, c'est la consécration du confort! De moelleux sièges en velours avec appuis-tête à l'avant et à l'arrière vous attendent. Et son coffre engloutit sans broncher 400 litres de bagages!

La Supermirafiori, c'est le triomphe de la sobriété! Car nous l'avons dotée en série d'une 5e vitesse qui lui coupe la soif: ses 1600cm³ ne grignotent que 8,6 l d'essence aux 100 km, selon les normes DIN.



La Supermirafiori, c'est la sécurité procurée par la puissance! Avec un moteur de 1,6 litre, vélocité comme un sprinter. Avec 96 CV-DIN pour bondir en 11,5 sec. de 0 à 100 km/h.



La Supermirafiori, c'est l'assurance d'une protection-client totale! Car même après l'achat, Fiat prend soin de ses clients. Avec la garantie d'un an, la garantie anticorrosion de 2 ans et l'assurance frais de réparations Helvetia de 30 mois.

La Supermirafiori, c'est le plus juste prix!
 La 1,3 litre, 4 portes, 5 vitesses, coûte Fr.13'890.-.
 La 1,6 litre, 4 portes, 5 vitesses, coûte Fr.14'390.-.
 Autres versions Mirafiori déjà à partir de Fr.11'990.-.

Fiat Supermirafiori: Du sport en complet-veston.



AVANTI FIAT!

Le légendaire colonel RAMON un Valaisan chef de maquis en Ligurie

80

XXI
Scherzo

La casquette sur l'oreille, il observait l'embouteillage. Fabelhaft, magnifique! De part et d'autre du pont écroulé, les véhicules allemands restaient bloqués par ceux qui arrivaient derrière en klaxonnant, et plus la queue s'allongeait et plus les bouchons se renforçaient, car l'étroitesse du passage empêchait les conducteurs de faire demi-tour. Des cris, des jurons, et toute la population sur le trottoir, tandis qu'en amont les paysans qui rentraient de la campagne se colletaient avec la troupe impatiente de traverser. Ils poussaient sur la benne des corbeilles de légumes, des ballots d'herbe pour les lapins, et même des chèvres, que les soldats retenaient par la queue. Une vraie foire d'empoigne, que les sous-officiers présents ne réussissaient pas à maîtriser.

- Un bel pasticcio! lança-t-il à un spectateur aussi intéressé que lui, un habitant du lieu.

- Une pagaye, ça, vous pouvez le dire! approuva l'homme avec empressement. Et ça dure depuis huit jours, depuis qu'ils ont fait sauter le pont et installé le téléphérique.

- Et ça marche, ce truc-là demanda innocemment le premier badaud.

- Et comment, que ça marche! C'est un truc pas bête du tout. Heureusement qu'on a ça! Autrement, qu'est-ce qu'on ferait pour aller aux champs, de l'autre côté du pont? Il y en a même qui font passer les vaches. Mais quelle histoire pour les fourrer là-dessus...

Et comme par association d'idées, se grattant la tête:

- L'embêtant, c'est que les Allemands s'en servent aussi, et sans payer de péage! Mais les nôtres, ils ne se laissent pas faire. Chaque soir, comme maintenant, avant le couvre-feu, c'est un vrai cinéma.

- Mais le pont, qui est-ce qui l'a fait sauter? L'homme pouffa:

- Vous faites exprès, ou quoi? Les partisans, parbleu! Depuis qu'ils ont ce nouveau capo-banda, Ramon, ce sont de vrais diables. Ils sont arrivés pendant la nuit, et poum! l'explosion a réveillé tout le village. Personne ne les a vus. Ils étaient déjà loin.

- Qui c'est, ce Ramon?

- Mystère. Personne ne l'a rencontré. En tout cas, c'en est un qui n'a pas froid aux yeux!

- Où est-ce qu'il se tient?

Soudain méfiant, le particulier se rebiffa:

- Et vous, d'où vous êtes? Qu'est-ce que vous faites ici?

- Je suis de Villanova. Je ne fais que passer. Au revoir.

Le Valaisan se hâta d'aller retrouver son écopé chez le docteur Massone.

- Je viens de développer la radio, fit le praticien. C'est OK, le cal est solide, le patient aussi. On va pouvoir ôter ce plâtre. C'est l'affaire d'un quart d'heure.

Ramon ressortit.

Au milieu du bourg, à l'embranchement de la route de Gazzo, un autre attroupement s'était formé. Il s'approcha. Cet objet second de la curiosité locale était un vieux taxi d'Albenga portant sur le toit un énorme appareil générateur de gaz de bois.

Arriver jusque-là avec cette espèce de locomotive paraissait déjà un tour de force à cause de la route défoncée, de la passerelle branlante qui remplaçait à Ranzo le pont démolé, sans parler des postes de bloc.

Mais le passager qui avait entamé avec le chauffeur l'inévitable marchandage final sur le prix de la course constituait par sa personne le gros du spectacle: ses culottes de peau du Haut-Adige et son petit chapeau de même origine garni d'une plume d'oiseau, ses bas de grosse laine blanche retroussés sous le genou, ses chaussures de montagne aux semelles de caoutchouc... Sa myopie qui touchait à l'infirmité, corrigée par une paire de verres épais comme des lentilles de télescope à travers lesquels les yeux se voyaient plus grands que nature et tout effarés. Rucksack de cuir au dos, canne à la main, il portait en outre sur le côté par la sangle un étui plastifié d'une longueur inusitée contenant selon toute apparence une canne à pêche.

Un récit de Bojen Olsommer

A la stupéfaction générale, ce touriste prit la route de Gazzo. Qu'allait-il chercher là-haut? Mais il était en tout cas d'une extrême politesse, car avant de s'attaquer d'un bon pas au raidillon, il se retourna pour adresser un gracieux sourire à la cantonade.

Les badauds en restèrent bouche-bée.

L'Américain tout réjoui s'ébrouait dans le cabinet du docteur qui proposa: «Vous prendrez bien un verre? C'est de bon cœur!» Ils n'en avaient malheureusement plus le temps, à cause du couvre-feu. «D'ailleurs, ajoutait Ramon, cet olibrius déteste le vin. Il lui faudrait du bourbon coupé de limonade ou de lait, si possible avec une goutte de sirop de framboise.» La grimace du Valaisan était telle que Massone ne put réprimer son rire.

- Je vois, fit-il. Mais en tout cas la constitution est de premier ordre, j'entends celle de ce garçon, naturellement. Il n'aura aucune peine à rééduquer sa jambe. Faites-le marcher, mais progressivement... Allez-y mollo pour commencer. «Massages and exercices, do you understand? Bye, bye, boys!»

L'intéressé avait meilleure façon sans son plâtre. Mais quelle tarte! Son vocabulaire anglais ne semblait guère plus étendu que celui du docteur Massone ou du Valaisan. Quand il avait dit qu'il était very lucky de se trouver chez les partisans, que la contrée était beautiful mais qu'il n'avait pas à se mêler de leur business parce que son job à lui c'était to fly and to fly again, c'est-à-dire de voler et de voler encore et toujours, il avait à peu près épuisé ses moyens d'expression. Même les filles ne l'intéressaient pas, enfin celles de la campagne qui gravaient autour de lui, parce qu'il les trouvait trop peu hygiénique and not bedworthy, expression dénonçant sans équivoque leur inaptitude à faire la bête à deux dos.

Avec l'agitation qui régnait à Borghetto, ils s'en furent sans risque de se faire remarquer...

à suivre

GYMNASTIQUE

Avec l'AVGF à Brigue

Dans le cadre de son 50^e anniversaire, l'Association valaisanne de gymnastique féminine poursuit sa ronde des manifestations avec sa journée cantonale de jeux.

Organisée par la section gym-dames de Brigue, cette journée a connu un succès sans précédent par la participation des équipes au point de vue nombre et par la qualité du jeu.

Cette journée de volleyball a marqué un progrès réjouissant au sein de l'AVGF et le niveau technique s'est nettement amélioré.

La finale, qui a opposé Saint-Maurice actives et Bramois actives à la Simplon-halle, devant plus de 300 spectateurs enthousiastes et critiques, a montré deux équipes désireuses de vaincre, deux équipes au jeu constructif, avec des changements de construction, des contres et des smashes bien préparés.

Le public a fortement applaudi les deux formations, reconnaissant le beau jeu.

Le **basketball**, avec ses cinq équipes, commence lui aussi à progresser. La journée s'est déroulée sous forme de tournoi et chaque équipe a reconnu avoir trouvé en face d'elle une équipe meilleure et plus offensive dans une discipline stricte et bien appliquée.

En conclusion, il est intéressant de relever que sur les 32 formations inscrites toutes étaient présentes et ont participé activement.

Un grand bravo et un grand merci aux arbitres, aux organisateurs, au comité cantonal et technique, où chacun a accompli sa mission à la satisfaction de tous.

RÉSULTATS

Catégorie fortes (6 équipes): 1. Saint-Maurice actives; 2. Bramois actives; 3. Sion-Fémima; 4. Brigue; 5. Vernayaz; 6. Chamoson Dzerle.

Catégorie moyennes (11 équipes): 1. Bramois TSFQA; 2. Gampel Plümlü; 3. Saint-Maurice dames; 4. Brigue Tornados; 5. Sion-Culture Ecureuils; 6. Uvrier; 7. Savièse; 8. Martigny Octoduria, dames; 9. Saint-Maurice; 10. Gampel Lonza; 11. Martigny Octoduria actives.

Catégorie débutantes (10 équipes): 1. Grimisuat; 2. Brigue Smash; 3. Saas-Fee Girls; 4. Sion-Fémima Colibri; 5. Bramois 3; 6. Conthey; 7. Gampel Rosen; 8. Leuk-Susten; 9. Chamoson Leu; 10. Saas-Fee Saasia.

Basketball (5 équipes): 1. Conthey; 2. Collombey-Muraz; 3. Riddes; 4. Ayent; 5. Sion-Fémima.

Cours cantonal des moniteurs

Ils étaient trente et un, samedi à répondre à l'appel de leur comité cantonal dans la salle de gymnastique de Stalden, pour suivre le cours cantonal de printemps des moniteurs de gym-hommes.

Vingt et une sections sur vingt-cinq étaient présentes auxquelles s'était jointe une auditrice, Saint-Martin, alors que faisaient défaut Ardon, Eyholz, Monthey et Vétroz.

Les moniteurs gym-hommes ont pu travailler dans d'excellentes conditions, tout d'abord le parcours d'agrès, puis différentes branches du triathlon avant de s'approcher des espaliers et du cheval-arçons. Le volleyball a complété

cette journée avec la mise en application de l'arbitrage.

Le programme de la journée cantonale du 29 avril à Conthey a été arrêté à la suite d'une discussion intéressante. Il prév. it:

1. tournoi de volleyball;
2. concours de section sous forme de course d'obstacles;
3. concours individuels triathlon avec sauts à la corde, lancer du boulet et saut longueur à pieds joints.

Cette activité et l'intérêt porté par les participants montrent bien que les aînés de la gymnastique se portent toujours au mieux.

Alors rendez-vous à Conthey. **gc**

Rencontre artistique à Viège

C'est dimanche prochain à la salle Inсанд à Viège qu'aura lieu le deuxième championnat valaisan artistique par équipe. Le succès de ce concours semble se confirmer, car ce sont plus de 40 équipes (21 équipes filles, et 19 équipes garçons) qui s'affronteront en une joute amicale ce 8 avril. Rappelons que ce concours se double également d'une finale individuelle par engin.

Voici le programme que notre chef technique Michel Gilliard a mis au point.

Le matin à 8 heures, débiteront le concours féminin des tests 1, 2, 3, et

masculin des performances 3, 4, 5. A partir de 10 heures, ce sont les perf. 1 et 2 garçons puis 4,5,6 des filles qui prendront la relève. Les résultats seront ensuite rassemblés afin de permettre le classement par équipes. C'est également sur la base de ces résultats que seront sélectionnés les participants à la finale individuelle par engins de l'après-midi. Cette partie du concours jugera les aptitudes de nos jeunes dans leur programme libre.

Nous souhaitons plein succès à tous ces gymnastes, et un large public aux organisateurs de ce concours prometteur.

Handballeurs, à vos ballons!

Première défaite de Grasshopper

La 17^e journée du championnat suisse de la ligue nationale A a été marquée par la première défaite des Grasshoppers. En effet, ayant le titre déjà en poche, les Zurichois n'étaient pas particulièrement motivés face à Zofingue. Cette défaite sur le résultat serré de 21 à 20 permet aux Argoviens de garder un certain espoir pour la 2^e place du classement avec à la clef une participation à la coupe des vainqueurs de Coupe.

Afin de soigner sa différence de buts en cas d'égalité de points pour la 2^e place du classement, BSV Berne écrase Soleure sur le résultat de 34 à 17. Pas de surprise à Zurich avec une nouvelle défaite de Emmenstrand face à Amicitia. En s'inclinant avec un seul but d'écart, 17 à 16, Emmenstrand nous a montré qu'il avait encore une petite chance d'éviter la relégation. Toujours en danger, Suhr n'a pas trouvé les ressources nécessaires pour faire trébucher les Eclairiers de Winterthour. Le résultat de 16 à 13 en faveur des Zurichois nous montre que la situation doit être tendue au sein du 2^e club argovien.

Partage logique des points (17-17) entre Yellow Winterthour et Saint-Otmar Saint-Gall ces deux formations n'ayant plus aucune prétention dans ce championnat.

Classement: 1. Grasshopper 17-29; 2. BSV Berne 25; 3. Zofingue 24; 4. Amicitia 22; 5. Ecl. Winterthour 20; 6. Yellow 17; 7. Saint-Otmar Saint-Gall 16; 8. Suhr 9; 9. Emmenstrand 8; 10. Soleure 0.

En examinant ce classement, nous constatons immédiatement que la lutte pour la 2^e place va mettre en présence Zofingue et BSV Berne. Samedi prochain BSV Berne recevra Grasshopper et Zofingue les Eclairiers de Winterthour. Les résultats de ces deux matches seront déterminants pour l'attribution du titre de vice-champion et pour la participation à la coupe des Coupes. Pour la relégation, Suhr n'a pas encore tiré son épingle du jeu. La 18^e journée de championnat sera donc particulièrement importante pour les Argoviens qui depuis de nombreuses années sont dans le bas du classement. A un point, Emmenstrand qui reçoit Yellow Winterthour va tout tenter pour remporter la victoire et sauver éventuellement sa place en LNA. Promus la saison dernière, les Lucernois ont le grand tort d'axer leur jeu sur un seul joueur. En effet, W. Krauer qui est 2^e dans la liste des meilleurs buteurs a sauvé déjà maintes fois son club de la défaite.



Du début à la fin du championnat Grasshopper a passé en force à l'exemple de son joueur Ulli (ici au centre) qui perce la défense de Zofingue. (Photo Bild + News)

VOLLEYBALL

Coupe valaisanne

Les matches aller du tour préliminaire de la première coupe valaisanne ont respecté le calendrier établi et seule une rencontre n'a pas encore son résultat connu.

Certaines surprises ont été enregistrées, surprises venant des équipes qui ne participaient pas au championnat et dont l'efficacité n'était pas connue.

Rappelons que pour ce tour préliminaire, les équipes de 1^{re} ligue, tout comme les quatre premières classées, masculines et féminines, de 2^e ligue qui ont participé au championnat, ne sont pas encore entrées en lice.

Les résultats obtenus sont les suivants:

Masculin: Naters 2 - Viège juniors 3-1; coll. Saint-Maurice - Monthey j. 3-1; Monthey vét. - Saxon h. 3-0; Sion 3 - COG Sion 3-0; Fully H. - Savièse 3-0; Sion H. 1 - Sion 2-3-1; Scouts Ayent - Sion H. 2-3-1; Fully 2 - Charrat h. 0-3.

Féminin: Viège dames - Brigue Tornado 1-3; Bramois 2 - Nendaz 1-3; Ayent - Grimisuat 3-0; Sion féminina 2 - Sion dames 3-2; Martigny j. - Vernayaz SFG 3-2; Fully j. - Massonges SFG ?; Sion-cult. j. - Uvrier 3-0; Martigny 1 - Monthey 2-3-2.

Cette semaine se déroule le match retour et le vainqueur au total des points ou des sets est qualifié pour la suite. **gc**

FRAUENFELD ET ATV BÂLE EN LNA

Dans les deux groupes de LNB, le championnat est maintenant terminé. Pour le groupe Est, Frauenfeld remporte la première place et une promotion en LNA. Au sein du groupe Est, ATV Bâle relégué à la fin de la saison dernière en LNB remporte la première place et retrouve sa place en catégorie supérieure.

Coupe lémanique

AUCUN PROBLÈME POUR VIÈGE

Pour son premier match en coupe lémanique, Viège n'a eu aucune peine à battre les Amis-Gyms de Lausanne. Le résultat de 30 à 13 (16-17) nous montre bien que les Valaisans ont effectué une véritable promenade de santé. Dans cette coupe, US Yverdon a également battu Ville-le-Grand 23 à 13 et les Amis-Gyms se sont inclinés devant Lausanne-Bourgeoise sur le résultat de 19 à 13.

Première ligue

IMPORTANTE VICTOIRE DE MONTHÉY

Dans le groupe de relégation, le HC Monthey a remporté une victoire particulièrement importante face à International de Genève. Après avoir pris l'avantage en première mi-temps (12-8) les Valaisans ont encore creusé l'écart pour finalement s'imposer sur le résultat de 22 à 16. En jouant de cette manière, Monthey a de sérieuses chances de sauver sa place en deuxième ligue.

AUTRES RÉSULTATS

Deuxième ligue: Viège 2 - AGL 2 21-17.
Troisième ligue: Siere-Pully 5-0. **Juniors B:** Monthey-SFG Prilly 9-15; **C:** Viège-Chênois 9-13.

M. Millioud

TENNIS DE TABLE

Bilan final du CTT Monthey

La compétition de tennis de table de ligue nationale vient de se terminer à la satisfaction des trois équipes montheyennes avec une place de champion de groupe et des rangs honorables pour les deux autres formations.

**Ligue nationale B
Berne 1 - Monthey 1: 6-1**

Une partie de liquidation pour l'équipe montheyenne encore handicapée par l'absence de deux titulaires (Bacher pour étude et Scarpatetti au baptême de son fils). Victoire ainsi parfaitement logique des visiteurs bernois qui, à la suite du succès de Bienne, ne peuvent améliorer leur position.

Classement

	Matches/Points
1. Silver Star 2	14/25
2. Bâle 2	14/22
3. Bienne 1	14/18
4. Berne 1	14/17
5. Rapid-Genève 2	14/ 8
6. Monthey 1	14/ 8
7. UGS 1	14/ 8
8. Wettstein 1	14/ 4

Déjà représenté en ligue nationale A, Silver Star participera à la poule pour l'attribution du titre de champion suisse de cette série de jeu, alors que Bienne tentera sa chance pour la promotion. Wettstein-Bâle 1, par contre, est relégué en ligue nationale C.

Le CTT Monthey a atteint son objectif: celui de se maintenir dans cette division mais songe déjà à la saison prochaine et pour remplacer Albert Detorrenté qui quitte Monthey pour des raisons professionnelles, s'est assuré les services de Blaise Matlie (ex-CTT Renens). Nous pourrions encore annoncer, dans un proche avenir, d'autres arrivées très intéressantes.

**Ligue nationale C
Vernier 1 - Monthey 2: 5-5
Bulle 1 - Monthey 2: 0-6**

Classement

	Matches/Points
1. Monthey 2	14/24
2. Espérance Genève 1	14/17
3. Silver Star 3	14/16
4. Renens 1	14/15
5. Nestlé 1	14/13
6. UGS 2	14/11
7. Vernier 1	14/11
8. Bulle 1	14/ 5

Ligue nationale B féminine

La formation féminine du CTT Monthey vient de disputer ses trois dernières rencontres de la saison 1978/79 en s'inclinant face à PTT Lausanne sur la marque de 6 à 4, mais en disposant de Köviz sur la marque de 6 à 3 et de Grossaffoltern par 6 à 2. Des résultats parfaitement conformes à la physionomie de ces trois matches.

Classement

	Matches/Points
1. Münsigen 1	14/28
2. Köviz 1	14/20
3. Monthey 1	14/16
4. Bienne 1	14/15
5. Münchenbuchsee 2	14/11
6. Renens 1	14/ 8
7. Grossaffoltern 1	14/ 7
8. PTT Lausanne 1	14/ 7

La coupe montheyenne

Le CTT Monthey organisera le samedi 15 avril prochain la première coupe montheyenne ouverte à deux catégories. Un premier groupe réservé à tous les licenciés du club montheyan et le deuxième ouvert à tous les passionnés de cette discipline sportive.

Rappelons également que le CTT Monthey présidé avec compétence par M. Jean-Pierre Detorrenté organisera les 16 et 17 juin, l'assemblée des délégués de la Fédération suisse. **R.D.**

SKI

A Zermatt et Loèche-les-Bains épreuves FIS en fin de semaine

Le Valais, comme nous l'avons déjà annoncé, sera cette semaine, le théâtre de plusieurs épreuves FIS, dames et messieurs. Ainsi, mercredi et jeudi, c'est à Thyon-Les Collons que les dames se mesureront. Vendredi, les messieurs seront au pied du Cervin pour un slalom géant. La participation sera surtout axée sur les jeunes compétiteurs, avec notamment la venue du champion d'Europe, l'Autrichien Christian Orlainski, et surtout du champion de la coupe du monde 1979, Peter Luescher. Ils seront accompagnés par tous les jeunes Valaisans, alors que la participation de Heini Hemmi est encore incertaine. Pour le Ski-Club Zermatt, c'est une excellente occasion de reprendre intérêt aux épreuves internationales après une si longue absence.

A Loèche-les-Bains, c'est le derby du Torrenthorn qui sera organisé durant le prochain week-end, deux épreuves réservées aux dames et messieurs. La participation semble des plus intéressantes spécialement chez les filles, où toutes celles qui auront pris part à Thyon seront au départ. On notera donc la présence des Nadig, de Agostini, Zurbriggen, Hess, Petra Wenzel, Ursula Konzett et de nombreuses autres jeunes concurrentes. Du côté messieurs, le tenant du trophée sera présent, il s'agit de Paul Frommelt qui défendra son bien. Il est possible également que plusieurs coureurs de Zermatt fassent le déplacement dans l'autre vallée pour dimanche.

Avant le derby du Grand-Saint-Bernard

Le ski-club Valsorey organise son traditionnel derby qui se déroulera sur la piste du Plan-du-Jeu Super-Saint-Bernard.

Programme: dimanche 8 avril 1979: slalom géant en une manche réservé aux dames et messieurs, élites, juniors, seniors et vétérans.

7 h. 30 - 8 h. 30: contrôle des licences et remise des dossards au restaurant du Super-Saint-Bernard.

8 h. - 9 h. 30: reconnaissance du parcours slalom géant.

10 h. 01: premier départ.

16 heures: proclamation des résultats et distribution des prix devant le Bivouac Napoléon à Bourg-Saint-Pierre.

Prescriptions techniques et administratives

Organisation: SC Valsorey, selon règlement FSS.
Inscriptions: par écrit, uniquement sur formule N° 4 FSS, jusqu'au mercredi 4 avril (date du timbre postal) chez Elisabeth Gabioud, 1931 Bourg-Saint-Pierre. Le montant de l'inscription doit être versé au ccp 19/8789 SC Valsorey, Bourg-Saint-Pierre, et le récépissé joint au formulaire d'inscription. Les clubs sont priés d'inscrire les coureurs selon la liste des points FSS, en précisant le nombre de points obtenus.

Finance d'inscription: juniors 8 francs, seniors 12 francs. Les coureurs ne se conformant pas à cette règle ne pourront participer au tirage des dossards.

Licences: Seuls les coureurs en possession d'une licence en ordre seront admis au départ.

Tirage des dossards: vendredi 6 avril dès 18 heures à la salle communale de Bourg-Saint-Pierre, tél. 026/4 91 42.

Remontées mécaniques: abonnement journalier au téléski 15 francs par coureur perçus lors de la remise des dossards.

Renseignements: Michel Baileys, tél. 026/4 91 86.



Cours de tir à l'arc gratuits

Comme chaque année, au printemps, la Compagnie des archers de la tour de Sion organise un cours pour débutants qui aura lieu d'abord en salle, puis en plein air, lorsque le temps le permettra. Ce cours est absolument GRATUIT et tout le matériel nécessaire est fourni par le club.

Ce sport, qui allie le calme et la concentration, est destiné plus spécialement aux adultes qui recherchent une évacuation dans un milieu agréable et naturel (terrain de la bourgeoisie de Sion).

Les jeunes de plus de 15 ans sont également invités à ces séances d'essais.

Inscrivez-vous nombreux en téléphonant simplement, aux heures des repas, à: M. Pierre Lorenz, caissier, tél. 581705 ou à M. Claude Naef, président, tél. 231888.

GENOLET SA
 Constructions en bois
 Maîtrise fédérale
 Chalets de vacances clés en main
1961 HÉRÉMENCE
 Tél. 027/81 12 54

**Boucherie L'Hérensarde
 Supermarché Végé**
 Les Collons - Thyon
 Ch.-A. Rudaz
 027/81 16 28 - 81 25 09 - 22 19 25
 Viande séchée des Collons-Thyon
 1800. Fabrication artisanale.

Les Collons Sports
 Dionis Genolet - 027/81 18 46
 Réparations - Location - Vente
 Skis: Rossignol, Head, Olin, K 2
 Vous serez conseillé par Christian et Jean-Marc Genolet, guides et prof. de ski

**Café-restaurant
 La Tanière**
 Les Collons
 Sa carte gastronomique
 «Bon séjour aux Collons»
 Jean-Claude Favre

Rodolphe Rudaz
 Menuiserie
 Charpente
 Vex
 Tél. 027/22 44 67

Entreprise
 bâtiments, génie
 civil, travaux publics
 Construction
 et réparation
 de chalets
 Terrain à disposition
R.A. Dayer & Cie
 Hérémente
 Tél. 027/81 14 64
 81 12 37 app.

Tél. 027/81 16 86
 Installat. électr.
 en tous genres.
 Tél. concess.
 A et B
 Chauffage électr.
 Appareils
 ménagers
**Philémon
 Logean**
 Hérémente

**Theytaz-Sports
 Les Collons** Tél. 027/81 13,56
 Vente - Location - Réparations
 Louis Theytaz, professeur de ski

Les Collons-Thyon 2000



Ils seront tous sur le cône de Thyon-Les Collons: voici sur le toit de gauche à droite: Marie-Thérèse Nadiğ, Francine Cusinay, masseuse, Brigitte Glur, Anne-Marie Bischofberger, Doris de Agostini, Evelyne Dirren, Bemadette Zurbriggen et Zoe Haas (assise à droite); au premier plan de gauche à droite: René Vaudroz, chef d'équipe, Peter Mehmman, médecin, Brigitte Nansoz, Christine Klossner, Gaby Infanger, Yvonne Seeholzer, Linda Hugi, Ralph Windmüller, entraîneur physique, Jean-Pierre Fournier, entraîneur slalom et Ueli Grundisch, entraîneur descente.
 Photo ASL, Lausanne

Mercredi et jeudi, épreuves FIS dames Toute l'élite suisse au départ!

IL Y A sept ans déjà que le cône de Thyon n'a pas connu de grandes compétitions internationales. En effet, les championnats suisses eurent lieu en 1971, et furent suivis d'une coupe d'Europe en 1972; depuis, plus rien ou presque. Il faut néanmoins mentionner que le Ski-Club Sion n'est pas resté inactif. De nombreuses compétitions pour nos jeunes furent mises sur pied, si bien que l'organisation est bien rodée pour s'attaquer à des compétitions internationales. De plus, la station de Thyon 2000 offre de grandes possibilités aux organisateurs.

laisannes Fabienne Pralong, Micheline Fournier, Corinne Eugster, Brigitte Nansoz et Romaine Delavallaz. Du côté étranger, les cinq autres nations ont envoyé de jeunes éléments, qui cherchent à améliorer le capital de points FIS. C'est pourquoi les deux épreuves de Thyon ne devraient pas échapper aux Suissesses. La réponse nous sera déjà donnée aujourd'hui au slalom géant. Venez donc encourager toutes ces jeunes skieuses, les championnes de demain. Pour les spectateurs-skieurs, l'aire d'arrivée se trouve à proximité du télésièges Theytaz 2.

D'excellentes conditions

Sous la direction de Jean-Claude Rey, chef de course, la piste de la Dixence a été préparée avec soin par les nombreux aides du ski-club. Les chutes de neige tombées durant la semaine passée offrent des conditions excellentes, ce qui va permettre de tracer deux belles épreuves de slalom géant et spécial. Espérons que le beau temps sera de la partie afin que ces deux journées soient une réussite.

Près de cent participantes au départ

Elles seront près de cent au portillon, représentant six nations. Les Suissesses seront présentes en quantité (tous les groupes) mais également en qualité avec nos meilleures skieuses de la saison, les Nadiğ, Zurbriggen, Dirren, de Agostini, Hess, Glur, ainsi que les Va-

Programme général

- Mercredi 4 avril**
 9.00 Géant première manche
 12.00 Géant deuxième manche
 A la fin de la course, réunion du jury à l'arrivée.
 16.00 Distribution des prix à Thyon 2000.
 17.00 Réunion du jury, tirage au sort du spécial.
Jeudi 5 avril
 9.00 Première manche du spécial
 11.00 Deuxième manche
 Réunion du jury à l'arrivée après la course.
 15.00 Résultats.



C'est dans cette magnifique région, sur la piste «Dixence» que se disputeront les deux épreuves FIS dames, mercredi et jeudi.

**Café-restaurant
 Les Grands-Mélèzes**
 Mayens-de-Sion
 A dix minutes des pistes de ski
 - Menu du jour
 - Spécialités à la carte
 Tél. 027/22 19 47

Agence immobilière
**J.-L. & F. Rudaz
 Les Collons**
 Tél. 027/81 14 98
 Location
 chalets et appartements
 Construction de chalets

Hôtel de l'Ours
 Direction
Les Collons
 - Restauration
 - Assiette skieur Fr. 8.50
Discothèque
 Tous les soirs dès 21 h. 30

**Bruno Genolet
 & Cie**
 Installations sanitaires
Hérémente
 Tél. 027/81 11 79

**Restaurant
 Maya Village**
 Les Collons
 Au cœur des pistes de Thyon
 - Ses spécialités à la carte
 - Salle pour banquets
 Maurice Rudaz
 Tél. 027/81 13 13

Rudaz Armand Fils
 Entreprise
 de gypserie-peinture
Vex-Sion
 Tél. 22 65 05

**Restaurant
 Le Sporting**
Les Collons
 Libre service
 Boulangerie
 Colonie de vacances
 Salle pour banquets
 et mariages
 Hiver 79-80: ouverture
 de
bar-discothèque
 Famille Paul Micheloud
 Tél. 027/81 15 75

**Theytaz-Sports
 Les Collons** Tél. 027/81 13,56
 Vente - Location - Réparations
 Louis Theytaz, professeur de ski

Ameublement
Gérard Mayoraz-Genolet
Les Collons
 Tél. 027/81 17 00
Hérémente
 Tél. 027/81 14 41
 Souvenirs - Articles en bois
 Etains - Poterie

Gilbert Vuissoz
 Appareillage
 Installations sanitaires
Vex
 Tél. 027/22 26 82

Football:
ce soir
en LNA

LES FOOTBALLEURS de LNA seront sur la brèche ce soir et samedi. Ce double rendez-vous mettra fin au tour qualificatif et va donc décider de la répartition des 12 clubs en deux groupes qui entameront le tour final le 21 avril. On sait que la situation est plus embrouillée que jamais au milieu du classement où cinq équipes ne sont séparées que de deux points derrière Zurich et Servette qui sont, en fait les seuls participants certains à la lutte pour le titre. Cela revient à dire que l'un de ces cinq prétendants ira forcément rejoindre Sion (en nette reprise), Chiasso, Nordstern, Lausanne et Chênois dans le rude combat mené contre la relégation. Lequel de ces cinq? C'est la grande question qui guidera tous les regards des spectateurs - hélas peu nombreux depuis ces retrouvailles printanières - qui garniront ce soir les six stades de LNA. Le pronostic est fort délicat. Nous pensons toutefois que Saint-Gall est bien placé pour rester avec les «grands» alors que Bâle surtout (qui reçoit son voisin Nordstern) et GC ont une position favorable. Xamax, qui a un point de moins, et YB, qui accuse une baisse de régime (défaite 4-1 à Sion) et a un vilain programme, sont les plus menacés. Enfin, il faut rappeler qu'en cas d'égalité, c'est la différence de buts qui départagera. Or, dans cette éventualité, on peut établir actuellement le classement suivant parmi les cinq formations concernées: 1. Xamax (+12); 2. GC (+7); 3. Bâle (+7); 4. Saint-Gall (+6); 5. YB (+1).

ULTIMES ÉCHÉANCES...

Comme les Bernois vont successivement à Lausanne et accueillent le leader Zurich, ils ont de bonnes raisons de s'inquiéter...

Nouveau débat
contre la relégation

En attendant le véritable sprint final qui mettra enfin en vedette les candidats au titre (nous pensons spécialement à Zurich et Servette), l'autre «point chaud» actuel est au bas du tableau. Le réveil séduisant a relancé le débat et jeté des sueurs froides dans les rangs de Chiasso et Nordstern qui ne sont visiblement pas au mieux de leur forme à en juger par leur dernière sortie. De même Lausanne ne joue plus sur du velours avec ses trois petits points d'avance sur la lanterne rouge...

Ce soir, chaque partie revêtira un certain intérêt par le simple fait qu'il n'y aura aucun choc crucial entre les cinq équipes placées «sur le gril». On suivra cependant avec le plus d'attention ce qui se passera à la Pontaise (Lausanne - YB) et à Tourbillon (Sion - Xamax). Le derby romand par exemple devrait enfin attirer un peu de monde dans la capitale valaisanne (il n'y avait que 1200 personnes pour assister au succès contre Young Boys!). On peut en effet se dire que si Mathez, Geiger, Sarrasin et autre Luisier renouvellent leur performance de samedi passé, ils pourraient condamner les Neuchâtelois au tour de relégation. Et cela, avant même l'ultime rencontre de samedi prochain,

ce qui constituerait indiscutablement une petite sensation...

Bâle - Nordstern: voilà un derby qui vient à point pour la troupe à Benthous qui devrait assurer sa participation au tour final pour le titre!

Chiasso - Saint-Gall: les Tessinois vont mal. En face d'eux des hommes comme Ritter ou Labhart vont probablement en profiter pour se ressaisir...

Lausanne - Young Boys: c'est une échéance importante pour l'équipe de Konietzka qui pourrait en cette dernière semaine perdre tout le bénéfice de son bon début de saison. Même si l'attaque lausannoise n'a plus marqué (de son propre chef s'entend) depuis... des mois, elle pourrait jouer un vilain tour aux Bernois grâce à un moral que Blazevic prétend quasiment intact.

Servette - Grasshopper: les hommes de Pazmandy vont probablement rencontrer une plus forte opposition que contre Chênois. Le champion tient absolument à rester parmi les «grands». Ponte, Sulser et les frères Hermann ont retrouvé un nouvel entraînement. Match serré, et peut-être même spectaculaire (Johanssen devra bien prendre certains risques) en vue!

Zurich - Chênois: le leader va à nouveau au-devant d'un match sans histoire. Les Genevois sont sur le coup de leur non-qualification et semblent

avoir un problème de cohésion autour de Mustapha et Manai, leurs habituels fers de lance.

- Ma -

Programme de la soirée

- Bâle - Nordstern
- Chiasso - Saint-Gall
- Lausanne - Young Boys
- Servette - Grasshopper
- Sion - NE Xamax
- Zurich - Chênois

CLASSEMENT

1. Zurich	20	11	6	3	42-18	28
2. Servette	20	11	5	4	53-23	27
3. Saint-Gall	20	11	3	6	38-32	25
4. Grasshopper	20	8	8	4	31-24	24
5. Bâle	20	10	4	6	34-27	24
6. Young Boys	20	10	4	6	32-31	24
7. NE Xamax	20	8	7	5	40-28	23
8. Chênois	20	7	6	7	27-26	20
9. Lausanne	20	5	3	12	26-38	13
10. Nordstern	20	2	7	11	17-41	11
11. Chiasso	20	4	3	13	19-42	11
12. Sion	20	3	4	13	18-47	10

BUTEURS

- 1. Decastel (Xamax)
- Hamberg (Servette)
- Labhart (Saint-Gall)
- Risi (Zurich)
- Stomeo (Saint-Gall) 11
- 6. Schnyder (Servette)
- Zwahlen (Young Boys) 9
- 8. Botteron (Zurich)
- Degen (Nordstern) 8
- 10. Küttel (Young Boys)
- Lauscher (Bâle)
- Manai (Chênois)
- Mustapha (Chênois)
- Rub (Xamax)
- Sulser (Grasshopper)
- Zappa (Zurich) 7

Communiqué du FC Savièse

Le FC Savièse communique que les entraînements de l'école de football reprennent aujourd'hui, mercredi 4 avril.
Rendez-vous: à 16 heures aux vestiaires au stade de Saint-Germain.

SPORT-TOTO

La liste des gagnants du concours N° 13 des 31 mars et 1^{er} avril 1979:

- 58 gagn. avec 13 p. à Fr. 2387.80
- 896 gagn. avec 12 p. à Fr. 57.90
- 7800 gagn. avec 11 p. à Fr. 6.65
- 36624 gagn. avec 10 p. à Fr. 1.40

Le tournoi des écoliers

En obtenant un match nul (0-0) face à la Hollande dans le tournoi des Huit Nations pour écoliers nés en 1963 ou avant, la formation suisse s'est qualifiée pour la finale des 3^e et 4^e places, où elle affrontera, en Angleterre, l'Allemagne de l'Ouest.

RÉSULTATS DE LA 3^e JOURNÉE

Groupe 1: Suisse - Hollande 0-0; Angleterre - Pays-de-Galles 1-2. - Classement: 1. Pays-de-Galles 4 p.; 2. Suisse 3; 3. Hollande 3; 4. Angleterre 2. - **Groupe 2**: RFA - Ecosse 3-2; Irlande - Irlande du Nord 0-4. - Classement: 1. Irlande du Nord 6; 2. RFA 4; 3. Ecosse 2; 4. Irlande 0.

Le match
Tchécoslovaquie - France

A vingt-quatre heures de la rencontre, Michel Hidalgo a annoncé que le Nantais Maxime Bossis, malgré une fracture de l'auriculaire de la main gauche, tiendrait sa place contre la Tchécoslovaquie, à Bratislava, en match du championnat d'Europe des nations.

Voici la composition définitive de l'équipe française:
Dropsy; Domenech, Specht, Lopez, Bossis; Larios, Petit, Platini; Emon, Berdoll, Amisse.

● **ANGLETERRE**. - Championnat de première division: Arsenal - Coventry City 1-1; Birmingham City - Ipswich Town 1-1; Bolton Wanderers - Everton 3-1; Bristol City - Queens Park Rangers 2-0; Wolverhampton Wanderers - Tottenham Hotspur 3-2. - Classement: 1. Liverpool 30/48; 2. Everton 34/44; 3. West Bromwich Albion 28/42; 4. Nottingham Forest 29/40; 5. Arsenal 33/40.
● **RFA**. - Championnat de Bundesliga: Eintracht Brunswick - Borussia Mönchengladbach 3-0.

Auto: la chronique de J.-M. Wyder

Castellet: Blatter über alles...

TOUT a fort bien commencé pour le Haut-Valaisan Beat Blatter (27 ans), vainqueur incontesté dimanche de la première manche du championnat suisse de formule 3 organisée sur le circuit du Castellet.

Hormis quelques centaines de mètres en début de course (à l'avantage de son grand rival Louis Maulini, mieux parti que lui), Blatter en occupa constamment le commandement en creusant un écart d'environ une seconde par tour sur le Genevois. «Vers la fin, un pneu s'est dégonflé et par précaution, j'ai un peu levé le pied», remarquait Beat. Favori de ces joutes, Blatter (Lola-Toyota préparation Sauber/Mader) a donc confirmé son rôle et de la plus convaincante des manières, puisque son succès s'orne de la «pôle-position» et du meilleur tour, le tout sans la moindre erreur, ce qui, dans un passé encore récent et dans des conditions psychologiques quasi identiques, n'avait pas été toujours le cas.

LES «WING-CAR»: NON...

«Cela me semble prématuré de le dire de façon définitive, mais il n'est pas exclu que cette année nous renoncions chez Sauber à utiliser des Lola «Wing-Car». Le modèle actuel donne satisfaction et comme son développement n'est pas terminé, ça nous laisse encore une bonne marge...», concluait le Viégeois. De «Wing-Car» (voiture à effet de sol, inspirée de la technique en vigueur actuellement en formule 1), Maulini son challenger numéro un ne veut plus en entendre parler: «La veille de partir pour le Castellet, j'ai annulé la commande de ma nouvelle Ralt. J'ai décidé de garder l'ancienne et avec la somme à récupérer sur les

arrhes versés, je pourrais lui apporter quelques «modifs» et enfin investir davantage dans les pneus. C'est tellement important aujourd'hui les pneus en formule 3...».

Pour ce qui est de sa chevauchée au sud de la France, Maulini s'en déclarait comblé: «Blatter va plus vite que moi, c'est pas plus compliqué que cela...», remarquait-il sans chercher de faux alibis. Amorcé comme prévu avec le duel de ces deux pilotes «au-dessus du lot», ce championnat de formule 3 vivra son deuxième round le jour de Pâques (15 avril) sur la piste de Dijon. Le rendez-vous est noté...

A signaler qu'à l'issue de la course de dimanche, les commissaires techniques de l'ACS prélevèrent quelques décilitres d'essence dans les réservoirs des bolides de Blatter, de Müller (3^e) et de Stoll (5^e), ceci afin de contrôler si la tolérance en octane était respectée. C'est sans aucun doute une mesure qui a été prise à la suite des nombreux bruits qui, l'an passé, circulèrent dans le parc des concurrents et mirent en causes les «mélanges» de benzine préparés par certains... Il faudra donc attendre encore quelques jours pour savoir si la victoire décrochée sur le terrain par Blatter n'aura pas de prolongations sur le tapis vert...

PHILIPPE ROUX

Si Blatter ne râta pas son entrée, Philippe Roux n'atteignit que la moitié des objectifs qu'il s'était fixé en allant au Castellet. Pas de problèmes majeurs lors de son cours de pilotage en vue de l'obtention de sa licence internationale. Par contre, avec sa Cheetah, il rencontra très rapidement des ennuis mécaniques pendant les essais officiels. De moteur pour être précis, le Roc-Chrysler 2

AVF

Communiqué N° 33

① **JOUEURS SUSPENDUS POUR LE 4 AVRIL 1979**
Patrick Fellay, Bagnes
Charly Furrer, Grimisuat

② **MATCHES FIXÉS**
Mercredi 4 avril 1979
2^e ligue
Bagnes - USCM
Fully - Ayent
Grimisuat - Savièse
Juniors E 2^e degré
Saint-Maurice 2 - Unistars 77
AVF - Comité central

Juniors interrégionaux B II
Groupe I

Communiqué officiel N° 17

① **CALENDRIER - MATCH FIXÉ**
Mercredi 4 avril 1979
Grand-Lancy - Vevey
AVF - Comité central

Football à l'étranger

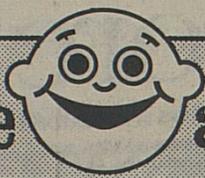
Gerd Müller :
débuts le 28 avril

Gerd Müller, le «bombardier», fera ses débuts américains le 28 avril, six semaines plus tôt que prévu, a déclaré M. Lenhardt Detlev, l'avocat du footballeur ouest-allemand aux Etats-Unis. Le célèbre international, ex-vedette du Bayern Munich, disputera son premier match de championnat américain pour les «strickers», de Fort Lauderdale sur le terrain de l'équipe de Floride. Sa nouvelle équipe y rencontrera Tampa Bay, autre équipe professionnelle de la ligue nord-américaine établie en Floride. Müller, 33 ans, a avancé ses débuts américains, mais renonce à une «première» newyorkaise, le 22 avril, contre le «Cosmos» de New York, l'équipe de Franz Beckenbauer. L'avant-centre allemand aura le Britannique George Best et le Péruvien Teofilio Cubillas comme coéquipiers à Fort Lauderdale, qui vient donc un rival sérieux pour le «Cosmos», champion des Etats-Unis. Müller devait seulement faire ses débuts le 6 juin. Il a signé un contrat de deux ans et demi, pour 500 000 dollars, avec l'équipe américaine.

Des supporters d'Arsenal
condamnés

Les magistrats de Birmingham ont infligé un total de 16 000 livres sterling d'amendes aux auteurs des désordres qui ont suivi samedi la rencontre de football opposant l'équipe locale au club d'Arsenal de Londres. En outre, un supporter d'Arsenal a été condamné à six mois de prison pour «attitude menaçante» au cours du match.

Le sourire aMiCal



Y'a (presque) trop!

Le tableau lumineux affiche 00:01. Il resterait donc une seconde à jouer lors de ce match de basket qui oppose, à Nampa, dans l'Idaho américain les équipes de Middleton et Bishop Kelly. Le score est de 57-55 pour les premiers nommés. Les arbitres signalent cependant la fin de la rencontre! Même si le coup de sifflet fut plus qu'audible, les dirigeants de Bishop ne l'entendirent pas de... cette oreille. Après réclamations, on décide de la jouer, cette seconde. Et, au grand dam des hommes de Middleton, leurs adversaires égalisent. Les prolongations obligatoires tournent à l'avantage des récl... amateurs (60-63). Tout était donc dit, du moins le croyait-on. Mais les perdants, eux aussi, ne l'ouïrent pas de cette... même oreille. Ils firent appel à une commission d'ar-

bitrage qui ordonna de faire rejouer le temps contesté - une seconde - le dimanche suivant. Le caissier Harry, à pleines dents, s'exclama: «Le temps, c'est de l'argent!» Il n'eut pas tort, puisque, le jour du Seigneur arrivé, des centaines de supporters, majorettes comprises, assistèrent à cette brève rencontre. Pour la petite histoire, précisons que Kelly ne trouva pas grâce et perdit le match. Certainement la seconde la plus longue pour le match le plus court de l'histoire du sport.

Devinette hebdomadaire

Pourquoi Elena Matous, le flambeau iranien du cirque blanc, ne défendra certainement plus ces couleurs, l'hiver prochain? Parce que, depuis la révolution, elle n'arrive plus à skier «droit»... elle est «voilée»!

MIC



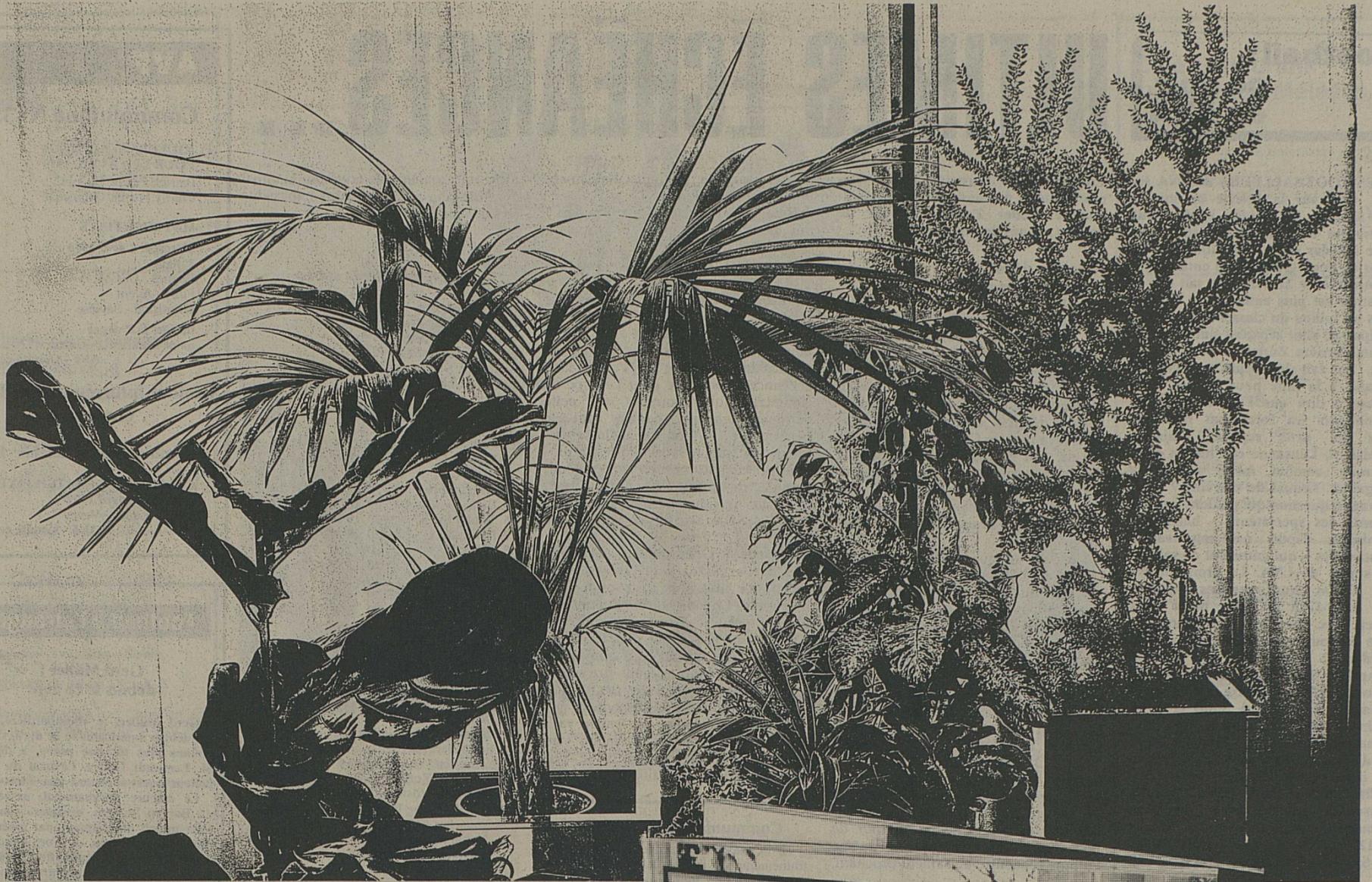
Au contraire du cheval qui refuse l'obstacle, Bruno Bischofberger avait accepté de participer au concours de Frauenfeld, malgré sa petite forme. Les quatre fers en l'air, il est bien près d'atteindre son but lui, qui déclara avant la course: «Je touche du bois!» Aussitôt dit, aussitôt... presque fait.

(Photo Bild + News)

JEAN-DANIEL MURISIER

Troisième Valaisan inscrit au Castellet, Jean-Michel Murisier, ne put, lui non plus, respecter la totalité de ses desseins. En effet, pour un problème de licence (décidément...), l'Orserain n'était pas autorisé à s'aligner dans la manche du championnat national, mais uniquement dans la course de section disputée en lever de rideau et durant laquelle il se classa excellent deuxième, dans la roue de la Porsche 2,7 litres du Genevois Beaud. «Ça m'a au moins permis de me remettre l'Alpine-Renault 1600 en main après la pause hivernale et de constater qu'elle marchait toujours aussi bien...». Licencié C l'an dernier, Murisier devra encore se présenter à trois départs d'épreuves nationales avant de recevoir sa licence internationale et de pouvoir participer au «vrai» championnat suisse. Encore un peu de patience donc.

J.-M. W.



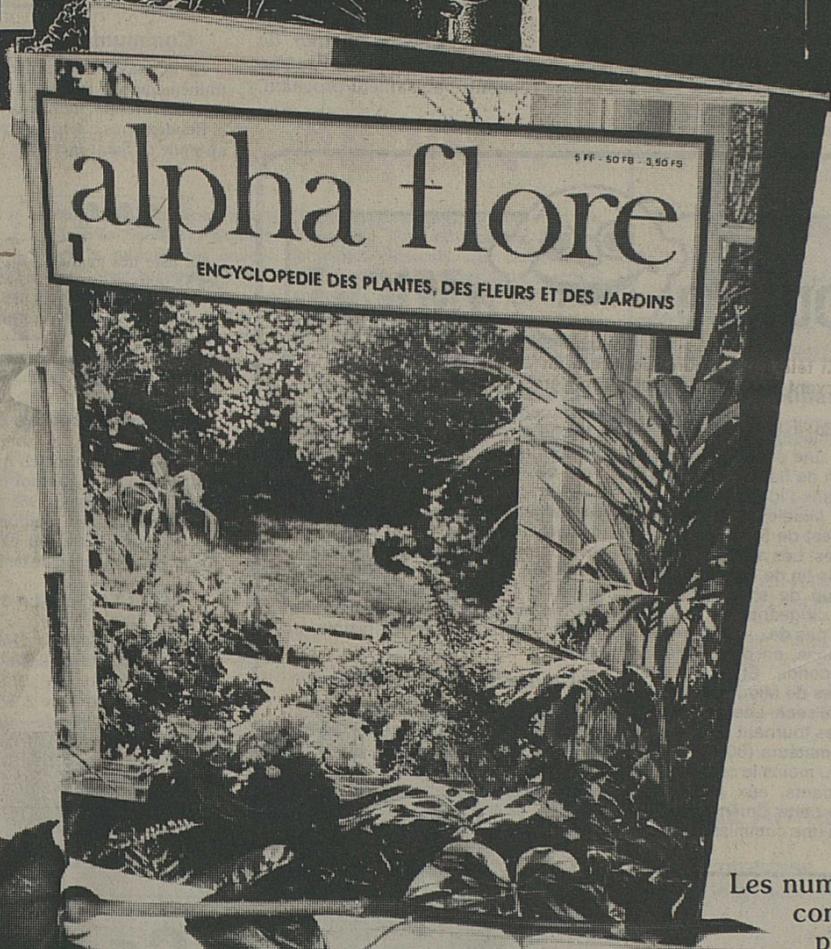
Ce splendide décor naturel peut s'épanouir chez vous.

Cela est beaucoup plus facile à réaliser que vous l'imaginez. Il vous suffit de suivre, pas à pas, les conseils judicieux prodigués par **alpha flore**, la nouvelle encyclopédie des plantes, des fleurs et des jardins.

Tout ce que vous devez savoir pour accueillir la nature chez vous, la manière d'acheter les plantes, de les mettre en valeur et de les soigner, tout est indiqué dans **alpha flore**, d'une manière pratique. Progressivement, la révélation des lois essentielles de la botanique fera de vous un amateur averti et de magnifiques photographies en couleurs vous apprendront à aimer le monde merveilleux des plantes.

Dans **alpha flore**, tous les sujets sont traités à fond: l'horticulture et la décoration florale, les arbres fruitiers et d'ornement, le jardin potager, etc... Un index et un glossaire botaniques paraîtront en fin d'édition et rendront **alpha flore** encore plus pratique.

Pour vous en convaincre, achetez cette semaine **alpha flore** chez votre marchand de journaux.



alpha flore

ENCYCLOPEDIE DES PLANTES, DES FLEURS ET DES JARDINS

RÉÉDITION:
Chaque mardi chez tous les marchands de journaux.

Une production alpha de 180 fascicules

éditée par GRAMMONT S.A., Lausanne

diffusée par les ÉDITIONS KISTER S.A., Genève, quai Wilson 33, tél. 022/31 50 00

Les numéros 1 et 2 contiennent la présentation et le début de cette collection. Pour vous permettre d'en apprécier l'intérêt et la qualité, nous vous les offrons au prix d'un seul: Fr. **3.50**

20

Mon bel oranger

Droits de presse: Cosmopress, Genève

José Mauro de Vasconcelos

*Tu veux savoir d'où je viens
C'est d'un cabanon, mon bien
À côté pousse un pommier.
C'est une cabane de peu de mine
Tout en haut de la colline
Et la mer brille à ses pieds...*

Je sautai quelques vers.

*Parmi les palmiers aimables
Changent toutes les cigales
Quand se couche le soleil
On voit l'horizon vermeil
Au jardin chante une source
Sur la source un rossignol...*

Je m'arrêtai. Elles continuaient à m'attendre de pied ferme. J'eus une idée; je continuerais à chanter jusqu'à la nuit. Elles finiraient par renoncer.

Mais en vain. Je chantai le *Cabanon* en entier; je recommençai, je chantai *Pour ton amour éphémère* et même *Ramona*. Les deux versions différentes de *Ramona* que je connaissais... et rien. Alors un désespoir terrible s'empara de moi. Il valait mieux en finir. J'allai vers elles.

— Me voici, Lalà. Tu peux me battre.

Je me tournai et lui présentai l'objet. Je serrai les dents parce que Lalà maniait la savate avec une force de tous les diables.

C'est maman qui eut l'idée.

— Aujourd'hui, on va tous voir la maison.

Totoca me prit à part et m'avertit dans un souffle:

— Si tu racontes que tu connais déjà la maison, je t'étrangle.

(A suivre)



Stade de Tourbillon

AUJOURD'HUI mercredi 4 avril, à 20 h. 15

Match de championnat de ligue nationale A

SION - NEUCHÂTEL XAMAX

En ouverture à 18 h. 15: Sion LNC - Neuchâtel Xamax LNC

Vente des billets: kiosque Defabiani, avenue Ritz, Sion; kiosque Wuest, place du Midi, Sion; bar La Grange, Montana.

Location: tous les jours de 14 h. à 17 h. - Tél. 027 / 22 42 50

Les billets réservés au secrétariat et qui ne sont pas retirés un quart d'heure avant le match seront mis en vente.



Urgence pour Szabo et Vogel!

AUSSEI bien pour les Neuchâtelois que pour les Valaisans il importe de ne pas arriver après les délais, de ne pas se faire éliminer!

Pendant que l'ex-associé d'Istvan Szabo dans les profondeurs du Hardturn, Erich Vogel, sprinte vers la sixième place, le responsable séduisois ne souhaite pour l'instant que revenir dans la course.

Il y a urgence pour Vogel de jouer serré et pour Szabo de ne plus être décramponné. Pendant que les Neuchâtelois s'acharnent à décrocher une assurance tout risque, les Séduisois sont à la recherche d'un coin moins exposé.

C'est donc au-devant d'une soirée à l'issue ambiguë que l'on s'achemine lentement mais sûrement. Une soirée aux impératifs plus stricts encore pour les visiteurs dans l'optique du tour final pour le titre. Si NE Xamax perd à Tourbillon (avant de recevoir Servette pour terminer le tour de qualification), il a de fortes chances de faire la croix sur ses ambitions actuelles.

Pour les Valaisans, si impératif il y a également, il n'est pas du même ordre. Et pourtant il est plus important encore puisqu'il s'agit ni plus ni moins que de poursuivre la construction d'une survie en LNA. La nuance demeure de taille puisque d'un côté on parle «gros sous» et de l'autre de la présence du football valaisan à l'échelon supérieur.

Inutile d'aller chercher plus loin le pourcentage de motivation qui animera les deux formations en entrant sur la pelouse de Tourbillon.

NE Xamax: trois interrogations

En déduction des deux points ramenés de Chiasso l'entraîneur Vogel place les blessures récoltées par Decastel, Rub et Kuffer. L'ailier gauche (en tête des buteurs) souffre à un pied et à un genou, le centre-avant Rub à un mollet et l'arrière latéral d'un éventuel claquage.

Nous pensons qu'il serait exagéré d'accorder trop d'importance à ces blessures même si le temps de récupération a été très restreint dans le cadre de cette semaine anglaise. Nous ne

serions pas surpris si ce soir ces trois éléments étaient présents sur la pelouse séduisoise.

NE Xamax tourne actuellement à haut régime. Le FC Sion en est parfaitement conscient et sa préparation n'a pas diminué d'intensité. Quoique probablement bien plus difficile que face à Young Boys, le match qui attend les Séduisois s'insère dans un contexte intéressant. Après avoir amorcé le mouvement au Rankhof, l'avoir accéléré devant les Bernois samedi soir, le FC Sion subira ce soir un nouveau test progressif de valeur. Si cette fois encore il parvient à obtenir une quelconque satisfaction, soit au niveau du résultat ou de la prestation, il se sentira sécurisé pour la suite du championnat.

Equipes probables

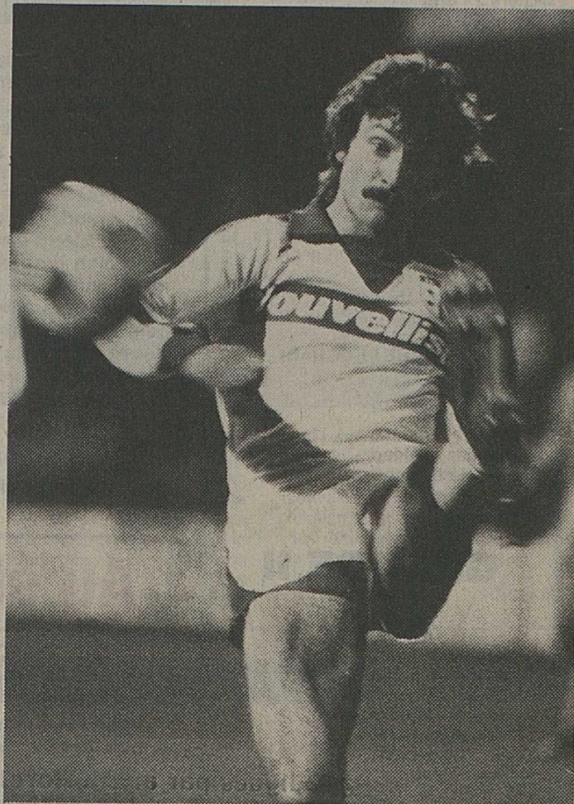
Sion: Pittier; Geiger; Moix, In-Albon, Balet; Schneider, Isoz, Mathez; Sarrasin, Brigger, Luisier.

Remplaçants: Donzé; Dayen, Vergères.

NE Xamax: Stemmer; Mundwiler; Kuffer, Osterwalder, Capraro; Hasler, Gross, Bianchi; Luthi, Rub, Decastel.

Remplaçants: Constantin; Richard, Zaugg, Müller, Weller.

J. M.



Lothar Schneider: à l'exemple de tous ses coéquipiers, il remonte dans l'estime du public valaisan.

(Photo ASL)



Aux marchés et au stade...
pour des actions efficaces!

BERNRAIN

Lapin **3.-**
250 g

Lapin blanc **1.50**
100 g

Canard **5.30**
400 g

Petits œufs en chocolat **2.50**
sachet 150 g

NESTLÉ

Œuf Fémina de luxe **19.50**
548 g

Œuf Frigor **13.40**
355 g

LINDT Œuf Estelle **12.70**
390 g

Œuf Simone **17.10**
530 g

SUGHARD

Œuf Colombine **14.90**
495 g

Œuf Williamine **10.90**
360 g

TOBLER Œuf Toblerone **17.70**
515 g

CONCOURS DU PRONOSTIQUEUR PERSPICACE

A l'occasion de chaque match, 2 bons d'achats, valeur Fr. 100.- chacun, seront mis en jeu (un au PAM Sion, un au PAM Martigny).

Donnez votre pronostic; le score à la mi-temps sert uniquement à départager les ex aequo.

Déposez le talon ci-contre dans l'urne placée à l'entrée de nos marchés de Sion et Martigny
Dernier délai, mercredi 4 avril

à 18 h. 30

Nom
Prénom
Adresse
Localité
Score final
Sion..... NE Xamax.....
Score à la mi-temps
Sion..... NE Xamax.....

SION
sous gare

pam c'est moins cher

MARTIGNY
Route de Fully

Sierre et Vouvry: un pas de plus !

La longue pause d'hiver aurait pu entamer certaines ressources, annihiler certains efforts, rendre caduques tant de prérogatives jusqu'ici vigoureusement soutenues. En fait, il n'en est strictement rien. Dans le groupe 1 comme dans le groupe 2 on s'est au contraire attaché à donner aux indications de l'automne la valeur d'enseignements, à confirmer certaines prétentions sans décevoir trop d'espoirs secrètement entretenus.

Chez les sans grade
par Gérard Joris

Dans le groupe du haut, le choc des leaders (Lens-Sierre) a souri aux hommes de l'entraîneur André Germanier. Ce succès, obtenu au moment où tous ses rivaux butaient contre les obstacles dressés sur leur route prend naturellement une très grande signification tout en plaçant Sierre sur l'orbite du titre de champion de groupe et, simultanément, sur celle de la promotion. Cette confirmation d'un état de fait déjà avancé avant l'hiver on le retrouve au bas du classement où végètent plus que jamais Chippis, battu à Lalden (2-1) et Steg malgré un méritoire match nul à Héré-

rence. Claire dans le groupe 1, la situation l'est toutefois beaucoup moins



dans le groupe 2. Certes, en battant Vollèges pendant que Saxon et Chamoson se contraignaient mutuellement au nul, Vouvry a-t-il réalisé la meilleure opération de cette première journée de l'année mais il est évidemment difficile de considérer ces deux points d'avance comme un argument de poids face à cet avenir que les événements veulent toujours incertains. Il en va

d'ailleurs de même au bas de l'échelle qui plonge dans une même angoisse cinq à six formations, dont naturellement Conthey 2 et Vollèges, momentanément lâchés par le trio des équipes à douze points (La Combe, Vétroz et Riddes).

Ici, comme en tête du classement, il faudra donc faire encore preuve de patience à l'avenir et sur-

Pendant que Borgeaud (à gauche) suit attentivement la scène, Nanchen (à moitié caché) tente d'intercepter le centre de l'ailier droit sierrois, Perruchoud (7), et de venir ainsi en aide à son gardien Emery (à droite).
Photo Mamin

tout, pour les équipes concernées, d'attention...

G.J.

3^E LIGUE

GROUPE I

RÉSULTATS

Agarn - Granges	1-1
Hérérence - Steg	0-0
Lalden - Chippis	2-1
Lens - Sierre	0-3
Naters 2 - Brig	1-6
Varen - ES Nendaz	0-0

CLASSEMENT

1. Sierre	15	11	3	1	40	8	25
2. Lens	15	7	5	3	36	21	19
3. Agarn	15	7	4	4	25	17	18
4. Nendaz	15	7	4	4	18	22	18
5. Granges	15	5	7	3	28	18	17
6. Hérérem.	15	6	5	4	24	20	17
7. Varen	15	4	5	6	18	23	13
8. Naters 2	15	5	3	7	15	24	13
9. Lalden	15	5	2	8	26	26	12
10. Brig	15	5	2	8	25	31	12
11. Chippis	15	3	3	9	17	33	9
12. Steg	15	2	3	10	12	41	7

DIMANCHE PROCHAIN

Brig - Varen
Chippis - Agarn
Granges - Lens
ES Nendaz - Lalden
Sierre - Hérérence
Steg - Naters 2

GROUPE II

RÉSULTATS

Aproz - Vétroz	0-0
Conthey 2 - Orsières	0-1
La Combe - Massongex	0-1
St-Gingolph - Riddes	0-2
Saxon - Chamoson	3-3
Vollèges - Vouvry	0-3

CLASSEMENT

1. Vouvry	15	11	2	2	27	10	24
2. Saxon	15	10	2	3	44	22	22
3. Chamoson	15	8	5	2	33	19	21
4. Orsières	15	6	4	5	19	19	16
5. Massongex	15	6	3	6	16	21	15
6. St-Ging.	15	4	6	5	16	17	14
7. Aproz	15	4	5	6	9	22	13
8. La Combe	15	4	4	7	21	23	12
9. Vétroz	15	4	4	7	17	19	12
10. Riddes	15	3	6	6	14	22	12
11. Vollèges	15	2	6	7	11	27	10
12. Conthey 2	15	3	3	9	18	24	9

DIMANCHE PROCHAIN

Chamoson - Vollèges
Massongex - Saxon
Orsières - Saint-Gingolph
Riddes - La Combe
Vétroz - Conthey 2
Vouvry - Aproz

AU STADE DU CHRIST-ROI

Lens - Sierre 0-3 (0-1)

Lens: E. Emery; A. Nanchen; J. Nanchen, J.-L. Duvernay, R.-Cl. Emery; J. Emery, P. Nanchen (75° J. Emery), T. Emery (70° St. Bonvin); P. Duvernay, M. Rey, Arlettaz.

Sierre: Mathieu; Germanier; Eschbach, Imhof, Zufferey; Jean Borgeaud, Bonvin; Perruchoud (46° Andenmatten), Panigas, Epifani.

Buts: 6° Panigas (0-1), 65° Andenmatten (0-2), 75° Panigas (0-3).

Notes: Au FC Lens manquent Bonvin (sous les couleurs de Salquenen depuis l'entre-saison), G. Emery et G. Rey blessés. Au FC Sierre, manque J.-M. Imhof (malade).

Michel Rey
(joueur de Lens)

« Pour nous, cette reprise de championnat ne s'annonçait guère sous un jour favorable. Le manque de préparation dû à l'impraticabilité de notre terrain et les modifications apportées à l'équipe en raison des absences ont constitué des handicaps quasi insurmontables.

Face à Sierre, redoutable au milieu du terrain, c'était effectivement beaucoup trop. Pourtant, tout ne s'est pas irrémédiablement tourné contre nous. A la 35^e (tir sur le montant de A. Nanchen) nous aurions même pu prétendre à l'égalité.

sation. Et à ce moment-là, tout aurait effectivement pu évoluer différemment.

La victoire de Sierre n'est évidemment pas contestable pour autant. En deuxième mi-temps surtout, sa supériorité a été manifeste et nous avons connu des moments difficiles. Mais je le répète, pour nous le handicap de départ était beaucoup trop lourd pour résister convenablement au leader actuel du groupe. »

Rémy Mabillard
(président du FC Sierre)

« Le résultat ne souffre aucune discussion. Les trois buts d'écart en notre faveur constituent indiscutablement un minimum et Lens peut s'estimer heureux de s'en tirer à si bon compte.

Je relève également avec plaisir l'excellent niveau du football présenté par deux équipes animées d'intentions très positives et qui ont toujours refusé de sombrer dans la violence. Après tout ce que l'on a vu ces derniers temps sur certains stades, même de deuxième ligue, c'est naturellement réjouissant. Je dirais même qu'actuellement il fait bon vivre dans cette troisième ligue qui respire encore un bon air sain pour les joueurs et spectateurs... »

Au stade du Casino: Saxon - Chamoson 3-3 (2-3)

Saxon: Michellod; Cl. Felley; Oberson, Bossi, Perrier; Dirac, P. Felley, Maret (30° Lathion); Moret, Rouiller, Haenni.

Chamoson: Comby; Martin; S. Bourdin, Carrupt, Besse; L. Bourdin, Jacquemet, Giroud; Carruzzo, Michellod, Moneta (55° S. Carrupt, 70° A. Putallaz).

Buts: 12° Haenni (1-0 sur penalty), 15° Jacquemet (1-1), 22° Jacquemet (1-2), 35° Martin (1-3 sur penalty), 42° Moret (2-3), 75° Dirac (3-3).

Ch.-A. Dirac (entraîneur de Saxon)

« En recevant Chamoson, on savait précisément ce qui nous attendait. C'est donc dans d'excellentes dispositions que nous avons abordé ce match par ailleurs fort bien parti pour nous puisque nous menions déjà après une douzaine de minutes de jeu. La suite nous a malheureusement été moins favorable sur le plan du score qui a alors souri à notre adversaire à l'occasion de trois balles arrêtées (deux coups-francs et un penalty) mais nous n'avons jamais abandonné pour autant la direction du jeu à Chamoson.

Ce match nul, obtenu en fin de rencontre, me satisfait tout de

même. L'équipe a, en effet, prouvé qu'elle savait réagir sagement et avec clairvoyance et qu'elle était parfaitement préparée pour les grandes échéances qui nous attendent encore. Dans ce groupe où

tout tient à un fil, c'est un élément qui pourrait être décisif.

Francis Vocat
(président de Chamoson)

« Lorsqu'on mène un moment par trois buts à un, il est naturellement décevant de devoir finalement se contenter d'un point. Si cela s'est tout de même produit, nous le devons à la fois à notre attaque qui a manqué le k.-o à une ou deux reprises avant la mi-temps et surtout

à notre adversaire qui a su réagir rapidement après le troisième but.

Je regrette peut-être que l'arbitre ait accordé le 3^e but de Saxon à mon sens entaché d'une faute sur notre gardien au préalable, mais je reconnais la légitimité de l'égalisation de Saxon qui méritait tout de même ce point. Nous attendons maintenant Vollèges, que j'ai vu jouer dimanche contre Vouvry et que j'ai trouvé assez faible, avec confiance et sérénité. »

LES LEADERS CONFIRMENT LEURS AMBITIONS

La reprise du championnat n'aura finalement rien remis en question au sein des quatre groupes de quatrième ligue. En s'imposant, parfois de justesse, Termen, St. Niklaus 2 et Saint-Léonard 2 ont en effet largement confirmé leurs ambitions actuelles déjà définies lors des matches de l'automne. Pour tous trois, la preuve de leur efficacité s'est d'ailleurs faite au détriment d'autres ambitieux si bien que l'opération se termine par un double gain: deux points précieux et la mise à l'écart d'adversaires dangereux pour la suite de la compétition.

Cette situation se répète donc dans les trois premiers groupes, le quatrième, qui opposait directement Leytron 2 et Vionnaz, n'ayant rien apporté de neuf puisque cette opposition a débouché sur un match nul qui profite naturellement plus à Leytron qu'à Vionnaz.

misuat 2) que l'équipe haut-valaisanne s'est momentanément mise à l'abri d'un éventuel retour de ses adversaires.

A l'autre extrémité, les dés paraissent cette fois jetés pour Erde 2 et



Groupe 1

En battant la deuxième garniture viégeoise (2-0), le leader Termen n'a en fait que confirmé sa solidité manifestée tout au long de l'automne déjà. Montana-Crans, lui aussi vainqueur, reste donc à quatre points de la formation haut-valaisanne désormais mieux placée que jamais pour tenter à nouveau l'aventure de la promotion qui lui avait tourné le dos la saison dernière.

En queue de classement, la meilleure opération est à mettre à l'actif de St. Niklaus et de Brugue 2, dont la victoire leur permet de prendre leurs distances sur Leuk-Susten et Agarn 2.

Groupe 2

A l'instar de Termen dans le groupe 1, St. Niklaus 2 n'a pas raté sa rentrée en championnat du groupe 2 de quatrième ligue. Et comme Termen, c'est également en s'imposant face à un de ses plus dangereux rivaux (Gri-

Groupe 4

Le duel des deux leaders se poursuit plus âpre que jamais dans ce groupe 4. Dimanche, les deux équipes étaient directement opposées sur le terrain de Leytron 2 et c'est, presque logiquement, un match nul qui a sanctionné cette rencontre au sommet. Vionnaz demeure donc dans le sillage direct de Leytron 2, ce qui promet une fin de championnat absolument démentielle entre ces deux formations d'égale valeur.

A l'autre bout du classement, tout rest encore à faire entre Orsières 2 et Saint-Maurice 2, seuls concernés par une éventuelle relégation en cinquième ligue.

Dimanche prochain

GROUPE 1

Agarn 2 - Raron 2
Lens 2 - Montana-Crans
St. Niklaus - Sierre 2
Salgesch 2 - Leuk-Susten
Turtmann - Termen
Visp 2 - Brig 2

GROUPE 2

Arbaz - St. Niklaus 2
Erde 2 - Vex
Grimisuat 2 - Savièse 2
Grône - Granges 2
Hérérence 2 - Ayent 2
Loc-Corin - Salins

GROUPE 3

Châteauneuf - Bramois
Isérables - Vétroz 2
Leytron 3 - Erde
Riddes 2 - Ardon
Saillon - Saint-Léonard 2
Sion 3 - Vionnaz 2

GROUPE 4

Bagnes 2 - Evionnaz
La Combe 2 - USCM 2
Saint-Maurice 2 - Leytron 2
Troistorrens - Vernayaz
Vionnaz - US Port-Valais
Vouvry 2 - Orsières 2

Groupe 3

C'est le statu quo en tête du groupe 3 pour le leader Saint-Léonard, vainqueur d'Isérables, et pour Saillon sans pitié sur le terrain d'Erde. La victoire de Saint-Léonard 2 est d'autant plus significative qu'elle a été acquise aux dépens d'un de ses principaux rivaux qui se voit ainsi momentanément écarté de la course au titre.

La révolte a par contre grondé en queue de classement puisque tant Bramois (4-2 face à Sion 3) que Leytron (0-2 à Ardon) et Riddes 2 (0-1 à Vionnaz) ont enfin pu goûter à nouveau aux joies du succès, ce qui relance naturellement entièrement l'intérêt du championnat dans ce groupe.

Pour susciter l'étude des problèmes sociaux

MONTHEY. - Cette semaine, le hall d'entrée du Centre commercial de Monthey présente une exposition peu ordinaire ce qui en double son intérêt. Le groupe des travailleurs sociaux du Bas-Valais, membre de l'Association valaisanne avec l'appui intelligent du service de promotion de La Placette, a

réussi l'exploit d'attirer l'attention de toutes les personnes (enfants, adolescents et adultes) par des panneaux suggestifs soutenus par une documentation de la meilleure veine suscitant l'intérêt pour l'étude des problèmes sociaux, de la politique sociale, de la participation à la recherche et à la mise en

pratique de leur solution avec les personnes concernées, les travailleurs sociaux, les organismes intéressés, les autorités.

Jusqu'au samedi 7 avril, chacun pourra se rendre compte ce qu'il faut entendre par prévention, c'est-à-dire essentiellement empêcher l'apparition ou le développement

ou encore l'aggravation de troubles, qu'ils soient d'ordre sanitaire, éducatif, économique ou autre. La prévention se situe à des stades divers appelant aussi des solutions diverses.

Eviter l'apparition d'un trouble appartient à la PRÉVENTION PRIMAIRE. Prendre conscience d'un trouble pour en supprimer ou en modifier le processus est le but de la PRÉVENTION SECONDAIRE. Enrayer ou retarder la marche d'un trouble, alors que subsistent les causes qui l'ont engendré et les conditions qui l'ont favorisé, appartient à la PRÉVENTION TERTIAIRE.

Par son exposition, le groupe du Bas-Valais des travailleurs sociaux a voulu aborder le sujet de la prévention dans le cadre de la vie de tous les jours. A cette fin, il a illustré une douzaine de thèmes qu'il propose à la réflexion du public dans le cadre de son exposition qui a été inaugurée lundi, en fin d'après-midi avec la participation de tous les responsables des organismes sociaux du district de Monthey ainsi que de représentants des autorités.



De gauche à droite, les conseillers communaux Bitz et Schutz, le Dr Ed. Piatti et M^{me} en compagnie d'une assistante d'un des organismes sociaux intéressé à cette exposition.



De gauche à droite, le pasteur Nicole-Debarges (notre excellent collaborateur du billet dominical « La terre et le ciel »), M^e Georges Pattaroni, président du Tribunal de district, et le brigadier J.-C. Digier.

Donnez-moi un point d'appui... je soulèverai le monde

SAINT-MAURICE. - L'exposition « Frères de nos frères » qui se tient à la bibliothèque ODIS fermera ses portes samedi prochain 7 avril. Elle a été visitée par de nombreuses classes des écoles de la région qui ont démontré beaucoup d'intérêt à une documentation abondante, bien présentée par des panneaux suggestifs.

L'audio-visuel d'une vingtaine de minutes présentant l'activité de « Frère de nos frères » dans les différents secteurs du tiers monde où de nombreux bénévoles travaillent

avec efficacité à instruire les moins nantis des possibilités qu'offrent les techniques de travail appropriées dans l'agriculture et l'artisanat, afin de diminuer leur dépendance, a été particulièrement appréciée des écoliers et des visiteurs adultes.

A Saint-Maurice on ne peut que se féliciter de l'activité culturelle que déploie le responsable de la bibliothèque ODIS, une activité bénéfique pour la cité certes, mais surtout pour un public toujours plus large venant de tout le Chablais et même de la capitale.

VISAGES ET PAYSAGE DU VIEUX-PAYS



VAL-D'ILLIEZ. - Dans nos villages de montagne qui, en plus, sont des stations touristiques, on aime bien recevoir les hôtes. Pour cela nous mettons en place le décorum dont nos ancêtres appréciaient la valeur au plus haut degré, une valeur qu'ils nous ont transmise et que nous voulons conserver : celle que représente notre folklore. Samedi dernier, les parlementaires valaisans qui participaient au concours à ski aux Crosets, ont certainement apprécié l'amabilité de ce duo de jeunes Val-d'Illyennes, dont la fraîcheur n'avait d'égale que celle des sites environnants. Photo NF

De Pont-Saint-Martin au Petit-Saint-Bernard

JEUX D'HIVER DU TRIANGLE DE L'AMITIÉ

VICTOIRE VALDOTAINE

MARTIGNY. - (Emb) - Au long de la route nationale 26 qui descend de Courmayeur vers la vallée, on trouve Pré-Saint-Didier, très connu par sa source thermale ferro-arsenicale et ses bains déjà fréquentés par les Romains. Zones vertes, rochers nus, superbes forêts.

Par le sud, on remonte la vallée du Petit-Saint-Bernard en suivant une route tout en courbes et en lacets qui vous conduit dans la combe délicieuse de La Thuile. Aujourd'hui encore, l'enneigement y est impressionnant bien que la station se trouve à 1450 mètres d'altitude seulement.

Mais il suffit d'utiliser le téléphérique qui vous conduit à 2200 m, au « plateau » des Suches pour découvrir un paysage extraordinaire de beauté: le glacier du Rutor, avec au milieu Les Vedettes, puis le Grand-Assaly qui dresse ses 3000 m, la Pointe Lachaud, le Mont-Blanc, la Dent-du-Géant, les Grandes-Jorasses; tout au fond le Dolent, le Vélain et le Grand-Combin. Bref, une couronne immaculée en ce 31 mars 1979, au centre de laquelle on a créé la station de sports d'hiver comportant un réseau de remontées mécaniques, 60 km de pistes de descente d'une dénivellation moyenne de 1100 m, un anneau de fond, des promenades balisées. Sans danger d'ava-

lanche et les skieurs de toutes classes évoluent sur de véritables boulevards entretenus à la perfection.

C'est là que nos amis valdotains avaient choisi d'organiser la huitième rencontre hivernale du Triangle de l'amitié qui réunissait trois équipes de dix-huit skieurs et skieuses chacune, en provenance de la région d'Aoste, de Chamonix et du giron martigneraïn, où l'on puise d'excellents éléments en ville d'abord, dans le val du Trient, à Ovronnaz, aux Mayens-de-Riddes et, bien sûr, à Verbier, à Chandonne.

Tout le monde se retrouva à Pré-Saint-Didier. Une ombre au tableau toutefois: le principal organisateur, président du Triangle d'Aoste, M. Albert Diémoz, atteint d'une attaque de grippe, dut abandonner là et renoncer. Ils laisseront néanmoins un émouvant message à la relève:

« Mes chers petits-fils et amis, Grand-père spirituel de cette rencontre des jeunes, laissez-moi en quelques mots, vous dire la joie que j'éprouve de me retrouver parmi vous en ce lieu, en goûtant à la chaleur de l'amitié et de la fraternité. »

« Cette compétition sportive, grâce à l'appui de l'assessorat de l'instruction publique, à celle du syn-

dicat d'initiative de la ville d'Aoste et surtout à l'amabilité des organisateurs responsables de La Thuile, peut se dérouler sous le signe du Triangle de l'amitié. Non seulement il aura du succès; mais il servira à consolider surtout les liens de concorde et d'entente, auxquels vous jeunes gens, devez assurer la survie, de même que celle de notre patrimoine intellectuel et moral. Je vous souhaite, avec la main sur le cœur, une heureuse journée. »

Le slalom géant

Après la reconnaissance de la piste - installation permanente avec un chronométrage fixe - sur laquelle on avait piqué un slalom géant de 35 portes et long de près d'un kilomètre, le premier départ fut donné à 11 h. 30. Grâce à une organisation parfaite, tout se déroula comme dans le meilleur des mondes, les coureurs partant de 30 en 30 secondes.

Sur leur terrain, les Valdôtains se réservèrent la part du lion - celui figurant sur les armoiries de la vallée.

Voici d'ailleurs les principaux résultats: le meilleur temps a été réalisé par Luigi Cerutti, d'Aoste, chez les garçons (48"93), tandis que chez les filles c'est Silvia Marciandi, d'Aoste également, qui dé-

crocha la première place (50"89).

Catégorie minimes garçons: 1. Busca Alessandro A, 2. Zavattaro Alessandro A, 3. Bieler Mauro A; puis 6. Fellay Marc; 7. Mento Maurice; 9. Carroz Martial, VS.

Filles: 1. Della Rocca Alessia; 2. Giacobbe Evelina; 3. Jacquemod Clementina, A; puis: 4. Monnet Françoise; 6. Gay Françoise; 7. Duc Jocelyne, VS.

Catégorie des jeunes, garçons: 1. Revaz Florian, VS; 2. Anselmet Corrado, A; 3. Voyat Yvan, C; puis 6. Mento Pierantonio; 7. Manta Roland; 9. Revaz Gilles, VS.

Filles: 1. Michellod Armande, VS; 2. Di Vita Santina; 3. Mochet Maura, A; puis: Bochatay Anne, VS.

Catégorie adolescents, garçons: 1. Cerrutti Luigi; 2. Pramotton Richard; 3. Adorni Paulo, A; puis: 5. Riva Mario; 7. Terretz Philippe; Guinand Gérald, VS.

Filles: 1. Marciandi Silvia, A, 2. Bosons Françoise, C; 3. Frachey Luisa, A; puis: Darbellay Catherine, 6. Eugster Isabelle; 8. Heitz Noëlle, VS.

Classements par région: 1. Aoste, 2. Martigny; 3. Chamonix. Un prix spécial a été attribué par M. Robert Saluard, directeur de la station, au plus jeune concurrent Maurice Mento, de Verbier, né le 5 août 1970. Un « lion » lui aussi.

Hommage à Isaïe Rouiller garde-forestier



Isaïe Rouiller et son épouse Edith, heureux et surpris de l'hommage mérité dont ils ont été l'objet vendredi dernier. Photo NF

TROISTORRENTS. - Vendredi dernier, afin de marquer tout spécialement les 25 ans de service en qualité d'aide garde-forestier d'Isaïe Rouiller, une très sympathique manifestation réunissait l'intéressé accompagné de son épouse Edith, le président de la commune André Berrut, l'ingénieur-forestier d'arrondissement Jacques de Kalbermatten, le président de la commission forestière communale et ancien président de commune Norbert Crépin, l'ancien forestier communal Joseph Dubosson et le nouveau Gilbert Claret, ainsi que le secrétaire communal Gilbert Rouiller.

Le président de la commune a relevé les états de service d'Isaïe Rouiller appréciés de tous au village et ailleurs pour son entregent, son caractère constamment en éveil et toujours gai.

Aimer la forêt, vivre pour elle et par elle. Il s'agit pour le forestier de nos montagnes moins de livrer une certaine quantité de mètres cubes, de stères, de fagots, que d'extraire

des arbres sans meurtrir les voisins qui demeurent, que de découvrir sans les égratigner les jeunes brins d'où sortira l'élite future, que d'éviter toute blessure qui se révélerait grave par la suite, même si elle paraissait superficielle; il s'agit de comprendre que la forêt est un organisme vivant dont on compromet plus facilement qu'on ne les favorise, le développement, la vigueur et la vie, et de prendre soin pour le meilleur succès.

Isaïe Rouiller a toujours compris que son activité avait un double aspect: celui de l'utilité immédiate et celui de la préparation ou, au moins, de la sauvegarde de l'avenir de la forêt.

L'hommage qui lui a été rendu par le président de la commune et l'ingénieur-forestier d'arrondissement était largement mérité. Notre journal se joint aux félicitations et vœux qui lui ont été adressés à l'occasion de son quart de siècle d'activité au service de la forêt et de la communauté chorégue.



La photo de famille: l'équipe valaisanne pose pour la postérité.

Rédaction chablaisienne Numéros de téléphone
 Bureau: 025 / 71 12 38
 Privé: 025 / 71 25 46



**Mode de rêve
à prix de rêve.**

A gauche: Attractive chemise de nuit, haut en jersey coton avec application, manches papillons et bas en coton/polyester à pois. Coloris blanc/rouge ou blanc/bleu. Tailles 36/38, 40/42, 44/46. **30.-**

Au centre: Ravissante chemise de nuit ornée de smocks et de ruches, volant dans le bas. En coton/polyester. Motif mille fleurs. Coloris rose, bleu ou turquoise. Tailles 36/38, 40/42, 44/46, 48/50. **30.-**

A droite: Élégante robe de chambre style Empire, décolleté «V» et manches ornés de larges dentelles, ceinture à nouer, une poche. En jersey polyester. Coloris rose ou turquoise. Tailles 36/38, 40/42. **30.-**

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027 / 22 93 33

Le pneu Goodyear a désormais une longueur d'avance:

**Ce pneu offre
davantage de sécurité.**

**Mais qu'est-ce que cela
peut vous faire?**

Après tout, il y va seulement de votre vie...

La sécurité routière dépend en grande mesure du choix des pneus. Mais combien d'automobilistes choisissent leurs pneus en toute connaissance de cause plutôt que de se contenter des premiers venus?

Pourtant, c'est précisément avec les pneus qu'il faudrait faire preuve du meilleur jugement et choisir la qualité: le nouveau Grand Prix S, la combinaison idéale des deux propriétés les plus importantes: adhésion à la route et longévité. Deux pneus en un seul, pourrait-on dire.

Grâce au profil entièrement nouveau avec deux rainures très marquées

**deux pneus
en un**

dans le sens de la longueur, votre voiture se comporte presque comme un véhicule sur rails. 1768 lamelles individuelles raccourcissent le chemin de freinage. Et plus de 100 rainures transversales assurent l'évacuation de l'eau sur route mouillée. Le danger de l'aquaplaning est ainsi considérablement réduit.

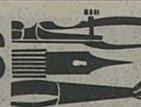
La double carcasse d'acier confère une stabilité optimale à la large bande de roulement. Ces avantages, ainsi que le nouveau mélange de caoutchouc résistant, garantissent une plus longue vie...

Au pneu - et à vous aussi peut-être!

GOODYEAR GRAND PRIX S

Le Grand Prix S de Goodyear est vendu dans 3000 points de vente (magasins spécialisés et garages).

PUBLICITAS



**art et technique
de l'annonce
bien pensée**

**De l'argent
comptant immédiat**

**sur demande avec des mensualités
spécialement réduites!**

Chez nous vous pouvez étaler votre remboursement même sur 60 mois. La mensualité s'en trouvera réduite d'autant!

p. ex. Fr. 3'000.-, remboursables en 60 mensualités de Fr. 68.40 seulement. Sur demande, mensualités plus grandes pour un remboursement plus rapide.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de maladie/accident, **2.** en cas d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue!

Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.



Herzog BSR

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de **Fr.** **S 587**

Mensualité désirée **env. Fr.**

Nom

Prénom

Rue/no

N.P./lieu

Né(e) le État civil

Profession

Employeur

Salaires mensuel Fr. Revenu de l'épouse Fr.

Date

Signature

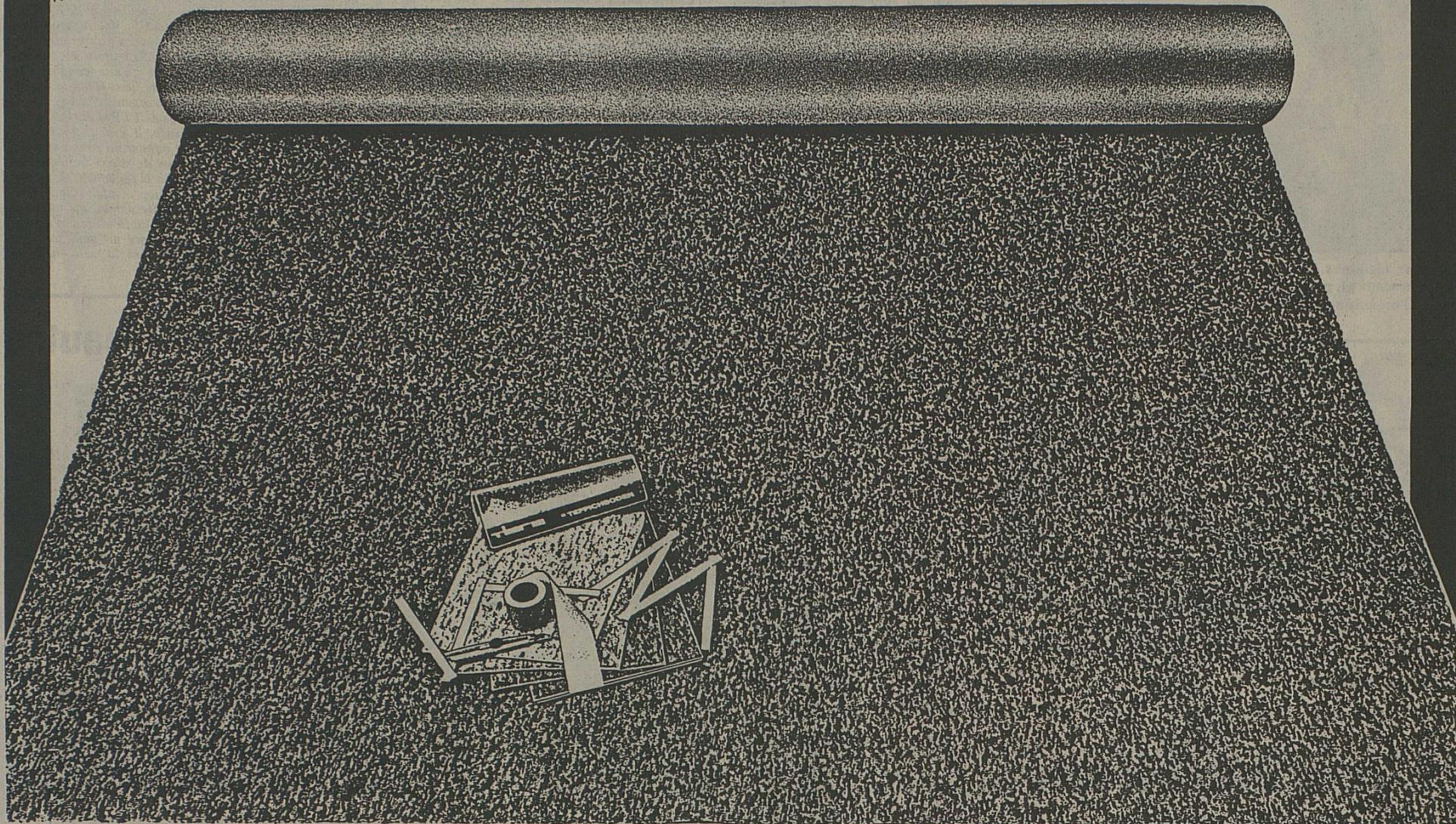
Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

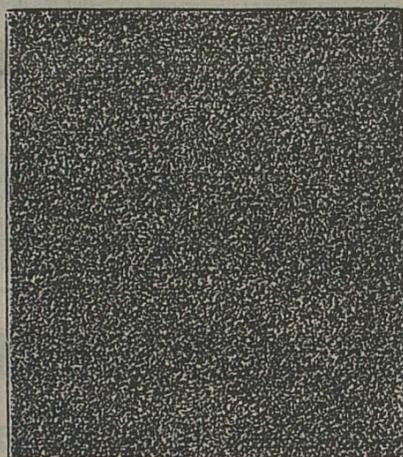
regardez à deux sous près

achetez tout au prix Placette

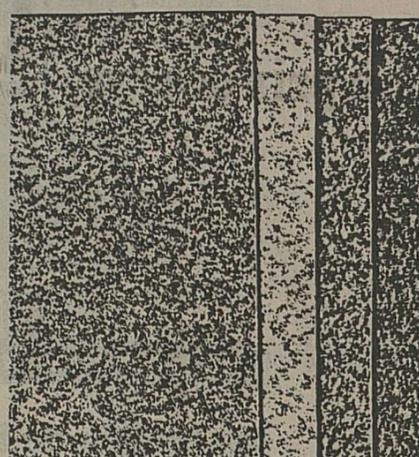
79030



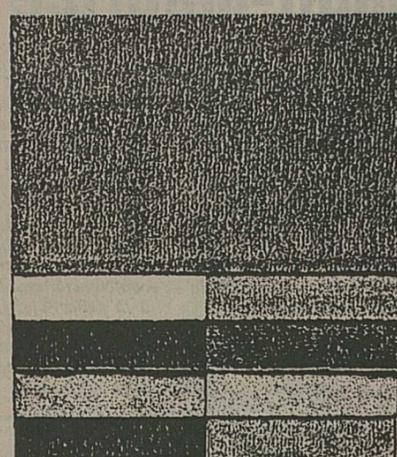
9.50 Moquette
MANOR-STAR
nylon chiné, dessous
mousse lisse antidérapant
divers coloris
largeur originale 400 cm
sur mesure
le m² **9.50**
le m² **11.50**



Tapis-gazon **MANOR-MASTER**
synthétique, vert
largeur originale 200 cm le m² **13.50**
sur mesure le m² **15.-**



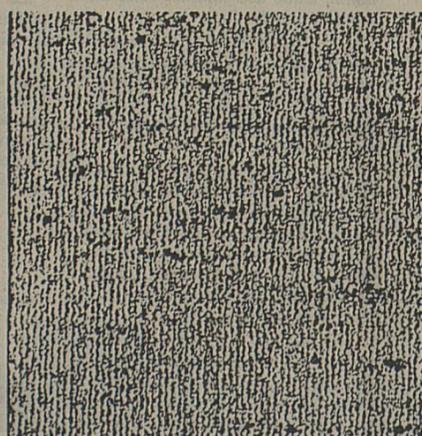
Moquette **MANOR-LUXE**
polyamide chiné
dessous mousse lisse antidérapant
divers coloris
largeur originale 400 cm le m² **16.-**
sur mesure le m² **18.-**



Moquette **MANOR-ELEGANCE**
velours polyamide
dessous mousse lisse antidérapant
largeur originale 400 cm le m² **18.-**
sur mesure le m² **20.-**



Moquette **MANOR-DOMINO**
polyamide imprimé
dessous mousse lisse antidérapant
divers coloris
largeur originale 400 cm le m² **20.-**
sur mesure le m² **24.-**

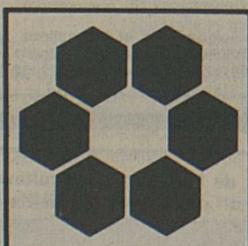


Moquette **MANOR-ACROPOLIS**
pure laine, genre Berberé
dessous mousse lisse antidérapant
largeur originale 400 cm le m² **25.-**
sur mesure le m² **29.-**



Moquette **MANOR-LABRADOR**
pure laine, genre Berberé
dessous mousse lisse antidérapant
qualité solide, divers coloris
largeur originale 400 cm le m² **36.-**
sur mesure le m² **40.-**

Notre
garantie:
satisfait
ou
remboursé!



PLACETTE

A Monthey
et Sierre
Essence-Manor-
Super

-.97

Les policiers de la plaine du Rhône... à Leysin



Les deux membres du comité central de la FSP: le commissaire Jean Cheseaux et, portant lunettes, Franz Wolfer dont l'activité au sein de l'organisme dirigeant de la FSFP est très appréciée.



De gauche à droite, le municipal aiglon Henri Lavanchy, le préfet du district d'Aigle Pierre Mayor, le commissaire Dubath de la police municipale d'Aigle et les deux délégués de la police municipale de Martigny.

LEYSIN. - La section de la plaine du Rhône de la FSFP (Fédération suisse des fonctionnaires de police) est une des 81 sections groupant plus de 14 400 membres dont le vorort est aujourd'hui au Tessin. Présidée par M. Gérard Morisod (Monthey) depuis deux ans, la section avait notamment à renouveler son comité ce qui fut fait sans aucune difficulté, un seul membre ayant décliné toute réélection, Edouard Fontannaz, du poste de Villeneuve. Ainsi la présidence sera toujours assumée par Gérard Morisod, la caisse par Marcel Vaucher (Aigle) et le secrétariat par Jean Maillard (Leysin). MM. Georges Masson (Verbier), Yvon Barman (Martigny), Eugène Pfund (Les Diablerets) et Eric Cornamusaz (Villars s/Ollon), remplaçant Ed. Fontannaz, sont les autres membres du comité.

L'assemblée s'est déroulée en présence du préfet Pierre Mayor qui a apporté le salut du gouvernement vaudois et relevé combien l'activité des policiers locaux est toujours plus importante face à l'ère entièrement nouvelle et incertaine. Mais il faut avoir conscience des difficultés, dit-il, pour mieux les surmonter. On entendit également le municipal Leysenoud de la police, M. Gaston Reuteler qui brossa un tableau de l'économie de la station en relevant comment sa conversion au tourisme a été heureuse grâce à d'énormes efforts pour la doter d'équipements indispensables comme les moyens de remontées mécaniques, le centre sportif. Les 500 000 nuitées enregistrées l'an dernier sont une preuve de la réussite du tourisme à Leysin quand bien même la Lex Furgler est un sérieux handicap.

On eut le plaisir d'entendre également le municipal aiglon, Henri Lavanchy tandis que le commis-

saire Jean Cheseaux (ancien président central de la FSFP et fondateur de la section de la plaine du Rhône) alors que M. Franz Wolfer (membre du comité central de la FSFP et président d'honneur de la section) ont entretenu l'assemblée sur les problèmes que doit résoudre le comité central.

Le rapport de gestion du président de section a relaté les principaux événements qui ont marqué l'année pour le comité.

Le tir annuel 1979 sera organisé le 5 juin prochain à Verségères par le poste de Verbier alors que la sortie familiale se tiendra le 9 septembre sous la houlette des postes du Sépey et des Diablerets alors que ce sont les policiers bellerins qui organiseront l'assemblée d'automne, la fête de Noël devant être assumée par le poste de Monthey.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Une tradition mensuelle Le marché de l'occasion

MARTIGNY. - Parmi les nombreuses animations du CERM de Martigny, il en est une qui devient une véritable tradition mensuelle. En effet, chaque premier mercredi du mois, une foule de garagistes se retrouvent dans la magnifique halle couverte pour exposer leurs meilleures occasions.

Ce marché de la « Bonne occasion » a déjà eu ses... détracteurs. On l'a même déclaré « condamné ». La meilleure preuve de sa vitalité est bien sûr son continuuel renouvellement. Ainsi aujourd'hui, premier mercredi du mois d'avril, les portes du CERM sont à nouveau ouvertes et plus d'une centaine de voitures et d'utilitaires préparés

avec le plus grand soin par des garagistes non seulement de la région mais de tout le Valais seront présentés. Chacun y trouvera très certainement chaussures à son pied alors même qu'une certaine ambiance règne dans toute la bâtisse puisque les organisateurs et les responsables du CERM ont eu la judicieuse idée, il y a quelques mois déjà, de monter un petit restaurant qui permet de mieux traiter encore les affaires et également de manger sur le pouce à midi. Alors, Messieurs ou Mesdames, qui sentez le « printemps de la route », n'achetez rien sans faire un petit tour, aujourd'hui, dans la vaste halle du CERM.

Les coiffeurs à l'affût des nouveautés



Rassemblés dans un salon martignerain, les coiffeurs de Monthey, Saint-Maurice, Martigny, Fully, Saxon, Sion et Sierre ont pu tester les dernières nouveautés en matière de postiche et toupet.

MARTIGNY. - C'est dans un salon de coiffure de la place de Martigny que se tenait hier après-midi, une réunion groupant quelques coiffeurs des régions de Monthey, Saint-Maurice, Martigny, Fully, Saxon, Sion et Sierre. Des coiffeurs qui profitaient de leur jour de congé pour assister à une démonstration fort intéressante sur la manière de soigner, rafraichir et coif-

fer un toupet ou un postiche. La dernière nouveauté consiste en un toupet adapté et étudié à chaque type de visage et de cheveux. Il se lave de manière très simple et le séchage se fait presque automatiquement. Aujourd'hui nombreuses sont les personnes souffrant de calvitie naissante ou avancée qui sollicitaient leur handicap en adoptant le port de toupet ou postiche

remarquablement exécuté soit en cheveux européens soit en cheveux « Alfa ».

Hier, la démonstration aurait convaincu le plus réticent au port du toupet, tant le démonstrateur d'une maison suisse allemande initia ses confrères coiffeurs valaisans à ce nouvel art qu'est la coiffure postiche et le toupet.

Tirs obligatoires

En raison de la construction du nouveau stand, les tirs militaires 1979 sont reportés au mois de juin. Ils seront, en effet, organisés dans les nouvelles installations et celles-ci ne seront fonctionnelles que vers la fin du mois de mai.

Nous prions, dès lors, nos membres de bien vouloir patienter. Le moment venu, le programme de ces exercices obligatoires sera communiqué et tout sera mis en œuvre pour que chacun puisse y participer dans les meilleures conditions. Des séances sont d'ores et déjà prévues le vendredi en fin de journée, le samedi après-midi et le dimanche matin.

Société de tir Martigny

Le père Barthélemy à Saint-Maurice

SAINT-MAURICE. - On sait que, pour la troisième année consécutive, trois étudiants valaisans, François-Xavier Amherdt (Sion), François-Xavier Putallaz (Sion) et Georges Mariétan (Champéry), organisent ces jours à Sion des soirées de réflexion et de discussion sous le thème de « La chance de l'homme ». Or, pour la première fois, cette semaine de préparation à la fête de Pâques va déborder du cadre de la capitale.

C'est en effet à Saint-Maurice que le père Barthélemy, éminent théologien et professeur à l'uni-

versité de Fribourg, donnera conférence jeudi 5 avril 1979 à 20 h. 30 à la salle du collège. Intitulée « La bible et l'homme d'aujourd'hui », cette conférence devrait susciter un bel intérêt dans la région aigaunoise compte tenu de la très forte personnalité du père Barthélemy et de l'actualité avec lequel il s'efforce d'aborder un objet aussi vaste. Rappelons d'autre part que la conférence sera le lendemain soir à la salle Saint-Guérin à Sion (à 20 h. 30) et qu'il consacra sa journée du vendredi aux deux collèges de Saint-Maurice (matin) et Sion (après-midi).

Caisse Raiffeisen de Val-d'Illiez Un bond en avant

VAL-D'ILLIEZ. - Sous la présidence de M. Maurice Bovard, a eu lieu le 1^{er} avril, l'assemblée générale annuelle à laquelle ont participé 83 membres sur les 267 que compte cette coopération d'épargne et de crédit. Au début de l'assemblée, deux scrutateurs sont désignés, MM. Zénon Perrin et Oswald Défago. Le secrétaire, M. Jules Gillibert, donne la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, puis on passa à la présentation des comptes de l'exercice 1978. Dans son rapport, le président fait un tour d'horizon de la situation économique et du

marché des capitaux caractérisé par la baisse des taux débiteurs et créanciers.

Le gérant, M. Joseph Gonnet, commente le bilan - en quelque sorte le baromètre de l'activité déployée - qui passe en chiffre rond de 12012000 à 13061000 de francs, en progression de 9%. Ce bond en avant est dû aux apports d'argent frais de la clientèle. L'ampleur des services rendus est révélée par un roulement de près de 25 mois, en augmentation de 17%. Le bénéfice net de 31608 fr. 85 est viré aux réserves qui atteignent 461928 fr. 45. Il est relevé que la force des banques-caisses Raiffeisen est basée sur des taux d'intérêts, avantageux aussi bien pour les déposants que pour les emprunteurs.

Le rapport du conseil de surveillance est lu par son président, M. Benoît Borrat-Besson. L'assemblée approuve les comptes et donne décharge aux organes responsables. Cette année a lieu le renouvellement des comités. Le président, M. Maurice Bovard, est démissionnaire pour raisons d'âge. A mains levées, M. Denis Mariétan est élu président. Les autres membres des comités sont réélus pour une nouvelle période. M. Bovard est chaleureusement remercié et félicité par le vice-président, M. Denis Ecœur. Pour ses 37 ans d'activité et de dévouement à la cause raiffeiseniste, M. Bovard reçoit une pendule neuchâtelaise et une assiette en étain. Il est acclamé président d'honneur.

Cette vibrante assemblée se termine par la distribution d'un intérêt de 6% alloué aux parts sociales.

Caisse Raiffeisen Val-d'Illiez
Le gérant: J. Gonnet

Au pays des Dranses

Assemblée de la Société d'apiculture entremontante Nouveau danger épizootique

ORSIÈRES. - Les assises annuelles de la Société d'apiculture d'Entremont se sont tenues à Orsières, dimanche dernier, sous la présidence de M. Ulysse Delasoie.

Ce dernier salua dans l'assistance, soit 60 personnes au total, la présence de MM. Marcel Gabioud, président d'honneur; Emile Lovey, vétérinaire de la section avec 50 années de sociétariat; Amédée Richard, commissaire cantonal; Rodolphe Biselx, représentant du comité de la Société romande d'apiculture ainsi que M. Louis Papilloud, conférencier remarqué du jour.

Perspectives inquiétantes : les ravages de la Varroase

Les conditions climatiques de l'année écoulée ont fâcheusement influencé la récolte. Cette dernière ne couvre que partiellement les frais engagés par la Société d'api-

culture d'Entremont, souligne le président.

Bien que l'exercice 1978 laisse apparaître un léger déficit, la bonne tenue des comptes reste un motif de satisfaction.

Les rapports de M. Georges Dumoulin, inspecteur du district et de M. Richard, commissaire cantonal, témoignent tous deux de l'excellente conduite des ruchers du Valais romand.

Trois cas de maladie, vite circonscrits, ont été dénombrés en 1978. Cependant un danger sérieux d'épizootie suscite quelques inquiétudes. Les apiculteurs sont, en effet, avertis des ravages causés, dans certains pays limitrophes, par la terrible Varroase.

Au chapitre des distinctions, MM. Louis Bruchez de Lourtier et Gratien Vaudan du Châble, tous deux pour 25 ans, ainsi que M. Louis Formaz de Praz de Fort pour 40 ans de sociétariat furent chaleureusement applaudis.



Conduire votre rucher : conférence de M. Louis Papilloud

La conférence diapositive, techniquement fouillée de M. Louis Papilloud ayant pour thème la conduite des ruchers fut instructive à plus d'un titre. Les considérations biologiques sur les abeilles, la foliation des arbres par ces dernières ont suscité un intérêt évident de la part des membres présents à cette importante séance de travail.

Ph. B.

Le nouvel Electrolux est là

SUR robuste hygiénique puissant silencieux maniable

Electrolux
Genève, Téléphone 022/28 40 33-34
Lausanne, Téléphone 021/20 17 81

CROISIÈRES PAQUET

**Au printemps - En été
Quoi de mieux qu'une croisière pour de belles vacances?**

Quelques suggestions parmi tant d'autres

Mermoz, paquebot de luxe
28.4 - 11.5 Printemps d'Orient, Malte - Turquie - Grèce - Italie dès Fr.s. 2060.-
18.8 - 1.9 Eté d'Orient, Turquie - Grèce - Chypre - Israël - Crète - Sicile, dès Fr.s. 2470.-
18.9 - 25.9 Fantaisie de septembre, Grèce - Yougoslavie - Italie - îles Eoliennes, dès Fr.s. 1060.-

Azur et Massalia, paquebots de grand tourisme
Grand choix de croisières d'une et deux semaines à destination de l'Afrique et en Méditerranée, dès Fr.s. 815.-
Prix tout compris - Cuisine... à la française, vin inclus

Brochure illustrée, renseignements et inscriptions: votre agence de voyages ou VERON, GRAUER S.A., agent général, rue Rothschild 42-46, 1211 Genève 1, Tél. 022/32 64 40

M. Ulysse Delasoie, président de la Société d'apiculture d'Entremont, avec à sa droite, M. Jean-Louis Gabbud, caissier secrétaire lors de cette assemblée annuelle.



Triumph
INTERNATIONAL



A



B



C



D

A «Teeny-Flower», soutien-gorge, dentelle polyester, léger, bonnets A pour jeunes et petites poitrines, blanc, lagune ou poudre, 65 à 75 **12.90**

B «Lucienne», soutien-gorge, polyester/polyamide, balconnets avec armature, incrustation de dentelle, blanc ou crème, 65 à 80 **29.90**

C «Kitty», soutien-gorge avec garniture sur le bonnet, non renforcé, blanc ou poudre, 70 à 80 **19.90**

D «Candy», gaine-slip, polyester/polyamide, dentelle renforcée de tulle, blanc ou crème, 65 à 80 **29.90**

naturellement

Gonset

17 SUCCURSALES À VOTRE SERVICE

la publicité en valais



BRIGUE
Emile Garbely



SIERRE
Stéphane Favre



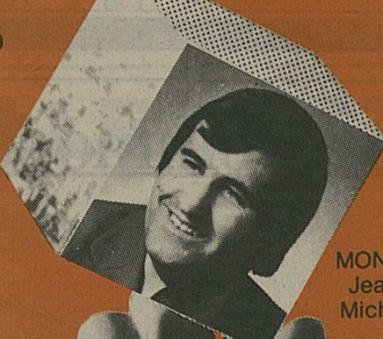
SION
Gérald Antonin



SION
Charles-Henri Berthouzo



MARTIGNY
Bernard Mottet



MONTHEY
Jean-Guy Micheloud

Pour chaque zone d'attraction commerciale valaisanne

un conseiller PUBLICITAS

se tient à votre disposition.

BRIGUE, 028/23 88 23
Schulhausstrasse 1

MONTHEY, 025/4 42 49
Rue Pottier 7

MARTIGNY, 026/2 10 48
Av. de la Gare 21

SION, 027/21 21 11
Av. de la Gare 25



PUBLICITAS

équilibre vos ventes par l'étude judicieuse de vos budgets publicitaires



A vendre quelques

BMW

d'occasion

1602, 1802, 2002
2002 Tii, Touring

GARAGE DES ALPES S.A.
1814 La Tour-de-Peilz
Tél. 021/54 33 91/92

A vendre

Renault

6 TL

75 000 km, 1974
Garantie OR
Fr. 4600.-
ou 156.- par mois.

Garage
Schuwey S.A.
Marly/Fribourg
Tél. 037/46 56 56
17-601

A vendre

petite

remorque

charge 1000 kg

et

char

à pont

avec timon
et limonnières

Tél. 027/31 12 18
*36-300807

Offre de la semaine

mobilier

complet

comprenant:
1 chambre à coucher
avec armoire à 4 por-
tes, grand lit ou lits
jumeaux
1 garniture de salon
1 meuble paroi
1 table de cuisine
2 chaises et
2 tabourets

L'ensemble rendu
franco domicile
Fr. 6950.-

Tél. 027/22 54 25
36-4424

A vendre

une jeune

chèvre

Tél. 027/86 16 33
*36-300804

A vendre

fumier

bovin

Livraison immédiate
du stock ou par ca-
mion-remorque

Tél. 027/86 13 61
86 39 20

Institut

de commerce - Sion

Rue des Amandiers

RENTREE 23 AVRIL

Fondé en 1941

Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois
Préparation aux examens d'admission des PTT et CFF
Enseignement individuel donné par des professeurs
spécialisés avec grade universitaire

- Diplôme de commerce et de secrétaire
- Diplôme d'anglais de l'Institut de commerce de Londres
- Classes pour élèves débutants et avancés
- Etude surveillée
- Ecolage Fr. 180.- par mois

Demandez le programme d'études à la direction

Dr Alexandre Théler - Tél. 027/22 23 84

Les plus belles
listes de

cadeaux

de

mariage



Constantin
fils s.a. sion

avec photo
couleur et
ristourne

innovation

Notre force, c'est le choix

Parade des gros succès Revue!
Chaque modèle est une sensation pour le prix et la qualité.

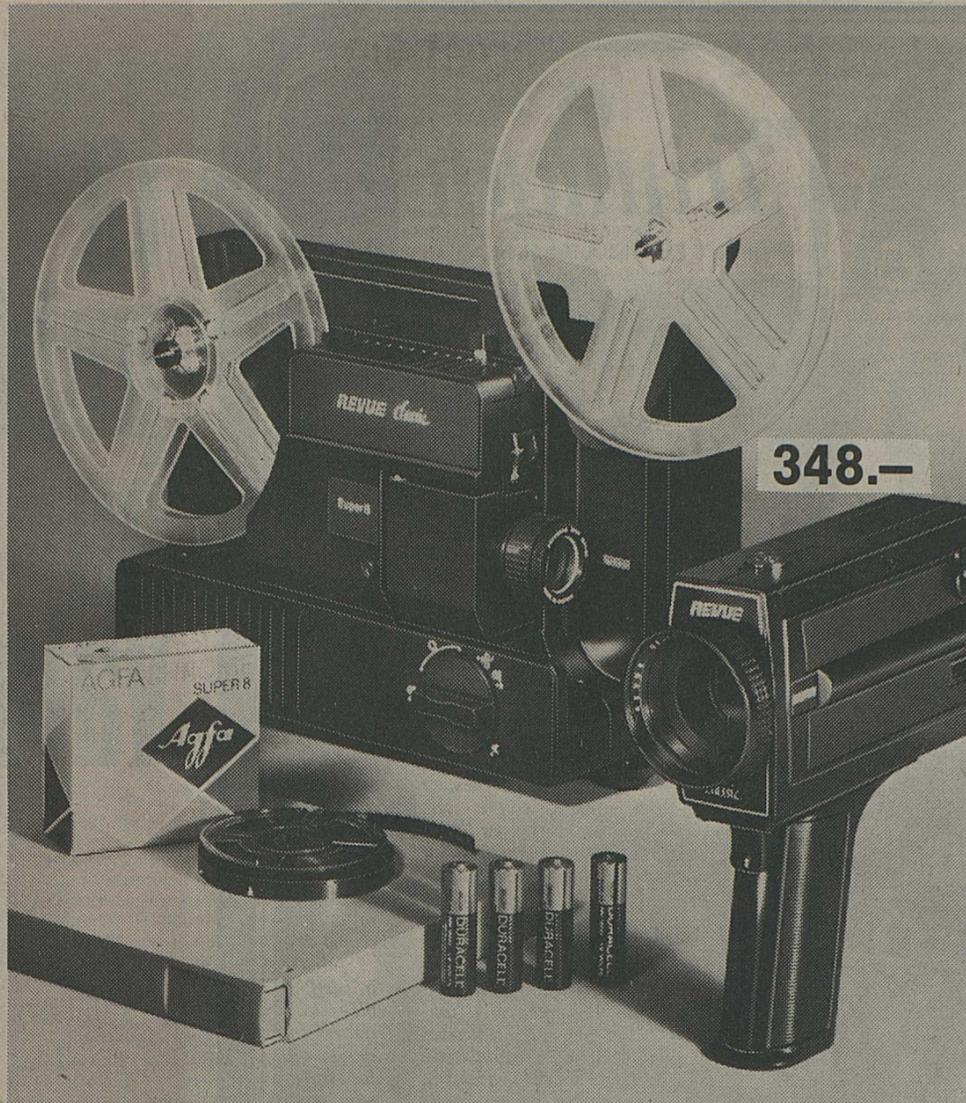
Il vaut la peine de les examiner à fond et de les comparer en détail avec un œil critique. Revue vous garantit à la fois tous les perfectionnements techniques et une qualité de pointe.

Si vous ne découvrez pas sur cette annonce l'appareil dont vous rêvez, consultez le nouveau catalogue Revue (à disposition à notre rayon photo).

Set Revue Classic
Caméra à viseur réflex avec signal de sur- et sous-exposition et indication du défilement du film. Objectif 1:1, 7/15 mm. Compteur de déroulement du film et filtre lumière du jour. 1 film d'essai, 4 piles et 1 sacchoche. Projecteur Super-8 avec éclairage 8 V/50 W. Rebobinage automatique. Projection en marche arrière et marche arrière rapide par le canal du film. Vitesse: 18 images/sec. Dimensions de l'image variable sans changer de place grâce à l'objectif zoom. Avec bobine de 120 m à engagement spontané, câble-secteur et lampe. Garantie de 3 ans. 348.-

Revueflex SC 1: 2, 8,
La caméra réflex avec prise pour moteur la plus avantageuse de Revue. Affichage LED dans le viseur en rouge/vert/rouge, adaptation de la sensibilité du film de 15 à 33 DIN, voyant lumineux pour le contrôle des piles, temps d'obturation de 1-1/1000 sec. et prise-synchro-flash X 1/100 sec., objectif de qualité à 4 lentilles Autorevuetar 1:2,8/50 mm et B, pas vissant E 52, poids seulement 795 g. Y compris batterie. Garantie de 3 ans. 398.-

Moteur Revue 35
pour l'entraînement du film. Pour séries d'instantanés allant jusqu'à 24 prises de vue, pouvant être réglées séparément ou par groupes de 4 à 24, avec intervalles de 1 à 30 secondes (minuterie). Voyant rouge «prêt à fonctionner». Dimensions seulement 143 x 81 x 69,5 mm. Poids seulement 280 g. Sans batteries. Garantie de 3 ans. 198.-



348.-



398.-

Moteur 198.-

Pocket 200 à flash
Un des plus petits appareils de photo à flash incorporé. Système d'entraînement rapide TELEMATIC: fermer, ouvrir l'appareil... et clic! Objectif à 3 lentilles 1:5,6, temps d'obturation 1/90 sec. Adaptation automatique à des films ASA 27 DIN/400. Symboles météorologiques. Y compris bride. 1 année de garantie.



69.-

Martigny
Sierre

REVUE

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer dans station du Bas-Valais

hôtel-restaurant

sans reprise

Bas prix

S'adresser sous ch. 36-100214 à Publicitas, 1870 Monthey

Je cherche à louer ou à acheter pour automne 1979

appartement 4 à 5 pces

à Sion. Quartier tranquille. De préférence nord de la ville

Ecrire sous chiffre P 36-23382 à Publicitas, 1951 Sion

On cherche à reprendre en location ou gérance

café-restaurant

Eventuellement avec quelques chambres.

Ecrire sous chiffre P 36-400366 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre en France, à Bazas, 60 km sud de Bordeaux

magnifique propriété

proximité ville, 30 000 m2, très bonne terre comprenant une grande ferme récemment transformée luxueusement en 3 appartements, grange-écurie, hangars, puits, four à pain. Petite maison de fermier 3 pièces et grenier. Clôturée, arborisée. Francs suisses: 295 000.-

W. Berdoz, tél. 021/23 45 23 83-7058

Région Verbier, j'achète

chalet 1 ou 2 appartements

ou terrain en zone constructible

Ecrire sous chiffre PX 352821-22 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer au centre de Crans, magnifique

salon de coiffure pour dames

entièrement agencé. Affaire intéressante Loyer modéré. Possibilité de location du local vide.

Ecrire sous chiffre P 36-23496 à Publicitas, 1951 Sion.

36-23496

Cherchons à louer à Sion

très bel appartement

3 1/2 - 4 pièces

Date d'entrée 1er mai

Tél. 027/22 91 05 bureau

89-44082

Cherche à Monthey

petit appartement

2 pièces avec salle de bains

Tél. 025/71 54 39 le soir

Opel Commodore. Le confort et la puissance d'une six cylindres.



La Commodore impose de nouvelles normes dans la classe du six cylindres: par ses performances élevées (moteur 6 cylindres de 2,5 litres, 115 CV-DIN), par son confort luxueux et par la tenue de route exemplaire qu'assure son châssis parfaitement équilibré.

Fr. 17'300.- Commodore 2500 CL 4 portes, avec direction assistée

COMMODORE

McConn



Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

Sion Garage de l'Ouest ; Martigny J.-J. Casanova; Aigle Garage des Mosses et les distributeurs locaux à: Ardon Garage du Moulin; Bex Garage J.-J. Chérix; Chesières Garage d'Orsay SA; Chippis Garage de Chippis; Fully Garage Carron; Leysin Garage Gassmann; St-Maurice Pierre Addiks; Veyras-sur-Sierre Autoval SA; Villeneuve Garage du Simplon.

CCN 08/79 DZ

Evénement musical à Sion le 29 mai prochain

Unique récital de piano donné par Emil Gilels

Après Zurich, Berne et Genève, Sion aura l'immense chance d'être honorée de la présence d'un des plus grands interprètes russes de piano. Emil Gilels, en effet, est un grand artiste dont la générosité et l'enthousiasme (ici pris au sens étymologique : avoir Dieu en soi), se communiquent et procurent à ceux qui l'écoutent l'état de grâce. Le comité des Jeunesses musicales vous donne rendez-vous, chers amis mélomanes, au théâtre de Valère, le 29 mai, à 20 h. 30.

Quelques mots sur Emil Gilels

Emil Grigorjewitsch Gilels, fils d'un comptable, est né à Odessa. Son premier professeur de piano fut Yakow Tkach, un élève de l'illustre Raoul Pugno. A l'âge de treize ans, Gilels donna son premier récital de piano.

Au conservatoire d'Odessa il eut ensuite pour professeur Berta Ringold, une émigrante formée à la technique pianistique de l'école viennoise. Soutenu et encouragé par le système d'éducation soviétique, Gilels ne tarda pas à acquérir la réputation d'un matador des compétitions pianistiques. Il se concentra d'abord sur la virtuosité pure. Arthur Rubinstein disait alors de lui qu'il avait le diable dans les doigts. En 1933, Emil Gilels remporta le prix de musique de l'Union soviétique à Moscou. Il mit à profit ce succès pour poursuivre ses études d'abord auprès de Heinrich Neuhaus, le légendaire pédagogue soviétique, professeur de Swajatoslaw Richter, d'un an l'aîné de Gilels. Un poste d'enseignement à Moscou lui per-

mit de se préparer à aborder la carrière internationale. Le nom d'Emil Gilels commença à gagner en signification dans les pays de l'Ouest, en 1936 le jeune pianiste remporta le second prix d'un concours pianistique à Venise, le premier prix des concours de Bruxelles et de Vienne en 1938. En 1939, il devait se produire à l'exposition mondiale de New York, mais la Deuxième Guerre mondiale vint ruiner tous les espoirs qui lui étaient permis.

Il lui fut pourtant donné en 1955 d'accéder à la remontée internationale ; il joua pour la première fois aux Etats-Unis, avec l'Orchestre de Philadelphie et avec l'Orchestre philharmonique de New York. En 1960, il entreprit sa première tournée en Allemagne, en 1969 il joua à Hambourg les cinq concertos de Beethoven, en 1970 il participa à Bonn à la célébration du deux centième anniversaire de la naissance de Beethoven. Depuis quelques années, Gilels se produit à Salzbourg comme la personnalité majeure des plus célèbres instrumentistes apparaissant au festival ; il est à la tête de l'élite des pianistes russes dont



Emil Gilels

les ancêtres spirituels remontent à Liszt et à ses disciples.

Par l'intermédiaire et au-delà de son professeur Neuhaus, Gilels se sent lié au « paradis de la maîtrise pianistique » qui s'instaura, vers la fin du siècle, dans les conservatoires de Russie et avec lequel, pour citer Gilels, « commença le style pianistique moderne purement russe ». L'ampleur du répertoire est caractéristique de cette école russe et, par là, de Gilels également. Gilels possède un répertoire s'étendant de Bach jusqu'aux compositeurs russes contemporains. Il joue Scarlatti et Liszt,

Schumann et Haydn, Beethoven et Tchaikovsky, Mozart et Schubert, Rachmaninov et Saint-Saëns, Ravel et Prokofief. Il a la puissance de souffle convenant aux professions de foi que sont les grands concertos aussi bien que l'intensité d'expression que requièrent les miniatures pianistiques. Mais, dans les œuvres les plus opposées, il conserve inchangés son sérieux artistique et sa capacité d'aller au fond des choses. Une méditation propre à sa nature est constamment sensible et les termes de routine ou de superficialité lui sont étrangers.

Il élucide avec des soins infinis la logique interne d'une composition. La discipline qu'il apporte à aborder les partitions confère à toute interprétation de Gilels un caractère définitif et exemplaire. La virtuosité de sa technique n'est plus perceptible que comme moyen d'expression. Gilels a certes du pathos, mais un pathos légitime, hérité de la tradition romantique à laquelle l'artiste se rattache par sa conception cyclique et organique des œuvres.

Son jeu offre cette évidence irrésistible qui convainc d'emblée l'auditeur que chaque œuvre interprétée par Gilels, quelle que soit sa place dans les trois siècles qu'embrasse son répertoire, ne peut être abordée et comprise autrement.

J.M.

En souvenir d'Albert Bovier

Mardi 3 avril, un voile de tristesse traîne sur le village de Vex, alors que parents et amis conduisent à sa dernière demeure Albert Bovier. Rien ne laissait prévoir son départ prématuré, au contraire, à 52 ans, de nombreuses années de vie lui semblaient encore promises...

Albert Bovier nous a quitté comme il a vécu, sans faire de bruit. Tout le monde garde cependant de lui le souvenir d'un homme actif, entièrement dévoué, fidèle aux principes chrétiens et à ses amitiés. Une intelligence brillante lui aurait permis d'envisager les études les plus longues, mais il était avant tout un homme de la campagne et il lui a consacré le meilleur de ses forces. Le rencontriez-vous sur les chemins, au volant de son tracteur ou conduisant son troupeau, dont il était si fier, toujours émanait de sa personne cet amour, cet attachement pour les choses de la terre.

Albert Bovier consacrait ses loisirs à la musique. Il devait toucher, lors de la Fête cantonale de Vouvry, la médaille de vétéran pour 35 ans d'activité



au sein de la fanfare Echo des Glaciers, dont il fut durant de nombreuses années le dévoué caissier. Ses amis musiciens garderont dans leur cœur la mémoire de ce camarade exemplaire.

Que sa famille, tout particulièrement sa sœur, son beau-frère, ses neveux et nièces, veuillent croire à notre sympathie émue.

J.P.

Martigny

Le dessin toujours roi au Manoir

MARTIGNY. - Le grand invité du Manoir, c'est toujours le dessin, jusqu'au 29 avril. Profitez des jours qui arrivent, de la grisaille qui attriste ce printemps pour vous détendre un instant en visitant cette très bonne exposition, ouverte du mercredi au dimanche, de 14 à 18 heures, et le vendredi, de 20 à 22 heures. Le dimanche et lundi de Pâques, l'exposition sera ouverte de 14 à 18 heures. Vous y verrez avec plaisir les dessins de jeunes talents, comme Marie-Antoinette Gorret, qui présente notamment Ainsi-soit-elle ou La femme avec les tresses en croix ; vous vous divertirez avec Skyll.

Ne manquez pas de vous arrêter devant des œuvres d'artistes très connus, telles que La répétition de ballet, de Fred Fay, et Tous-vents, du regretté Gautschi.

Une visite vous convaincra qu'il faut accorder au dessin une plus large audience. Cette exposition se justifie donc pleinement.

Evolénarde (1952), de Fred Fay.



Résolution de l'Association valaisanne des locataires

A l'issue de leur assemblée générale annuelle, (voir NF du 24 mars dernier), les membres présents, représentant les 800 membres de l'Association valaisanne des locataires, ont voté la résolution suivante :

- Vu les difficultés provoquées par le manque de convention paritaire dans le domaine du logement
 - Vu les attermolements des responsables de la Chambre immobilière valaisanne qui n'ont pas encore proposé une date pour la rencontre des parties intéressées à la mise au point de cette convention (règles et usages locatifs et bail à loyer-type),
 - Vu la pénurie de logements qui est en train de se réinstaller dans plusieurs localités valaisannes et va provoquer de nouveaux abus dans le secteur locatif,
 - Vu la baisse importante du taux de l'intérêt hypothécaire qui atteint environ 30 % en deux ans (lors de la hausse : 1/4 % = 3,5 % d'augmentation du loyer),
- l'Association valaisanne des locataires (AVLOCA) fait appel à la solidarité de tous les locataires (aussi bien salariés qu'indépendants) et les invite à réagir en grand nombre de la façon suivante :

1. Lors de la conclusion d'un nouveau contrat de bail n'admettre comme charges, à part le loyer, que les frais de chauffage et d'eau chaude, comme cela se fait dans les cantons voisins.

2. Lors du décompte des charges soumettre systématiquement les factures reçues à l'AVLOCA (se grouper si possible par immeuble pour faciliter le travail de contrôle auprès du propriétaire ou du gérant).

3. Demander un réajustement des loyers si ces derniers ont été augmentés en son temps (un simple lettre suffit). S'il n'y a pas de réponse s'adresser au Service cantonal du contrôle des prix ou à l'AVLOCA régionale.

Vos demandes de renseignements ou d'adhésion sont à adresser aux responsables ci-dessous :

- a) Région Monthey - Saint-Maurice : Willy Monnier, Clos Donroux 2, Monthey, tél. 71 36 61.
- b) Région Martigny - Entre-

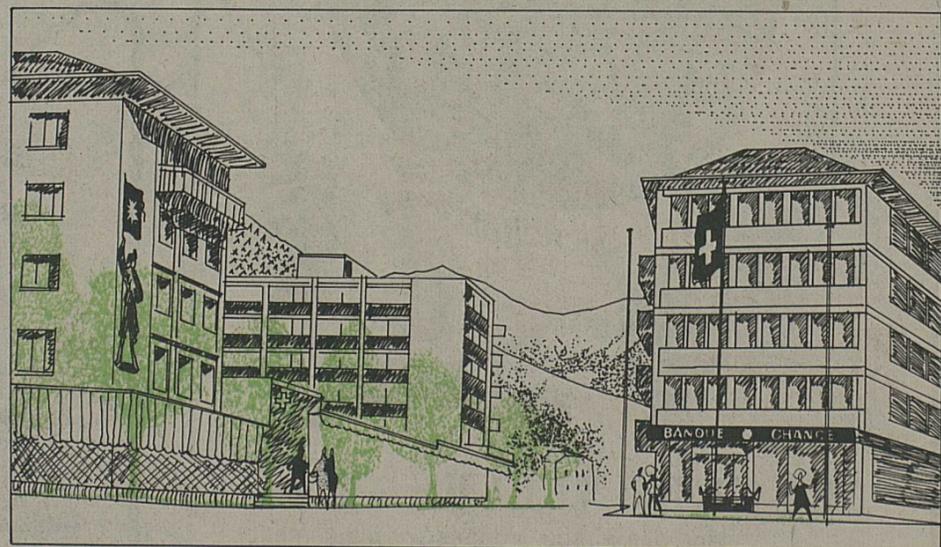
mont : Florent Boisset, secrétaire FCOM, Martigny, tél. 2 44 13.

c) Région Sion - Hérens - Conthey : M^r Jacques Rossier, rue des Vergers 4, Sion, tél. 22 11 76. Emilie Perrier, rue Bourgeoise 16, Sion, tél. 22 24 37.

d) Région Sierre - Haut-Valais : Roger Tissières, secrétariat FTMH, Sierre, tél. 55 15 17.

Association valaisanne des locataires case postale 3006, Sion

SIERRE, VILLE VERTE



L'avenue Max-Huber, bordée d'arbres d'ici peu de temps.

SIERRE. - Dans le cadre d'une campagne de plantation d'arbres, encouragée par le conseil communal de Sierre, plusieurs secteurs de

la ville vont changer de physionomie. Ce sera le cas, entre autres, de l'entrée de la ville, vers les caves Orsat, et à l'avenue de la Gare.

Profitant des travaux actuellement entrepris par l'Etat du Valais au centre de la ville, les travaux publics de la commune, par son service des « Parcs et jardins », procéderont prochainement à une plantation d'arbres le long de l'avenue Max-Huber.

D'autres projets sont actuellement à l'étude. Les formules utilisées par la municipalité sont diverses : soit plantation d'arbres sur le domaine public, par exemple, ou sur le domaine privé, en bordure de la voie publique, selon arrangements avec les propriétaires. La commune offre l'arbre et le confie au privé pour son entretien.

Par ces moyens, il sera possible d'apporter de la végétation partout où elle fait défaut.

Comme on le voit, l'environnement est soigneusement pris au sérieux par les autorités sieroises.

Randonnée pédestre accompagnée

L'Association valaisanne de tourisme pédestre rappelle à ses membres que la prochaine course aura lieu le dimanche 8 avril 1979 avec le programme suivant :

Parcours pédestre : Rarogne - Ausserberg - Brigerbad - (Südrampe du Lötschberg) Départ : place de la Gare à

Viège à 10 heures.
Retour : à Viège à 17 heures.
Temps de marche : 5 heures environ.
Chef de course : M. Hans Dönni.

Inscriptions : auprès de l'Union valaisanne du tourisme à Sion, nouveau numéro de téléphone 027 - 22 31 61, pendant les heu-

res de bureau, jusqu'au vendredi 6 avril 1979 à 17 heures.

En cas de temps incertain, la course a lieu. Si les conditions atmosphériques sont vraiment mauvaises, le N° 180 renseignera le dimanche matin.

Au service de l'agriculture



Chaque agriculteur a besoin d'une assurance contre la grêle et d'autres dégâts de la nature!

Nos collaborateurs se mettront volontiers à votre disposition pour vous informer au sujet d'une assurance contre ce fléau

SUISSE grêle

Bramois Grand Léon 027 31 13 15
Leytron Mabillard Léon 027 86 27 15
Vionnaz Mariaux Jérémie 025 74 32

CASINO DE MONTREUX

Le qui est nouveau

- l'American Disco **platinum**
la discothèque la plus dingue de Suisse
300 places/ 22h à 3h (vendredi + samedi 4h)
- le night-club **CADARRETT** 22h à 4h
Debby, Aranda, Zoa, Aura,
Joanna Kiss et Evelynne ...
- le Restaurant **GRILL** 19h à 24h
son vivier d'eau de mer
et ses grillades d'US-Beef savoureuses
- l'ambiance tout à la fois recherchée, feutrée, intime, folle, dingue, sympa, drôle, amusante, inédite, déroutante, envoûtante, surprenante, charmante, gaie, nostalgique ... Un vrai Casino, quoi !

● la direction, assurée maintenant par le groupe du Montreux-Palace

OUVERTURE VENDREDI 6 avril

Le qui n'est pas nouveau

la voix des croupiers au Jeu de la Boule ... faites vos jeux !

Tél. (021) 62 44 71

13990.-



Seiler Zürich BSR

HONDA
AUTOMOBILES

Honda Sedan. Mieux que le prix: la voiture.

Prix miracles.
Honda Accord 1600 Sedan Luxe Fr. 13990.- Honda Accord 1600 Sedan GL Fr. 15290.- (+ transport Fr. 80.-)
Fr. 150.- Métallisé Fr. 290.-
Air conditionné pour la version GL Fr. 1950.-

6,5 l/100 km.
Faible consommation d'essence normale (pauvre en plomb).
AT 90 km/h: 6,5 l/100 km.
AT 120 km/h: 8,6 l/100 km.
ECE 15 (trafic urbain): 9,0 l/100 km.

5 vitesses.
Super-équipement et technique ultramoderne avec moteur transversal avant, traction avant, 4 roues indépendantes. Version GL avec moteur à course courte, allumage transistorisé et servo-direction.

Voiture de prestige.
Limousine élégante, 4 portes, pour voyager agréablement beaucoup de place pour 5 personnes et coffre de 452 litres.

Hondamatic.
Les Accord Sedan sont également livrables avec la transmission automatique Hondamatic, spécialement adaptée aux moteurs de moyenne cylindrée.

Marque d'avant-garde pour la Suisse

Aigle: Gilliard Automobiles, Tél. 025/22 67/26 13 15/26 22 87 - Brig-Gamsen: Auto-Center, O. Heldner, Tél. 028/3 51 64/3 16 79 - Monthey: Garage Europa, Tél. 025/4 38 76 - Montreux: Garage Auto Moto Sport SA, J.C. Favre, Tél. 021/62 49 59 - Muraz-Collombey: Garage du Rovra, M. Martig, Tél. 025/4 17 82 - Sierre: Garage Total, Bruttin M. & L., Tél. 027/55 07 20 - Sion: Garage T. Micheloud, Tél. 027/22 70 68 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge-Genève. Tél. 022/42 92 40.

ANNONCES DIVERSES

Semaine du 2 au 7 avril



LES ORIGINELLES de Stendhal
Une gamme de produits spécifiquement conçue et adaptée pour que se réalise la pleine vitalité de votre épiderme, reflet de votre beauté

Une esthéticienne STENDHAL est à votre disposition
Pour tout achat de produits STENDHAL - dès Fr. 25.- vous recevrez ce magnifique coffret

Parfumerie-droguerie du Midi

Jean-Charles SCHMID
Place du Midi - SION
Tél. 027/22 81 21

Citroën GS Club 1220

1976
Expertise - Crédit

Garage du Mont-Pèlerin S.A.
Av. Gén.-Guisan 52
Tél. 021/52 88 52
22-16498

A vendre pour bricoleur

Renault 10

modèle 1969
86 000 km
en état de marche

Tél. 027/41 23 01

36-23559

Particulier vend

BMW coupé 633 CSI, 1978

Arkisblau métallique, poste radio Berliner électronique, intérieur cuir, état de neuf, 10 000 km fr. 38 000.-
Non accidentée Intermédiaire s'abstenir s.v.pl.

Tél. 022/43 91 40
*18-309228

Astro-Amulett

Votre destin se trouve dans les étoiles! Plus que simplement un signe zodiacal. Pour elle et pour lui.

Votre carte du ciel est établie par l'astrologue Simon Amarca et fixée pour toujours sur l'astro-amulette par notre graveur. Apprenez plus sur vous-même!
Votre horoscope personnel vous accompagne partout sous forme d'un pendentif en or ou en argent.

En exclusivité Titze

Horlogerie-bijouterie
Sion, rue de Lausanne
Sierre, carrefour du Centre

Invitation

à venir voir et essayer
les appareils de photo LEICA
les projecteurs LEITZ PRADOVIT
les jumelles LEITZ TRINOVID

Vendredi 6 avril
de 9 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h.
dans notre magasin

Un spécialiste LEICA vous attend!

Photo Fardey
Centre commercial Magro
Uvrier - Saint-Léonard (Sion)

A vendre
voiture BMW 2002
modèle 1973 expertisée
Prix à discuter.
Tél. 026/8 26 09
*36-400365

Citroën CX 2200 C-Matic
52 000 km
Expertise - Crédit
Garage du Mont-Pèlerin S.A., Vevey
Av. Gén.-Guisan 52
Tél. 021/52 88 52
22-16498

A vendre
un châssis Mayor
à mazout, en parfait état de marche.
Tél. 027/36 27 35
Clovis Fumeaux
Sensine-Conthey
*36-300802



Avenue de la Gare 29
Martigny

Pour être très « dans le vent » choisissez, mesdames, nos nouveaux et merveilleux **tissus fous de couleurs**

à des prix toujours plus « dans le vent »
Vous aurez ainsi gagné votre printemps!
Autres tissus: cotons et viscoses à Fr. 2.-/m.



Boeuf

Hachis	kg	8.90
Bouilli sans os	kg	10.90
Ragoût	kg	12.90
Rôti également lardé	kg	16.90



Super-Hit

Rôti de porc épaule

1 kg **11.90**

Charcuterie

Viande séchée II	100 g	2.95
Jambon à l'os 1er choix	100 g	1.75
Charcuterie délicatesse ass. 7 sortes	100 g	-90
Salami Bindonetto 1er choix	100 g	1.90
Grisoni géant (100 g = 1.37)	pièce 420 g	5.75

Poisson

Truites
(imp.)

100 g **-90**

ACTION

Ragoût de porc	kg	11.90
Tranches de porc Jambon	kg	14.90
Emincé de porc	kg	13.90
Jaccets de porc portions	kg	6.90

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

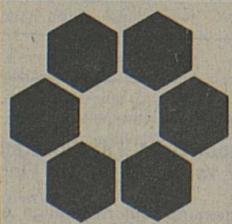
Prix valables du 4 au 7. 4. 1979

Viande fumée

Lard maigre	kg	7.90
Cou de porc sans os	kg	17.90
Carrés	kg	19.90
Langues de bœuf	kg	10.90

ACTION

Filets de veau de mer	100 g	1.20
Saumon canadien (cong.)	100 g	1.90
Colin français	100 g	1.90
Moules d'Espagne	1 kg	2.90



PLACETTE

No 1
en Suisse
Romande

Prix. Qualité. Choix. MIGROS VALAIS



Maintenant le BŒUF est avantageux

- Rôti cuisse 1/2 kg **8⁸⁰**
- Rôti épaule 1/2 kg **8⁵⁰**
- Ragoût 1/2 kg **6⁵⁰**
- Bouilli côte-plate 1/2 kg **5⁵⁰**
- Bouilli prin 1/2 kg **5⁵⁰**
- Viande hachée (maigre) 1/2 kg **5⁵⁰**

Offre spéciale 4-7.04



Golden II du Valais

Sachet de 2 1/2 kg



Offre spéciale 4-7.04



Epinards frais du pays



Action 4-7.04



Daurade grise 1/2 kg **4⁵⁰** au lieu de **6⁵⁰**

Filet de cabillaud 1/2 kg **3⁵⁰** au lieu de **4⁵⁰**

Action 4-7.04

Salade de museau de bœuf 100g **1²⁰** au lieu de **1⁵⁰**
portion 200g **2⁶⁰** au lieu de **3²⁰**

Brie de luxe bte 80g **1¹⁰** au lieu de **1⁴⁰**

OFFRE SPECIALE DU 4 AU 17.04
France Bresse bte 250g **2³⁰** au lieu de **2⁸⁰**

Tomme au cumin pce 100g **75** au lieu de **90**

POUR VOTRE JARDIN

ENGRAIS

Engrais Optisol 5 kg **5.-**
Engrais Optisol 25 kg **15.80** le sac

Engrais pour gazon 25 l. sans désherbant **27.-** 5 l. **7.50**

Engrais pour gazon 25 l. avec désherbant **33.-** 5 l. **9.50**

Engrais pour rosiers, pour fleurs, pour légumes, pour baies

Nitrate d'amoniaque, râpures de corne, composte rapide...

A PLANTER ARBUSTES

Rosiers buissons **3.50** Rosiers polyanthas **3.50**
Rosiers grimpants **6.-**

Forsythias, groseilliers, framboisiers, cassis, myrtilles, mûres
Thuyas occidentalis, toutes grandeurs

PLANTONS DE LEGUMES

Salades, laitues, choux blancs, choux rouges, choux frisés, herbes aromatiques, persil

OIGNONS A FLEURS

Dahlies, glaïeuls, lys, renoncules, etc.



Notre meilleure recommandation!



ARCIONI SA

Pneus et pots d'échappement
Avenue Maurice-Troillet 65, Sion
Tél. 027/23 53 23

M. Arcioni

Toujours en stock
Programme de sulfatage



Pompes
Enrouleurs
Tuyaux

Un exemple de prix:
pompe à 3 pistons avec
moteur 7 ch, Fr. 2540.-

Bonvin Frères
Machines agricoles
Route cantonale, Conthey
Tél. 027/36 34 64



BON pour une documentation gratuite et sans engagement

Maturité fédérale
 Baccalauréat français
 Baccalauréat commercial
 Diplôme de commerce ou de secrétariat
 Français intensif pour élèves de langue maternelle étrangère
 Collège secondaire et primaire supérieure

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 Localité _____

A envoyer à l'Ecole Lemania 1001 Lausanne 1
 Chemin de Prévillo 3 Tél. 26600

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

80.-

jusqu'au 31 décembre 1979

(y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom : _____

Prénom : _____ Fils (fille) de _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

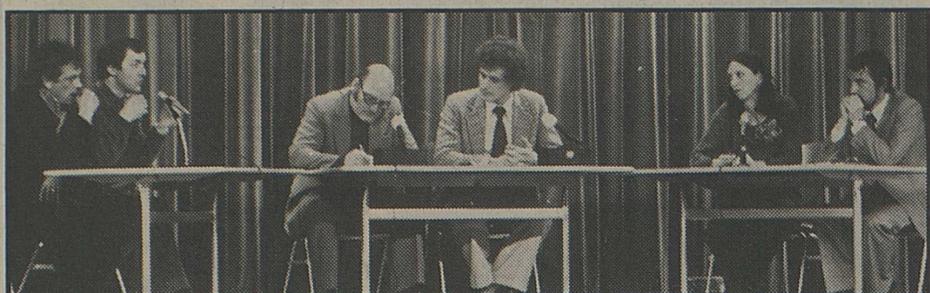
Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.
 L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Prisons et prisonniers d'aujourd'hui

Le délicat problème de la réinsertion



A la table des débattants, de g. à dr., l'abbé Garin, aumônier à Champ-Dollon, MM. Netz, ex-détenu, Evéquo, directeur des pénitenciers valaisans, M^e Baechler, animateur des débats, M^{me} Meuwly, journaliste, et le professeur Bolle.

SION. - Dirigé par M^e Vincent Baechler de Genève, le débat sur les prisons et les prisonniers d'aujourd'hui réunissait autour de la même table cinq autres invités, à savoir M^{me} Meuwly, journaliste, l'abbé Christian Garin, aumônier à Champ-Dollon, M. Michel Evéquo, directeur des pénitenciers valaisans, M^e Pierre-Henri Bolle, professeur de droit à l'université de Neuchâtel, et M. Pierre Netz, présent en tant qu'ex-détenu.

Afin d'introduire le débat, M^e Baechler traita des distinctions à faire en matière de prison. On trouve donc ainsi la prison préventive où, pour les besoins de l'enquête, donner suite à une poursuite pénale, éviter tout risque de collusion, l'on incarcère un individu présumé innocent jusqu'à son jugement. S'il est reconnu coupable, il entrera alors en prison punitive où il subira la peine notifiée par l'autorité judiciaire. Il existe également la prison de sûreté, sorte d'internement administratif, dans laquelle on trouve notamment des récidivistes, des toxicomanes ou des alcooliques. Dans un premier temps, le détenu est confronté aux dures réalités de la cellule, puis le régime s'assouplit quelque peu avec le travail en commun. Viennent ensuite la semi-liberté et enfin la mise en liberté conditionnelle.

M^e Baechler a axé son débat sur les problèmes humains en énonçant trois questions distinctes.

Qu'est-ce que la société attend de la prison ?

M^e Bolle en parfait « technicien » juridique s'en est référé au droit pénal dont il exposa les finalités (punitives, préventives générales et spéciales) et les moyens (traitement psycho-social, rééducation au travail, revalorisation du sens moral, etc.). Pour lui la prison est l'expression démocratique d'une volonté populaire. Ce à quoi M^{me} Meuwly rétorqua que jamais elle n'eût à se prononcer par votation sur le phénomène carcéral. L'abbé Garin, très amer dans ses propos, s'est dit peu fier de cette société où la prison est devenue un langage trop courant. En tant qu'ancien détenu (c'est ainsi en tout cas qu'on nous l'a présenté),

M. Netz s'est exprimé sur l'équipement policier helvétique. « Dans ce pays, devait-il poursuivre, on arrête les gens, faite-moi confiance ! » Mais le débat monta d'un cran lorsqu'intervint dans la discussion M. Evéquo pour qui le rôle de la société est de défendre les citoyens contre les attaques de délinquants. « Fort bien, répond la chroniqueuse judiciaire, mais pourquoi diable le 60 % (50 % pour M. Evéquo) des délinquants est-il enclin à la récidive ? Pourquoi trouve-t-on parmi eux un 90 % de rejetés, déshérités et malchanceux ? » La journaliste, fermement opposée à son « ami Evéquo », pense que la délinquance est en fait un moyen d'expression et que les buts de la prison devraient être de resocialiser le détenu et de lui faciliter sa réinsertion dans la vie courante. « Notre société est répressive », ajouta-t-elle. « Il nous faut repenser la prison. » Le directeur des pénitenciers valaisans a su habilement renverser la vapeur tout en admettant l'existence d'une récidive importante. « Mais s'il existe 50 % de récidivistes, cela peut aussi signifier qu'il existe 50 % de réussites... »

Qu'est-ce que la prison répond à cette interrogation ?

M. Netz (« un bon ancien détenu » aux yeux de M^{me} Meuwly) a parlé de son séjour en prison en des termes très nuancés. Ce fut certes une épreuve pénible, une grande souffrance. Mais les aspects positifs lui ont, semble-t-il, permis de « s'en sortir assez bien », faisant allusion en ce sens aux rencontres humaines qu'il y avait faites. On en vint alors à parler du manque notoire de psychologie des gardiens qui, même s'ils ont la possibilité de suivre des cours à cet effet, « ne seront jamais considérés que com-

me des manœuvres, syndicalement mal défendus et professionnellement mal informés », à en croire en tout cas la journaliste. Et M. Bolle de répondre : « Il faut rompre cette image stéréotypée du gardien porte-clés. » Il apparaît néanmoins que les agents sociaux sont largement minoritaires dans nos prisons...

La prison offre-t-elle une chance au détenu ?

« Elle offre beaucoup, répond M. Evéquo, à condition bien sûr que le détenu y mette du sien. » Il ne faut pas seulement espérer, rétorqua l'ancien détenu, que le détenu s'en sorte. Il faudrait plutôt mettre l'accent sur les moyens de contact qui pourraient aider plus efficacement un individu en difficulté. » Pour l'aumônier, la chance joue lorsque le détenu a conservé une raison de vivre suffisante. « Mais dans ces conditions, poursuit-il, on ne s'aide pas tout seul. » La journaliste, quant à elle, affirme que la prison n'offre qu'isolement et solitude, et qu'en règle générale, le détenu tentant de se réinsérer se trouve confronté à une seconde prison due essentiellement à la désocialisation de l'individu lors de son emprisonnement.

Dès lors, doit-on repenser la prison ou l'accepter telle qu'elle est ? La question est posée et tout le monde a admis l'autre soir le phénomène de perfectibilité du système carcéral. Le problème le plus grave n'en demeure pas moins pour l'instant l'aspect de réinsertion ou de réhabilitation du détenu qui bien souvent, n'arrive pas à se défaire de son étiquette d'ancien détenu pour la simple et bonne raison qu'on ne l'y aide guère. De plus, nul n'a démenti la thèse de la désocialisation (pas même M. Evéquo). Cela prouve par conséquent qu'un malaise existe bel et bien dans nos pénitenciers. Des solutions nouvelles ont pourtant été tentées. Mais sans succès malheureusement. Doit-on alors en déduire que tant qu'il y aura des hommes, il y aura des prisons ? Il semble bien que la réponse soit affirmative...

La conception directrice cantonale sous la loupe du conseil de district de Sion (II)

(VOIR NFD'HIER)

SION. - M. Félix Carruzzo, président de Sion, a fait part à l'assistance de diverses remarques, constatations et suggestions relatives à la première partie du document de « La Conception directrice cantonale » qui traite plus particulièrement des problèmes de la population, de la politique de l'Etat et de l'économie publique.

Les prévisions de la population pour l'an 2000 sont extrêmement prudentes. Le Valais comptera alors quelque 249 000 habitants. L'équilibre entre les différentes régions du canton est bon. La politique de l'Etat doit résider dans la recherche de l'amélioration du bien-être des citoyens dans le domaine matériel et immatériel. L'individu doit pouvoir s'épanouir librement et conformément aux exigences de la nature. La famille reste toujours la principale cellule de la société.

En ce qui concerne le chapitre des relations entre l'Eglise et l'Etat, M. Carruzzo souhaite que l'on distingue plus clairement l'une de l'autre. D'autre part, le président de Sion s'étonne que dans cet avant-projet il n'ait pas été fait mention de la libération de la femme dans la société. En ce qui concerne les relations entre le Haut-Valais et le Bas-Valais, M. Carruzzo précise que l'unité du canton n'est pas un fait acquis pour toujours. Cet exposé a fait l'objet de plusieurs interventions se rapportant au développement culturel, à l'épanouissement de la femme et à une meilleure application concrète de ce qui figure dans les textes, aux objectifs des autorités ou des partis, etc.

L'agriculture et l'économie forestière

M. Georges Héritier, président de la commune de Savièse, a développé d'intéressantes remarques se rapportant à l'agriculture et à l'économie forestière.

« En ce qui concerne les terres agricoles, il semble que les données de la « Conception directrice cantonale » viennent un peu tard. En effet, la plupart des communes ont déjà établi des plans de zones. Entre les différents services de l'administration cantonale, il devrait y avoir une meilleure concordance de vues, en ce qui touche, par exemple, la taxation du bétail, pour les déclarations de revenus.

● L'ouvrier paysan devrait pouvoir bénéficier des mêmes subventions qui sont accordées aux agriculteurs à plein temps.

● Partout où cela est possible, il y aurait lieu de prévoir des remaniements parcellaires. Les consortiums de ces R.P. devraient porter un soin tout particulier à la finition des routes du R.P., car après-coup l'entretien est du ressort de la commune.

● Pour la reconstitution des vignes, une instance de contrôle devrait être mise sur pied afin de renseigner les vignerons. Le moment

est venu également de contrôler le système de taille car l'on ne peut pas uniformiser ce système de taille, étant donné les différents terrains à disposition.

L'économie forestière

La loi forestière de 1910 est dépassée. L'application démesurée des dispositions pose maints problèmes aux personnes qui veulent construire, car la présence d'un arbre ou de petits bosquets suffit pour que soit refusée l'autorisation de bâtir.

Dans les dispositions de la nouvelle loi, il faudrait définir l'aire de nos forêts. L'Etat devrait prévoir un bureau pour l'étude du grave et important problème des avalanches.

L'industrie et les métiers

Il appartient à M. Guy Balet, président de la commune de Grimisuat, de parler de l'industrie et des métiers. « L'avant-projet, précise M. Balet, brosse une situation réjouissante, en ce qui concerne l'industrie. Mais le développement pose de graves problèmes. Le Valais n'est pas préparé à travailler à l'usine.

Les autorités doivent rechercher l'introduction chez nous des industries de petite et moyenne importance. A cet effet, il est indispensable de créer un environnement plus favorable et de ne pas accepter n'importe quelle entreprise ou industrie.

Les buts à atteindre dans le domaine industriel doivent être réalisés au moyen de mesures appropriées : en créant des conditions d'encadrement favorables, en développant les voies de communications et en prévoyant une loi d'encouragement de l'économie. » M. Balet a terminé son exposé en lançant un cri d'alarme afin que tout soit mis en œuvre pour sauver les activités des entreprises de construction.

Armée et protection civile

Le conseiller communal Gilbert Debons a rappelé que l'activité militaire doit être considérée comme un apport considérable à l'économie valaisanne. En ce qui concerne la caserne de Sion, la municipalité avait cédé à l'époque quelque 60 000 m² de terrain et mis à disposition un montant de 500 000 francs. Une solution devrait être recherchée et mise en œuvre dans les années 1980 qui permettrait un stationnement définitif des écoles de recrues d'infanterie de montagne de la div mont 10. La commune de Sion pourrait faire des offres pour résoudre ce problème. L'arsenal de Sion devrait être déplacé, mais étant donné la situation financière de la Confédération et de l'Etat du Valais, ce déplacement pourrait être remis à plus tard. L'aérodrome civil, créé par la commune de Sion, est dès 1971 pris en charge à raison de 50 % par la commune et 50 % par l'Etat.

Pour la protection civile, il semble que la construction d'abris collectifs est plus favorable et plus efficace que la construction d'un abri dans chaque nouvelle construction.

La prochaine assemblée du conseil de district de Sion qui poursuivra l'étude de l'avant-projet de la Conception directrice cantonale aura lieu le 30 avril prochain. (gé)

CE SOIR À SION

« Les implantations soviétiques en Afrique »

SION. - Dans le cadre du cycle « Les problèmes de notre temps », les Jeunes démocrates chrétiens de Sion organisent une nouvelle manifestation, ce soir à 20 h. 15, à la salle de la Matze.

M. André Perraudin traitera

du sujet d'actualité : « Les implantations soviétiques en Afrique ». Le thème de cette conférence, important pour l'équilibre mondial et la paix, devrait permettre aux organisateurs de pouvoir compter sur la présence d'un auditoire nombreux et intéressé.

Quatre roues à fond perdu...



SION. - Durant le week-end, un vol assez inhabituel a été commis sur la place de parc des véhicules d'occasions du garage Hediger à Batassé. En effet, des « spécialistes » ont tout simplement enlevé les quatre roues d'une Simca-Chrysler. La police a ouvert une enquête.

Plaques valaisannes d'autos jusqu'à 84 000 et bateaux valaisans

Comme d'habitude, en collaboration avec le Service automobile du canton du Valais, l'imprimerie Cassaz-Montfort, à Martigny, vient de tirer sur ses presses la liste officielle des propriétaires de véhicules à moteur et des bateaux du canton du Valais.

Ce compagnon indispensable de chaque automobiliste peut être obtenu dès maintenant partout. C'est la librairie Gaillard, à Martigny, qui en assure la diffusion.

REDACTION DE SION

Gérard Mabillard
Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. : 38 23 47,
1961 Champlan

Gérald Rudaz
Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. : tél. : 22 32 06
Route du Rawyl
1950 Sion

Evasion culturelle à Londres



Peu avant le départ de Sion.

SION. - Hier matin, 18 élèves de la 3^e socio-économique du collège ont quitté Sion pour Londres via Coitrin.

Il est de tradition, en effet, d'accorder aux différentes sections, dans le courant de leur troisième année d'étude la possibilité de s'exiler, l'espace d'une bonne semaine.

Saisissant l'occasion qui lui est offerte, la troisième travailla d'arrache-pied, afin d'atteindre le but qu'elle s'était fixé. Nulle peine n'a été épargnée par les organisateurs, qui après avoir subi plusieurs revers, voient finalement leur persévérance récompensée.

Pendant dix jours, ces étudiants seront donc dans la « city » londonienne. Logeant dans la Blooms-

bury Street face au « British Museum » ils visiteront, les grands musées de la capitale, dont ceux des sciences, de l'histoire et de la géologie, sans oublier bien entendu le fameux musée de cire « Madame Tussaud's ».

Divers monuments célèbres seront également honorés d'un passage parmi lesquels, notamment, la « St-Paul's Cathedral », « Westminster Abbey », « Big Ben », « Buckingham Palace » pour ne citer que les plus illustres.

Bien évidemment la détente ne sera pas ignorée, puisque le programme prévoit des journées de shopping, de promenades à travers St-James Park, Hyde Park avec son réputé « Speaker's corner ». Les soirées, quant à elles, seront con-

sacrées au théâtre et à la visite de « pubs » ou « boîtes » typiquement anglais.

Ce sera finalement avec quelques regrets, mais avec le sentiment d'avoir découvert de nouveaux horizons, que le 12 avril, la troisième quittera l'aéroport de Gatwick à destination de la capitale valaisanne. Participent à ce voyage d'étude Marcel Barnmaz, Guy Bianco, Eric Bonvin, Philippe Bonvin, René Briguet, Maurice Chevrier, Gérard Geiger, François Melly, Jean-Marc Métrailler, Donald Moos, Michel Muller, André Perinet, Philippe Praz, Marc Rastaldi, Yves Reichenbach, Christian Roux, Olivier Rubin, Sargenti Gianni et l'abbé Massy.

COGNAC
Hennessy
V.S.O.P Fine Champagne

A vous de juger.

Hennessy possède les plus grandes réserves de vieux Cognac du monde. Ceci est la garantie de la très haute qualité du Cognac Hennessy. ERNEST FAVRE SA. agents exclusifs pour la Suisse 1211 Genève 20

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Fabrique de jean's à Martigny cherche

repasseuses

qualifiées et débutantes

Se présenter ou écrire à:
VALCOTEL, rue de la Scierie 1
MARTIGNY 36-7443

Hôpital d'Orbe

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

première laborantine

ayant quelques années de pratique apte à assumer la direction d'une équipe de laborantines

Faire offres avec curriculum vitae et copie de certificats à la direction de l'hôpital, 1350 Orbe. 22-1312

Auberge Communale, 1171 Savigny cherche pour le 1er mai ou à convenir

une sommelière

Bons gains assurés. Congés réguliers. Vie de famille si désiré.

Se présenter ou tél. 021/76 50 17. 22-43706

SIERRE
Médecin généraliste cherche

aide médicale diplômée

pour juillet 1979.

Ecrire avec références sous chiffre P 36-23494 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche emploi avec responsabilités

Gouvernante - aide-infirmière maison de retraite - hôpital.

Ecrire sous chiffre P 461979 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Travail à domicile

Nous cherchons, pour notre action, des collaboratrices pour une vente par téléphone. Travail bien rémunéré.

Veuillez appeler le 029/2 99 66 ou le 073/51 31 17. 99.30060

Carrosserie du Relais Noës-Sierre cherche pour entrée à convenir

une apprentie de bureau

Prendre contact au 027/55 22 22 (heures de bureau) 36-2881

Quincaillerie du centre cherche

vendeur

Entrée tout de suite ou à convenir

Faire offre sous ch. P 36-900029 à Publicitas, 1951 Sion

Chauffage - sanitaire
F. BURKHALTER SA
Montroux 52 42 42 Lausanne 36 85 02

cherche pour tout de suite

installateurs sanitaires qualifiés

Place stable.

Offres à Petit-Clos 20 1815 Clarens. Tél. 021/62 42 42

Importante organisation matrimoniale internationale cherche, pour Thoun, Sion, Zurich

directrice de cabinet

Statut profession libérale, revenus importants. Convient à personne dynamique aimant contacts humains, disposant capital, formation et encadrement assurés.

Addresser C.V. manuscrit à **Uni-Centre** à l'attention de Mme Lepage Rue du Midi 14 1000 Lausanne. 18-49

Je cherche

apprentie vendeuse

pour début juillet.

Jouets Fardel Martigny
Tél. 026/2 23 06 36-2402

Quel est le représentant

visitant les viticulteurs, qui s'intéresserait à la vente d'un outil pour la vendange.

Pour tous renseignements: **Atelier Saint-Hubert 1951 Sion** 36-23518

Jeune homme cherche place d'apprenti boulanger

Tél. 026/5 35 21

027 21 21 11

Cherche

une jeune fille

Age minimum 17 ans, pour aider dans restaurant sans alcool. Congé samedi après-midi et dimanche.

Tél. 027/22 22 82 36-2421

Jeune famille avec 3 enfants (14 1/2, 13 et 7 1/2 ans) habitant près de Zurich, cherche à partir du mois d'août

une jeune fille

gaie, aimant les enfants, comme aide de ménage. Maison tout confort moderne, belle chambre avec salle de bains particulière, heures de travail régulières, bons soins assurés.

S'adresser à famille J. Luder, Witellikerstrasse 17, 8702 Zollikon. Tél. 01/65 52 52 44-350709

Commerce de la place de Sion, engagerait

un installateur

pour montage appareils sanitaires appareils ménagers et agencement de cuisine. Entrée tout de suite ou à convenir

Faire offres sous ch. P 36-23509 à Publicitas, 1951 Sion

Cherche pour **Rennaz (VD)**

une sommelière

Débutante acceptée. Entrée tout de suite ou date à convenir. Congé le dimanche. Semaine de cinq jours. Nourrie, logée.

Tél. 021/60 10 85 36-23046

Nous habitons une villa à Fribourg et nous cherchons pour le 1er mai ou date à convenir

une jeune fille ou une dame

pour s'occuper de nos deux enfants (5 ans et 6 mois) et aider au ménage (pas de gros travaux) Chambre indépendante à disposition, congé le samedi après-midi et le dimanche, bon salaire, vie de famille si désirée

Faire offres à: M^{me} Crstina Seitert Pérolles 16, 1700 Fribourg Tél. 037/22 28 77 (hres de bureau) 17-22994

Bureau de placement du Foyer de la jeune fille, chambres et pension pour jeunes filles cherche

infirmière aide-infirmière aide-directrice sachant cuisiner et pouvant loger dans la maison

employées de maison

Cours d'allemand du 5 au 25 août
Tél. 027/22 24 51 36-2465

Colonie de Lutry cherche

une cuisinière et **une aide de cuisine** (dame) pour la période du 30.7 au 20.8.

Ecrire à: Colonie de Lutry A. Tschabold, Les Mosses. Tél. 025/55 18 61 36-23598

On cherche, pour tout de suite ou à convenir

chauffeur d'autocar (débutant accepté)

Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Tél. 027/55 32 99 36-4689

ANNONCES DIVERSES

A vendre **R 4** modèle 1971 moteur bon état
Tél. 027/22 41 34 36-23555

J'achète **transporter d'occasion** en bon état et à bas prix.
Ecrire sous chiffre P 36-900038 à Publicitas, 1951 Sion.

NOUVELLISTE votre journal

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à **Martigny** **appartement de 3 pièces** avec cave et galetas.
Libre tout de suite. Situation ensoleillée.
Tél. 026/2 15 29 *36-400368

A louer à **Platta Sion** **grand studio** Fr. 250.- plus charges.
Gérance Jeanneret Collines 13, Sion Tél. 027/22 41 21 36-246

A louer à **Conthey-Place** pour début mai dans petite maison

A louer près de la poste Nord, Sion

studio meublé

Tout confort. Libre tout de suite. Fr. 350.- charges comprises.
Tél. 027/22 75 53 36-4653

A vendre aux **mayens de la Zoumaz/Ayent** alt. 1200 m

un terrain pour chalet 1400 m2

Accès. Route goudronnée.
Ecrire sous chiffre P 36-23596 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à **Vernamiège (VS)** **CHALET EN CONSTRUCTION** avec 600 m2 de terrain, ensoleillement maximum, accessible toute l'année. A terminer l'intérieur. Fr. 110 000.-
Ecrire sous chiffre 89-386/1 à Annonces Suisses S.A. 1951 Sion.

A louer à **Sierre**

chambre indépendante avec WC-douche

ainsi que **studios meublés**

Tél. 027/55 05 81 36-2660

A louer pour homme, à l'avenue de France à **Sion**

une chambre

indépendante, meublée, eau chaude et froide, douche à disposition.
Tél. 027/22 34 66 36-3006

A louer à **Sion, Petit-Chasseur** **magnifique grand studio meublé** tout confort, bain séparé, cuisine séparée, balcon, cave. Libre tout de suite, jusqu'au 31 octobre. Fr. 400.-, charges comprises.
Tél. 027/86 41 68 *36-300810

Machine à laver linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker
Livraison et pose gratuites
Facilités de paiement
Location dès Fr. 30.- par mois
Réparations toutes marques

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21 Lausanne
Tél. 021/36 52 12

A vendre **Alfa 1600 Super** modèle 1974 blanche
Tél. 027/36 23 15 63 12 01 36-2848

A vendre

Ford Taunus 2000, bronze métallisé, 77, 24 000 km, état de neuf
Ford Escort break 1300 L, blanche, 76, 54 000 km, état de neuf
Saab 99 L Combi coupé, blanc orchidée, 75, 40 000 km
Citroën CX 2200 Super, 76, entièrement révisée
Lancia Beta 2000 coupé, 72, 82 000 km, bleu métallisé
Toutes ces voitures sont vendues expertisées avec garantie. Facilités de paiement.

Tél. 026/2 27 72, heures de bureau

Garage 13 Etoiles Reverberi S.A.
Agences Citroën - Lancia Martigny 36-2848

A vendre d'occasion

turbo-diffuseur Holder

avec 2 vitesses, pompe de 90 l/m, fût de 1000 l, machine en parfait état.
Tél. 026/6 24 70 6 27 33 36-2416

treuils Ruedin

en parfait état

S'adresser à **André Vergères Conthey-Place**
Tél. 027/36 15 39 36-23592

Invitation

à venir voir et essayer les appareils de photo **LEICA** les projecteurs **LEITZ PRADOVIT** les jumelles **LEITZ TRINOVID**

Jeudi 5 avril de 16 à 19 h. dans notre magasin

Un spécialiste **LEICA** vous attend!

Photo Darbellay Martigny

PHILATELIE ACHATS VENTES

Aloys Fellay

3, rue de la Servette 1201 Genève tél. 022-34 36 16

A vendre à **Vétroz** cause changement de culture

beaux sapins bleus

1,80 m à 3,50 m Bas prix
Tél. 027/36 18 93 heures des repas 36-23587

A donner contre bons soins chien de chasse

Tél. 026/8 40 82 36-23585

Avis important à nos abonnés

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance.**

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les envois sont effectués par courrier normal.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse. Pour les changements internes les tarifs sont les suivants :

changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.-**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274.

Afin d'éviter tout retard dans la distribution, nous vous prions d'utiliser le coupon de changement d'adresse ci-dessous. Il comprend l'ancienne et la nouvelle adresse ainsi que la durée du changement. Ces informations nous sont absolument nécessaires. Veuillez écrire en lettres majuscules.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Adresse habituelle
Nom/prénom _____
Rue et No _____
No postal et localité _____
Pays _____
Lieu ou provenance étrangère _____

Veuillez expédier le « Nouvelliste » à l'adresse suivante :

changement définitif
 changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)

(mettre une X dans la case désirée)

Nom, prénom ou raison sociale, filiation ←
α | 0 | 3 | _____

Profession ←
α | 0 | 4 | _____

Nom de la rue ← N° rue →
α | 0 | 5 | _____ α | 0 | 7 | _____

N° postal Ncm de la localité
α | 0 | 9 | _____

Pays ou province étrangère ←
α | 1 | 2 | _____

Pour adresse à l'étranger

Changement valable					
du			au		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année

Date _____

Blousons mode à 49.-



En haut: Le modèle à fermeture-éclair est réalisé en chintz de coton et se veut résolument sportif.

En bas: Une attrayante nouveauté ainsi qu'une «brillante» idée se réunissent dans ce blouson à ampleur désinvolte, enduit de polyuréthane luisant.

Ces deux blousons sont en vente en diverses teintes mode.

CV
Charles Vögele

Dans tous les magasins de mode CV et les mini-marchés Vögele de la Suisse entière.

A vendre

moto Guzzi 700

62 000 km, modèle 1969, parfait état, Fr. 1800.-

Tél. 027/23 31 12
René-Marc Hallenbarter, route de Loèche 39, 1950 Sion.



Vous qui voulez vous moderniser, n'achetez donc pas de nouvelles machines.

Bien sûr qu'il vous faut de nouvelles machines, installations ou unités d'informatique pour moderniser votre affaire et gagner de l'argent. Mais alors, ne les achetez pas. Mieux encore, ne les payez donc pas vous-même.

Parlons donc du leasing de biens d'investissement.

C'est une forme de financement conçue pour l'industrie, le commerce et l'artisanat, qui consiste à nous confier le financement intégral des machines, installations ou unités d'informatique dont vous avez besoin. Vous n'avez donc plus qu'à vous en servir pour gagner de l'argent. Et il ne vous faut pas de capitaux propres, comme ce serait le cas si vous les achetiez. En revanche, contrairement à une location, au terme du contrat de leasing, vous pouvez acquérir à bas prix l'objet en question.

Avantageux, non? Et ce n'est pas tout. En effet, alors que le coût d'autres types de financement suit les fluctuations financières, un contrat de leasing conclu avec Lisca est ferme pendant toute sa durée et vous permet ainsi d'établir un budget précis, sur plusieurs années. Le tout d'ailleurs, n'est pas plus cher qu'un financement bancaire. Quant à votre engagement personnel, plutôt qu'en capital, il s'exprimera en travail, en bonnes idées.

Parlant de bonnes idées, c'en serait une d'expédier le coupon de cette annonce, afin que nous puissions vous téléphoner. Après votre conversation, nous veillerons à vous faire parvenir, dans les deux jours, sans engagement pour vous, une proposition de leasing concernant l'objet qui vous serait justement utile. (A noter que nous sommes une filiale de 16 banques cantonales.)

Coupon

Scott

Veillez me téléphoner: NV
Nom _____
Adresse _____
Téléphone _____
Prière d'expédier à
Lisca Leasing SA, Place de la Gare 10, 1001 Lausanne



Occasions

- 1 belle table (antique) à rallonges, 130 x 97 x 75 cm haut. et 6 chaises rembourrées, le tout 385.-
- 1 jolie armoire 2 portes, 200 cm haut., 115 cm larg., 55 cm prof. (glace) 225.-
- 1 table en chêne pour machine à écrire, 2 tiroirs, 90 x 50 x 72 cm 55.-
- 1 microscope avec accessoires jusqu'à 1200 fois 145.-
- 1 dia-projecteur aut., avec téléguide, parfait état 98.-
- 1 tourne-disque (valise), 3 vit., 10 disques 49.-
- 1 téléviseur couleurs, grand écran 385.-
- 1 magnifique vélo sport pour homme, 10 vit., parfait état 210.-
- 1 vélo de dame, 3 vit., inox., parfait état 165.-
- 1 radio-recorder (radio-cassettes) stéréo, 2 haut-parleurs 195.-
- 1 machine à coudre portative Singer zigzag, valise 210.-
- 1 aspirateur balai, parfait état 45.-
- 1 Pantalons militaires, 100 cm ceinture, 80 cm entrejambes, état de neuf 25.-
- 1 beau costume pour dame, taille 42, état de neuf 39.-

E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE
Tél. 031/22 29 11 Fermé le lundi
Frais de transport: tarif CFF 05-303753

TCS VOYAGES

Expédition au Pérou

Il reste encore quelques places au départ du 8 juin pour le Pérou, soit en tant que montagnards, soit en temps qu'accompagnants. Demandez nos conditions avantageuses.

TCS-Agence de voyages: Sion
Av. de la Gare 20, Tél. 027/231321

A vendre
Ford Escort L 1300
modèle 1977
4500 km
Tél. 027/36 23 15
63 12 01
36-2848

A vendre
Mercedes 300 TD
neuve
Mercedes 230 SL
1966
Renault 20 TS
2 litres, neuve
Tél. 027/23 35 65
A la même adresse on cherche un vendeur 36-2910

A vendre à Nax-sur-Sion
maison de vacances (chalet)
Situation ensoleillée.
Tél. 01/932 21 47 36-23580

Saab 900 Turbo (modèle 79)
pratiquement neuve (approximativement 1000 km), bleu métallisé, 3 portes, radio Blaupunkt, cause départ.
Tél. 027/41 29 51 89-43927

Acheter des récipients

une bagatelle... ceci toutefois pour autant qu'on ne cherche pas quelque chose de précis. C'est alors seulement qu'on apprend à apprécier un système:

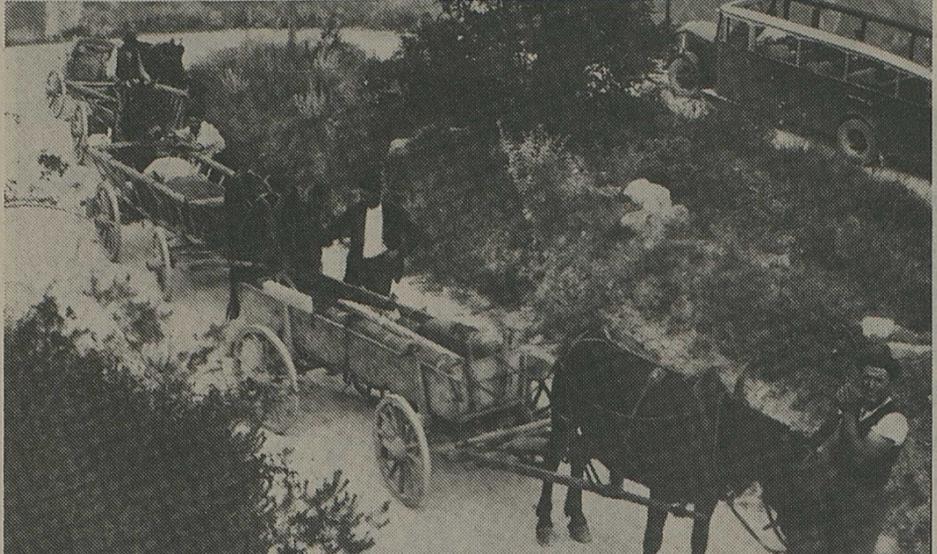
systeme RAKO



GEORG UTZ AG 5620 BREMGARTEN ☎ 057 54040

VAL D'ANNIVIERS

Un livre sur les nomades et sédentaires

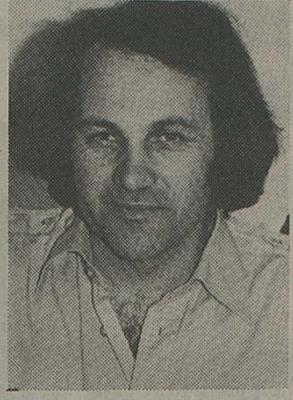


Dans les contours de Niouc.

Une personnalité bien connue dans le val d'Anniviers, M. Bernard Crettaz, vient de publier, aux Editions Grounauer à Genève, un ouvrage consacré aux nomades et sédentaires du val d'Anniviers. M. Crettaz, né à Vissoie en 1938, est docteur en sociologie de l'université de Genève. Il travailla notamment comme chargé de recherches au musée d'ethnographie, conservateur du département Europe et de la collection Amoudruz. «Ce livre raconte une histoire particulière de la montagne. Le

village de Vissoie est au centre du val d'Anniviers où les nomades, autrefois, allaient, en toutes saisons, de la montagne à la plaine. Etant au centre de la vallée et conscient de l'être, le village de Vissoie réclamait avec force son droit à l'autonomie politique, perdue depuis les troubles révolutionnaires de 1798. Mais les communautés des hauts villages d'Ayer et de Grimontz contestaient ce droit, au nom des garanties sur le village-centre, exigées par le nomadisme. Au cours du XIX^e siècle, de longs conflits sont nés de l'affron-

tement entre Vissoie, Ayer et Grimontz, tous centrés sur l'existence d'une communauté libre au cœur d'une société nomade. Il a fallu que commence à s'opérer, à l'aube de ce siècle, une véritable mutation sédentaire pour que Vissoie ait droit à son autonomie politique.» Cette étude sur les conflits communaux entre nomades et sédentaires est née tout d'abord de la tradition orale. L'auteur a entendu les siens raconter les «procès». Et au-delà de ceux-ci, il les a entendus évoquer la dureté de la vie paysanne et montagnarde. De cette tradition de dureté, il a voulu porter témoignage en Anniviers et en chercheur. Il l'a fait dans une perspective fondamentalement différente des «bucoliques» et des «écologiques» récentes qui célèbrent à nouveau le peuple de la campagne et de la montagne, sans connaître ce qui a été, pendant des siècles, le prix de la survie.



M. Bernard Crettaz, un enfant de Vissoie.

mort de la commune de Vissoie; sur le deuxième procès entre les villages précités (1897-1904). Vissoie retrouve son autonomie; sur l'histoire et la tradition orale; sur le présent au passé: communauté, enracinement, liberté. Soixante illustrations, dont de nombreuses photographies anciennes, animent les 480 pages qui composent ce livre fort précieux pour la connaissance et la compréhension d'une grande partie du district de Sierre.

Le chat à travers la peinture



Le chat, une des toiles actuellement exposée à Sierre.

Pour quatre semaines, la galerie du tea-room des Châteaux à Sierre accueille une originale exposition consacrée au chat. A travers des œuvres d'Hans Fischer, de René Genis, de Gottfried Mind, de Steinlen, de Vallotton, de Sig. Freudenberg et d'Anne Rosat, cet animal familier revêt d'étrange manière. Capté dans ses poses les plus marquantes le chat, par des peintures de caractères fort différents, se laisse aborder sans pour autant livrer ses mystères. Les divers artistes ont

cherché à capter la subtilité de ce félin depuis des siècles aux côtés de l'homme. Mais on devient l'ami du chat, on ne s'impose pas. Des relations de bon voisinage se sont établies sans que l'humain ou l'animal ne puisse vraiment interférer l'un sur l'autre... Grand seigneur, le chat a toléré que l'artiste le fixe sur la toile... le résultat de ce travail, on peut le découvrir aux Châteaux à Sierre pendant un mois. Une exposition de qualité qui plaira à chacun...

Sierre: journée de plein air pour les enfants

Comme annoncé, la section de Sierre du Mouvement populaire des familles organise quatre journées pour les enfants d'âge scolaire (4-12 ans) les 17 - 18 - 19 et 20 avril 1979. Rassemblement: entre 8 heures et 9 heures à la maison des enfants (en face de la Coop). Départ: 9 heures pour le chalet «Les Briesses» (Montana). Retour: 18 heures maison des Enfants.

Participation de 3 francs pour la journée. Inscriptions jusqu'au 14 avril. Le MPF espère que cette formule répondra au problème que posent les vacances scolaires pour les mamans qui travaillent ou qui ont besoin de repos. Les journées étant organisées indépendamment les unes des autres, il est possible de s'inscrire pour un, deux, trois ou quatre jours. Inscriptions et renseignements complémentaires: M. Bourguinet, tél. 55 02 47 - E. Gross, tél. 55 76 76.

Chippis colonie de vacances

La colonie de Bluche comprendra, à nouveau cette année, un seul groupe de garçons et filles de 6 à 11 ans. Inscriptions Les parents qui désirent y placer leurs enfants sont invités à les inscrire, au secrétariat communal, jusqu'au 30 avril 1979. Période Du 25 juin au 15 juillet 1979. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus aussi bien auprès du secrétariat communal que de M. Walter Chanton, rue des Vergers 20, Chippis, président de la commission sociale.

Un passionné d'histoire lauréat du Prix de la ville de Sierre



M. Pierre de Chastonay remet le prix à M. Michel Salamin

qu'à sa nomination à son poste actuel. Marié, père de quatre enfants, l'homme fut notamment de 1950 à 1963 inspecteur de l'enseignement secondaire dans le Valais romand puis rédacteur de la société d'histoire du Valais romand. Dès 1969, M. Salamin était élu vice-juge de la commune de Sierre, sur les listes du parti démocrate chrétien. Dans son discours, M. de Chastonay souligna entre autres: «En parcourant la longue liste des nombreuses publications et études historiques de M. Salamin, on constate d'emblée une préférence manifeste de l'auteur pour la période s'étendant de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au début du XIX^e siècle. L'histoire étant avant tout un choix, le lauréat sierreois nous a ainsi appris à mieux connaître et cerner le riche contexte ancien du pays. Il a su mettre en valeur et en exergue les qualités, les traits de caractères, les défauts et parfois aussi - pourquoi ne pas le dire? - les erreurs humaines de ceux qui forgèrent la République indépendante puis le Département du Simplon et, plus tard, le canton du Valais. Il nous a livré, enfin, l'analyse fine, précise, et nerveuse de l'événement historique avec la méticulosité et l'acuité propre à un juge...» M. Michel Salamin, intervint alors pour remercier les édiles sierreises pour leur choix. Par des propos de bon aloi, il cerna quelques problèmes qui se posent dans ce monde qu'il connaît bien, celui de l'histoire. Il en profita pour remettre certaines idées en place, émaillant ses paroles d'exemples et de citations littéraires, propres à bien démontrer le niveau de grand érudit qu'il a su atteindre. Après la remise du prix, les personnes participantes dégustèrent en commun un verre de l'amitié et une collation.

GASTRONOMIE

Restauration riche à des prix populaires
Pavillon des Sports sion
 Tél. 027/22 20 07
 Fondue chinoise
 Fr. 12.-

Café-restaurant-grill
Unicole
 Saint-Léonard
 Jean-Yves Bugna et Isabelle Roserens vous proposent
 * Truites fraîches de rivière Meunière Fr. 9.50
 * Chaque soir, menus au choix Fr. 7.50
 * Dôle blanche au détail le ballon Fr. 1.60

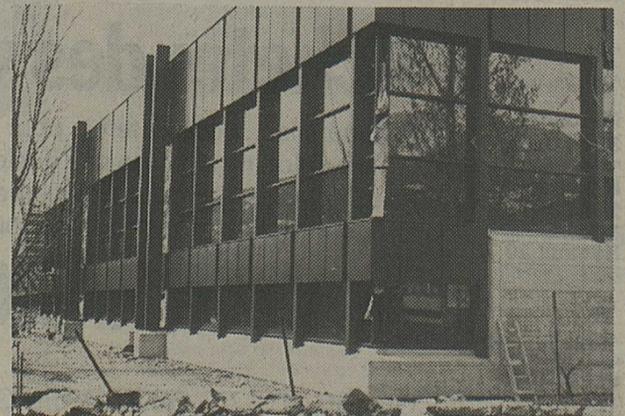
Le restaurant du **BIG BEN PUB** propose
 Ouvert le dimanche
 A la pizzeria
 Pâtes fraîches maison
 Risotto aux fruits de mer en fin de semaine
 Spaghetti flambés
 Plat du jour: Fr. 7.50

RÉDACTION DE SIERRE
 Antoine Gessler
 Tél.: (027) 55 91 55
 Case postale 258
 Rue du Bourg 2
 3960 Sierre

La salle omnisports prend forme

La salle omnisport de l'ouest, dont les travaux de construction ont commencé il y a quelques mois, a pris forme puisque les ouvriers en ont réalisé la superstructure extérieure. Comme on peut le voir sur notre photo, comme dans le cas de la

piscine de Guillamo, une architecture résolument moderne a été adoptée. Hardies, les lignes de l'ensemble symbolisent bien la volonté des autorités d'aller de l'avant et de proposer à la population de toute la région un équipement de qualité.



en BREF

Le Stand en assemblée

La société de tir sierreise Le Stand tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 10 avril prochain, dès 20 heures, à l'hôtel Arnold. Le Stand est actuellement placé sous la présidence de M. R. Savioz.

La fanfare de Venthône en concert

La fanfare L'Union de Venthône donnera, ce samedi 7 avril, son traditionnel concert annuel. Sous la baguette de M. John Devanthery, les musiciens interpréteront une douzaine de pièces choisies. Cette manifestation se déroulera à la salle de gymnastique du village, à partir de 20 heures.

Décharge communale à Chippis

L'administration communale de Chippis tient à rappeler aux intéressés que la décharge communale sise au lieu dit Le Foulong est à disposition uniquement des personnes domiciliées sur le territoire de la commune. Seuls sont admis les matériaux non combustibles provenant de terrassements, fouilles et démolitions, tous autres déchets exclus. D'autre part, suivant une récente décision du conseil communal, il sera dorénavant interdit d'utiliser cette décharge sans une autorisation préalable qui devra être obtenue auprès de la police communale. Les personnes qui ne se conformeront pas à ces instructions seront amendées.

Comme nous le relevions hier, la commune de Sierre, présidée par M. Pierre de Chastonay, conseiller national, organisait lundi soir, au carnotzet municipal, une manifestation pour la remise du prix de la ville de Sierre 1978.

C'est une personnalité bien connue dans la cité du soleil, M. Michel Salamin, professeur au collège de Sion et passionné d'histoire, qui fut ainsi honoré.

M. Salamin a durant ces dernières années écrit quelque 3500 pages d'histoires. Son dernier ouvrage, consacré à l'histoire contemporaine du canton du Valais, a déjà connu un immense succès, amplement mérité.

Après des études aux collèges de Saint-Maurice et de Sion, M. Salamin, âgé de 50 ans, suivit les cours de l'université de Fribourg, où il obtint son doctorat ès lettres.

De 1952 à 1955, il enseigna à l'école secondaire de Sierre, jus-



Haut-Valais

Un studio pour les mass media au bâtiment de la police à Glis

BRIGUE-GLIS. - Dans le nouveau bâtiment de la police cantonale à Glis, en construction actuellement, un local est prévu pour les mass media, avec toutes les installations techniques voulues pour les transmissions.

et de télévision, le choix de ce studio dans un bâtiment de la police s'est fait en fonction des expériences similaires favorables réalisées dans d'autres cantons. Le point important est le fait que les centrales de la police sont ouvertes sans interruption. Il est évident que sans une telle possibilité les journalistes venant de l'extérieur, de la presse, de la radio et de la télévision avaient souvent beaucoup de peine à trouver un canal pour leurs informations urgentes, surtout la nuit.

Entre autres ces aménagements seront utilisés par le responsable du Journal régional de la Radio suisse alémanique, le journaliste Reinhard Eyer. Ainsi que l'a déclaré M. Joseph Guntern lors de la première assemblée générale de la société haut-valaisanne de radio

SENSATIONNEL!
 Prix avantageux
 Une grande nouveauté
 à la portée de tous
 pour vos vacances 1979

VOLS DIRECTS DE GENÈVE

Pour la première fois au départ de Genève, vols hebdomadaires dès le 13 juillet, en DC 8 de la Compagnie Nationale Air Jamaica.

LA JAMAÏQUE

8 jours
dès
seulement **980.-***

15 jours
dès
seulement **1225.-***

*assurance annulation de Fr. 35.- non comprise

Sports et distractions

Abondance tropicale, faune et flore colorée, gentillesse et spontanéité des Jamaïcains, joie de vivre au rythme du calipso, mer de cristal bordée de merveilleuses plages de sable et de palmiers, fruits de mer, cocktails au rhum, etc.

Exotisme à gogo

Pour compléter les plaisirs balnéaires: sports nautiques tels que voile, surfing, pêche sous-marine et en haute mer, tennis, golf, etc. Pour vous distraire après le coucher du soleil: spectacles endiablés et danses envoûtantes (reggae) au son d'orchestres indigènes.

La Jamaïque offre aux explorateurs-amateurs de nombreuses possibilités hors du commun par exemple: descente en pirogue de la rivière Martha Brae, visite de la curiosité naturelle des "Dunn's Rivers Falls" ou circuit en train diesel au cœur de l'île, à travers les plantations.

Situés à quatre endroits différents, Resatour vous propose huit hôtels répondant aux exigences de la clientèle suisse, du bon hôtel simple à l'ambiance familiale, au super-confortable hôtel 5 étoiles.

Nous vous suggérons de combiner 1 semaine à la Jamaïque et 1 semaine à Haïti pour seulement Fr. 1405.- déjà.

Excursions à la découverte d'une île de 240 km de long

Nombreux hôtels à choix

Haïti

La Jamaïque... plus qu'une plage. Un pays!



RESATOUR

Demandez la brochure Resatour. Renseignements et inscriptions auprès de votre agence de voyages habituelle.

vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

prêt comptant

Baisse des taux!
 fr. 12.000.-/36 mois
 mensualités de fr. 387.80
 seulement

Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse

- Présentez cette annonce à l'un de nos guichets - nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.
- Ou bien:
- Envoyez-nous le coupon ci-contre afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.

Vous faut-il de l'argent? De l'argent à bon compte? Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr.

Nom, prénom

Rue, no.

No. postal et localité

Tél.

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
 La banque universelle aux services financiers complets.

MAGRO MENAGER
 pour ne pas vous tromper

ASPIRATEURS dès **198.-**
 Volta 329.-, 349.-, 398.-

FRIGO 145 litres** **279.-**
 dessus table, dégivrage
 presse-bouton

CONGELATEURS dès **328.-**
 armoires, de 55 à 500 litres

CUISINIÈRE ELECTR. **698.-**
 luxe, 4 pl. four auto-nettoyant, grill,
 broche, tiroir

MACHINE A LAVER **978.-**
 Hoover 230, 4,5 kg de linge,
 cuve inox

LAVE-VAISSELLE **938.-**
 Karting, cuve inox,
 12 couverts

et, dans chaque catégorie, une multitude de modèles!
 SERVICE, LIVRAISON ET APRES VENTE GARANTIS

MAGRO MENAGER
 UVRIER-SION 027/31 28 53 et ROCHE 021/60 32 21
 ... c'est meilleur marché!

DÉTECTIVE PRIVÉ AUTORISÉ
Raoul Duport
 Marterey 5 1005 Lausanne Tél. 021/22 41 22
 021/22 41 67

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Pour être bien informé

Faites-lui la peau!
5 et 6 avril
DEMONSTRATION UNIQUE
 de produits d'entretien pour vêtements en cuir et daim.

Un service à votre pointure 4500
 chaussures exposées sur 300 m2

Venez visiter ce nouveau centre de la chaussure



SION
 Rue de Lausanne
 Parking la Planta
 (Bâtiment UNIP)

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

LA GENEVOISE ASSURANCES 1872
 Votre répondant pour la vie!

Nous cherchons, pour le siège de notre compagnie générale d'assurances à Genève, une

secrétaire de direction

de langue maternelle allemande

Nous offrons:

- la possibilité de se réaliser professionnellement
- d'excellentes conditions de travail
- des prestations sociales de premier ordre

Nous demandons:

- une parfaite connaissance du français parlé et écrit, ainsi que la sténo dans cette langue
- une bonne formation et quelques années d'expérience

Les personnes intéressées par ce poste sont priées d'adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, à notre chef du personnel.

Direction générale
 16, Avenue Eugène Pittard, 1211 Genève 25
 ☎ 022 - 47 92 22

Nous cherchons

vendeur utilitaires

Nous offrons:

- revenu au-dessus de la moyenne et en relation directe avec vos résultats
- prestations sociales d'une grande entreprise suisse
- voiture de service à disposition

Nous demandons:

- bonnes connaissances de la vente ou dans la technique de l'utilitaire
- bonne présentation
- persévérance
- âge minimum 30 ans

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offre par écrit ou téléphoner à M. W. Lerch ou R. Fatio.

Emil Frey SA




23, route des Acacias 1211 Genève 24 Tél. 022 - 421010

Notre agence générale de Sion engage pour le 1.8.1979 un

collaborateur pour le service externe

possédant une formation commerciale ou équivalente

Age idéal: 22 - 28 ans.
 Ce collaborateur bénéficiera:

- d'une instruction, à notre charge, de plusieurs mois à notre centre de formation de Lausanne
- d'un soutien efficace de la part du responsable
- d'un portefeuille existant important
- d'un revenu intéressant (salaire fixe)

pour le 1.9.1979 une

secrétaire

sachant travailler de façon indépendante pour un travail intéressant et varié dans le cadre d'une petite équipe

Nous offrons en outre:

- des prestations sociales de choix
- divers avantages intéressants

Offres manuscrites ou prendre contact par téléphone au 027/22 35 01 avec M. P.-J. Cottagnoud ou M. G. Kittel, agents généraux, place du Midi 27, 1950 Sion.

winterthur
 assurances

THYON 2000 SION

Station d'été et d'hiver
 cherche pour entrée immédiate

réceptionniste
animateur
gouvernante (étage-lingerie)
femmes de chambre
électricien
chefs de rang et commis de rang
cuisinier

Faire offre à la direction, 1973 Thyon.
 Renseignements au 027/81 16 08.
 36-23585

Entreprise genevoise de préfabrication
 cherche

un chef d'équipe

capable de diriger la fabrication d'éléments lourds pour la construction et le génie civil.
 Nous demandons dix années d'expérience dans la branche.
 Salaire en rapport avec la qualification.
 Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Faire offres à: Entreprise Jacquet
 Rue des Vollandes 23, 1207 Genève.
 Tél. 022/36 23 27

18-4779

Des infirmières détendues et souriantes pour des patients détendus et souriants!

C'est pourquoi nous avons décidé d'instaurer un système d'**horaires continus (8 h. 30) et deux week-ends de congé par mois.**

Nous cherchons, pour compléter notre équipe, des

infirmières expérimentées en chirurgie

Faire offres à la direction

CLINIQUE CECIL SA



Avenue Ruchonnet 53, 1003 Lausanne.

22-1354

Commune de Vallorbe

La municipalité met au concours un poste d'

agent de police

Conditions d'engagement:

- être de nationalité suisse
- jouir d'une bonne santé et être incorporé dans une troupe d'élite
- posséder une bonne instruction générale
- justifier d'une bonne conduite
- être titulaire d'un permis de conduire, préférence catégorie B

Le candidat pourra être appelé à suivre une école de police.

Nous offrons:

- un champ d'activité intéressant et varié
- horaire de travail agréable
- sécurité de l'emploi
- salaire et avantages selon le statut du personnel communal

Entrée en fonctions: à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétaire municipal.
 tél. 021/83 17 21, int. 12.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie, de copie de certificats et de références, doivent être adressées à la municipalité, case postale 27, 1337 Vallorbe, jusqu'au **15 avril 1979.**

La municipalité
 22-9454

Nous cherchons

employée de bureau

Formation commerciale avec pratique.
 Habile dactylographe.
 Lieu de travail: en ville de Sion, dans des locaux modernes.

Offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 36-900032 à Publicitas, 1951 Sion.

MANPOWER Le travail j'aime.

Cherchons d'urgence:

dessinateur électricien
monteur électricien
manutentionnaires

Rejoignez le groupe MANPOWER, vous verrez... vous aimerez.

24, av. de la Gare
 Monthey Tél. 025/71 22 12



L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail à Berne cherche un jeune

juriste

en qualité de collaborateur au sein de la division de la protection des travailleurs et du droit du travail.

Ses tâches concerneront en particulier l'étude de problèmes juridiques à traiter en français et touchant au droit du travail et aux conventions collectives de travail. Il aura la possibilité de prendre part à des conférences internationales. Il devra également traduire d'allemand en français des textes juridiques difficiles.

Les candidats devront justifier d'une formation universitaire complète en droit et faire preuve d'intérêt pour le droit du travail. Une expérience professionnelle est souhaitée.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et des documents habituels, sont à adresser à l'**Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail**, Bundesgasse 8, 3003 Berne.
 Tél. 031/61 29 30

05-758

Commune de Sion

Aéroport régional de Sion
 Mise au concours public

La municipalité de Sion, exploitante de l'aéroport civil régional, met au concours public le poste d'

employé à l'aéroport

Conditions:

- formation commerciale ou administrative (diplôme d'une école officielle de commerce ou certificat de fin d'apprentissage)
- quelques années de pratique
- connaissances linguistiques:
 - français et allemand: requis
 - anglais: dans la mesure nécessaire au service
- nationalité suisse

On offre:

- sécurité de l'emploi
- travail varié
- avantages sociaux
- salaire selon l'échelle communale des traitements

Entrée en fonctions: - immédiate ou à convenir

Les candidats peuvent recevoir toutes informations auprès du secrétariat communal, à l'hôtel de ville, ou au service communal des travaux publics, rue de Lausanne 23, 1950 Sion (tél. 027/21 21 91).

Les offres de service manuscrites avec curriculum vitae, photo, références, certificats et prétentions de salaire seront envoyées à l'adresse suivante: secrétariat communal, hôtel de ville, Grand-Pont, 1950 Sion, au plus tard le vendredi 13 avril 1979, avec indication, sur l'enveloppe d'envoi, de la mention «Employé à l'aéroport». Toute soumission tardive sera écartée.
 Sion, le 27 mars 1979.

L'administration communale
 36-1081

Les Transports publics du Chablais, chemins de fer AL, AOMC, ASD et BVB

cherchent, pour entrée tout de suite ou à convenir

aspirants conducteurs-contrôleurs

pour le service des trains

1 chauffeur de bus

pour leurs services lignes et excursions avec permis de car

Les offres écrites sont à adresser à la direction des Transports publics du Chablais, avenue de la Gare 38, 1860 Aigle.
 22-120

Carrosserie au centre du Valais (15 ouvriers), en vue d'une nouvelle réorganisation, cherche pour entrée à convenir

technicien en carrosserie

ou

tôlier en carrosserie

avec maîtrise fédérale

ou

peintre en carrosserie

avec maîtrise fédérale

Nous exigeons du candidat qu'il soit expérimenté et apte à assumer la responsabilité de chef.

Faire offre sous chiffre P 36-900037 à Publicitas, 1951 Sion.



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui l'âme de son serviteur

Monsieur Victorien REYNARD

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain et cousin, décédé le 3 avril 1979, à l'âge de 71 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Font part de leur peine :

Monsieur et Madame Jean Aimé REYNARD-LUYET, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse ;
Monsieur et Madame Armand REYNARD-REYNARD et leurs enfants, à Savièse ;
Monsieur et Madame André REYNARD-BRIDY et leurs enfants, à Savièse ;
La famille de feu Marcel REYNARD-LÉGER, à Savièse ;
Madame et Monsieur Pierre MABILLARD-REYNARD, leurs enfants et petits-enfants, à Vercorin ;
La famille de feu François JOLLIEN-REYNARD, à Savièse ;
Madame veuve Bertha JOLLIEN-REYNARD, ses enfants et petits-enfants, à Savièse ;
La famille de feu Cyrille REYNARD-VARONE, à Ayent ;
Monsieur et Madame Hermann REYNARD-LOMBARDET et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame veuve Marie HÉRITIER-HÉRITIER, ses enfants et petits-enfants, à Savièse ;
ainsi que toutes les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu en l'église Saint-Germain à Savièse, le jeudi 5 avril 1979, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : chapelle de Granois.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le personnel et la direction de l'entreprise Courtine & Héritier, à Savièse

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Victorien REYNARD

père de leur fidèle collaborateur et ami André Reynard.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Soroptimist International Club de Sion

a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Evariste MASCORT

époux de Suzanne Mascort, membre du club.

L'ensevelissement a lieu en l'église Sainte-Croix à Sierre, aujourd'hui mercredi 4 avril 1979, à 10 h. 30.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de sa douloureuse épreuve, la famille de

Madame Renée BRUCHEZ

remercie toutes les personnes qui, par leurs visites, leurs messages, leurs dons de messes, de couronnes et de fleurs, leur présence aux obsèques, se sont associées à son chagrin.

Elle adresse ses remerciements particuliers :

aux révérends curé et doyen de la paroisse ;
aux médecins et aux infirmières de l'hôpital de Martigny ;
à M^{me} Es-Borrat ;
au Corps de musique ;
au bâtiment 317 de Ciba-Geigy ;
à la Mutuelle valaisanne ;
aux classes 1913.

Saxon, avril 1979.



Madame Yvonne VOCAT-TSCHOPP, à Miège ;
Monsieur Rodolphe VOCAT, au Canada ;
Monsieur et Madame Albert VOCAT-CALOZ et leurs enfants Jean-François et Catherine, à Sierre ;
Monsieur et Madame Marcel VOCAT-ALBRECHT et leurs enfants Eric, Claudine, Brigitte, Philippe et Nicole, à Miège ;
Monsieur et Madame Michel VOCAT-BONVIN et leurs enfants Jean-Claude, Régis et Marie-Laurence, à Miège ;
Monsieur et Madame François RIGAMONTI-TSCHOPP, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Cyprien VOCAT

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et parrain, survenu à l'âge de 79 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Miège, le jeudi 5 avril 1979, à 10 h. 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h. 15.

Le défunt repose en la chapelle du cimetière de Sierre, où la famille sera présente dès 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La direction et le personnel de la maison Electrosa, à Sierre

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Cyprien VOCAT

père de M. Albert Vocat et grand-père de Jean-François.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société de tir militaire de Miège

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Cyprien VOCAT

père de notre dévoué président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur et Madame Pierre CERUTTI-VALLIQUER, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;
Madame et Monsieur Jules VUISTINER-CERUTTI, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;
Madame et Monsieur Martial SAVIOZ-CERUTTI, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;
Madame et Monsieur Joseph SEITZ-CERUTTI, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;
La famille de feu Jean CERUTTI-GAILLARD ;
Madame Louise ZUFFEREY-ZUFFEREY, ses enfants et petits-enfants, à Muraz-Sierre ;
Madame Florentine ZUFFEREY-ZUFFEREY, ses enfants et petits-enfants, à Veyras ;
Madame Louise ZUFFEREY-GENOUD, ses enfants et petits-enfants, à Veyras ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Joseph CERUTTI

leur bien cher frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, survenu à Sierre, dans sa 66^e année, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église Sainte-Catherine à Sierre, le jeudi 5 avril 1979, à 10 h. 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h. 20.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'hôpital, où la famille sera présente dès 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La direction et le personnel de La Source

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Cyprien VOCAT

père de M. Marcel Vocat, gérant de La Source de Miège.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Paul ZENGAFFINEN et ses enfants Michel et Christian, à Vevey ;
Madame veuve Léo BERCHTOLD-ZENGAFFINEN et ses enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame André ZENGAFFINEN-KARLEN et leurs enfants, à Ostermundigen ;
Madame et Monsieur Walter ZUMBÜLH-ZENGAFFINEN ;
Aarau ;
Madame et Monsieur Lorenzo SCORNAIENCHEI-ZENGAFFINEN et leur fille, à Cettraro (Italie) ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre ZENGAFFINEN-DORSAZ et leurs enfants, à Châteauneuf ;
Monsieur et Madame Jean-Jacques MAEDER-SCHÄR, à Niedergösgen ;
Madame et Monsieur Edmond MABILLARD, à Sion, et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Charly CLAIVAZ et leur fils, à Sion ;
Monsieur et Madame René CLAIVAZ, à Sion, et leurs enfants, à Saint-Léonard ;
Monsieur et Madame Roger CLAIVAZ et leurs enfants, à Sion et Vevey ;
Monsieur et Madame Michel DORSAZ et leur fils, à Martigny ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul ZENGAFFINEN

époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain et parent, enlevé à leur affection dans sa 46^e année, après une longue maladie, le 3 avril 1979, avec le réconfort des saints sacrements de l'Eglise.

Priez pour lui

L'inhumation aura lieu à Vevey, le jeudi 5 avril 1979.

Messe en l'église catholique Saint-Jean à 10 heures.

Honneurs à 10 h. 45 devant l'église et au cimetière.

Le défunt repose au centre funéraire de Vevey où les fleurs peuvent être déposées.

Domicile de la famille : rue du Midi 28, 1800 Vevey.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Céline LAMBIEL-CRETTENAND, à Iséables ;
Madame Adèle REUSE-LAMBIEL et famille, à Riddes et Saxon ;
Madame Rosa ALBERSOLD-LAMBIEL et famille, à Berne ;
Monsieur et Madame Jean LAMBIEL-MONNET et famille, à Riddes ;
Monsieur Simon LAMBIEL, à Saint-Léger (Vaud) ;
Madame et Monsieur Jean-Louis BOVIER-LAMBIEL et famille, à Fey ;
Famille Florian LAMBIEL-CRETTENAND ;
Famille de feu Adrien LAMBIEL-CRETTAZ-VOUILLAMOZ ;
Famille de feu Frédéric CRITIN-LAMBIEL ;
Famille de feu Maurice DAGET-CRETTENAND ;
Famille Joseph CRETTENAND-GILLIOZ ;
Famille de feu Denis MONNET-CRETTENAND ;
Famille de feu Hermann CRETTENAND-MONNET ;
Famille de feu Alexis CRETTENAND-LAMBIEL ;
Famille Ulysse MONNET-CRETTENAND ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Célien LAMBIEL

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, survenu à l'hôpital de Sion, dans sa 80^e année, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Riddes, le jeudi 5 avril 1979, à 16 heures.

Le défunt repose en l'ancienne église de Riddes, où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 4 avril 1979, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'Echo du Prabé, Savièse

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Victorien REYNARD

père de son membre d'honneur Jean-Aimé et de son membre actif André.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La classe 1908 de Savièse

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Victorien REYNARD

leur contemporain.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La section des samaritains de Sierre

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Evariste MASCORT

son ancien président.

L'ensevelissement a lieu en l'église Sainte-Croix à Sierre, aujourd'hui mercredi 4 avril 1979, à 10 h. 30.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur Maurice BESSON

6 avril 1969 - 6 avril 1979

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Charrat, le vendredi 6 avril 1979, à 19 h. 30.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur Aimé POCHON



1969 - 4 avril - 1979

Dix ans déjà, mais ton doux et rayonnant souvenir demeure toujours vivant dans nos cœurs.

Que ceux qui t'ont aimé et apprécié aient une pensée pour toi en ce jour.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église paroissiale de Saint-Maurice, le samedi 14 avril 1979, à 20 heures.

Manifestation en souvenir de la patrouille des glaciers

Une importante cérémonie aura lieu ce samedi 7 avril à Orsières, pour rappeler le souvenir de trois soldats disparus en montagne il y a 30 ans, lors de la dernière patrouille des glaciers. Organisée par l'Union des patrouilleurs alpins de la division de montagne 10, d'entente avec le commandement de la division, à Saint-Maurice, la manifestation réunira, outre plusieurs personnalités militaires, de nombreux patrouilleurs, sauveteurs et contrôleurs alpins de l'époque.

Le 8 avril 1949, à plus de 3200 mètres d'altitude, un accident de montagne avait fortement sensibilisé les troupes alpines et la population romande: l'une des patrouilles des glaciers, reliant Zermatt à Verbier (103 km) avait disparu dans une crevasse sur le glacier du Mont-Miné, près du col de Bertol, au fond du val d'Hérens.

Malgré d'intenses et périlleuses recherches, Maurice Crettex, Robert Droz et Louis Theytaz n'avaient pu être retrouvés que trop tard, sans vie.

La commémoration de ce samedi a donc pour but de rappeler le souvenir de ces trois courageux mais malheureux patrouilleurs. Elle débutera à 10 heures, sur la place d'Orsières. Après une messe à l'église paroissiale, une couronne sera déposée au cimetière d'Orsières par un détachement alpin de la division de montagne 10. Les participants se retrouveront ensuite à Champex pour un repas en commun au restaurant du Club alpin. Les organisateurs de la journée lancent un appel à tous les « anciens » pour qu'ils s'inscrivent auprès du PC de la division de montagne 10, à Saint-Maurice (025 - 65 24 17) pour qu'ils participent à cet anniversaire.

Elections municipales genevoises

Vers un duel gauche-droite très serré en ville

GENÈVE (ATS). - Des élections auront lieu dimanche prochain dans les 45 communes du canton de Genève, pour le renouvellement des conseils municipaux. L'élection des conseillers administratifs ou des maires aura lieu un mois plus tard, le 6 mai.

La campagne pour ce scrutin, qui a lieu tous les quatre ans, n'a pas été très animée, en dépit de la proximité des élections fédérales, l'automne prochain, pour lesquelles elles auraient pu servir en quelque sorte de répétition générale. Mais les thèmes sont bien différents et dans de nombreuses petites communes deux ou trois formations seulement s'affrontent sur des thèmes locaux.

Ailleurs, on note des apparentements de listes, soit entre partis de gauche, soit entre partis « bourgeois », mais parfois sous une forme plus complexe: apparentement PdT-PS-PDC dans une commune, liste commune PdT/syndicats, sans les socialistes, dans une autre. En tout, il y a 1443 candidats pour 758 sièges.

L'intérêt des observateurs se concentre sur les deux ou trois

communes - dont la ville de Genève - où la gauche pourrait emporter la majorité des sièges. Cette perspective inquiète sérieusement les trois partis « nationaux », qui y font allusion dans leur campagne. Le parti socialiste et le parti du travail ont publié à Genève une déclaration commune et ont fait savoir qu'ils revendiqueraient un siège de plus à l'Exécutif de la ville en cas de victoire, victoire qui n'est toutefois pas « à portée de main » puisque socialistes et communistes ont ensemble 36 sièges sur 80 au conseil municipal. L'issue de la bataille dépendra de la cote des partis traditionnels, de la performance de « Vigilance » (qui a actuellement 9 sièges) et du nombre de voix ravies à la gauche par la Ligue marxiste révolutionnaire, qui n'atteindra certainement pas le quorum de 7%.

D'autres formations présentes il

L'UNION DES INDUSTRIELS VALAISANS

Il faut économiser l'énergie

L'Union des industriels valaisans, par son service d'information, diffuse ci-dessous les consignes de l'Association internationale de l'énergie (AIE), dont la Suisse fait partie.

RÉVISION PARTIELLE DE LA LOI SUR L'ASSURANCE-MALADIE

Le comité s'est rallié, dans les grandes lignes, au projet du Conseil fédéral portant révision de la loi sur l'assurance-maladie.

Il approuve notamment les deux grands principes adoptés, à savoir, assurance facultative, au niveau fédéral, pour les soins médicaux et pharmaceutiques, une obligation éventuelle d'assurance devant rester du ressort des cantons et assurance obligatoire d'une indemnité journalière pour les salariés.

Notre comité voudrait aussi que le maximum d'efforts soit entrepris pour lutter contre l'explosion des coûts.

RÉVISION DE LA LOI SUR LES CARTELS

Le comité a eu l'occasion de don-

ner son opinion sur une révision de la loi fédérale sur les cartels et organisations analogues.

Comme bien l'on pense, si l'on révisé c'est pour renforcer les pouvoirs de l'Etat et, conséquemment, augmenter ses tâches administratives.

Et c'est bien ce qui est envisagé. Le comité a fait valoir son opposition à l'interventionnisme excessif qui ressort du projet et aux tracasseries qui s'en suivraient.

Jusqu'ici, l'esprit de la loi était de réprimer les abus. Au futur on va les présumer et engager, dans chaque cas, des enquêtes.

Ce qui est plus grave, c'est que par le biais de la loi on veut introduire une surveillance des prix quasi généralisée. Comme presque chaque personne active bénéficie des conventions de prix passées

dans sa branche, on peut imaginer que la nouvelle loi sur les cartels ouvrirait de manière permanente la lutte de tous contre tous.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE PÉTROLE

La Suisse ne souffre pas encore de pénurie en matière de pétrole.

Elle fait toutefois partie de l'Association internationale de l'énergie (AIE) qui vient d'inviter les pays membres à prendre des mesures pour réduire la consommation.

Le renchérissement incitera d'ailleurs chacun à aller dans ce sens.

- Le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie nous prie par conséquent de transmettre, pour réflexion, les vœux suivants:
- obtenir en 1979 une réduction
 - ne pas dépasser une température de 19 à 20 degrés dans les bureaux et autres locaux administratifs. Mise hors service partielle des installations, en dehors des heures de travail, pour abaisser cette température de 5 degrés;
 - économie d'eau chaude. Maintien de sa température en-dessous de 60 à 70 degrés;
 - réduction à 100 km/h de la vitesse des véhicules actionnés par des moteurs à essence;
 - remplacer, dans l'industrie, partout où c'est possible, le pétrole par un autre agent énergétique (pour la chaleur notamment);
 - récupération d'énergie - pompes à chaleur;
 - isolation thermique plus poussée dans les locaux.

Tout ceci pour retarder aussi longtemps que possible des prescriptions officielles et contraignantes.

L'Office de consultation pour les questions énergétiques de l'Union suisse des consommateurs d'énergie (UCE), Bäumleingasse 22, 4051 Bâle, renseigne sur les possibilités d'améliorer la situation dans chaque entreprise (processus de production, conversion à d'autres agents énergétiques, etc.).

y a quatre ans ont en revanche renoncé: il s'agit du « Rassemblement démocratique genevois - écologie » et de l'Alliance des indépendants. Dans les villages, les formations se nomment souvent simplement « Entente communale » ou - moins simplement - « Groupe communal pour une gestion dynamique, objective et fraternelle ». Les élections seront sans combat dans six communes.

Dans toutes les communes de moins de 800 habitants (il y en a 14), l'élection se fait selon le système majoritaire, et selon le système

proportionnel dans les autres. Le nombre de sièges à pourvoir varie de 7 dans les plus petites à 29 dans les plus grandes communes (Vernier et Lancy). Il est de 80 dans la ville de Genève, où la répartition est actuellement la suivante: 12 radicalistes, 10 PDC, 13 libéraux, 18 socialistes, 18 PdT, 9 vigilantes. Les membres de l'Exécutif (qui se représentent tous à l'exception de M^{me} Lise Girardin, dont le successeur proposé par son parti est M. Guy-Olivier Segond sont aussi candidats aux élections municipales.

« Quel enfant pour le monde d'aujourd'hui »

SION. - Hier soir a eu lieu, à la salle Saint-Guérin, la deuxième soirée-débat, organisée dans le cadre de la semaine « La chance de l'homme ». Cette soirée, dirigée par M. Claude Rossier, a été animée par le docteur A. Spahr, pédiatre; M. Anselme Pannatier, chef de service au Département de l'instruction publique, M^{me} Dettwiler, directrice de la Maison des enfants; M^{me} Bornet, du Service social; M^{me} Bezinge, rééducatrice en psychomotricité, et M. Bruno Hoffmann, animateur de RLC.

Différents problèmes ont été posés. En ce qui concerne la Maison des enfants, un film a permis à chacun de se rendre compte de l'animation et des activités proposées aux enfants.

S'il est vrai que des problèmes attendent encore des solutions, qu'il faudrait innover, accorder plus de temps à la formation physique, étudier le rythme de travail, créer des centres d'intérêts, dans l'ensemble, cela ne va pas si mal. Les changements se feront petit à petit.

Aujourd'hui, l'enfant est plus sain et plus fort. Toutefois, il doit être suivi attentivement afin de prévenir maintes maladies.

L'école idéale n'existe pas, mais si les parents, les maîtres et les autorités collaborent, l'école, petit à petit, répondra aux exigences actuelles de formation et de préparation à la vie des enfants.

Ce soir à 20 h. 30, au Petitthéâtre, aura lieu une soirée musicale avec la participation de nombreux jeunes artistes séduisants. Venez vous détendre pendant quelques heures et applaudir musiciennes, musiciens et chanteurs.

DEVANT LE PETIT ÉCRAN

Il est tout, sauf étonnant, que OÙ est passé Tom? ait passé inaperçu à sa sortie en France en 1971. L'histoire de ce Suisse pacifiste et végétarien, amoureux de la montagne valaisanne, qui se sent désigner un beau jour pour tuer un tortionnaire dans un pays proche de la France où l'on parle espagnol et où on aime les courses de taureaux n'avait vraiment rien de très convaincant. En effet, situations artificielles, invraisemblances multiples, personnages conventionnels et caricaturaux ont formé l'essentiel de cette aventure à laquelle il était vraiment difficile de croire une seconde et que je veux oublier au plus vite. Je préfère me souvenir de quelques beaux paysages de mon-

tagnes et de quelques scènes (pas toutes) assez réussies qui s'y déroulaient, mais c'est un peu mince. Dommage que ce soit ce film très quelconque qui ait servi à illustrer ce Spécial cinéma consacré à José Giovanni. Ce dernier est par ailleurs un cinéaste de talent dont certaines œuvres sont d'une valeur indiscutable. J'ai, en revanche, eu beaucoup plus de plaisir à suivre, lors du Gros plan qui lui a été consacré, ses propos pleins de sensibilité, notamment sur son dégoût de mai 68 et l'attachement qu'il porte à notre pays pour lequel il déclare qu'il prendrait même les armes pour le défendre, si celui-ci était menacé.

(R)

†

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui sa fidèle servante, notre maman et grand-maman chérie

Madame Paul SCHMUTZ

née Emma REYMANN

pieusement décédée à l'âge de 92 ans.

Vous font part de leur profonde tristesse:

Madame Charles REYMANN-SCHMUTZ, à Strasbourg; Monsieur et Madame Pierre REYMANN; Monsieur et Madame Jacques REYMANN et leurs enfants; Madame et Monsieur René GAILLET-SCHMUTZ et leur fille Odile, à Saint-Léonard; ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Léonard, le jeudi 5 avril 1979, à 10 h. 30.

Le corps de la défunte repose en la chapelle ardente de Saint-Léonard, où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 4 avril 1979, de 19 heures à 20 heures.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur Eugène GIROUD

4 avril 1978 - 4 avril 1979

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Martigny-Croix, le samedi 7 avril 1979, à 19 h. 45.

Ton épouse et tes enfants

Martigny: cyclomotoriste blessé

MARTIGNY. - Hier matin, vers 11 h. 30, M. Fernand Vernay, né en 1921, domicilié à Issert-Orsières, circulait au volant d'un fourgon sur la route des Bonnes-Luites, à Martigny. Vers la ferme du Grand-Saint-Bernard, il entra en collision avec le cyclomoteur conduit par M. Léonce Abbet, né en 1914, domicilié à Martigny. Suite à ce choc, M. Abbet, blessé, a été hospitalisé.

JACQUES CHIRAC OU LA TENTATION DU PIRE

Suite de la première page

par le RPR et le projet d'intention instruit par l'UDF? Il est difficile de trancher, mais il n'en reste pas moins que les excès de langage au sein de la majorité peuvent conduire à une situation de crise ouverte. Celle-ci devrait néanmoins attendre le résultat des élections européennes qui, plus que jamais, revêtiront, en France, la signification d'une consultation intérieure. Le problème du RPR est aujourd'hui de mobiliser 20 % des suffrages. Si ce n'est pas le cas, le gaullisme sera alors en voie de résorption et un reclassement au sein des forces politiques devrait alors sanctionner l'échec de Jacques Chirac. Si, au contraire, le RPR réunit plus de 20 % des suffrages, alors la tension entre partis majoritaires a toute chance de s'aggraver. La solution, pour le président de la République, pourrait être de faire appel à un premier ministre plus proche des gaullistes, plus apte à conduire une politique de relations publiques, mais néanmoins condamné à faire une politique économique très proche de celle de M. Raymond Barre.

Toute relance budgétaire impliquerait un déficit accru du budget, un déséquilibre de la balance commerciale, enfin, une baisse du franc français au moment même où la facture pétrolière va dépasser 60 milliards de francs français. C'est là, aujourd'hui, la position de force de M. Raymond Barre, mais ses efforts sont mal compris d'une opinion sortant de trente années d'inflation et, dès aujourd'hui, mercredi, il an-

noncera une série de mesures de relance sectorielle.

Même s'il tient jusqu'en 1980, le premier ministre ne pourra qu'observer les conditions de préparation de l'élection présidentielle de 1981 qui apparaît d'ores et déjà comme l'échéance-clé de la vie politique française.

Les divisions de la majorité sont tout à l'avantage de François Mitterrand, qui s'efforce d'amener Jacques Chirac à voter la censure pour provoquer des élections législatives anticipées. La majorité se retrouve ainsi dans la situation qui était celle de l'opposition avant les élections de 1978, à une époque où les attaques des communistes contre les socialistes provoquaient un transfert immédiat de voix hésitantes vers la majorité. Une dissolution suivie d'une victoire de l'opposition, puis d'un gouvernement à prédominance socialiste, incapable de maîtriser la situation économique, donnerait toutes ses chances à Jacques Chirac, en 1981, en lui évitant ainsi d'attendre 1988, c'est-à-dire les calendes. Reste l'hypothèse d'un respect du calendrier et tout le problème est de savoir de quel prix Jacques Chirac fera payer son éventuel retrait au premier tour des élections de 1981.

Tous les cas de figure tendent ainsi à vérifier un retour en force du RPR au cas où le scrutin du 10 juin prochain lui serait favorable. Rien n'est moins sûr, il est vrai, mais dans l'immédiat, « la terre brûlée » des néo-gaullistes provoque un brutal accès de fièvre dans la vie politique française.

Avion pris dans une tempête de neige Trois morts

LES PONTS-DE-MARTEL (ATS). - Un petit avion de 180 cv, de type Morane, s'est écrasé, hier, vers 17 h. 15, dans la région des Ponts-de-Martel (district neuchâtelois du Locle), après avoir été pris dans une tourmente de neige. Les trois passagers ont été tués sur le coup. Il s'agit du pilote, M. Claude-Alain Perret-Gentil, né en 1942, agriculteur à Fleurier (NE), et de MM. Wilfried Loosli, 1924, restaurateur à Buttes (NE) et Pierre-André

Marmier, né en 1964, également domicilié à Buttes. L'appareil s'était envolé de Porrentruy une demi-heure avant l'accident. Le juge d'instruction des montagnes neuchâteloises, ainsi que la gendarmerie et des représentants de l'Office fédéral de l'air se sont rendus sur place. Selon un témoin, l'avion a été pris dans la tempête, a tenté de s'en dégager, a subi certaines acrobaties avant de piquer du nez vers le sol.

Trafics aériens

Augmentation de 7 %

GENÈVE (ATS). - Réunies sous les auspices de l'IATA (Association des transports aériens internationaux), les compagnies aériennes ont décidé, hier, une augmentation de 7 % de tous les tarifs passagers et fret dans la plupart des régions du monde, de façon à compenser dans une certaine mesure l'augmentation importante et continue des coûts du carburant pour avions. Toutefois, une augmentation de 5 % sera appliquée dans certaines régions du monde. La différence entre les deux taux

d'augmentation tient essentiellement au fait que le prix du kérosène et les possibilités d'approvisionnement ne sont pas partout identiques.

5 % POUR SWISSAIR

En ce qui concerne Swissair, a précisé un porte-parole de l'IATA, elle a annoncé qu'elle appliquerait une augmentation de 5 % sur les tarifs calculés en francs suisses, pour tenir compte du cours élevé de notre monnaie.

Production fruitière suisse

Nécessité d'une meilleure qualité

LAUSANNE (ATS/CRIA). - Tout ne va pas pour le mieux dans l'arboriculture fruitière commerciale en Suisse. A la suite notamment du départ des travailleurs étrangers, la consommation de fruits a baissé, a constaté récemment l'Union fruitière vaudoise. On assiste aussi à des importations massives d'agrumes, à des prix de dumping. Il y a eu surproduction de pommes en 1977-1978. « Nous ne réglerons pas le problème de la surproduction simplement avec une limitation des importations, nous devons combattre sur le marché avec une qualité optimale de nos produits », a dit le directeur de la Fruit-Union suisse. Le représentant de la Régie fédérale des alcools a précisé qu'il ne faut pas compter sur l'Etat pour liquider la crise en prenant des mesures à la frontière.

diminution de la consommation de pommes venait aussi d'une baisse de la qualité. Il faut des méthodes culturales produisant de bons fruits et non de gros tonnages, a-t-il averti. Un membre de la Station vaudoise d'arboriculture a révélé que les agrumes étrangers étaient traités chimiquement deux à cinq fois plus que les pommes suisses.

Finalement, l'assemblée de l'Union fruitière vaudoise s'est prononcée en faveur d'une augmentation des exigences de qualité, de l'introduction d'une taxe professionnelle à la surface et d'un prix officiel fixé pour les pommes par une commission comprenant des producteurs, le commerce et les pouvoirs publics.

Un enfant étouffé dans un incendie

SAINT-GALL (ATS). - Une petite fille de 14 mois est morte étouffée à la suite d'un incendie qui a éclaté hier matin dans un vieil immeuble à Saint-Gall.

Coop-Suisse augmente sa part de marché de 0,2 %

BALE (ATS). - Le chiffre d'affaires consolidé du groupe COOP a augmenté de 1,8 % pour atteindre 5231 millions de francs. Le chiffre d'affaires de détail a augmenté de 2 % pour atteindre 4544,3 millions de francs, alors que le chiffre d'affaires avec les entreprises, telles Bell, Popularis Tours, COOP-Vie, etc. a augmenté de 3,3 millions, pour atteindre 686,7 millions de francs. La part du marché dominée par COOP dans le commerce de

détail a passé de 10,5 % à 10,7 %, la progression en pour cent du non alimentaire et de l'alimentaire étant identique.

Les ventes totales des points de vente ont progressé de 3,3 % pour atteindre 4043,2 millions de francs, alors que la surface de vente totale n'a augmenté que de 1,2 %. Le nombre de points de vente a cependant diminué de 30 unités pour se situer à 1465 points de vente.

Elections cantonales tessinoises GAINS POUR LES SOCIALISTES AUTONOMES

BELLINZONE (ATS). - Le renouvellement du Parlement tessinois, à la fin de la semaine dernière, laisse le parti socialiste autonome seul vainqueur : sa liste, apparentée à celle du parti du travail, lui a permis de gagner deux sièges, au détriment des partis démocrate-chrétien et du travail.

(sans changement) ; socialistes autonomes : 8 (+ 2) ; parti du travail : 2 (- 1) ; parti populaire : 3 (sans changement).

Ces résultats, obtenus par ordinarier, ont été fournis cette nuit. L'élection de l'Exécutif, dont les résultats ont été connus lundi, n'a provoqué aucun changement. Le Gouvernement cantonal tessinois continuera d'être composé de deux libéraux-radicaux, deux démocrates-chrétiens et un socialiste.

Hold-up à la banque cantonale de Zurich 500 000 francs dérobés en une minute

ZURICH (ATS). - Cinq individus armés de pistolets et de mitraillettes ont attaqué, hier matin vers 9 heures, le siège central de la Banque Cantonale zurichoise à la Bahnhofstrasse. Ils ont emporté un butin de 500 000 francs. Une importante opération de recherche a été immédiatement lancée dans toute la Suisse, mais la police a perdu toute trace des malfaiteurs après avoir retrouvé leur voiture vide dans le septième arrondissement de la ville de Zurich. Selon un porte-parole de la police de la ville de Zurich, il s'agit là de l'une des attaques les plus « habiles » de l'histoire criminelle de Zurich.

Le hold-up

Le hold-up a duré une minute à une minute et demie, et a manifestement été minutieusement préparé. Armés de pistolets et de mitraillettes, les bandits masqués se sont précipités vers le guichet de changes. A l'aide d'un marteau, ils essayèrent d'abord de briser la vitre blindée du guichet, sans succès cependant. Pendant que trois bandits restaient près de la loge du portier, deux autres courraient à travers la halle des guichets, longue de 40 mètres, et passaient sans peine par-dessus le dernier guichet. Ils saisirent dans la caisse environ un demi-million de francs, qu'ils mirent dans un sachet de plastique.

Dispositif d'alarme en réparation

Les malfaiteurs ont pu profiter

du fait que le dispositif d'alarme de la banque, qui relie directement celle-ci à la police de la ville, était en révision. On ignore s'ils le savaient. Dans tous les cas, de précieuses minutes furent perdues, la banque ayant dû avertir la police par téléphone. Trente clients et trente employés se trouvaient dans la halle des guichets au moment de l'attaque. L'un des bandits cria en entrant « haut les mains », menaçant de son arme le portier et les personnes présentes dans la halle.

Après l'attaque, les cinq individus sortirent en courant dans la Bahnhofstrasse, où il semble qu'ils enlevèrent leurs masques, mais l'on ne sait pas si tous étaient masqués. Ils s'enfuirent dans une voiture bleue, de marque « Alfa Romeo » et immatriculée à Fribourg. La voiture avait été volée à Fribourg dans la nuit de lundi à mardi.

Deux des cinq bandits arrêtés

La police cantonale zurichoise a appréhendé peu avant 16 heures deux des cinq bandits. Une patrouille avait aperçu une voiture immatriculée en France avec quatre passagers à la périphérie de la ville. Les policiers purent ensuite retrouver la trace des voleurs à Zumikon (ZH) et les interceptèrent alors qu'ils quittaient leur véhicule dans une impasse. Un policier tira un coup de feu et deux des quatre hommes se rendirent, tandis que leurs compères réussissaient à prendre la fuite sans laisser de traces. D'après les premières informations à disposition, les deux gangsters arrêtés seraient méridionaux et n'auraient pas encore avoué. Une partie du butin, s'élevant à 150 000 francs, a été saisie.

Signalement des malfaiteurs

La police a donné le signalement de quatre des cinq bandits. Ils de-

vaient être âgés de 25 à 30 ans, leur taille allant de 165 à 185 cm. L'un d'eux semblait être de type méditerranéen, éventuellement nord-africain, de taille élancée (180 cm). Il avait des cheveux noirs, brillants et courts, ne portait pas de barbe et semblait « être un intellectuel ». Il était vêtu d'une jaquette à carreaux, d'une chemise ouverte gris bleu et de pantalons gris.

Un deuxième individu parlait français. Il avait les cheveux brun clair, et portait une casquette à carreaux, une étoffe blanche sur le visage, des pantalons brun clair à petits carreaux, un manteau en poil de chameau beige et des chaussures brun clair avec la partie supérieure foncée. Sa taille : 185 cm.

Le troisième inconnu, de 165 à 170 cm, portait un manteau de laine gris foncé. Il quitta la banque avec un filet de plastique bleu foncé, éventuellement noir, de 70 sur 50 cm, fermé par de la ficelle.

Enfin, le quatrième individu était de taille moyenne (170 cm), aux cheveux noirs, courts et brillants. Il était sans barbe mais mal rasé, et avait un teint brouillé. Il portait des pantalons manchesters bruns et un pullover brun clair.

En cas d'accident nucléaire Argovie rend public le système de sécurité

AARAU (ATS). - Le Gouvernement argovien a rendu public hier le système de sécurité qu'il a mis au point pour protéger la population habitant à proximité d'une centrale nucléaire en cas d'accident. Ce système repose sur l'hypothèse qu'un accident grave survient dans une centrale ne menacerait sérieusement que l'entourage immédiat de celle-ci, et que les retombées radioactives n'excéderaient pas un rayon de 20 km autour d'elle. Selon les autorités cantonales, le système d'alarme élaboré permettra le cas échéant d'as-

surer rapidement la sécurité des personnes habitant près des centrales de Beznau, Leibstadt et Goesgen (cette dernière, sise en terre soleuroise, est toute proche de la frontière argovienne). La population de la zone entourant immédiatement les centrales sera mise au courant des mesures prévues d'ici l'été prochain, celle de la zone plus éloignée (jusqu'à 20 km) d'ici la fin de l'an prochain.

A noter que la coïncidence entre la présentation de ce système de sécurité et l'accident de Harrisburg (USA) est purement fortuite.

A Delémont: le Tessin hôte d'honneur

La foire-exposition « Sports et loisirs » a fourni le prétexte aux Juraissiens de remercier le Tessin du vote particulièrement favorable enregistré dans ce canton lors du scrutin fédéral du 24 septembre sur la création du canton du Jura.

Dans le cadre de cette exposition commerciale, le Tessin est en effet à l'honneur. Les couleurs tessinoises flottent sur le clocher de l'église de la capitale delémontaine, l'Office du tourisme tessinois rivalisant de prévention pour faire plaisir aux visiteurs de l'exposition. Hier, le président du Grand Conseil tessinois, M. Gianni Nessi, était l'hôte d'honneur de la manifestation delémontaine en compagnie d'une bandella typique et du groupe vocal « Pro Ticino » de Delémont. Participaient également à la manifestation, le président du Parle-

ment jurassien, M. Roland Béguelin, et le ministre de l'économie, M. Jean-Pierre Beuret. Ce fut l'occasion pour chacun d'émettre des paroles chaleureuses à l'égard de son hôte et de relever les affinités innombrables entre deux peuples latins, ceux du Jura et du Tessin. Ouverte il y a quatre jours, l'exposition « Sports et loisirs » connaîtra cette année un nouveau succès qui lui permet de glaner ses lettres de noblesse parmi les manifestations commerciales jurassiennes.

V.G.

Neuchâtel: avocat en Cour d'assises

NEUCHÂTEL (ATS). - La Cour d'assises du canton de Neuchâtel, présidée par M. Pierre-André Rognon, a entamé hier une session de plusieurs jours pour juger l'avocat neuchâtelois Richard Boller, 43 ans, accusé de nombreux actes délictueux se rapportant à la gestion de ses affaires. Un procureur extraordinaire a été désigné en la personne de M. Pierre-André Geiser (le procureur en titre s'étant démis). L'accusé est défendu par M^{rs} Maurice Favre et Claude Dessouslavly. Le dossier comprend 12 000 pages.

Dans son enquête pénale, le juge d'instruction avait retenu 34 chefs d'accusation, mais la Chambre d'accusation en a supprimé 17, en partie parce que la prescription absolue de sept ans et demi a été acquiescée, en partie parce que certains faits concernent une époque, où le prévenu a été reconnu totalement irresponsable, en partie enfin pour insuffisance de charges.

Les faits remontent à 1968 et se sont déroulés jusqu'à l'arrestation du prévenu, survenue en septembre 1975. Il est resté détenu préventivement jusqu'à fin juin 1977. Au cours du long interrogatoire qui se poursuivra aujourd'hui, le prévenu a contesté les faits, du moins pour les intentions. Il s'agit principalement d'affaires immobilières pas très régulières, d'honoraires exagés,

de fausses lettres, d'incitations à de fausses déclarations au juge (l'affaire B. avait connu certains rebondissements en cours d'instruction), de détournements de sommes d'argent dont le prévenu avait la garde, etc.

Certaines accusations portées contre Boller proviennent d'un ancien client, courtier de son état, qui a été condamné lui-même par la Cour d'assises du canton de Neuchâtel en février 1974. Le dossier d'un autre de ses clients, mêlé à plusieurs des affaires dans lesquelles Boller est inculpé, a été renvoyé au juge d'instruction pour information complémentaire.

Né en 1936, Richard Boller souff-

re de troubles psychiques cycliques (un expert viendra le préciser dans les jours prochains) se manifestant par des phases successives allant de l'excitation maniaque à la dépression, selon ses déclarations. Il a divorcé de deux épouses successives (la deuxième lui a donné un fils), mais il dit avoir trouvé un équilibre affectif auprès d'une ancienne employée qui a continué de l'assister depuis sa libération. Il est actuellement employé au Maroc comme directeur adjoint dans un bureau multidisciplinaire d'ingénieurs du bâtiment.

L'avant-dernière d'une triste série

L'affaire Boller est l'avant-dernière des causes judiciaires non encore jugées et impliquant des avocats et des notaires neuchâtelois. Reste celle de l'ancien substitut du procureur général, avocat-notaire, qui avait été arrêté alors qu'il préparait le procès Boller.

Après un accident d'avion Pas d'aide immédiate possible

L'avion du type « Piper Navajo », immatriculé « D-IORA », qui s'est écrasé dimanche dans le massif du Gothard, n'a pas encore pu être examiné de près. L'avion, qui avait quitté Ascona pour rejoindre sa base à Saarbrücken (RFA), a été réduit en pièces détachées. Selon un porte-parole de la Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS), une partie de l'avion git dans une zone extrêmement dangereuse, l'autre partie ayant été emportée par plusieurs avalanches qui se sont détachées du flanc de la montagne dans le massif du « Rutifinn ».

Pour l'immédiat, toute action semble exclue. Selon les plans prévus, des dynamitages anti-avalanches sont prévus dès que le temps le permettra. Ce n'est qu'une fois que ces dynamitages auront eu lieu que des membres d'équipes de sauvetage se rendront sur place. Un médecin uranais, attaché à une corde reliée au treuil d'un des hélicoptères, a été descendu en direction de l'épave de l'avion. Dans la partie de l'épave encore visible, il a aperçu la dépouille mortelle d'un occupant. Il a d'autre part constaté qu'aucun signe de vie ne pouvait être constaté sur place. Trois des quatre défunts habitaient Saarbrücken, le quatrième Völklingen. Il s'agit du pilote Kurt Patzig (42 ans) et des occupants Heinz Sommer, Rudolf Zimmer et Gerlinde Jakob. (ee)

Les derniers soubresauts de l'Ouganda d'Amin Dada

NAIROBI (ATS/AFP/Reuter). - A la suite des bombardements et des tirs intenses, qui ont persisté toute la journée d'hier à Kampala et dans ses environs, les habitants de la capitale ougandaise s'attendent à ce que les insurgés ougandais lancent l'assaut final contre la ville. L'aéroport d'Entebbe est resté fermé hier. Sur le plan politique, tant les Soudanais que les Libyens démentent toute participation au conflit.

De source proche des exilés ougandais, on indique que les forces opposées au régime du maréchal Amin ont fait des réserves de munitions et de carburant à plusieurs kilomètres au sud-ouest de Kampala, réserves pouvant couvrir leurs besoins d'une semaine. Les préparatifs pour l'assaut final sont pratiquement terminés, ajoute-t-on.

ENTEBBE PARALYSÉ
L'aéroport international d'Entebbe est fermé depuis samedi à la suite des bombardements tanzaniens et le personnel étranger de la compagnie aérienne ougandaise a été évacué, a annoncé un porte-parole de la compagnie à Nairobi.

Le dernier vol a quitté l'aéroport vendredi dernier et, depuis, tous ont été annulés pour une durée indéterminée. Tous les appareils militaires ont également été transférés à la base aérienne de Nakasongola, construite par les Israéliens, à 110 kilomètres de Kampala. Un Boeing 707 de la compagnie a été touché

lors du bombardement de dimanche et n'a pu être déplacé. Une piste a aussi été endommagée.

LES DÉMENTIS PLEUVENT

A Nairobi, M. Angelo Voga, chargé d'affaires soudanais, a démenti au cours d'une conférence de presse les informations diffusées par la presse kényane, selon lesquelles des combattants, venant du sud du Soudan, seraient venus renforcer les troupes du maréchal Amin. Par ailleurs, un porte-parole du secrétariat libyen aux affaires étrangères a démenti que des troupes libyennes aient été engagées dans la guerre en Ouganda, rapporte l'agence libyenne d'information « JANA », reçue à Tunis.

Les Belges ont un gouvernement, «deux pays» et deux langues

BRUXELLES (ATS/AFP). - Le roi Baudouin de Belgique a accepté hier la liste des ministres et des secrétaires d'Etat du nouveau Gouvernement belge dirigé par le premier ministre social-chrétien flamand, M. Wilfried Martens, composé de 25 ministres et 8 secrétaires d'Etat.

un homme profondément honnête. Né à Sledinge, à 10 km au nord de Gand, en avril 1936, dans une famille de petits exploitants agricoles, M. Wilfried Martens, orphelin de père à l'âge de 7 ans, est diplômé en droit et en philosophie.

UN PROGRESSISTE INTÈGRE

Toujours fervent défenseur de la cause flamande, il affiche ouvertement des idées progressistes. M. Martens publie en 1967 plusieurs manifestes sur les questions linguistiques. Grâce à son intégrité politique, à la conviction de ses idées et à ses

talents d'orateur et d'organisateur, M. Martens accède à l'âge de 35 ans, le 4 mars 1972, à la présidence de son parti, poste qu'il conserve jusqu'à sa nomination comme premier ministre, sa première fonction ministérielle. Depuis 1974, il est député de Gand.

Après les élections législatives du 17 décembre dernier, M. Martens est nommé, le 9 janvier de cette année, «formateur» du futur gouvernement à la suite de l'échec de son prédécesseur, le socialiste flamand Willy Claes, alors ministre de l'économie. Il échoue le 12 février dans sa mission à la suite du départ d'un des partenaires de la négociation.

INFORMATIONS MINUTE

● BOSTON (Massachusetts). - Un amateur anonyme a payé 400 000 dollars pour un avion fabriqué par le maître italien Antonio Stradivarius, a révélé hier un luthier de Boston, M. Bradley Taylor, propriétaire de l'instrument.

● MERSING (ATS/Reuter). - Une enquête a été ouverte après le naufrage ce week-end d'un bateau de réfugiés vietnamiens, qui a coûté la vie à 104 personnes, a annoncé, hier, le Gouvernement malais. Le bureau du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a déclaré, lundi, que le bateau a chaviré pendant qu'il était remorqué vers le large par un garde-côte malais, qui avait empêché les 227 réfugiés de débarquer. Un rapport confidentiel du HCR déclare que le garde-côte malais a

ouvert le feu sur le bateau des réfugiés, alors qu'il essayait d'accoster, pour la deuxième fois en une semaine. Un jeune Vietnamien a été blessé, précisait le rapport.

● BAYONNE (ATS/AFP/Reuter). - Un groupe autonomiste basque espagnol «GUDA» a annoncé dans une lettre parvenue lundi au journal Sud-Ouest, à Bayonne, que, pour chaque réfugié basque «qui sera remis à la police espagnole ou qui sera assassiné», il «exécutera cinq citoyens français, touristes notamment, dans l'Etat espagnol».

● PARIS. - Les toutes dernières créations du couturier norvégien Per Spook ont été dérobées, hier à Paris. Le montant du vol est estimé à un million de francs français (près de 400 000 francs suisses).

LA VISITE DE M. MENAHEM BEGIN AU CAIRE

Signes de paix en cascade

LE CAIRE (ATS). - La surprise aura été de taille hier au Caire et les choses devraient aller maintenant très vite entre Egyptiens et Israéliens, du moins dans une première phase.

En effet, Menahem Begin a annoncé que le président Sadate et lui-même se rendraient à El Arish le 27 mai prochain, soit un jour après l'évacuation de la ville par l'armée israélienne. Le même jour, les deux hommes d'Etat iront à Beer Sheva (dans le Néguev). En outre, et cela a causé une vive surprise parmi les journalistes israéliens notamment, c'est ce même 27 mai que les frontières égypto-israéliennes seront solennellement proclamées ouvertes.

De plus, à une date qui devra encore être fixée, un couloir aérien sera aménagé entre l'aéroport du Caire et celui de Lod, près de Tel Aviv. Les modalités en seront discutées prochainement.

CALENDRIER PLUS RAPIDE QUE PRÉVU

Dès que le Parlement égyptien aura ratifié le traité de paix, ce qui devrait vraisemblablement se faire dimanche ou lundi, M. Boutros Ghailil, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, se rendra à Jérusalem pour remettre les instruments de ratification du traité de paix. Le lendemain, ce sera au tour de M. Moshe Dayan de se rendre au Caire pour la même procédure. Trente jours plus tard, un comité ministériel égypto-israélien commencera à tenir des réunions périodiques à Beer Sheva afin d'entamer les pourparlers sur l'autonomie des territoires occupés.

Enfin, le chef de presse de M. Begin a annoncé qu'une invitation a été faite à M. Ygal Yadin, vice-président israélien, à se rendre au Caire, alors que M. Ahmed Mous-

sa, ministre de la justice égyptien, est invité à venir en Israël.

C'est à l'issue d'un entretien de 50 minutes entre MM. Begin et Sadate que ces révélations ont été faites. Le matin, l'hôte israélien avait visité, deux heures durant, le musée archéologique du Caire. A la sortie de l'édifice, le chef de l'Etat hébreu s'est vu applaudir par une centaine de personnes. C'était la première marque de sympathie spontanée que lui manifestaient les Cairetes, ce qui a fait dire un peu plus tard à M. Begin qu'il avait été «très bien accueilli» par les Egyptiens.

Le premier ministre israélien a regagné son pays hier en fin d'après-midi.



Après l'accident nucléaire aux Etats-Unis

PARIS (ATS/AFP). - L'évacuation d'une partie de la population vivant dans les zones proches de la centrale nucléaire américaine de «Three Mile Island», en Pennsylvanie, était toujours envisagée hier par les autorités. L'annonce de la disparition progressive de la bulle de gaz radioactifs et du refroidissement du réacteur de la centrale, à la suite de l'accident de mercredi dernier, a toutefois permis un certain retour au calme. Les habitants de Middletown, localité proche de la centrale, ont fait dès lundi leur réapparition dans les rues de la ville. Les radios locales diffusent la liste des écoles qui doivent rouvrir aujourd'hui, après une semaine de fermeture.

Plus de problème de bulle

M. Harold Denton, directeur à la Commission fédérale de réglementation nucléaire, a déclaré, hier matin, qu'il n'y avait plus de problème de bulle de gaz sur le site de la centrale nucléaire de «Three Mile Island».

La présence d'une bulle de gaz radioactifs mêlés à de l'hydrogène et à de l'oxygène avait inquiété techniciens et spécialistes depuis vendredi. Elle présentait en effet un danger d'explosion.

Hier, M. Denton a dit que la bulle «ne posait plus de problème» et

qu'il n'y avait plus, ni dans le réacteur, ni dans le bâtiment réacteur de la centrale endommagée de «Three Mile Island», de problèmes concernant la présence d'hydrogène.

Il a précisé que les spécialistes - 1000 personnes, dont une centaine de la Commission fédérale de réglementation nucléaire (NRC) - s'attachaient désormais à trouver la meilleure solution pour refroidir totalement, et avec le moins de risque possible, le réacteur.

Le primat écoute

VARSOVIE (ATS/AFP). - Le cardinal primat de Pologne, Stefan Wyszynski, a, pour la première fois, accordé, dimanche dernier, une audience à trois membres du «Comité d'autodéfense sociale - KOR», apprenait-on hier de bonne source, à Varsovie.

Au cours de cette rencontre sans précédent, les dissidents ont attiré l'attention du chef de l'Eglise polonaise sur l'intensification ces derniers temps de «répressions», qui frappent les dissidents en Pologne et en particulier le corps enseignant de l'université volante.

Attentat en RFA

FRANCFORT (ATS/AFP). - Dix personnes, toutes membres du personnel de la «Lufthansa» ouest-allemande, ont été blessées, hier, par une explosion qui s'est produite à l'aéroport de Francfort. C'est un des sacs postaux apportés au centre de tri de l'aéroport qui a explosé. Un porte-parole de la direction des postes a précisé que les employés avaient repéré un colis «suspect». Un barrage de police a été immédiatement établi autour des lieux de l'explosion.

Le pape déménage

ROME (Kipa). - En mai prochain, Jean Paul II transférera sa résidence et ira s'établir, provisoirement, dans la tour Saint-Jean des jardins du Vatican. Ce déménagement est nécessaire, parce que des réfections sont indispensables et urgentes dans les appartements privés pontificaux du 3^e étage du palais apostolique.

La tour Saint-Jean est très ancienne et elle est située au sommet de la colline du Vatican. Elle a été totalement restaurée sous le pontificat de Jean XXIII.

«L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD» A 30 ANS

L'OTAN menacée autant de l'intérieur que de l'extérieur

(ATS). - Il y a trente ans, le 4 avril 1949, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, le Canada, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie, le Luxembourg, le Danemark, la Norvège, l'Islande et le Portugal signaient, à Washington, le traité de l'Atlantique-Nord, pacte régional de sécurité militaire, afin de faire face à la menace soviétique en Europe. En effet, les conférences de Yalta (février 1945) et de Postdam (juillet 1945), ainsi que la transformation des pays d'Europe centrale en satellites de l'Union soviétique, avaient provoqué une réaction défensive des Alliés, surtout à l'initiative américaine. Malgré les protestations de l'Union soviétique, le traité de l'Atlantique-Nord entra en vigueur le 24 août 1949.

Unis condamnèrent l'expédition franco-britannique de Suez. Une antinomie des conceptions stratégiques américaines et françaises apparaît, dès lors, et aggrave les dissensions politiques au sein d'une organisation fondée sur le principe de la souveraineté et de l'égalité. C'est en février 1966 qu'intervint la crise la plus grave, lorsque la France, à l'initiative du général De Gaulle, se retire du commandement militaire intégré de l'OTAN,

sans cependant remettre en cause son adhésion au traité.

L'alliance est une nouvelle fois ébranlée durant l'été 1974, par le conflit gréco-turc à propos de l'affaire de Chypre. Au mois d'août de cette même année, la Grèce, s'inspirant du précédent français de 1966, retirait toutes ses forces armées de l'organisation. Quatre ans plus tard, au mois d'août 1978, les Etats-Unis doivent lever l'embargo partiel qu'ils avaient imposé (15 février 1975) aux ventes d'armes à la Tunisie pour empêcher ce pays d'imiter la Grèce.

nier sommet, un programme de défense intégrée pour les dix à quinze ans à venir, accordant une haute priorité à dix domaines : état de préparation militaire, renforts, mobilisation des réserves, défense maritime, défense aérienne, communications avec les centres de commandements, guerre électronique, rationalisation, logistique et force nucléaire tactique. Pourtant, selon un rapport d'une sous-commission américaine de la Chambre des représentants, les effets de ce plan à long terme ne se feront pas sentir avant 1990.

Aujourd'hui, le besoin le plus urgent de l'OTAN est, selon le Département d'Etat américain, de maintenir la complémentarité des systèmes d'armement devant la sophistication croissante des armes modernes. Ainsi, les pays d'Europe et le Canada veulent-ils diversifier leurs fournisseurs et développer eux-mêmes leurs propres systèmes d'armement, ceci dans le but de réduire leur dépendance à l'égard des Etats-Unis pour leurs achats d'armes. La nouvelle politique développée à Washington «two way street» (la route à double sens) permet, dès lors, de sauvegarder une certaine concurrence entre les firmes productrices d'armement et une liberté d'entreprise, chère aux membres du Pacte de l'alliance Atlantique-Nord.

CRISES INTERNES

Depuis sa formation, l'OTAN a connu plusieurs crises. La première a eu lieu en 1956, lorsque les Etats-

La Suisse... neutre

La Suisse n'a «rien à voir» avec l'OTAN et il n'existe aucune collaboration entre notre pays et ce traité militaire. Cette position a été clairement et fermement précisée à plusieurs reprises par le Conseil fédéral, surtout lors de la découverte de l'affaire d'espionnage dans laquelle était impliqué le colonel-brigadier Jeanmaire. A l'époque - le 7 octobre 1976 - le conseiller fédéral Kurt Furgler déclarait à la tribune du Conseil national : «Il n'y a pas d'accords entre la Suisse et l'OTAN, il est donc faux de prétendre que le contenu de tels accords a été divulgué à des tiers.» D'autre part, on précise que la Suisse n'a jamais été invitée - comme l'Autriche d'ailleurs - à se joindre au Traité de l'Atlantique Nord. L'armée suisse est bien évidemment équipée de certaines armes qui sont aussi utilisées par les pays de l'OTAN. Mais Berne se défend de suivre le programme de standardisation des armes et du matériel mis au point par l'organisation. On en veut pour exemple le calibre de nos armes individuelles, fusil d'assaut notamment, qui n'est pas le même que celui des armées de l'OTAN. (ATS).

Véritable barrière du monde libre face à l'expansion territoriale russe, ce pacte impliquait également des principes de coopérations économique et sociale entre les pays signataires. En 1952, deux autres Etats, la Grèce et la Turquie, adhèrent au pacte de l'Atlantique-Nord. L'Allemagne fédérale, isolée depuis 1945, y adhère à son tour, en 1955, à la suite des accords de Paris, qui lui rendaient sa souveraineté nationale.

Après six ans d'existence, le nombre des signataires du traité était de quinze, renforçant ainsi le potentiel militaire de l'alliance, alors qu'en même temps, le champ d'application de celle-ci s'étendait à la Méditerranée orientale et à l'Asie mineure.

FACE À LA MENACE SOVIÉTIQUE

Basé sur le principe de la souveraineté des Etats, le traité de l'Alliance Atlantique-Nord était le signe de la reconnaissance, par les

Etats-Unis surtout de l'existence d'une menace communiste en Europe, ce qui mettait en danger leur propre sécurité. Ainsi, une agression menée contre un pays membre «sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties» (article 5). Une assistance militaire collective est requise, mais elle n'est pas automatique, chaque partie se réservant la libre appréciation des moyens possibles pour rétablir la paix.

La mise en œuvre du traité fut confiée à une institution permanente, l'Organisation du traité de l'Alliance Atlantique-Nord (OTAN) chargée de gérer le système de défense intégrée des Alliés et dont les structures furent définies et mises en place entre 1950 et 1952.

L'OTAN assume à la fois des fonctions civiles et des fonctions militaires. L'autorité suprême est le Conseil de l'Atlantique-Nord, composé des ministres des affaires étrangères, de la défense et des finances des Etats membres ou de leurs représentants permanents.